TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9956 — 32 PAGES — MERCREDI 2 FÉVRIER 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

EN ESPAGNE

L'opposition démocratique demande que l'action de la police soit mieux contrôlée

LIRE PAGE 3

Les démarches diplomatiques de M. Jimmy Carter

Le nouveau président manifeste une volonté de coopération avec ses partenaires

Une politique en gestation

On perdrait son latin à vouloir peser au trébuchet les déclarations de politique étrangère émises à la Maison Blanche ou faites par les collaborateurs de M. Carter. Les « avertissements » adressés à l'U.R.S.S. à propos de ses dissidents, mais à moitié rétractés le lendemain, puis repris et « modulés » le surlendemain par le président en personne (ce qui n'empêchera pas l'officiel du département d'État au verbe trop zélé de recevoir un blâme) ; la vigueur du soutien à la « règle de la majorité » en Afrique australe exprimé par M. Vance ; l'entrain que met M. Young, le nouveau représentant américain à l'ONU, à préparer son voyage dans cette région, où, selon certains rapports, il regarde les éléments cubains stationnés en Angola comme un heureux « contrepoids » aux forces armées de M. Vorster, tout cela donne une impression de confuse effervescence qui laisse perplexe l'observateur étranger.

En revanche, la tournée du vice-président Mondale en Europe et au Japon s'est déroulée non seulement sans accroc, mais dans une atmosphère de confiance et de pondération qui doit certainement beaucoup à la personnalité même de cet éminent visiteur, aussi détendu qu'il est méthodique. Il est vrai que, pour son rôle d'informateur-messager, un autre style s'imposait que celui qui a prévalu à Washington ces derniers jours.

Pourtant, ce contraste ne doit pas nous faire oublier une vérité première. Il y a seulement douze jours que M. Carter est entré à la Maison Blanche. L'équipe qu'il a rassemblée autour de lui comporte à la fois des vieux routiers de la capitale fédérale et des avenues du pouvoir et des novices qui n'ont pas encore appris à dominer leur premier mouvement. Et M. Carter lui-même n'a-t-il pas encouragé chez les uns comme chez les autres une attitude plus « spontanée » rompant avec la cautèle et les chuchotements du passé ?

Il n'y a donc pas lieu de s'appesantir prématurément sur tel ou tel communiqué, de même qu'il serait imprudent de croire que les intentions novatrices (ou plutôt rénovatrices de l'esprit dont M. Carter se réclame) du nouveau langage de la Maison Blanche vont engendrer immédiatement des actes et des gestes spectaculaires. Toute « administration » présidentielle, quels que soient son idéal et ses objectifs, commence par des tâtonnements et des erreurs. Quelques mois ne sont pas de trop pour en apprécier l'orientation et les accomplissements.

En l'occurrence, c'est avec un préjugé favorable qu'il convient de suivre les premiers pas de la diplomatie américaine. Sans rien retrancher des moyens de leur puissance (il fallait l'innocence d'un Foster Dulles pour vouloir régenter le monde tout en laissant se rouiller l'arsenal américain), les États-Unis veulent entamer une ère nouvelle de leur histoire. Pour le président Carter, les relations internationales ne se réduisent pas à une série d'accommodements ou de conflits entre ces « monstres froids » que sont les États. Il veut y réintroduire non pas la énième version d'un moralisme hégémonique, mais le souci des droits de l'homme et de ce citoyen de l'univers qu'est devenu par la force des choses l'individu à l'âge atomique.

Est-ce là une chimère de plus, née du « rêve » américain ? Encore une fois, seuls les faits en décideront. Mais comment ne pas observer avec sympathie une tentative pour faire de la coexistence pacifique autre chose qu'un état précaire de non-belligérance et donner corps aux aspirations de notre planète surpeuplée à « cette paix qu'on dit être au-dessus de la paix » ?

Les deux premières semaines de l'administration Carter ont été surtout consacrées à la mise au point de la politique étrangère. Le président et ses collaborateurs ont pris contact avec les principaux alliés des États-Unis, défini les principes et préparé les échéances des conversations avec l'U.R.S.S., marqué leur souci de discuter avec Cuba et Panama, indiqué leur volonté de relancer les négociations pour régler les conflits d'Afrique australe.

● *Le* vice-président Mondale achève à Tokyo, ce mardi 1er février, une tournée qui l'a successivement mené à Bruxelles, Bonn, Berlin, Rome, Londres et Paris. Partout où il est passé, il a indiqué que le gouvernement américain entendait améliorer la coopération politique avec ses alliés.

● Le secrétaire d'État Cyrus Vance a tenu lundi sa première conférence de presse. Il a indiqué que, sans faire inutilement des éclats, le nouveau gouvernement américain parlerait *« toujours franchement de l'injustice chez nous et à l'étranger »*. M. Vance, qui compte aller au mois de mars à Moscou, s'est déclaré persuadé que les négociations avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armements stratégiques nucléaires *ne seraient pas affectées* par ces prises de position.

Le secrétaire d'État a *également* parlé de la normalisation *des relations* avec Cuba. Jusqu'à présent, les États-Unis exigeaient que Cuba cesse de soutenir les mouvements portoricains favorables à l'indépendance et retire ses troupes d'Angola. Au cours de sa conférence de presse, M. Vance a indiqué que le retrait de ces troupes n'était pas une condition préalable à toute discussion.

● Le nouveau représentant des États-Unis auprès des Nations unies, M. Andrew Young, entreprend, mardi, un voyage de dix jours en Afrique.

(Lire nos informations page 5.)

La gauche connaît, elle aussi sa « bataille de Paris »

Alors que paraît s'apaiser, au sein de la majorité, la « bataille de Paris », chaque camp préparant maintenant l'élection « primaire », la gauche prend le relais. Socialistes et communistes qui avaient suspendu pendant quinze jours leurs négociations dans la capitale se sont revus, sans succès, le 27 janvier.

Une nouvelle rencontre était prévue mardi 1er février. En prélude à cette réunion, le ton a monté entre les deux principaux signataires du programme commun de gouvernement de la gauche. Leurs candidats respectifs à la mairie de Paris, MM. Fiszbin (P.C.F.) et Sarre (P.S.), se renvoient mutuellement la responsabilité du blocage des négociations.

Avant même de connaître les résultats de ces négociations, M. d'Ornano propose à M. Chirac de présenter, dans les arrondissements où la gauche est menaçante, des listes paritaires entre le R.P.R. et les autres formations de la majorité. M. Chirac se réservait de répondre, mardi après-midi, au cours de sa conférence de presse sur son programme parisien, à cette proposition.

A l'occasion d'un déjeuner de presse, lundi 31 janvier, M. Henri Fiszbin, chef de file des candidats communistes dans la capitale a présenté les têtes de liste de sa formation dans les neuf secteurs que le P.C.F. revendique. Outre M. Fiszbin, qui se présente dans le XIXe arrondissement dont il est député, le P.C.F. fait notamment entrer en lice dans le XVIIIe M. Louis Baillot, député de cet arrondissement. Or, lundi également, le parti socialiste a désigné comme chef de file de l'éventuelle liste d'union de la gauche, dans le XVIIIe, M. Claude Estier, ancien député, membre du secrétariat national du P.S. Dans ce même secteur le P.S. compte, en outre, présenter M. Lionel Jospin, également membre du secrétariat du P.S.

Chacun des deux partis se montre donc fermement décidé à défendre ce qu'il estime être ses justes droits et le ton commence à monter dans les déclarations publiques de leurs porte-parole parisiens. A en croire M. Fiszbin les négociations sont toujours au point mort et butent sur deux éléments.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 6.)

LES RÈGLES DU JEU

par ALFRED GROSSER

Que se passera-t-il si...? Le jeu des hypothèses fait fureur. A bon droit, puisque le comportement politique de chacun, depuis le président de la République jusqu'au simple électeur, dépend largement de ce qu'il croit le plus probable. Mais pourquoi et comment en est-on arrivé à ce degré d'incertitude non sur les clivages électoraux, mais sur le fonctionnement des institutions au cas où...?

Au commencement était le rapport exceptionnel entre le président de Gaulle et le principal parti de la majorité parlementaire. Quel que soit le pouvoir dont dispose M. Brejnev, le parti communiste lui est antérieur et peut entrer en conflit avec lui. Quel que soit le pouvoir dont dispose M. Helmut Schmidt, il doit veiller à ses rapports avec le S.P.D. En France, de 1969 à 1974, Georges Pompidou avait hérité le droit à l'allégeance de l'U.D.R. malgré son discours de Rome parce qu'il n'avait pas été élu contre un gaulliste. La vocation du parti dominant était d'être dominé, de soutenir le président contre les autres partis, qu'ils fussent dans l'opposition ou dans la majorité.

(Lire la suite page 6.)

Les difficultés de l'industrie

● SIDÉRURGIE : 4 000 emplois supprimés à Sacilor Sollac
● AÉRONAUTIQUE : réductions d'effectifs à la SNIAS

Alors que la direction du groupe Sacilor-Sollac annonce, les 1er et 2 février, aux comités centraux d'entreprise, la suppression de quatre mille emplois en 1977, dont mille cent quarante-six par mises en pré-retraite, la délégation de hauts fonctionnaires chargée de remettre au gouvernement un rapport d'ici au 15 février sur la situation économique et sociale en Lorraine rencontre, ce mardi 1er février, des dirigeants de la sidérurgie. Le nouveau plan acier devrait être rendu public à la fin de ce mois, une réunion d'un comité interministériel sur l'aménagement du territoire étant prévue à cette époque. A la délégation de Force ouvrière, reçue à Matignon le 31 janvier, le premier ministre, M. Raymond Barre, a déclaré que « le gouvernement entendait assurer un contrôle tant sur l'attribution que sur l'utilisation des aides publiques » *qui seraient accordées pour la reconversion et l'industrialisation de la Lorraine.*

Selon notre correspondant à Metz, la direction du groupe Sacilor-Sollac (quarante-cinq mille salariés) qui doit supprimer neuf mille emplois en trois ans (deux mille deux cents à Sollac, six mille huit cents à Sacilor), a annoncé des actions dans quatre domaines : aide au départ volontaire, recherche d'offres d'emplois, formation ou reconversion, aide à la création d'emplois industriels et tertiaires. Ces allègements d'effectifs devraient, selon la direction, permettre un gain de productivité de près de 20 %.

Dans l'aéronautique, l'échec de l'Airbus aux États-Unis — après la décision de Western Airlines de commander des avions américains — et la mévente des hélicoptères dans le monde, vont accélérer le processus des suppressions d'emplois à la Société nationale industrielle aérospatiale (où il est prévu, pour 1977, mille deux cents départs dans la division des avions et trois cents départs dans la division des hélicoptères) et à la société privée Turboméca, qui fabrique les turbines d'hélicoptères (cent quarante-huit menaces de licenciements).

A la commission des finances de l'Assemblée nationale qui l'interrogeait sur les chances de l'avion européen Airbus à l'exportation, le gouvernement a répondu à la fin de l'année dernière : *« Les perspectives commerciales à moyen terme devraient s'ouvrir plus largement grâce à la reprise économique aux États-Unis. »* La semaine dernière, le marché américain a infirmé ce jugement : la compagnie aérienne Western Airlines, dont le siège est à Los Angeles, a commandé des appareils Douglas DC-10 et Boeing-727 de préférence à l'Airbus, pour remplacer ses vieux Boeing-707.

Pourtant, le contrat avec Western Airlines était donné, à Paris du moins, comme pratiquement acquis avant même la réunion du conseil d'administration de la compagnie aérienne, au début de la semaine dernière.

On laissait entendre, dans les milieux industriels français, que l'un des membres du conseil d'administration de Western Airlines avait révélé, quelques jours avant la réunion de Los Angeles, que les offres du consortium européen Airbus-Industrie étaient inférieures de 8 millions de dollars, par appareil, à celles de Douglas et qu'un avion biréacteur, comme l'Airbus, présente des coûts d'opérations commerciales moindres — un million de dollars par an — que ceux du triréacteur DC-10.

Les négociateurs européens ont-ils anticipé et pris leurs souhaits pour la réalité ? Toujours est-il que Western Airlines a choisi d'acheter des DC-10 et des Boeing-727, des modèles d'avions qu'elle exploite déjà, car elle a préféré continuer de s'approvisionner auprès des mêmes fournisseurs.

A Paris, l'annonce de cette commande a suscité une grande déception, voire de l'amertume mêlée de colère. Le secrétaire d'État aux transports, M. Marcel Cavaillé, n'a pas hésité à déclarer que *« les arguments avancés par la compagnie ne sont pas convaincants »*.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 30.)

AU JOUR LE JOUR

PLURALISME

Évidemment, à première vue, il peut paraître délicat d'être à la fois ministre de l'actuel gouvernement et membre du R.P.R. En fait, la chose est plus simple qu'on ne le croit.

Avant chaque conseil des ministres, ces messieurs laisseront leur carte du R.P.R. au vestiaire, et avant chaque réunion à la tour Montparnasse, ils laisseront leur portefeuille de ministre à l'entrée. Ainsi, pas de méprise possible. D'ailleurs, leur vie sera tranquille : on ne leur dira rien à l'Élysée de peur qu'ils n'aillent le répéter ailleurs, et on ne leur dira pas grand-chose ailleurs par crainte qu'il n'en filtre quelque chose à l'Élysée. Ne sachant rien, ils ne seront pas tentés de le répéter.

BERNARD CHAPUIS.

Les C.E.S. ont-ils échoué ?

par JEAN CAPELLE

A la suite de la publication dans le Monde *du 8 janvier d'un article intitulé : « L'échec des C.E.S., l'école et l'égalité », le recteur Jean Capelle, ancien député (U.D.R. puis P.D.M.) de la Dordogne, ancien directeur général de l'organisation et des programmes scolaires, nous a adressé un article pour défendre l'expérience des collèges d'enseignement secondaire à la création desquels il contribua.*

Entre les cours complémentaires devenus collèges d'enseignement général et les classes de même niveau des lycées, le fossé était profond. Tout était différent : les personnels, les programmes, les méthodes, les mentalités et même les milieux sociaux.

Le C.E.S. a été conçu pour combler ce fossé. Dans une première étape, il devait abriter, sous un même toit, des maîtres et des enseignements jusqu'alors géographiquement séparés. Après un temps d'apprivoisement et de coopération occasionnelle, devait venir le moment d'unifier le cycle moyen, l'enseignement des lycées commençant en seconde. C'est cette étape que M. Haby s'efforce d'achever.

En parlant de « l'échec des C.E.S. », *le Monde* accroche l'attention, mais au prix d'une dramatisation qui méconnaît les aspects positifs du bilan des C.E.S., lesquels sont importants en dépit de plusieurs erreurs où tout le monde a sa part, du ministère aux enseignants.

Ce qui était essentiellement visé en 1963, quand est intervenu l'arbitrage du général de Gaulle en faveur des C.E.S., malgré les réticences du ministre Fouchet et du premier ministre Pompidou, c'était la démocratisation complète de l'ensemble de la scolarité obligatoire définie par l'ordonnance du 6 janvier 1959, c'est-à-dire le brassage social, une plus grande égalité des chances dans l'accès à l'éducation, l'élévation du niveau culturel moyen, principalement en milieu suburbain et en milieu rural.

Une conception simpliste de l'égalité

De ce large objectif on ne prend en considération qu'une conception simpliste de l'égalité mise en avant par certains sociologues depuis quelques années : c'est l'idée que, les individus naissant également doués, c'est le milieu social, voire le système éducatif, qui est responsable des inégalités constatées. Dès lors, une éducation bien conçue devrait neutraliser les mauvaises influences et assurer pour tous l'égalité non seulement des conditions d'accès au succès scolaire, mais du succès lui-même.

Pourtant l'expérience de tous les instituteurs et les recherches scientifiques les plus sérieuses attestent l'importance des différences foncières de caractère génétique. Il est vrai aussi que le milieu peut, selon les cas, corriger ou, au contraire, accentuer ces différences. Mais si la généralisation des classes maternelles dans les milieux suburbains et ruraux tend à réduire l'influence culturellement retardatrice du milieu, elle ne peut faire des miracles. De même, l'école primaire et le collège s'efforcent de favoriser l'égalité des chances, sans pouvoir l'assurer absolument. Il en est ainsi dans tous les pays du monde, les socialistes comme les autres.

(Lire la suite page 11.)

LIRE PAGE 11 :

Les souvenirs de Maurice Duverger

« L'AUTRE COTÉ DES CHOSES »

par E. LE ROY LADURIE

A BEAUBOURG

Une bibliothèque ouverte

L'une des causes de la faible fréquentation des bibliothèques par le public populaire est qu'il s'agissait, pour la plupart d'entre elles, les plus anciennes, de lieux fermés, intimidants.

La bibliothèque Beaubourg, elle, est ouverte. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans cette intention la raison de cette approche par des escaliers extérieurs, transparents. La foule se précipiterait sans doute moins dans les manèges des fêtes foraines si ceux-ci étaient enterrés. La foule attire la foule. Et Beaubourg, qui se veut populaire, se devait d'attirer le peuple par la vue du peuple.

Que Beaubourg, avec ses tuyauteries, ses cheminées, ses passerelles, ressemble à un vaisseau, et chaque étage de la bibliothèque à une soute, n'a rien non plus qui puisse contrarier. Les soutes dans un navire ne sont-elles pas l'endroit le plus chaud, le plus vital et le plus précieux par la cargaison qu'elles recèlent, les bagages qu'elles transportent.

Voyons ce bagage.

On entre dans la bibliothèque proprement dite, qui s'étage sur trois niveaux, par le second. Pourquoi le second ? Parce que, j'imagine, il est celui de l'accueil, de l'orientation (celui des bureaux, de l'administration aussi) et que, malgré les élévateurs roulants qui vont de l'un à l'autre, il est plus expéditif, pour l'usager comme pour le cerveau, de n'avoir qu'un étage à franchir, plutôt que deux. Il est aussi celui de l'iconographie et de la documentation (300 000 diapositives, 45 000 microfiches, 14 000 microfilms, 10 000 disques, 1 500 films). Une salle de projection et de conférences, des salles de réunions, complètent ce dispositif d'embarquement pour les hautes terres de la culture.

Les rayonnages sont verts, d'un joli vert Véronèse apaisant pour les nerfs. Les tables de lecture (1 300 places pour la bibliothèque, 150 pour la salle d'actualité) sont blanches, du blanc de l'Immaculée Création.

On retrouvera cette symphonie de bleus durs, de verts doux et de blancs latents dans les deux autres étages (le premier et le troisième) consacrés aux livres et à leur lecture. Ceux-ci (300 000 pour l'inauguration, 1 000 000 dans la perspective) sont classés par thèmes, selon la classification décimale universelle.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 9.)

AFRIQUE

LE DÉNOUEMENT DE L'AFFAIRE CLAUSTRE

Le président de la République exprime sa « gratitude » au colonel Kadhafi

● *A Paris,* M. Giscard d'Estaing a reçu en audience lundi à 16 heures l'ambassadeur de Libye en France, M. Kamal El Maghour, porteur d'un message personnel du colonel Kadhafi. Le chef de l'Etat a chargé l'ambassadeur de transmettre au président libyen *« l'expression de sa gratitude pour l'action qu'il a conduite en faveur de la libération des prisonniers et qui était inspirée par des considérations humanitaires ».*

Le porte-parole de l'Elysée a indiqué que le *« dossier complet de l'affaire Claustre sera rendu public ultérieurement ». « Vous apercevrez alors,* a-t-il ajouté à l'intention des journalistes, *les raisons pour lesquelles il a été nécessaire et il est encore nécessaire d'observer la discrétion dans cette affaire ».*

● A Tripoli, un peu moins de quarante-huit heures après leur libération, M. et Mme Claustre devaient tenir, ce mardi 1er février à midi, une conférence de presse dans la capitale lybienne. Bien qu'aucune indication officielle n'ait été fournie sur la date de leur retour en France, on s'attendait qu'ils quittent Tripoli dans la soirée de mardi.

La mère de Mme Claustre, Mme Treinen et sa sœur Mme Pattegay, étaient arrivées lundi après-midi à Tripoli à bord d'un Mystère 20 de l'unité aérienne de liaisons ministérielles (*le Monde* du 1er février). Elles ont pu accueillir les deux anciens otages à 21 h. 45, en présence de l'ambassadeur de France à Tripoli, M. Jean-Pierre Cabouat, dans la résidence mise à leur disposition par le président Kadhafi, dans la banlieue de la capitale libyenne.

Vers midi, les époux Claustre avaient été reçus par le colonel Kadhafi au siège du conseil de commandement de la révolution libyenne, en présence, indique l'agence officielle Arna, de M. Goukouni Oueddeï, qui les détenait dans le Tibesti, et de M. Mohamed El Bakiani, l'un des dirigeants de la rébellion. Au cours de cette entrevue, Mme Claustre a exprimé à son hôte ses *« remerciements »* pour les efforts déployés par le gouvernement libyen en vue de sa libération et de celle de son mari. Le chef de l'Etat libyen a *« félicité »* les époux Claustre et a fait part de son *« estime »* à la *« nouvelle direction de la rebellion tchadienne ».* Le colonel Kadhafi a précisé que l'heureux dénouement de l'affaire Claustre avait été rendu possible grâce à *« l'entraide qui existe entre frères musulmans »* et à *« l'esprit humanitaire »* des dirigeants libyens. A l'issue de son entretien avec le président libyen, Mme Claustre a visité le site archéologique de Sabrata, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Tripoli.

M. GOUKOUNI : pas de victoire de la politique française

D'autre part, M. Goukouni Oueddeï, au nom du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), a fait diffuser, lundi après-midi, à Paris, la déclaration suivante :

« Après analyse approfondie de l'affaire Claustre par les forces armées du FROLINAT, et considérant l'intervention des organismes humanitaires, ONU et O.U.A., et celles de la Guinée-Bissau et de la Libye ; considérant également les sentiments profonds exprimés par le peuple français envers notre révolution par l'intermédiaire de certains journalistes, le FROLINAT a décidé, ce jour, la libération de l'ethnologue Françoise Claustre. »

« Mme Claustre, poursuit le communiqué, *a recouvré la liberté par l'intermédiaire du chef de la révolution libyenne du 1er septembre, le colonel Khadafi, grand leader de l'Afrique et du tiers-monde, combattant de la liberté, qui l'a remise au peuple français ami. »*

La communiqué reproche ensuite au gouvernement français *« de soutenir militairement, politiquement, administrativement et financièrement, le régime rétrograde et dicdatorial de N'Djamena, et d'intensifier actuellement son agression contre notre peuple. De ce fait, le gouvernement français ne peut prétendre que cette libération soit une victoire de sa politique. Ce geste humanitaire ne peut, en effet, être considéré, en aucune manière, comme un marché ou être attribué à de quelconques passions étrangères ».*

● A N'DJAMENA, la libération de M. et Mme Claustre n'avait encore, mardi 1er février, en fin de matinée, suscité aucun commentaire. D'autre part, le général Mobutu, *président du Zaïre, qui* était l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing, a déclaré : *« C'est une très bonne nouvelle pour la France ; le Zaïre condamne, pour sa part, l'utilisation de ces méthodes qui consistent à prendre des otages. »*

M. GISCARD D'ESTAING : je remercie tous ceux qui ont travaillé obstinément dans le silence.

Voici le texte de l'allocution télévisée du président Giscard d'Estaing diffusée lundi 31 janvier, à 20 heures :

« Je suis profondément heureux de la libération de nos compatriotes détenus au Tibesti et aussi au Congo après leurs longues et cruelles épreuves.

» Je remercie tous ceux qui ont travaillé obstinément et dans le silence pour aboutir à ce résultat et j'exprime ma gratitude aux hautes autorités des pays concernés. Je souhaite que mes compatriotes retrouvent leur place et reprennent leur vie après plus de deux ans et demi d'interruption au sein de la grande famille française. »

LE COMMANDANT JALLOUD AVAIT PRÉVENU M. CHIRAC

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a déclaré lundi 31 janvier devant l'Association de la presse étrangères à Paris :

« M. Jacques Chirac s'est évidemment réjoui de la libération de M. et Mme Claustre. Elle constitue l'aboutissement d'efforts et de négociations engagés, notamment lorsqu'il était premier ministre, à la demande de M. Giscard d'Estaing avec le président et le premier ministre de Libye. Le commandant Jalloud, premier ministre libyen, lui-même, a tenu à informer personnellement M. Chirac chez lui, dimanche soir, de cette libération avant que la nouvelle ne soit rendue publique. »

BIBLIOGRAPHIE

« MA MISSION AU TIBESTI A BORD D'UN DC-4 » de Raymond Thiry

Même s'il n'apporte pas de révélations par rapport à la conférence de presse faite il y a près d'un an (*le Monde* du 11 février 1976), le commandant de bord de l'appareil chargé de « récupérer » au Tibesti trois journalistes de l'agence Gamma et, sans doute, surtout, de livrer des armes à Hissène Habré a consacré à sa mésaventure un livre (1), qui ferait un étonnant scénario de film d'action et jette un jour cru sur les méthodes auxquelles des autorités françaises d'un rang élevé crurent devoir faire *confiance pour obtenir la libération* de Mme Claustre.

Mené dans un style allègrement relâché, le récit du voyage est en effet édifiant. Il prouve que de très hautes et discrètes directives ont permis à un équipage de fortune, recruté à la hâte et embarqué à bord d'un DC-4 en piteux état, de violer la législation interne et divers espaces aériens, en se rendant au Ghana pour y embarquer une cargaison d'armes à destination des rebelles du Tibesti. Les photocopies reproduites en annexe du livre et montrant l'extraordinaire facilité avec laquelle des dérogations ont été accordées à M. Thiry sont pour le moins troublantes.

Les mêmes protections se sont évidemment évanouies lorsque le commandant de bord, malheureux dans son entreprise après la panne qui le contraignit d'atterrir au Niger, tenta de présenter l'addition d'un vol qui l'avait ruiné. *« A ce jour, la mission Tibesti me coûte dans son ensemble 300 millions d'anciens francs »,* conclut-il avec accablement.

L'auteur assure avoir été guidé dans son action par le seul souci « humanitaire » de préparer une action de commando afin de libérer Mme Claustre. Il règle au passage quelques comptes personnels et manie noms et fonctions de façon très approximative. En outre, son récit comporte des contradictions : ainsi l'intervention comme négociateur du commandant Galopin est tantôt exigée par M. Hissène Habré (page 18), tantôt imposée par le président Tombalbaye (page 216).

De toute évidence, ce casse-cou est plus adroit aux commandes que doué pour l'analyse d'une affaire d'Etat. Mais le récit de sa folle équipée, même s'il s'y assigne un rôle angélique à l'excès, soulève du moins deux questions. Certains membres d'un gouvernement qui entretient à grands frais des services spéciaux ont-ils vraiment lancé quelques émules des Pieds-Nickelés dans une opération *« officieuse »* et illégale ? Refusent-ils de régler la facture que leur présentent des exécutants malchanceux ? — P.-J. F.

(1) La Table ronde, 254 p., 42 F.

A LEUR ARRIVÉE A PARIS

Les trois Français enlevés au Congo racontent leur détention par des maquisards du FLEC

« Nous avons été capturés le 15 janvier, à 9 heures, par une bande de maquisards en armes assurant appartenir à l'une des unités combattantes des Forces armées cabindaises. » Ce sont donc bien des guérilleros — plus d'une centaine — se réclamant du Front de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC) qui ont, pendant quinze jours, détenu les trois ingénieurs français de l'entreprise de travaux publics Fougerolle, enlevés alors qu'ils travaillaient sur le chantier du chemin de fer Congo-Océan reliant Brazzaville à Pointe-Noire (*le Monde* du 18 janvier), MM. René Dreesen, trente-neuf ans, Maurice Ligerot, cinquante-sept ans, et Raymond Pomié, cinquante-deux ans, ainsi que l'a confirmé le premier d'entre eux lundi soir 31 janvier à Roissy, peu après avoir débarqué de l'avion régulier d'Air-Afrique en provenance de Brazzaville.

Porte-parole du groupe, M. Dreesen a affirmé qu'ils avaient tous trois été convenablement traités par leurs ravisseurs. Après une marche de cinq jours en forêt, ils furent conduits dans une petite « hutte de chasseurs » — située, selon toute vraisemblance, au Cabinda, en territoire angolais, — qu'ils n'ont pas quittée durant toute leur captivité. Deux semaines plus tard, le dimanche 30 janvier, après une longue marche, ils furent placés à bord d'un avion et apprirent au tout dernier moment leur libération. *« Tout ceci,* dit M. Dreesen, *s'est passé comme dans un rêve. Nous avons été escortés par des maquisards. Des civils les ont relayés ; puis nous avons appris que nous étions en territoire congolais. »* La tenue vestimentaires des maquisards *« laissait à désirer ».* Ils marchaient pieds nus, équipés d'*« armes hétéroclites ».*

Les ravisseurs n'ont pas expliqué aux trois Français le sens de leur action. *« Ils paraissaient animés, sinon d'une idéologie, du moins d'une foi et d'une conviction profondes,* note M. Dreesen. *Les raisons de l'attaque du chantier nous sont restées inconnues. Sans doute le FLEC entendait-il rappeler au monde son existence. »* Les trois Français ont constamment été tenus à l'écart de la population locale.

Pas de rançons

Selon M. Michelet, directeur général adjoint de l'entreprise, qui a négocié sur place la libération des trois techniciens, aucune rançon n'a été versée aux guérilleros. De son côté, M. Lesne, président de Fougerolle, a rendu hommage *« à la remarquable coordination qui s'est établie avec les autorités congolaises et zaïroises »,* en sorte que *« la libération de nos techniciens a pu avoir lieu sans trop de difficultés ».* La France n'entretenant pas encore, au moment de l'enlèvement, de relations diplomatiques avec l'Angola, Paris s'était tourné vers Brazzaville et Kinshasa pour que ces deux capitales, naguère sensibles aux thèses du FLEC, fassent entendre raison aux dirigeants de ce mouvement.

Le Zaïre et le Congo ont, depuis un an, sensiblement modifié leur position sur la question de Cabinda, puisque ces deux pays se contentent désormais de préconiser pour l'enclave un statut d'autonomie. A cet égard, le président Mobutu a déclaré, lundi 31 janvier, à Paris, que son pays n'était intervenu *« ni de près ni de loin »* dans cette affaire. Il a fait preuve de sévérité envers les Cabindais réfugiés au Zaïre : *« La croix la plus lourde de ma carrière,* a-t-il dit, *ce sont les mouvements de libération. Vous saurez très prochainement quelles sont les mesures que je compte prendre pour mettre fin définitivement à ce genre d'agissements. »* — J.-P. L.

République Sud-Africaine

Le chef de l'État imposera la censure en cas de « troubles intérieurs »

De notre correspondante

Johannesburg. — Tandis que Africains et métis attendent que l'on prenne en considération leurs revendications, le gouvernement sud-africain s'emploie à faire adopter un arsenal de lois qui lui donnera d'importants pouvoirs non plus seulement en temps de guerre mais aussi *« pour prévenir les désordres intérieurs et lutter contre le terrorisme ».*

Un nouveau projet de loi qui devrait être présenté au Parlement dans les semaines à venir étend les pouvoirs que le président de la République ne possédait qu'en temps de guerre, pour établir la censure, faire évacuer les habitations et les bureaux, prendre le contrôle du trafic aérien, des routes, des chemins de fer, des ports.

Le président pourra, en cas de *« troubles intérieurs »* et pour *« prévenir ou combattre le terrorisme »* établir et *« renforcer la censure sur tout message postal, téléphonique, télégraphique, ou radiophonique, transitant, arrivant ou ayant son origine dans la République ».* La censure touchera *« les lettres, tous écrits ou imprimés, les colis, les images, les dessins, photos ou enregistrements, y compris les disques, adresses ou transitant par quelque personne que ce soit ».*

Le ministre de la défense, M. Botha, a donné l'assurance, lundi 31 janvier, que cette censure ne serait établie que dans le cas où l'armée aurait à intervenir. Il n'en reste pas moins que, si le projet de loi est adopté sous sa forme actuelle, le président de la République pourra le mettre en application quand bon lui semblera.

Ce projet vient s'ajouter à deux autres textes qu'examine le Parlement. L'un, le *« Civil Protection Act »,* permet au ministre de la défense de proclamer l'état d'urgence pour trois mois en cas de troubles intérieurs. L'autre, l'*« Indemnity Bill »,* met la police à l'abri de toute poursuite judiciaire pour des actes commis pendant des opérations de maintien de l'ordre. Cette loi est rétroactive à partir du 15 juin 1976, la date des premières manifestations lycéennes. Ce dernier projet a été, jusqu'à présent, le seul à déclencher des réactions critiques. *« Le ministre,* s'est exclamé Mme Suzman, député de l'opposition, *doit réaliser les conséquences d'une telle législation. Elle amène les gens à perdre ce qui leur reste de confiance en la justice de ce pays. »*

Le ministre de la police, de la justice et des prisons, M. Kruger, a répondu : *« La poursuite judiciaire de nos policiers pourrait conduire à l'immobilisation de bon nombre d'entre eux devant des tribunaux. A tel point que l'action essentielle de la police en serait perturbée. »* Il prévoit cependant la création d'un comité spécial pour étudier les plaintes. Disposant de 123 sièges sur 171, le gouvernement ne craint pas l'opposition et sait qu'il ne court aucun risque de voir ses projets rejetés.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Rhodésie

QUATRE CENTS ÉCOLIERS NOIRS SONT EMMENÉS AU BOTSWANA PAR DES GUERHILEROS

Salisbury *(A.F.P., Reuter).* — Quatre cents écoliers africains, deux cent trente garçons et cent soixante-dix filles, ont été enlevés dans la nuit du 30 au 31 janvier par un petit groupe de maquisards nationalistes dans les deux écoles de missionnaires de Tuli, localité située à environ 600 kilomètres au sud-ouest de la capitale. Les maquisards ont contraint les élèves, ainsi qu'un pasteur et deux infirmières à se diriger vers la frontière du Botswana toute proche.

Le ministre des affaires étrangères de Rhodésie, M. Pieter Van Der Byl, a déclaré lundi que cette affaire allait *« compliquer »* les relations entre la Rhodésie et le Botswana. Il a lancé un appel aux autorités de Gaborone, leur demandant de coopérer avec Salisbury pour assurer le contrôle de la frontière.

En décembre, le Botswana avait rejeté une offre rhodésienne de négociation au sujet des problèmes frontaliers et saisi le Conseil de sécurité d'une plainte à la suite d'incursions militaires rhodésiennes sur son territoire.

[Déjà, en 1973, des guérilleros nationalistes avaient enlevé trois cent cinquante étudiants et employés de la mission catholique Saint-Albert, dans le nord-est de la Rhodésie, et tenté de les conduire de force au Mozambique. Toutefois, trois cent vingt-cinq d'entre eux avaient réussi à s'échapper. Même en supposant que certains des jeunes gens soient volontaires, il reste que la pratique du recrutement forcé n'est pas de nature à servir, dans l'opinion internationale, la cause d'un mouvement de libération.]

● *Les ministres des affaires étrangères des Neuf,* réunis à Londres, ont estimé, lundi 31 janvier, que l'échec de la négociation rhodésienne était dû à *« l'attitude irresponsable du régime illégal »* de Salisbury, et ont *« réaffirmé leur soutien à la recherche d'une solution négociée, et confirmé leur détermination à appliquer les sanctions prévues contre la Rhodésie ».* — (A.F.P.)

EUROPE

Tchécoslovaquie

Les autorités affirment qu'elles ne banniront pas les signataires de la Charte 77

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les autorités tchécoslovaques paraissent soucieuses d'apaiser les inquiétudes exprimées à l'étranger au sujet d'un éventuel bannissement des principaux signataires de la Charte 77. Alors que, la semaine dernière, on pouvait voir et entendre à la télévision un *« ouvrier indigné »* s'écrier : *« Qu'on les mette tous dans un autocar et qu'on s'en débarrasse, le plus tôt sera le mieux »,* samedi déjà, un commentateur démentait sur le même écran qu'une telle *« déportation »* ait jamais été envisagée.

Lundi 31 janvier, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a confirmé ce démenti, ajoutant qu'une telle mesure serait *« contraire aux lois du pays ».* Le ministre lui-même, M. Chnoupek, s'est voulu rassurant. Dans une interview à l'agence officielle C.T.K., il a déclaré que l'Acte final d'Helsinki avait résisté aux épreuves et *« ouvert des perspectives à long terme de coopération réaliste ».* Helsinki, a ajouté le ministre, *« a conduit définitivement au relâchement de la tension internationale, à la cessation des conflits militaires et au développement de relations équitables entre les Etats dans divers domaines ».*

M. Chnoupek a assuré que son pays tenait les engagements d'Helsinki *« sur tous les points »* et tâcherait d'élargir encore son action. Comme s'il s'adressait indirectement aux signataires de la Charte 77, il a dit que la Tchécoslovaquie avait ratifié la convention internationale des droits de l'homme et augmentait l'échange d'informations économiques et le trafic touristique. Au sujet du *« regroupement des familles »,* une décision de principe a été prise, a-t-il ajouté. Effectivement, des progrès sur ce point ont été notés ces derniers temps. Enfin, M. Chnoupek a affirmé que Prague avait amélioré les conditions de travail des journalistes étrangers, les relations culturelles avec les autres pays et l'importation de la presse étrangère.

Même si le tableau a été quelque peu embelli, et si le ministre n'a pu s'empêcher d'égratigner au passage *« les forces réactionnaires et les ennemis de la paix »* en Occident, cette déclaration doit être considérée comme l'expression de la volonté du gouvernement de ne pas remettre en cause les préparatifs de la conférence sur les suites d'Helsinki, prévue pour le mois de juin prochain à Belgrade. Ces derniers jours, l'attitude de Prague envers les défenseurs des droits civiques avait fait naître ici ou là quelques craintes à ce sujet.

Les chicanes continuent...

Si le danger d'un bannissement paraît s'éloigner pour les défenseurs des droits civiques, en revanche le temps des chicanes n'est pas terminé. Lundi, un représentant du procureur à Prague a mis *en garde MM Hajek et* Patocka, les deux porte-parole de Charte 77, contre *« la diffusion de ce document dans le pays et à l'étranger ».* Il a indiqué à ses interlocuteurs que les articles 28 et 29 de la Constitution prévoyaient bien *« la liberté de parole et le droit d'adresser individuellement ou collectivement des plaintes aux organes de l'Etat »,* mais que ces initiatives supposaient qu'on agisse *« dans l'intérêt de l'Etat socialiste ».* Or la charte, selon lui, remettait en cause *« le rôle dirigeant du parti et les conquêtes du combat révolutionnaire des travailleurs, des paysans et des intellectuels dans la construction du socialisme ».*

D'autre part, Amnesty International à Vienne croit savoir que le troisième procès contre les six musiciens « pop » non encore jugés s'ouvrirait dans les jours prochains. Au cours des deux précédents procès, en juillet et en septembre, sept autres musiciens avaient comparu devant le tribunal.

MANUEL LUCBERT.

Grèce

A la suite d'agressions contre des journalistes

Grève du personnel des quotidiens à Athènes

De notre correspondant

Athènes. — Les onze quotidiens athéniens ayant une vente globale d'environ cinq cent mille exemplaires pour la seule région de la capitale n'ont pas paru ce mardi 1er février. Les organisations professionnelles représentant les rédacteurs, les ouvriers du Livre et les vendeurs de journaux font grève afin de protester contre plusieurs agressions récentes contre des journalistes.

C'est ainsi que, samedi, M. Nicolas Kakaouvakis, journaliste au quotidien centriste *Vima,* a été attaqué par trois inconnus alors qu'il regagnait son domicile. Après l'avoir injurié et sérieusement blessé, ses agresseurs le jetèrent inanimé dans un bac de chaux qui se trouvait dans un chantier voisin. Depuis des semaines, se sachant menacé, ce journaliste, qui suivait pour son journal l'actuel procès de gendarmes tortionnaires, évitait de coucher chez lui. M. Kakaouvakis faisait l'objet de menaces continuelles depuis que le *Vima* avait publié des extraits de son livre *265 Jours de conspiration* traitant de la période qui précéda la dictature des colonels.

Le 16 décembre, six autres journalistes, qui assistaient aux funérailles du policier Maillos, assassiné dans des circonstances demeurées mystérieuses, avaient été attaqués par des extrémistes de droite. Le dimanche 23 janvier, au cours du service religieux célébré à la mémoire du policier, quelques extrémistes excités s'en prirent aux journalistes présents, leur criant, entre autres : *« C'est vous qui l'avez tué. »*

Le 25 janvier, un paquet piégé, *adressé au journal de gauche Alghi,* avait été découvert à temps. Samedi dernier, un bombe a ravagé le centre culturel de Larissa alors qu'une librairie athénienne avait sa vitrine brisée par des inconnus se réclamant d'une organisation extrémiste de droite. A noter également l'attentat manqué, le 18 janvier dernier, contre M. Stamatis, ministre de l'ordre public.

Il s'agit d'incidents d'une gravité relative mais qui montrent malgré tout que l'extrême droite entend créer un climat d'agitation artificiel.

MARC MARCEAU.

A travers le monde

Pérou

● UN NOUVEL ACCORD AVEC L'UNION SOVIETIQUE, portant sur l'achat de missiles, de radars et de six hélicoptères, vient d'être conclu par le Pérou, assurent les services américains de renseignement. Ces achats entraîneraient une substantielle augmentation du nombre de conseillers militaires soviétiques dans ce pays. Aux termes d'un précédent accord, l'Union soviétique doit également livrer au Pérou trente-six chasseurs-bombardiers Sukhoi-22.

Togo

● LE GENERAL EYADEMA, chef de l'Etat a procédé lundi 31 janvier à un important remaniement ministériel. Six ministres quittent le gouvernement, six autres conservent leur portefeuille, avec des attributions parfois modifiées. Neuf nouveaux ministres sont nommés : MM. Lacle (intérieur), Dikemi Kerim (éducation), Frititi Voule (jeunesse et sports), M'ba Kabassema (commerce et transports), Sama Issa (garde des Sceaux et travail), Salami (équipement et P. et T.), Bodjona (santé publique), Tosse Gnrofoun (développement rural), et Mme Biyemi Kekeh (secrétaire d'Etat au ministère de la santé publique, chargée de la promotion féminine). — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LES KHMERS ROUGES ont massacré trente et un villageois en Thaïlande et rasé quatre hameaux frontaliers (*le Monde* du 1er février) parce que du ravitaillement, déjà payé, ne leur avait pas été livré dans les délais prévus par un intermédiaire thaïlandais, affirme le bureau de l'A.F.P. à Bangkok, citant *« une source particulièrement bien informée ».*

Vietnam

● HANOI A REJETE, le lundi 31 janvier, la pétition présentée il y a un mois (*le Monde* du 29 décembre) par des personnalités américaines ayant lutté contre la guerre, qui s'inquiétaient de la *« violation des droits de l'homme au Vietnam »* et affirmaient que des centaines de milliers de prisonniers politiques y étaient détenus.

EUROPE

Union soviétique

Le comité central réaffirme le rôle exemplaire de l'expérience soviétique pour la construction du socialisme

De notre correspondant

Moscou. — Dans une très longue résolution (deux pleines pages de la *Pravda*) consacrée au soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre qui sera célébré le 7 novembre, le comité central du P.C. soviétique réaffirme avec force le rôle exemplaire que joue à son avis l'U.R.S.S. pour tous ceux qui veulent construire le socialisme. « *L'expérience mondiale*, affirme ce document, *a prouvé irréfutablement la valeur générale des lois fondamentales de la révolution socialiste et de la construction d'une société nouvelle, lois découvertes par la science marxiste-léniniste et matérialisée pour la première fois par la révolution d'Octobre.* » Tenant partiellement compte des compromis intervenus l'an dernier à la conférence des P.C. européens de Berlin-Est, la résolution reconnaît cependant que ces lois fondamentales « *doivent être appliquées créativement en fonction des conditions et des particularités concrètes de tel ou tel pays* ».

Cette concession de langage s'accompagne toutefois d'une exaltation dithyrambique de l'Union soviétique et de la réaffirmation enthousiaste de concepts contestés par plusieurs partis, comme par exemple la dictature du prolétariat et l'internationalisme prolétarien.

Les difficultés des pays de l'Est

C'est ainsi que, après avoir qualifié la révolution d'Octobre « *d'événement majeur du vingtième siècle* », la résolution affirme : « *L'instauration du pouvoir soviétique et sa consolidation comme l'une des formes de la dictature du prolétariat ont garanti dans la pratique une liberté et une démocratie pour la plus grande majorité des travailleurs qu'il est impossible d'assurer dans aucun pays capitaliste.* »

Après avoir brossé un tableau extrêmement positif des réalisations économiques et sociales de l'U.R.S.S. et affirmé que « *la communauté des pays socialistes constitue à l'heure actuelle la force économique la plus dynamique du monde et le facteur déterminant de la politique mondiale* », la résolution s'en prend au capitalisme, qui est « *privé d'avenir* », car « *il engendre une profonde crise morale de la société, une dégradation spirituelle, l'esprit de consommation, le culte de la violence et la dépravation de l'individu* ».

Le texte, qui reprend les grandes lignes de la politique étrangère soviétique, « *à laquelle toute l'humanité progressiste rend hommage* », condamne « *les forces impérialistes d'agression qui accélèrent la course aux armements et qui s'ingénient à compromettre la détente* ». Dans une allusion assez claire aux difficultés que connaissent des pays comme la Tchécoslovaquie, la Pologne et, dans une moindre mesure, l'Allemagne de l'Est, le document ajoute : « *Les milieux réactionnaires organisent la subversion idéologique contre l'Union soviétique et les autres pays socialistes, lancent des campagnes calomniatrices antisoviétiques et anticommunistes, tentent de s'immiscer dans les affaires intérieures des pays socialistes. En exacerbant l'hystérie anticommuniste, la réaction impérialiste sème la terreur et persécute les mouvements démocratiques et progressistes.* »

Le document préconise, en conclusion, un renforcement de l'unité du mouvement communiste mondial « *sur la base du principe du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien* ». Ce dernier concept, précise le comité central, « *constitue le principe le plus important de l'activité des communistes qui ait résisté à l'épreuve du temps* ».

JACQUES AMALRIC.

UN APPEL À L'UNITÉ D'ACTION POUR SAUVER M. BORISSOV DE L'INTERNEMENT ARBITRAIRE

Un appel en faveur de M. Vladimir Borissov, ouvrier soviétique, militant des droits de l'Homme, interné arbitrairement pour la troisième fois dans un hôpital psychiatrique de Leningrad (*le Monde* du 1er février) vient d'être lancé par le docteur J. Aymé, président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux et par M. Victor Fainberg et M. J.-P. Faye, directeur de la revue *Change*.

Ils demandent à toutes les organisations ouvrières et démocratiques de s'unir pour demander la libération de M. Borissov.

Cette action est soutenue par : MM. Jean-Paul Descombey, Gaston Ferdière, Cyrille Koupernik, Mme Martine Le Guay, du Comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques ; MM. Michel Broué, Henri Cartan, Laurent Schwartz, du Comité des mathématiciens ; MM. James Marangé, Jean-Jacques Marie, Léonid Pliouchtch, du Comité international contre la répression ; M. Yves Jouffa, du comité central de la Ligue des droits de l'homme ; Mme Anne-Lise Picard, d'Amnesty International ; M. Louis Astre, secrétaire de la FEN ; M. Jacques Moreau, secrétaire national de la C.F.D.T. ; Mme Martine Debat, du bureau national du Syndicat national des cadres C.G.T. de la Sécurité sociale ; M. Claude Payement, secrétaire région parisienne de la C.G.T.-F.O. ; MM. Pierre Bérégovoy, Robert Pontillon, Dominique Taddéi, secrétaires nationaux du P.S. ; M. Claude Bourdet, du P.S.U., et aussi par Mme Simone de Beauvoir, MM. David Cooper, Alain Cuny, Michel Foucault, E. Guillevic, Julliard, Alfred Kastler, Mme Tania Mathon, MM. Jean Paris, Bernard Pingaud, Pierre Rosan-Wallon, Jean-Paul Sartre, etc.

(1) Secrétariat : Mme Martine Le Guay, 205, boulevard de la Gare, 75013 Paris. Tél. 589-36-94.

Pologne

● *La Cour suprême de Pologne* a réduit les peines d'un groupe d'ouvriers de Radom, condamnés après les événements du 25 juin 1976 à des peines de trois à dix ans de prison pour avoir « *pris part à l'incendie* » de la maison du parti. Cinq accusés ont vu leurs peines réduites à deux et six ans de détention. C'est la troisième fois que la Cour suprême réduit les peines infligées en première instance à des manifestants. — *(A.F.P.)*

Danemark

EN CONFLIT AVEC LES OUVRIERS DU LIVRE
Un journal cesse de paraître

Copenhague *(A.F.P., U.P.I.)*. — L'un des plus vieux quotidiens du monde (fondé en 1748) et le plus grand du Danemark, le *Berlingske Tidende* (conservateur), a cessé de paraître, le lundi 31 janvier, en raison de différends entre la direction et le personnel technique qui durent depuis plusieurs mois. Le *B.T.*, quotidien du soir affilié au *Berlingske Tidende* — avec direction identique — a, lui aussi, arrêté sa publication. Plus de mille employés ont été renvoyés, et les paiements de salaires sont suspendus.

La direction déclare qu'elle prévoit un déficit (de 25 à 30 millions de francs) pour l'exercice 1977 et doit faire des économies dans tous les services et, en particulier, à la fabrication. Depuis un mois, la publication des deux journaux avait été marquée par divers incidents (retards d'impression et « blancs » dans les textes, par lesquels les typographes protestaient contre la lenteur des négociations sur l'introduction de nouveaux matériels et la composition de certains textes hors de l'entreprise).

Les porte-parole du Livre — les ouvriers mis à pied ont été informés qu'ils sont libres de chercher un autre emploi — estiment que la décision de la direction équivaut à un lock-out. Ils mettent en doute le montant du déficit prévu, soulignant que pour 1976, un surplus de 5 millions de francs avait été prévu, et qu'il a atteint en réalité 15 millions de francs.

Ils déclarent que des modifications « *arbitraires* » des horaires de travail auraient pour effet de supprimer des heures supplémentaires et de réduire de 500 francs par semaine le montant de leurs salaires nets qui atteignent de 100 000 à 125 000 francs par an.

M. Joergensen, premier ministre, a recommandé dans la soirée aux propriétaires du quotidien de faire reparaître le journal. Il convient d'éviter la fermeture de journaux *pendant la campagne électorale*, a estimé le premier ministre, qui avait annoncé la semaine dernière l'organisation d'élections législatives anticipées pour le 15 février.

Espagne

L'opposition démocratique insiste pour que l'action de la police soit mieux contrôlée

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le gouvernement espagnol devait à nouveau se réunir, ce mardi 1er février, en session extraordinaire, sous la présidence de M. Suarez, pour faire le point sur la lutte contre le terrorisme. La journée du 31 janvier a été calme, à l'exception d'un attentat manqué contre un garde civil près de Valence. Mais personne ne semble croire que la trêve puisse durer bien longtemps.

Les arrestations se poursuivent dans tous les pays, spécialement *dans les rangs de l'extrême gauche.* Cinquante militants de la FAI, la *puissante centrale anarchiste, ont été* appréhendés à Barcelone, lundi. On laisse entendre au ministère de l'Intérieur que la police frappe avec une égale sévérité à droite comme à gauche. On ajoute que les listes des personnes détenues doivent être publiées incessamment. L'impression générale est que les formations *réellement touchées jusqu'à présent* se situent toutes à gauche du parti communiste.

Les dirigeants de ces groupes, *qui sont, pour la plupart, membres* de l'organisme de coordination de l'opposition démocratique, ont renouvelé, lundi, leurs protestations. La fédération des partis socialistes (qui regroupe des formations socialistes régionales) a, de son côté, critiqué des actions de police « *en contradiction totale avec le comportement responsable, pendant la semaine tragique, de toutes les formations politiques et syndicales de l'opposition démocratique sans exception* ». Certains dirigeants des partis de gauche parlent, encore à voix basse, d. « *chasse aux sorcières* ».

M. Joaquin Ruiz Gimenez chef de *la gauche démocratique, le dit déjà,* lui, à voix haute. Il souhaite que l'opposition se réunisse d'urgence pour prendre position sur cette question. « *Le gouvernement,* affirme-t-il, *doit contrôler la répression policière et ne pas prendre le risque de tromper l'opinion. Je suis instamment convaincu que les formations d'extrême gauche poursuivies n'ont rien à voir avec le terrorisme. Elles se sont prononcées contre la violence sans la moindre équivoque. M. Suarez a fait un magnifique discours, samedi. Le gouvernement devrait maintenant montrer qu'il ne cède pas aux éventuelles pressions en accélérant le processus démocratique, en fixant une date aussi rapprochée que possible pour les élections générales...* »

Lors de la dernière rencontre entre M. Suarez et les délégués de l'opposition, le chef du gouvernement a admis le principe de la reconnaissance de tous les partis politiques, part communiste comprie, et il a annoncé la préparation d'une amnistie plus large. M. Ruiz Gimenez *admet que les derniers événements* ne facilitent, évidemment, pas la proclamation d'une véritable amnistie. *Il a suggéré, cependant,* qu'une date, soit retenue pour étudier les dossiers de grâce. *Comme la plupart* des hommes politiques espagnols, M. Ruiz Gimenez croit aussi au « *complot* » contre la mise en place d'une démocratie en Espagne, sans *prévoir, pour autant, situer ses instigateurs.* Comme les autres *dirigeants de l'opposition, il reçoit des* menaces de mort quotidiennes : « *Je suis souvent réveillé au milieu de la nuit. Mais il faut savoir accepter les risques...* », dit-il.

Le roi inspecte une unité d'élite

Le gouvernement a fait, lundi, *deux gestes significatifs* à l'intention des forces armées. D'une part, l'officier de marine qui avait interpellé samedi le général Gutierrez Mellado, premier vice-président du gouvernement, lors de la cérémonie à la mémoire des policiers tués, a été mis aux arrêts de rigueur en attendant une enquête plus objective. Il *s'agit du capitaine de vaisseau* Menendez Vives, sous-directeur de l'Ecole navale.

D'autre part, le roi a inspecté *au cours de la journée* des installations de la division blindée Brunete, cantonnée près de la capitale. C'est une unité d'élite équipée de chars lourds, d'hélicoptères d'intervention très modernes — l'un des fers de lance de l'armée espagnole. Sa force de frappe et sa *localisation* donnent évidemment à la division Brunete *(ainsi appelée en souvenir* de l'une des plus dures batailles de *la guerre civile)* un poids particulier. En outre, son commandant, le général Jaime Milans del Bosch, appartient au groupe des capitaines généraux « durs »

Ce n'est donc peut-être pas simple coïncidence si le roi, en tenue de campagne et accompagné des chefs du haut état-major de l'armée, *a rencontré sur le terrain le général* Milans del Bosch, béret noir, *moustache drue et visage rude de baroudeur.* « *Je suis d'abord un soldat,* a dit Juan Carlos aux officiers de la division, *et je connais votre moral élevé...* »

La vague de terrorisme n'a pas arrêté l'activité politique dans le pays, même si certaines conférences et plusierus congrès ont été annulés *soit par leurs organisateurs, soit sur* les conseils de la police.

Les démocrates chrétiens, qui n'ont pas collaboré avec le régime franquiste et sont regroupés dans les Equipes démocrates chrétiennes de l'Etat espagnol (E.D.C.E.E.) ont tenu, eux, à maintenir leur rencontre, les 31 janvier et 1er février, avec les principaux dirigeants européens de la même tendance. M. Lecanuet, qui y *représentera la France, est attendu* ce mardi dans l'après-midi à Madrid.

Les formations membres des *Equipes sont : le parti populaire* galicien, le parti nationaliste basque, l'Union démocratique du pays valencien, la Gauche démocratique, la Fédération populaire démocratique, l'Union démocratique de Catalogne et le parti populaire démocratique d'Andalousie. Les représentants de ces différentes formations n'ont pas *manqué de critiquer* « *l'Etat jacobin* » et le « *centralisme castillan* » au cours de premiers débats.

« *Cette rencontre avec l'Europe est importante,* dit M. Ruiz Gimenez. *D'abord parce que c'est une preuve de courage, dans les circonstances actuelles, d'avoir maintenu ce rendez-vous à Madrid. Ensuite parce que nous voulons qu'il soit bien clair aux yeux de tous que la démocratie chrétienne espagnole est ici et non pas dans les rangs de groupes néo-franquistes.* »

En prologue à cette « *rencontre avec l'Europe* », la Fédération populaire démocratique, membre des Equipes, a réélu, par acclamation, M. José Maria Gil Robles président du parti. Octogénaire, ancien ministre sous la République, témoin de la guerre civile, exilé, opposant depuis le début au franquisme, M. Gil Robles reste l'un des politiciens les plus prestigieux et les plus lucides de ce pays.

MARCEL NIEDERGANG.

● *La duchesse Isabel Alvarez de Toledo*, souvent surnommée la « duchesse rouge », a été détenue pendant vingt-quatre heures à Santander. La duchesse, qui nous précise avoir été traitée avec « *déférence* » par la police espagnole, déclare : « *Le responsable de mon arrestation m'a expliqué que c'est la police française qui lui avait assuré qu'une de mes activités était de passer des armes en Espagne.* » Bénéficiant de mesures d'amnistie, Mme Alvarez de Toledo était rentrée en Espagne il y a quelques mois, après six ans d'exil en France. Elle avait écrit des articles de presse et un roman considérés comme injurieux pour les forces armées. — *(Cor. sp.)*

● *Le parti communiste, les commissions ouvrières*, ainsi que la commission exécutive de l'Union générale des travailleurs (U.G.T.) et celle de l'Union syndicale ouvrière (USO) ont condamné les arrestations de militants d'extrême gauche. Dans son communiqué, le P.C. affirme que « *ni le Parti du travail, ni l'Organisation révolutionnaire des travailleurs, ni le Mouvement communiste, ni la Ligue communiste révolutionnaire, n'ont à voir avec les attentats des derniers jours* ». Le communiqué ajoute que « *les arrestations de militants de partis de gauche dissimulent les véritables responsables des assassinats* ». On estime, ce mardi, à plus de soixante-dix les militants de l'O.R.T. détenus depuis quarante-huit heures. Parmi eux figurent de nombreux dirigeants d'organisations syndicales de la construction et de la métallurgie.

ASIE

Timor oriental

Selon un diplomate australien
LES FORCES INDONÉSIENNES AURAIENT MASSACRÉ CENT MILLE PERSONNES LORS DE L'ANNEXION

L'Indonésie s'est livrée à des massacres massifs lorsqu'elle a envahi, en décembre 1975, le territoire de l'ancienne colonie portugaise de Timor-Oriental, affirme un diplomate australien qui a procédé, pour le compte de mouvements humanitaires, à de longues interviews de réfugiés à Lisbonne et est cité par le « Times » du 1er février. Ce diplomate, M. J. Dunn, est considéré comme l'un des meilleurs experts australiens de l'Indonésie. Il affirme que Djakarta prit la décision d'annexer Timor-Oriental dans le courant du second semestre 1974, tout en proclamant ne pas avoir cette intention.

Le diplomate fait état d'exécutions systématiques accompagnées de tortures, de pillages et de viols, dont les premières victimes furent les membres de la communauté chinoise de Dili, la capitale. Il estime qu'environ cinq cents Chinois furent tués le premier jour de l'intervention indonésienne et qu'environ la moitié de la population chinoise — estimée à sept mille personnes — a été « liquidée ». Le nombre total des victimes des massacres s'élèverait à près de cent mille personnes, affirme M. Dunn.

Un témoin a, d'autre part, confirmé que cinq journalistes furent tués par les Indonésiens lors de l'invasion de la ville de Balibo, bien qu'ils aient levé les bras et crié qu'ils étaient Australiens.

PROCHE-ORIENT

Israël

Le Liban-Sud constitue un « espace-vital » pour la sécurité de l'État juif

affirme M. Allon

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — Le Liban-Sud n'est pas « *militairement ou politiquement un vide* », et Israël s'oppose à l'entrée dans ce secteur *de forces qui lui sont* hostiles car il s'agit d'un « *espace vital* » pour la sécurité de l'Etat juif, a déclaré lundi 31 janvier, à Dovev, à la frontière israélo-libanaise, M. Allon, ministre israélien des affaires étrangères.

Aux journalistes qui accompagnaient le ministre et qui pouvaient entendre l'écho de tirs provenant du côté libanais, M. Allon a indiqué que le problème n'était pas de savoir « *si un bataillon syrien de plus ou de moins constitue un danger* » pour la sécurité d'Israël, mais qu'il s'agissait d'une « *question de principe et d'un précédent* ».

Il a conclu en espérant que « *les efforts diplomatiques entrepris permettraient de résoudre cette affaire sans crise importante et au mieux des intérêts de la paix.* »

Selon une hypothèse formulée par *certains milieux politiques* de Jérusalem, « *les Syriens retireront leurs troupes de Nabateh à l'occasion de l'arrivée au Proche-Orient de M. Vance* ».

Ce geste à l'intention du secrétaire d'Etat américain permettrait à Damas de « *sauver la face* » en ne donnant pas l'impression de céder aux exigences israéliennes. Cette hypothèse n'a toutefois reçu aucune confirmation officielle.

Enfin le *Jerusalem Post* souligne que l'expression dont on s'est servi dimanche dans les milieux autorisés israéliens pour définir l'initiative syrienne (comme « *étant unilatérale et non agréée* ») est la première indication d'un accord avec Damas, aux termes duquel Israël était prévenu des progrès syriens au Liban afin qu'ils ne puissent être « *mal interprétés* ».

Au cours de sa mission
M. WALDHEIM RENCONTRERA M. ARAFAT

Nations unies, New-York *(Reuter, U.P.I.)*. — M. Waldheim a quitté New-York, lundi soir 31 janvier, pour Genève, première étape d'une mission dans cinq capitales du Proche-Orient : Le Caire, Beyrouth, Damas, Amman, et Jérusalem. Avant de regagner New-York, il se rendra, le 12 février, à Chypre.

L'un des principaux problèmes qu'évoquera le secrétaire général de l'ONU est celui de la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève.

Dans une interview au journal jordanien *Al Destour*, M. Waldheim a annoncé que, au cours de son voyage, il rencontrerait M. Yasser Arafat. Il a ajouté : « *Je discuterai de nouvelles méthodes qui pourraient rendre possibles une reprise des négociations et la reconvocation de la conférence de Genève.* »

● *M. Saddam Hussein à Moscou.* — M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil révolutionnaire irakien, est arrivé lundi 31 janvier à Moscou « *en visite officielle d'amitié* », annonce Tass. Selon des sources diplomatiques arabes, il devrait avoir plusieurs entretiens avec M. Kossyguine. La dernière visite de M. Hussein en Union soviétique avait eu lieu en avril 1975, et s'était conclue par la signature d'un accord de coopération dans le domaine de l'énergie atomique et d'un accord consulaire. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

LE PARAGUAY OUBLIÉ

II. — « Big Brother » et ses rouges

Petit pays oublié de l'Amérique latine, le Paraguay (deux millions et demi d'habitants) vit dans une sorte de léthargie économique sous la « poigne de fer » du général Stroessner, au pouvoir depuis vingt-deux ans. Une contrebande organisée sur une grande échelle et la pratique quasi officielle de la corruption font également du Paraguay l'une des places fortes du trafic international, notamment de la drogue. (« Le Monde » du 1er février.)

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Asuncion. — *« Génial conducteur du destin national. » « Etoile lumineuse de la renaissance du pays. »* On pourrait se croire en Chine, ou plutôt en Haïti. Plus proche, certes, de *« Papa Doc »* que du *« Grand Timonier »*, le général Stroessner gouverne, depuis vingt-deux ans, par l'hyperbole. Sa claque est puissamment orchestrée. *« Paix, travail, bien-être avec Alfredo Stroessner. » « Admiration et reconnaissance à l'Excellentissime don Alfredo. »* Il est partout : sur les ondes, à l'entrée de chaque village, au fronton des banques, en porte-clé. Il y a quelques années, don Alfredo a failli devenir maréchal. Depuis toujours, il est le « président de la paix » : celui qui a mis fin à des décennies de ces luttes intestines que les Paraguayens baptisaient « révolutions ».

Le jour de son anniversaire, le 3 novembre, est une sorte de fête nationale : les ambassadeurs viennent le saluer dès 6 heures du matin. Mais, toute l'année, les plus modestes péroraisons doivent contenir un hommage au président. Pour avoir voulu l'ignorer, un directeur de collège s'est retrouvé en prison. Déjà, il pose dans la pierre et le béton. Un quartier d'Asuncion, l'aéroport international, une ville, portent son nom. Il y a environ un siècle, le Paraguay avait déjà suivi jusqu'au bout le maréchal Lopez qui se faisait appeler le « Napoléon de la Plata ». Cela lui avait valu de perdre, à la guerre, presque tous ses habitants mâles.

S'aligner sur les voisins

Stroessner a l'art de temporiser, de composer entre divers courants ou divers appétits ; il a aussi l'esprit de clocher et l'insensibilité à l'opinion internationale. Caudillo au teint de buveur de bière, qui travaille beaucoup mais discourt peu. Pinochet, son cousin en politique, semble ne jamais décolérer. Il invective sans fatigue la *« décadence de l'Occident »*, le *« marxisme international »*. Le général Stroessner, lui, n'est pas homme de tribune. Il n'a aucune mystique à offrir, aucune idée à vendre. Sauf, bien sûr, un anticommunisme d'airain.

Les communistes sont partout. *« Nous sommes assiégés »*, dit M. Gonzalez Alsina, leader du parti dominant au Parlement.

« Quand nos enfants vont à Buenos-Aires, ils reviennent bolchevisés. » Entre Asuncion et l'Argentine, il n'y a que la largeur du fleuve Paraguay. *« La dernière cellule de l'armée révolutionnaire du peuple* (1) *est plus proche du centre de notre capitale que certains de ses faubourgs. »* Les communistes sont aussi dans l'Eglise. *« L'Eglise avait laissé monté un kolkhoze dans la région de Concepcion et elle avait l'ingénuité de le comparer aux communautés chrétiennes primitives. » (2). La démocratie ? « Nous pourrons en parler à partir de 750 dollars de revenu par habitant. »* On en est actuellement à 400. *« Nous sommes des combattants de première ligne, comme Rommel ! »* Le jour de cet entretien, M. Gonzalez Alsina avait décidé, avec ses collègues sénateurs, de baptiser une rue du nom de Tchiang Kaï-chek...

Le « stroessnérisme » se réduit-il à ces galéjades ? Réponse nuancée d'un évêque : *« Il n'y a pas, ici, d'idéologie de la sécurité nationale, comme au Brésil et au Chili. Le régime n'a qu'une littérature politique occasionnelle. Son langage est ronflant, mais vide. La seule idée de Stroessner, c'est de doter le pays d'infrastructures. Non pour des raisons profondes, internes, mais pour nous aligner sur les voisins. Le Brésil a imposé sa vision géographique des choses et décidé le Paraguay à accepter son intégration physique, militaire au reste du continent »*

Infrastructures : c'est là le mot le plus cité dans les hommages au général *« Notre politique, c'est de faire des ponts, des écoles, voire des oratoires »*, dit un cacique de province, propriétaire d'une flotille d'autocars qui *« relient les peuples d'Amérique »*. Surpris à l'heure du tereré — l'herbe de maté infusée dans l'eau froide, et aspirée, à la ronde, avec une pipette, — notre interlocuteur récite les réalisations du régime. Il y met du cœur, mais avec l'air de quelqu'un qui se répète.

« Avant 1954, il n'y avait que 70 kilomètres de routes goudronnées, d'Asuncion à Eusebio-Ayala. Il y en a 800 kilomètres aujourd'hui. Il n'y avait pas d'électricité, pas d'eau courante. Regardez autour de vous ! Le téléphone ne marchait pas. Les écoles étaient rares ; aujourd'hui, elle sont partout. Personne ne voulait nous prêter de l'argent. L'argent entre maintenant sans qu'on ait à l'emprunter. »

De fait, les investissements étrangers ont beaucoup augmenté, les écoles aussi, surtout à l'intérieur : 80 % des écoles sont dans les campagnes. Sans doute, les hymnes à l'« Excellentissime » pèchent-ils souvent par omission : l'eau potable n'arrive qu'à 6 % des paysans ; la plupart des écoles rurales n'ont que trois classes ; 80 % des enfants ne finisssent pas le primaire. Mais l'essentiel est vrai : Stroessner a multiplié les infrastructures.

N'est-ce pas le minimum, d'ailleurs, pour une dictature qui aspire à durer ? Le général-président a pris d'autres précautions : la liquidation des opposants, le maintien de l'« unité » de l'armée, fût-ce par la corruption des chefs. Le chef de l'opposition, M. Domingo Laino, explique la longévité présidentielle par la répression et le soutien des Américains. En fait, *le régime use d'ingrédients, qui* confèrent à cette dictature sans voix, mais non sans verbe, une réelle originalité.

Les « colorados » éternels

Le général Stroessner ne s'est pas contenté de s'appuyer sur l'armée et la police, bras séculiers de toutes les autocraties. Il a aussi encadré le pays, grâce au parti *colorado*. Avec les libéraux, les *colorados* dominent la vie politique depuis près d'un siècle. Proscrit en 1940, le parti libéral s'est scindé et sa majorité, devenue *« libérale radicale »*, n'est redevenue légale qu'en 1967. Les *colorados*, eux, sont aujourd'hui une sorte de milice à laquelle participe, peu ou prou, le tiers de la population et qui fait du Paraguay, sans bruit, sans éclat, sans la bonhomie tropicale d'usage l'une des nations les plus totalitaires d'Amérique latine.

« Vous êtes colorada ?

— Cent pour cent ! »

Cette institutrice en chemisier rouge — la couleur du parti — serait bien en peine, sans doute, d'expliquer pourquoi. A moins d'avouer que, pour faire l'école, il faut la carte du parti. Libéraux et *colorados* se disent nationalistes, anticommunistes, démocrates. Ils se recrutent souvent dans les mêmes couches sociales. Ils ne sont donc séparés ni par la doctrine, ni par des conflits de classes. Pourtant, depuis des décennies, ils se font la guerre.

« Vous êtes libéral ?

— Hasta la muerte ! »

Libéral, cet avocat le sera *« jusqu'à la mort »*. Au mépris, certes, de ses intérêts. Mais son libéralisme est une tradition, un héritage. Il le revendique d'autant plus qu'il n'apprécie pas les méthodes du jour.

Les libéraux *« hasta la muerte »* ne manquent pas. Mais ils fondent à vue d'œil. Le *coloradismo* « éternel », comme il se qualifie lui-même, a gangrené la vie du pays. Même pour être boucher, dans cette localité de l'intérieur, il faut être *colorado*. Cet épicier libéral jette des coups d'œil fébriles vers la rue : *« Pour vous avoir parlé, je peux être appelé à tout instant par la police ».* S'arrêtant de transporter des sacs de maïs, il dit les travaux et les jours du fascisme ordinaire.

Impossible, affirme-t-il, d'être fonctionnaire sans appartenir au parti officiel. Etre *colorado*, ce n'est pas forcément être plus riche. Mais c'est avoir quelques privilèges : des exemptions de taxes, *« le droit de porter un revolver »*. Le *cabo*, le chef de section, peut, lui, prospérer. Il a le monopole du ravitaillement en viande ; des crédits faciles auprès des banques d'Etat, lui permettent de spéculer sur le prix des récoltes. A Asuncion, chaque président de section émarge au budget d'une ou plusieurs entreprises publiques.

Une façade démocratique

Les fils refusés à l'école militaire, voire à l'université ; les entraves pour organiser une réunion ou même une fête ; les mille et unes vexations de la part de l'« officialisme » ; les procès perdus d'avance ; l'« apartheid » dans l'emploi : tel est le lot des opposants officiels.

La fraude est une autre facette du régime. Le général Stroessner s'est donné, depuis 1963, une façade démocratique. Il « permet » à l'opposition de siéger au Parlement. Il est même l'un des rares présidents sud-américains élus au suffrage universel. Les Américains ne se cachent pas de lui avoir inspiré cette « ouverture », après une longue période « monocolore » : *« Il vaut mieux une opposition impuissante*, disent-ils, *que pas d'opposition du tout. »* Chaque élection apporte au général des majorités massives. Ou, plutôt, il les conquiert : fraudes lors des inscriptions sur les listes électorales, pressions le jour du vote, bourrage des urnes...

Les libéraux se sentent exclus. Persécutés ? Pas vraiment. Les persécutions sont réservées aux paysans. *« Ils sont matraqués dès qu'ils s'organisent*, dit notre interlocuteur. *Ils n'ont aucun droit, pas même de protester. Il ne leur reste que le silence de la nuit. »*

Ces quinze dernières années, l'Eglise a tenté d'organiser les campagnes, d'abord en créant des ligues agraires, puis des communautés chrétiennes de base. *« Pour inciter les agriculteurs à produire en coopérative*, dit un prêtre. *Pour les éveiller au monde... à la lumière du Christ. »* Dans ce village, comme ailleurs, l'éveil n'a pas duré longtemps. *« Un jour les militaires ont débarqué, ont frappé les paysans. Ils les ont attachés avec une corde et emmenés dans les camions. En mai, ils ont détruit le magasin de la coopérative, emporté la marchandise. Un paysan est mort dans un commissariat d'Asuncion. Une secrétaire de ligue est devenue folle au cours de sa détention. »*

Un millier d'arrestations de novembre 1975 à mai 1976 ; des cellules pleines au point que les détenus devaient dormir debout : plusieurs « disparitions » pendant les interrogatoires ; le secrétaire du P.C., Miguel Angel Soler, arrêté et depuis lors introuvable; huit jésuites étrangers expulsés, dont un spécialiste mondial du guarani, le père Bartolomé Melia ; quatre prêtres paraguayens sous clé : ce pays, pendant quelques mois, a surpassé le Chili pour ce qui est de la répression.

Pourquoi une telle répression, qui a vite débordé le prétexte initial : la découverte d'une organisation clandestine ? *« A cause de l'infiltration du marxisme dans l'Eglise*, répondent les officiels. *Parce que les ligues agraires s'étaient réduites à une sorte de syndicalisme paysan, qui prêchait contre la messe, la prière, la hiérarchie, le droit de propriété. »*

« Parce que le régime sait bien qu'il ne tient que par la peur », dit un observateur américain, qui précise que les Etats-Unis ont multiplié les pressions pour faire libérer les emprisonnés. *« Parce que les mots de « réflexion », de « conscientisation » sont interdits ici »*, affirme un évêque.

L'Eglise paraguayenne, comme beaucoup d'autres, revient de loin. Elle a longtemps vécu sous la tutelle de l'Etat, et mangé dans sa main : les évêques « présentés » par le gouvernement, les subventions, le droit pour les prélats d'importer « hors taxe » après en avoir fait la demande personnelle au chef de l'Etat. Aujourd'hui, l'Eglise reçoit encore quelques aides, pour ses séminaires, ses diocèses. Mais depuis qu'elle a soulevé le problème des prisonniers politiques, en 1969, les choses ont évolué. Elle a pris ses distances.

Un de ses responsables explique comment elle est devenue une *« Eglise au service de l'homme »*. Il parle des *« deux lignes »* : la *« ligne d'assistance »*, qui prévalait hier, la *« ligne de justice »*, appliquée aujourd'hui. Plus prosaïque, un prêtre de l'intérieur raconte sa *« résistance »* : un jour, il a refusé de *« bénir la lumière électrique »*, récemment installée, pour ne pas cautionner un pouvoir qui pratiquait alors la terreur. Il n'en faut pas plus, chez les *colorados*, pour parler de prêtres *« gauchistes »*. *« Tiers-mondistes ! »* dit un commerçant, convaincu d'avoir ainsi tout dit.

Le 6 février, une pièce déjà rabâchée sera jouée une nouvelle *fois au Paraguay : les concitoyens* du général Stroessner seront appelés à dire s'ils veulent que leur président « rempile » pour cinq ans. En fait, la question ne sera pas aussi directe. Les électeurs devront choisir les députés d'une Convention nationale qui se prononcera, elle, sur la nécessité de réformer la charte fondamentale, afin de permettre la réélection du général.

Scrupules excessifs ? Le général Stroessner — c'est sa coquetterie — aime respecter les formes. La première fois, il s'était contenté de *« terminer »* le mandat de celui qu'il avait renversé alors qu'il dirigeait l'état-major de l'armée. Puis, il avait été *« élu »*, deux fois consécutives. La Constitution n'autorisant pas un troisième mandat, il en avait fait adopter une autre, afin de prendre un nouveau départ. A peine sortie de l'illégalité, l'opposition avait acquiescé à ce tour de passe-passe qui lui ouvrait, à elle, le chemin du Congrès, et à « l'Excellentissime » deux quinquennats supplémentaires.

En 1978, le général aura, à nouveau, épuisé son « stock » de mandats. Mais un amendement constitutionnel lui déblaiera la voie d'un sixième quinquennat. Bien entendu, c'est le parti *colorado*, appuyé par des manifestations « populaires », qui lui aura demandé de faire don, une fois de plus, de sa personne. Pourquoi cette obstination ?

« Pour des raisons sociologiques, dit M. Gonzales Alsina. *Choisir un autre candidat, ce serait déclencher des luttes de factions, et finalement gêner le décollage du pays. »* Mais, cette fois, libéraux et fébréristes (3) n'apporteront pas leur caution : ils ne présenteront pas de candidat à l'élection du 6 février.

« Une organisation verticale, où chaque membre est tenu à l'obéissance. Une administration entièrement sûre, car constituée de gens du parti. L'armée et la police réservées aux fidèles. La radio, la télévision, aux mains du pouvoir. Chaque fonctionnaire, chaque militant tenu, si besoin est, de moucharder. Un système parfait, où chaque consigne venue du sommet est répercutée partout dans le pays. » Tel est, selon un parlementaire de l'opposition, le secret de la longévité du régime. Omniprésent, tout-puissant, servi par un appareil bien rodé et des militants zélés — même si beaucoup sont des opportunistes, — le général Stroessner ne serait-il pas l'incarnation sud-américaine de « Big Brother », l'inquiétant héros du « 1984 » de George Orwell ?

(1) ERP, guévariste, actuellement poursuivie par l'armée argentine.

(2) Il s'agit de la communauté chrétienne de Jejuy, réprimée par l'armée en février 1974.

(3) Autre parti d'opposition autorisé. Il vient d'adhérer à l'Internationale socialiste.

Prochain article :

LES « NOUVELLES FRONTIÈRES »



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LES INITIATIVES DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE

La normalisation des relations entre Washington et La Havane n'est pas liée au retrait des troupes cubaines en Angola

DÉCLARE M. CYRUS VANCE

Washington. — Après la *prima donna*, un bon « *premier rôle* »... Telle est l'impression qu'a donnée M. Vance aux journalistes le 31 janvier dans sa première conférence de presse en sa qualité de secrétaire d'Etat. Le contraste des personnalités était profond. M. Kissinger arrivait souvent en retard, entouré d'une cour d'adjoints, multipliait les sourires. Dans ses réponses, il était disert et ne manquait jamais de détendre l'atmosphère par quelques mots d'esprit (souvent à ses dépens ou à ceux de ses services).

M. Vance n'est pas le même genre d'homme. Il connaît bien son rôle, mais n'improvise pas, ne s'écarte jamais de son « texte »... Arrivé quelques minutes avant l'heure, il attendit dans le corridor avant d'entrer discrètement, accompagné d'un seul collaborateur. Il n'éclaira d'aucun sourire ses réponses brèves et précises. Les journalistes s'aperçurent rapidement qu'il était inutile d'espérer l'amener à en dire davantage qu'il ne le voulait. Ce juriste sobre communiquait une impression de sérieux et de sincérité.

La différence avec M. Kissinger n'apparaissait pas seulement dans le style, mais sur le fond des problèmes évoqués. A propos des droits de l'homme, et notamment de l'affaire Sakharov, M. Vance a dû souligner qu'il n'approuvait pas la méthode employée par son prédécesseur — action diplomatique menée en coulisse, — pour empêcher les atteintes aux droits de l'homme. Le problème de la violation de ces droits est « *d'une importance fondamentale* » pour les Etats-Unis, a-t-il ajouté, et « *nous parlerons toujours franchement sur l'injustice chez nous ou à l'étranger...* » Mais il a indiqué que les Etats-Unis ne seraient pas « stridents », ne se lanceraient jamais dans la polémique et surtout qu'ils ne parleraient pas à tout propos. Il a cependant entériné les déclarations du département d'Etat en faveur de M. Sakharov, élaborées en son absence, et s'est affirmé convaincu que les négociations avec les Soviétiques sur la limitation des armements stratégiques nucléaires n'en seraient pas affectées.

De notre correspondant

Sans donc reculer sur le fond de l'affaire, M. Vance a simplement atténué la portée de la mise en garde du département d'Etat, tout comme le président Carter qui, la veille, avait indiqué que si les Etats-Unis étaient déterminés à plaider la cause des droits de l'homme, ils ne se livreraient pas à « *une provocation de nature à faire tort à l'Union soviétique* ». Aussi bien la nomination imminente de M. Warnke à la tête de l'Agence du contrôle des armements, et qui sera chargé de la négociation avec Moscou, devrait rassurer les Soviétiques étant donné ses positions connues contre la guerre du Vietnam et pour le désarmement nucléaire.

M. Smith critiqué

Un thème majeur a été développé par M. Vance : la normalisation des relations entre les Etats-Uunis et tous les pays, y compris ceux avec lesquels des difficultés subsistent, comme le Vietnam et Cuba. Au sujet de Cuba, le secrétaire d'Etat s'est nettement écarté de la ligne définie par son prédécesseur, qui faisait du retrait des forces cubaines en Angola la condition préalable à toute discussion. M. Vance pense que cette présence cubaine n'aidera pas à la solution des problèmes de l'Afrique australe, mais il a bien précisé : « *Je n'insisterai pas pour que le retrait des troupes cubaines en Angola soit une condition valable à la normalisation des relations entre Washington et La Havane.* » Au sujet de la Chine, le secrétaire d'Etat a seulement indiqué que le problème de la normalisation faisait l'objet d'une étude intensive au département d'Etat.

Le souci de moralité introduit par le gouvernement dans la conduite de la politique étrangère apparaissait également dans les propos de M. Vance au sujet des ventes d'armes. Il a laissé entendre qu'étant donné leur responsabilité particulière, comme principal vendeur d'armes, les Etats-Unis pourraient prendre des mesures unilatérales, par exemple en soumettant au contrôle et à l'autorisation du département d'Etat les commandes d'armes des pays étrangers. Après avoir bien défini sa politique, le gouvernement américain serait dans une meilleure position pour discuter avec les autres pays sur la nécessité d'un effort concerté.

Enfin, M. Vance a confirmé la nouvelle politique africaine des Etats-Unis ; dans une déclaration extrêmement vigoureuse, il a critiqué M. Smith, le premier ministre rhodésien, pour l'échec des derniers pourparlers. « *En aucune circonstance, M. Smith ne peut escompter un appui américain pour bloquer la règle de la majorité* », déclara-t-il. Il a condamné la formule dite de la *solution interne*, réaffirmé son soutien aux propositions britanniques, annoncé que son gouvernement appuierait vigoureusement tout effort du Congrès pour annuler l'amendement Byrd, qui permet les importations du chrome rhodésien malgré les décisions de l'ONU. Sans partager l'optimisme de M. Young, convaincu que M. Vorster, premier ministre sud-africain, pourrait imposer à M. Smith de retourner à la table de conférence, M. Vance pense que le gouvernement de Pretoria devrait jouer un rôle important.

Au sujet du Proche-Orient, M. Vance a été discret. Jamais les conditions n'ont été aussi favorables à la réunion d'une conférence, a-t-il dit en substance. Il a ajouté qu'au sujet de la participation de l'O.L.P. il avait « *quelques idées* » mais qu'il était inutile de les révéler avant son prochain voyage au Proche-Orient et la visite des dirigeants arabes à Washington. Enfin, au sujet de Chypre, M. Vance s'est déclaré encouragé par les récents contacts pris entre Mgr Makarios et M. Denktash. Il a indiqué qu'un envoyé diplomatique spécial se rendrait prochainement en Grèce et en Turquie pour discuter des relations bilatérales entre les deux pays ainsi que du problème de Chypre.

HENRI PIERRE.

LA VISITE DE M. MONDALE AU JAPON

Le retrait partiel des forces américaines de Corée ne serait plus qu'une question de date

De notre correspondant

Tokyo. — Quelque peu malmenés par M. Kissinger, les Japonais, qui manifestaient une certaine appréhension à l'égard de la nouvelle administration américaine, sont apparemment satisfaits de la visite à Tokyo du vice-président des Etats-Unis, M. Mondale. Celui-ci, qui regagne Washington ce mardi 1er février, a transmis au premier ministre, M. Fukuda, une invitation de M. Carter à se rendre aux Etats-Unis les 21 et 22 mars.

M. Mondale s'est surtout employé à rassurer ses interlocuteurs en insistant sur l'importance qu'attache M. Carter aux relations nippo-américaines. « *Nous avons assuré les Japonais* » a-t-il déclaré, « *que nous les consulterions sur tous les sujets d'intérêt mutuel et qu'il n'y aurait aucune surprise dans nos relations.* »

Il confirmait ainsi que ne se renouvelleraient pas les « surprises » qui avaient marqué l'ère Nixon (voyage à Pékin et dévaluation du dollar).

Le vice-président a cherché à éviter les problèmes épineux sur lesquels les points de vue de Tokyo et de Washington peuvent diverger. La volonté américaine de créer avant tout un climat de *confiance* s'est *manifestée* au cours des entretiens consacrés aux questions économiques. Le ton assez sec de M. Cooper, sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques, lors de la réunion à Tokyo, le 9 janvier, de la commission trilatérale, laissait présager que le vice-président réitérerait de façon pressante les demandes américaines pour que le Japon joue un rôle plus actif dans la « relance » mondiale.

M. Mondale a cependant paru convaincu par les « *efforts* » du gouvernement japonais en soulignant notamment que *le budget* nippon pour 1977 devrait contribuer à une certaine reprise. Les effets « *stimulants* » du budget japonais ne convainquant guère les experts, la déclaration de *M. Mondale* avait essentiellement pour but de ne pas embarrasser M. Fukuda.

La publication par Washington, la veille de l'arrivée à Tokyo de M. Mondale, du montant de l'excédent commercial du Japon avec les Etats-Unis en 1976 (5,3 milliards de dollars) n'en est pas moins venu à propos rappeler les problèmes des relations commerciales nippo-américaines. L'excédent des échanges nippo-américains représente 90 % du déficit commercial des Etats-Unis. Bien que, selon M. Mondale, ce problème *n'ait été que brièvement* « *évoqué* », on semble, du côté américain, estimer qu'un seuil est *atteint*. La position *inconfortable* vis-à-vis des Américains et des Européens dans laquelle se trouve placé le Japon (dont le commerce extérieur enregistrera encore en 1977 un excédent de 8,2 milliards de dollars selon les prévisions) a apparemment conduit le gouvernement Fukuda à renoncer au projet qui lui tenait à cœur de voir se tenir à Tokyo le prochain « sommet » des pays industrialisés.

Des ouvertures à Pyongyang ?

La question la plus préoccupante pour les Japonais — qui *aurait été, encore une fois, simplement* « *évoquée* » avec M. Mondale — concerne la sécurité en Asie, *et notamment le retrait* d'une partie des troupes américaines de Corée du Sud. M. Carter a abordé ce sujet à maintes reprises avant et après son élection. Bien que M. Mondale ait affirmé que ce retrait partiel serait décidé après des consultations avec le gouvernement japonais, on estime à Tokyo que la décision est prise et qu'il ne s'agit plus que d'une question de date. Cette certitude a fait évoluer la position du gouvernement japonais, qui, avant les élections américaines, avait déclaré sans *détour* qu'un *tel retrait n'était* guère souhaitable et pouvait provoquer un déséquilibre des forces *dans la péninsule. M. Fukuda se* contente aujourd'hui d'affirmer que « *c'est là une affaire dans laquelle le Japon n'a pas à intervenir et qui ne regarde que Washington et Séoul* ».

Au-delà de la sécurité du régime de Séoul, les troupes américaines basées en Corée du Sud garantissent celle du Japon. « *Stratégiquement, la Corée n'est pas importante pour les Etats-Unis* » — disent les Américains — *logiquement ce serait aux Japonais d'être là, non aux GI.* » *L'hypothèse* de la présence de troupes nippones en Corée est pour l'instant à écarter. Mais les Etats-Unis n'en demandent pas moins à Tokyo de prendre davantage de responsabilités.

Ceci ne va pas sans problèmes. L'agence de défense nippone (1) a pris les devants en demandant *au gouvernement* d'accroître ses moyens, et surtout de donner aux forces d'auto-défense (aux termes de la Constitution, le Japon ne peut pas entretenir d'armée sur son territoire) un statut plus conforme à la réalité.

Devant faire face aux attaques répétées de l'opposition et à une opinion publique sensible à tout ce qui touche au « réarmement », M. Fukunda ne souhaite guère mettre cette question sur le tapis.

La politique américaine pourrait néanmoins contraindre le Japon à sortir de la réserve qu'il affectionne, notamment dans le domaine des relations avec la Corée du Nord. Le sentiment domine à Tokyo que les Etats-Unis pourraient tenter des ouvertures, ou du moins répondre aux gestes de M. Kim Il Sung, qui, apparemment, attend beaucoup de la nouvelle administration Carter. Les *Américains pensent (c'était déjà* l'opinion de M. Kissinger) qu'une solution de la question coréenne suppose un accord entre la Chine, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, suivi d'une reconnaissance mutuelle des régimes du Nord et du Sud. Les Japonais sont conscients d'être tenus en marge de ce processus. Ils n'en veulent pas moins éviter de se trouver pris de vitesse par les Américains à Pyongyang, comme ce fut le cas à Pékin, en 1971.

PHILIPPE PONS.

(1) Qui fait fonction de ministère de la défense.

[Le ministre sud-coréen des affaires étrangères — cité par l'A.F.P. — a déclaré lundi 31 janvier que les troupes américaines pourront quitter la Corée lorsqu'un plan de paix sérieux sera établi dans la péninsule. Un tel plan pourrait être élaboré grâce au pacte de non-agression entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, proposé vendredi par le président Park Chung Hee, a ajouté le ministre.

De son côté, selon un député japonais, M. Kuno, qui vient de rentrer de Séoul, où il a rencontré le président de la Corée du Nord, M. Kim Il Sung, celui-ci a déclaré : « Les Nord-Coréens continueront de frapper à la porte pour l'ouverture d'un dialogue avec les Etats-Unis. » M. Kim Il Sung a ajouté que son pays n'avait l'intention ni de modifier la structure sociale du Sud ni de lui imposer le socialisme nord-coréen et que les deux Corées devraient s'unir tout en conservant chacune sa doctrine et son système propre. Mais le problème coréen, a encore dit M. Kim Il Sung, selon M. Kuno, ne pourra pas être résolu tant que les troupes américaines sont stationnées dans le Sud.]

Les priorités latino-américaines de M. Carter

De notre envoyé spécial

Washington. — Dans la capitale américaine, comme, d'ailleurs, à Panama, on estime la situation propice à la signature d'un nouveau traité sur le canal transocéanique. Les négociations entamées en 1964 — à la suite des heurts sanglants entre étudiants panaméens et militaires américains stationnés dans la zone — devraient, enfin, aboutir cette année. M. Carter a invité M. Aquilino Boyd, ministre des affaires étrangères de Panama, à Washington. Un nouveau « tour » de négociations doit commencer le 10 février.

Malgré M. Ronald Reagan et les ultras opposés à toute modification du *statu quo*, les pourparlers se sont poursuivis pendant toute la campagne électorale. Le département d'Etat est, de longue date, convaincu qu'un nouveau traité peut être conclu dans des conditions encore favorables aux Etats-Unis. Le Pentagone *s'étant rallié au point de vue* des diplomates, des progrès notables ont été accomplis sur la question des bases militaires et des terres qu'elles occupent, soit 85 % de la superficie de la zone. Les Etats-Unis, qui évaluent leurs installations à 4 milliards de dollars environ (six fois la valeur des investissements de la Compagnie du canal), auraient accepté que neuf mille cinq cents soldats américains soient regroupés dans trois bases seulement, dont deux situées à chaque extrémité du canal. Les terres libérées seraient restituées au Panama.

L'école des Amériques, où des officiers latino-américains sont formés à la contre-guérilla, disparaîtrait. Les Etats-Unis conserveraient, jusqu'à l'expiration du nouveau traité, strictement limité dans le temps (pas au-delà de l'an 2000), la « *responsabilité principale* » de l'administration et de la défense du canal.

Nous sommes plus que quiconque intéressés au maintien de la libre circulation dans le canal, affirment les Panaméens, qui en tirent le tiers environ de leurs ressources en devises. Au carrefour de routes maritimes et aériennes, ils ont, en outre, une vocation commerciale certaine. Pour exploiter au maximum cette position géographique, le gouvernement du général Omar Torrijos a facilité l'installation de quelque soixante-dix banques étrangères, qui ont créé le principal centre financier d'Amérique latine. Panama, qui a pu obtenir plus d'un milliard de dollars de crédits en huit ans, en a largement profité.

Pressé d'aboutir à un règlement permanent sur le canal, le gouvernement est disposé à se soumettre, en cas de conflit avec les Etats-Unis, à l'arbitrage de l'Organisation des Etats américains ou des Nations unies. Washington a jusqu'à présent refusé, exigeant une « *forte garantie bilatérale* ». Il n'est pas question d'accorder aux Etats-Unis un droit d'intervention après l'expiration du traité : « *Cela reviendrait*, affirme-t-on à Panama, *à réintroduire la clause de perpétuité contenue dans le traité de 1903, et dont la dérogation est notre principale revendication.* »

Un geste

Il s'agit, en fait, de trouver une formule qui satisfasse à la fois les nationalistes les plus raisonnables aux Etats-Unis — où le traité devra être ratifié par le Sénat — et à Panama, où il sera soumis par référendum à l'approbation de la population. Patient, le général Torrijos attend. La balle est dans le camp des Américains. M. Carter a plus d'autouts que ses prédécesseurs bien que, sudiste et ancien officier de marine, il incarne deux des secteurs les plus hostiles à un accord réel.

Il devra ensuite s'attaquer au problème cubain. Après la démission forcée de M. Richard Nixon, en 1974, les Etats-Unis et Cuba avaient paru *s'acheminer vers un rapprochement*. Washington a finalement admis que ses alliés au sein de l'O.E.A. rétablissent avec La Havane des relations rompues en 1964. Et il a levé les sanctions appliquées aux pays tiers commerçant avec Cuba.

Il a également toléré les voyages de ses ressortissants dans l'île. Mais l'intervention des forces armées cubaines en Angola et l'appui accordé par La Havane aux mouvements indépendantistes de Porto-Rico ont stoppé le dégel amorcé. Le gouvernement de M. Fidel Castro rend de son côté les Etats-Unis responsables de la recrudescence des activités terroristes des groupes anticastristes. Après l'explosion en vol d'un appareil des lignes aériennes cubaines, le 6 octobre dernier, M. Castro a dénoncé l'accord signé, en 1973, entre Washington et La Havane contre la piraterie. Ce texte devrait devenir effectivement caduc le 15 avril prochain. D'ici là M. Carter devra arrêter sa position. La Havane attend d'abord une reprise du contrôle des activités des terroristes anticastristes installés aux Etats-Unis.

« *On ne discute pas avec un couteau sous la gorge* », dit M. Castro, qui a posé comme condition préalable à toute normalisation la levée de l'embargo commercial ; au moins, a-t-il précisé, « *dans ses aspects substantiels* ». C'est sans doute un geste que M. Carter envisage. Mais on ne saurait espérer, pour autant, que Washington et La Havane rétablissent promptement leurs relations. Le contentieux entre les deux capitales est trop lourd.

PHILIPPE LABREVEUX.

M. Young va tenter de relancer la négociation en Afrique australe

De notre correspondant

New-York. — Le nouveau représentant des Etats-Unis auprès des Nations unies, M. Young, entreprend le mardi 1er février, un voyage de dix jours en Afrique noire afin de relancer la négociation sur l'ensemble des fronts en Afrique australe. Il se rendra à Dar-Es-Salam à l'occasion du dixième anniversaire de la « déclaration d'Arusha » par laquelle le président Nyerere s'engage dans la « voie socialiste », et à Lagos, où il assistera au IIe Festival africain des arts et de la culture. Il renconterra dans ces deux capitales, outre les chefs d'Etat de la Tanzanie et du Nigeria, d'autres dirigeants africains. A Dar-Es-Salaam, il aura des entretiens ave cles chefs du Mouvement de libération du Zimbabwe *ainsi qu'avec les présidents* de Zambie, du Bostwana et, peut-être, du Mozambique.

Officiellement, *il s'agit d'une* « mission d'exploration ». M. Young, qui dit avoir « quelques idées » sur la manière de recomment elles pourraient être *utilisées dans l'état actuel des choses* ». En fait, il semble bien que M. Young ait été chargé par le nouveau président d'inciter les dirigeants africains à ne pas préférer la lutte armée à la négociation. Il leur de la déetrmination du gouvernement américain à obtenir prochainement l'abrogation de l'amendement Byrd, qui permet aux Etats-Unis de s'approvisionner en chrome auprès de la Rhodésie, en violation des sanctions de l'ONU.

Les récentes déclarations de M. Vance, pour qui « *la solution intérieure* » préconisée par M. Ian Smith « *est inacceptable pour les Etats-Unis* », étaient destinées à faciliter la mission de M. Young.

Aux Nations unies, les représentants de la Zambie, de la Tanzanie et du Nigeria ont formé un groupe de travail chargé de coordonner les efforts des trois commissions de l'ONU pour l'Afrique australe : Namibie, appartheid et décolonisation. Pour mettre la nouvelle administration américaine à l'épreuve, elles ont d'ores et déjà décidé de convoquer le Conseil de sécurité en mars — sous présidence américaine — au sujet de la situation en Afrique australe. Elles présenteront un projet de résolution demandant l'embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud.

Les Etats-Unis franchiront-ils cette fois le pas — comme certains indices permettent de le penser — et voteront-ils en sa faveur ?

En toute hypothèse, leur marge de manœuvres se rétrécit et la « *mission de bonne volonté* » qu'entreprend M. Young doit surtout permettre à l'administration de M. Carter de se donner le temps d'élaborer sa politique concernant la Namibie et la Rhodésie et de revoir de fond en *comble* la stratégie conçue par M. Kissinger au lendemain de la « chute » de l'Angola.

LOUIS WIZNITZER.

POLITIQUE

La préparation

La gauche connaît, elle aussi, sa « bataille de Paris »

(Suite de la première page.)

D'une part, le fait que le parti socialiste voudrait se voir attribuer les cinq sièges supplémentaires créés dans les cinq secteurs où la gauche compte des conseillers sortants. D'autre part le problème des têtes de liste dans ces cinq secteurs.

Du côté socialiste, M. Sarre affirme que la discussion n'achoppe plus vraiment que sur les têtes de liste, le P.S. ne pouvant accepter de maintenir le P.C.F. en première position, comme c'était le cas en 1971. Les socialistes font valoir que depuis cette date le rapport des forces s'est inversé au sein de l'union de la gauche. Les communistes répliquent en soulignant qu'en 1973 eux seuls sont parvenus à faire élire des députés dans la capitale, où ils disposent de sept sièges (10e, 13e, 27e, 28e, 29e, 30e et 31e circonscriptions).

Lors de la réunion du 27 janvier, le P.S. a fait une première concession sur le nombre des sièges dans les cinq secteurs toujours en litige. Il ne revendique plus que quatre des cinq sièges *supplémentaires et se* déclare disposé à céder le cinquième à une personnalité indépendante. Sur l'ensemble des secteurs où la gauche est sortante, le P.C.F. resterait majoritaire en nombre de candidats avec vingt sièges contre quinze à l'union de la gauche socialiste et démocrate (qui regroupe les socialistes et les radicaux de gauche) et un à une personnalité.

En revanche, le conflit sur les têtes de liste n'a pas évolué, le P.S. revendiquant celles du onzième arrondissement (celui de M. Georges Sarre) et du dix-huitième (celui de M. Estier). Les socialistes affirment qu'aucune concession n'est à envisager de leur part sur ce point. Ils prennent d'ailleurs soin d'apparaître unis dans ce débat. Si M. Sarre est l'un des dirigeants de la minorité du P.S. (le CERES), M. Estier est l'un des plus proches « lieutenants » de M. François Mitterrand. En outre, on a pu constater que M. Sarre est appuyé dans sa campagne par M. Dayan, le plus ancien des collaborateurs du premier secrétaire du P.S.

En fait, l'épreuve de force entre socialistes et communistes lors des négociations électorales est traditionnelle à Paris. En 1971, à une époque où le programme commun n'était pas encore signé, les deux partis n'avaient abouti à un compromis qu'à quelques jours de la clôture des inscriptions.

Le cas de la capitale n'est d'ailleurs pas unique. A Bordeaux par exemple, une nouvelle négociation entre partenaires de l'union de la gauche a échoué, lundi 31 janvier. Même à Château-Chinon, ville dont le maire est M. François Mitterrand, aucun accord n'a pour l'instant pu être réalisé.

Les dirigeants socialistes et communistes continuent, bien sûr, de se rendre mutuellement responsables de cette situation. Le P.C.F. parle, par exemple, des positions contradictoires de ses partenaires. De fait, il arrive parfois que les socialistes prennent prétexte du « parachutage » local d'un responsable du P.C.F. pour refuser l'accord alors qu'eux-mêmes usent de la même méthode dans d'autres localités. De leur côté, les dirigeants du P.S. restent persuadés que le P.C.F. freine délibérément les négociations afin de laisser subsister à la veille de la clôture des inscriptions un contingent relativement important de litiges qui devront alors faire l'objet d'un arbitrage national. Selon le P.S. les communistes espéreraient ainsi obtenir de meilleures conditions que dans les négociations locales.

THIERRY PFISTER.

● *M. Henri Fiszbin*, secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., a déclaré, dimanche 30 janvier au micro de R.T.L. : *« Il y a une solution pour remédier au mal de vivre dans la capitale, c'est d'arracher Paris à la domination des grandes banques. »* M. Fiszbin a ajouté : *« Nous n'irons pas serrer des mains à la sauvette, mais nous mènerons le véritable débat démocratique avec les pauvres. Nous serons avec ceux qui vivent dans la misère ; avec les mal-logés à la recherche d'un logement ; avec les personnes âgées, à qui on refuse une vieillesse digne et heureuse ; avec les ouvriers et les employés, dont le pouvoir d'achat régresse ; avec les familles, qui ne trouvent pas de places dans les crèches ou dans les maternelles ; avec les mal-transportés. »*

M. Fiszbin (P.C.F.) : la gauche risque de ne pas avoir de listes d'union

M. Henri Fiszbin, député, chef de file des candidats communistes au Conseil de Paris, a déclaré lundi 31 janvier :

« Devant le blocage que manifestent nos partenaires, il y a une crainte que la gauche soit empêchée d'avoir des listes d'union aux élections municipales de Paris. Les communistes n'ont d'autre volonté que de respecter la volonté des électeurs. Celle-ci s'est manifestée lors des dernières élections législatives, puisque sept députés communistes sont les seuls représentants parisiens de la gauche à l'Assemblée nationale.

» Si l'on écoutait les exigences socialistes, alors que nous sortons vingt du Conseil de Paris, nous reviendrions dix-huit, c'est-à-dire moins nombreux qu'avant la création des cinq postes nouveaux de conseillers de Paris dans ces arrondissements où nous l'avons emporté en 1971. »

M. Fiszbin a expliqué que, pour l'ensemble des dix-huit secteurs de Paris, son parti admet que neuf têtes de liste reviennent aux socialistes ou aux radicaux de gauche et les neuf autres aux communistes. La fédération de Paris du P.C.F. réclame la tête de liste dans les Ier et IVe arrondissements, IIe et IIIe arrondissements, Xe XIe XIIe XIIIe, XVIIIe XIXe et XXe arrondissements.

La fédération de Paris du P.C.F. a d'autre part publié un communiqué dans lequel elle s'étonne d'une déclaration de M. Georges Sarre indiquant que la fédération de Paris du P.S. entend mener sa campagne *« sur le thème de la nécessité d'un maire socialiste pour Paris »*. Les communistes notent : *« Une telle attitude, si elle était confirmée et maintenue, ne serait pas conforme à la règle démocratique qui veut que ce soient les électeurs qui décident quelle formation, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, aurait à désigner le candidat de la gauche à la mairie de Paris. Ces procédés unilatéraux nuisent à la bataille unitaire. »*

● *La fédération de Paris du P.C.F.* organise jeudi 3 février, de 17 heures à 20 heures, à la Mutualité, une « soirée de débats et de témoignages » intitulée : « Trois heures pour les femmes de Paris ».

M. SARRE (P.S.) DÉNONCE « LA CÉCITÉ DU PARTI COMMUNISTE »

M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du P.S., candidat socialiste à la mairie de Paris, a déclaré lundi 31 janvier :

« Il n'est pas pensable que le parti socialiste ne conduise aucune liste dans les secteurs actuellement détenus par la gauche.

» Cette prétention, qui est le plus grand obstacle à la conclusion de listes d'union dans tous les secteurs de Paris n'est conforme ni à la justice ni au bon sens. L'heure n'est pas aux marchandages : si le P.C.F. maintient des conditions qui rendent l'accord impossible, chacun devra mesurer ses responsabilités.

» Les rivalités des hommes du pouvoir offrent à la gauche une chance historique. Il n'est pas concevable que cette chance soit gâchée par la cécité du parti communiste. Il n'est pas possible de maintenir artificiellement les socialistes dans la position subalterne qui était jadis la leur.

» Il est encore temps de rassembler la gauche, de rassembler le peuple de Paris, de vaincre, mais chaque jour compte. Les socialistes eux n'ont pas eu depuis le début d'autre but que la victoire de la gauche. »

M. MONOD : des listes communes dans certains secteurs.

M. Jérôme Monod, secrétaire général du *R.P.R.*, hôte, *lundi* 31 janvier, de l'Association de la presse étrangère à Paris, a notamment déclaré : *« La désescalade qui s'est amorcée devrait conduire dans certains secteurs de Paris menacés par l'opposition à constituer des listes communes de la majorité. »* Il a ajouté : *« Le principal adversaire pour le R.P.R. ce ne sont ni les socialistes ni le parti socialiste mais la logique mauvaise du programme commun, ce ne sont pas des hommes, mais une idéologie, celle de l'alliance des socialistes avec le parti communiste. »*

● *M. Gabriel Péronnet*, président du parti radical, a déclaré lundi 3 1janvier au micro de FR 3 Auvergne : *« Je n'ai jamais joint ma voix à celles qui se sont déchaînées contre Jacques Chirac alors, de grâce, que cessent les invectives, y compris — et surtout — au sein du gouvernement. N'insultons pas l'avenir, tous les partis de la majorité auront besoin les uns des autres aux élections législatives et le président de la République — qui doit être préservé des éclaboussures de la mêlée — a besoin que tous soient unis. »*

● *M. Michel Jobert, fondateur du Mouvement des démocrates*, a été reçu, à sa demande, vendredi 28 janvier, par M. Raymond Barre, premier ministre. A l'issue de cet entretien, il a estimé que *« les tensions actuelles dans la majorité, pour les prochaines élections parisiennes, risquent de menacer le redressement économique »*. *« On ne peut gérer les affaires dans la brouille ou les compétitions politiques »*, a-t-il ajouté. Interrogé sur l'initiative de M. Chirac, il a déclaré : *« M. Chirac connaît le prix des institutions de la Ve République. Je crois que sa volonté est de se maintenir dans le droit fil de ces institutions. »*

Nouveau quotidien lyonnais

« LE JOURNAL » EST UN ADVERSAIRE DÉCLARÉ DU PROGRAMME COMMUN

Dans *le Journal*, nouveau quotidien lyonnais *(le Monde* du 27 janvier), dont le premier numéro paraît ce mardi matin 1er février, MM. Jean Gallois et Henri Amouroux, co-directeurs, écrivent notamment dans l'éditorial de présentation :

« A l'heure où la politique joue un rôle considérable et où le sort de notre pays (donc de chacun de nous) dépend du déplacement de quelques milliers de voix, nous mettrons l'accent sur les problèmes fondamentaux en nous laissant divertir ni par les gadgets ni par les querelles personnelles ou par les promesses électorales. »

MM. Gallois et Amouroux ajoutent que *les problèmes fonda-è mentaux sont ceux que pose l'évolution d'une société dont nous pensons qu'elle doit rester libérale pour le bien de tous les Français et surtout des travailleurs, qui seraient les premiers à pâlir du désordre économique. Ce qui ne veut pas dire que l'on ne travaille pas à l'améliorer. Mais ce qui signifie que nous ne pensons pas que les propositions du programme commun, qui visent à détruire la société actuelle, soient capables de mettre en place une société meilleure, plus équilibrée et plus juste pour tous »*.

Les règles du jeu

(Suite de la première page.)

Ainsi la position du premier ministre s'en trouvait simplifiée : homme du président et non, comme la Constitution le prévoyait pourtant également, chef d'un gouvernement à base parlementaire. L'U.D.R., elle, ne pouvait avoir de chef distinct puisqu'un tel homme aurait pu avoir une volonté propre et donc détourner l'organisation de son rôle de simple soutien.

En juin 1974, le mécanisme change. L'éditorialiste de la *Nation* écrit : *« Nous avons vécu pendant seize ans dans un système dont le soleil était le président de la République et nous l'astre mort... Le soleil était gaulliste et notre mission était d'en réfléchir les rayons. Le soleil n'est plus gaulliste et nous tournons dorénavant sur notre propre orbite. »*

Que devait faire le nouveau président de la République ? Eliminer l'U.D.R. ? Il a choisi de la soumettre par l'intermédiaire du gaulliste qui lui avait permis de vaincre le candidat de l'U.D.R. : Jacques Chaban-Delmas.

L'U.D.R. se soumit bien, mais au premier ministre-secrétaire général, pas au chef de l'Etat. Tout en raffermissant le parti parce qu'il était premier ministre, Jacques Chirac se distinguait de ses prédécesseurs à l'hôtel Matignon en ce qu'il relevait, comme secrétaire général, du parti et non plus du président. Aujourd'hui, les ambitions et l'infidélité de Jacques Chirac rajeunissent, revigorent contre le chef de l'Etat l'U.D.R. devenue R.P.R., puisque le parti peut de nouveau espérer satisfaire son double goût de l'allégeance et du pouvoir. M. Giscard d'Estaing devrait le comprendre.

* * *

La situation actuelle découle aussi d'une autre évolution, plus ancienne, de la mécanique politique. Dans la conception du général de Gaulle, la puissance de légitimation de l'élection présidentielle était sans commune mesure avec celle des élections législatives. Le président devait représenter les Français dans leur unité, le Parlement incarnant leurs divisions. Quand Georges Pompidou proposa, en vain, réduire la durée du mandat présidentiel pour que la durée écoulée entre une législative et une présidentielle ne joue pas contre la légitimité du président, il s'écartait de la pensée gaullienne. Mais celle-ci, au fond, s'était déjà trouvée mise en échec par le ballottage de 1965 et plus encore en 1968 lorsque le général de Gaulle, cédant à l'insistance de Georges Pompidou, s'était fait confirmer sa victoire sur la contestation au moyen non d'un référendum, comme il l'avait d'abord voulu, mais d'élections législatives. Il est donc normal que les prochaines législatives posent nettement le problème du pouvoir du président, face au chef d'un parti dominant la majorité ou, plus encore, face à son ancien adversaire du second tour de l'élection présidentielle.

Si la gauche gagne, la première hypothèse à retenir est celle d'une démission du président : la dissolution immédiate serait trop probablement reçue comme un affront par les électeurs. Le candidat de la majorité vaincue ne serait sans doute pas le président démissionnaire. Si ce candidat gagne, il peut dissoudre. Dans ce cas, ou bien... ou bien, etc. S'il perd, François Mitterrand sera président et l'on aura bientôt une tension institutionnelle sérieuse, puisqu'il sera inévitablement conduit à ne pas trop laisser se réduire le pouvoir présidentiel tandis que le parti communiste voudra fort légitimement redonner vigueur à un organisme de coordination de la majorité soit au niveau des partis, soit entre leurs groupes parlementaires.

La seconde hypothèse est celle que Jacques Chirac a relevée à juste titre dans la dernière conférence de presse du président : celui-ci va jusqu'au bout de son mandat même si la gauche l'emporte. En laissant entendre que c'est le parti qu'il a choisi, M. Giscard d'Estaing renforce l'honorabilité de la gauche aux yeux d'électeurs hésitants et aide, de ce fait, François Mitterrand à combattre la peur qui joue contre lui ; mais, en même temps, il renforce le soupçon dans le camp adverse, puisqu'il semble offrir au parti socialiste une sorte de recours contre une pesée trop forte du P.C.

De toute façon, un attelage Giscard président - Mitterrand premier ministre introduirait un changement profond dans le système institutionnel — tout en étant conforme à la Constitution. Le pouvoir à Matignon, mais aussi au Palais-Bourbon, le président réduit au rôle de garant des libertés et du jeu institutionnel pluraliste : on passerait de Weimar II à Weimar I.

* * *

La seule Constitution à laquelle ressemble vraiment celle de 1958 a été en effet celle de Weimar. Dans ses dernières années d'existence, celle-ci a fonctionné dans une large mesure comme l'a fait jusqu'à présent celle de la Ve République, à savoir que le chancelier, chef du gouvernement, était l'homme du président. Jusqu'en 1930, au contraire, le président, bien qu'élu au suffrage universel, bien que disposant d'importants pouvoirs théoriques, jouait un rôle assez semblable à celui des présidents des IIIe et IVe Républiques, le chancelier exerçant le pouvoir tant que les groupes parlementaires ne le faisaient pas tomber. La Ve République appliquant vraiment les articles 20 et 21 pourrait garder la même Constitution en passant de fait à un système institutionnel très différent.

Que d'incertitudes en définitive sur l'avenir institutionnel ! Mais pourquoi ne parvenons-nous pas à résoudre le problème central qui n'a pourtant jamais effrayé les Etats-Unis, à savoir la différence d'orientation entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire ? Parce que les Etats-Unis n'ont ni notre centralisme politique ni des partis structurés faisant bloc pour ou contre le président. Les créateurs de la Ve République, qu'il s'agisse du général de Gaulle ou des « caciques » de la Quatrième qui étaient membres de son gouvernement, ont cherché un système qui permît d'éviter les deux pôles entre lesquels les institutions françaises avaient oscillé depuis le milieu du dix-neuvième siècle : le pouvoir confié à un homme, le pouvoir éclaté dans les mains des parlementaires. Après tout, le système se montrera peut-être suffisamment flexible pour que, malgré l'incertitude actuelle, ces créateurs apparaissent plus tard comme n'ayant pas trop mal réussi.

ALFRED GROSSER.

S'il est élu

M. Michel d'Ornano renoncera à toute fonction politique

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, candidat à la mairie de Paris, a annoncé, lundi 31 janvier, au cours d'une conférence de presse réunie pour présenter son livre : « Une certaine idée de Paris », qu'il abandonnerait toute fonction ministérielle et ses responsabilités politiques chez les républicains indépendants s'il était élu.

« M. Raymond Barre a confirmé dimanche 30 janvier qu'il m'avait désigné comme seul candidat de la majorité pour la mairie de Paris. La philosophie du livre que je présente peut se traduire ainsi : Paris doit avoir un maire qui se consacre entièrement à sa gestion », a notamment déclaré M. d'Ornano. Il a ajouté : *« Paris ne peut avoir à sa tête un chef de parti politique. La gestion de la capitale ne peut être un tremplin politique ni une occupation à temps partiel. Lorsque je serai élu maire de Paris, j'abandonnerai toute fonction gouvernementale, ainsi que mon activité au sein de mon parti politique. Je me consacrerai donc uniquement à la gestion de Paris et aux conditions de vie des Parisiens et des Parisiennes. »*

Répondant à une question sur les querelles au sein de la majorité, le ministre de l'industrie a indiqué : *« M. Jacques Chirac s'est présenté sans consulter ses partenaires. Il a porté le débat sur le plan politique. En ce qui me concerne, mon terrain est celui de la gestion. »* Et M. d'Ornano a conclu : *« Je cherche ce que je peux faire pour Paris et non pas pas ce que Paris peut faire pour moi. »*

Dès le début de l'affaire parisienne, c'est-à-dire depuis le mois de novembre, le ministre de l'industrie s'est présenté en gestionnaire. Malgré l'hostilité du R.P.R. à sa candidature, il n'a pas changé de ligne de conduite. Alors que la bataille politique faisait rage dans la capitale, M. d'Ornano réunissait deux conférences de presse : l'une sur l'urbanisme *(le Monde* du 28 janvier), l'autre sur la vie locale *(le Monde* daté 30-31 janvier). Habilement, le ministre de l'industrie a compris, comme les communistes et les socialistes, — M. Jacques Chirac présente à son tour son programme ce mardi après-midi, — qu'une fois les querelles apaisées, sinon réglées, devront être abordées les vraies raisons pour lesquelles les électeurs sont convoqués aux urnes les 13 et 20 mars prochain : élire un conseil municipal qui aura pour tâche de gérer en toute autonomie une ville de 2 300 000 habitants.

« Une certaine idée de Paris »

Une réflexion sur la capitale, plutôt qu'un programme, (« *celui-ci sera approfondi au cours de la campagne électorale* », a déclaré M. d'Ornano). Ainsi est présenté le livre du ministre de l'industrie *Une certaine idée de Paris* (1). En 218 pages, M. d'Ornano dresse un bilan de la situation actuelle. *« Les Parisiens sont fiers de leur ville, mais malheureux d'y habiter »*, écrit-il. Pour *« rendre la capitale à ses habitants »*, deux écueils sont à éviter : la ville-bureau et la ville-musée. Pour freiner la dépopulation de Paris, le ministre de l'industrie propose de réaliser sur des terrains mal utilisés — il dénombre de 400 à 500 hectares de « friches urbaines » — des opérations publiques d'aménagement qui permettraient notamment de construire des logements sociaux.

En fait, le livre de M. d'Ornano est très proche du schéma directeur d'aménagement de la Ville de Paris votés par les élus du Conseil de Paris. Ce schéma tient compte des nouvelles orientations données par le président de la République à l'urbanisme parisien dans une *lettre au premier ministre* le 25 septembre 1974 : coup d'arrêt à la construction de bureaux, restauration plutôt que rénovation des logements, pas d'autoroutes urbaines, mais des avenues et de nouveaux espaces verts.

— C'est un programme de « majorité présidentielle ».

JEAN PERRIN.

(1) Jean-Claude Lattes. 15 F.

DU CONSEIL GÉNÉRAL AU CONSEIL RÉGIONAL

Cumuls Paris-province

Dans l'hypothèse où M. Jacques Chirac *serait élu maire* de Paris, il pourrait demeurer membre du conseil régional du Limousin. Il siège, en effet, dans ce conseil régional de plein droit en tant que député de la Corrèze, et ce depuis sa réélection aux législatives du 14 novembre dernier.

En revanche, l'article L 208 du code électoral précise : *« Nul ne peut être membre de plusieurs conseils généraux. »* Or le Conseil de Paris est une assemblée à la *fois municipale et départementale*, comme l'indique la loi n° 75-1331 du 31 décembre 1975 portant réforme du statut administratif de la Ville de Paris. Celle-ci dispose en effet dans son article premier : *« Le territoire de la Ville de Paris recouvre deux collectivités territoriales distinctes : la commune de Paris et le département de Paris. Les affaires de ces collectivités sont réglées par les délibérations d'une même assemblée, dénommée : Conseil de Paris. »*

On peut donc estimer qu'appartenir à un conseil général (comme c'est le cas pour M. Chirac en Corrèze et M. d'Ornano dans le Calvados) et au Conseil de Paris constituerait deux situations juridiquement *incompatibles*. Encore ne s'agit-il que d'une interprétation possible du code électoral, puisque celui-ci, dans son article L 271, consacré au régime des incompatibilités auquel sont soumis les membres du Conseil de Paris, évoque seulement le cas des maires ou maires adjoints d'arrondissement comme incompatible avec un mandat municipal dans la capitale.

Aucune jurisprudence n'existe, naturellement, sur ce point de droit, puisque le scrutin de mars prochain constituera la première application électorale de la réforme du statut de Paris. On relèvera que, dans le cas de l'article L 208 comme dans celui de l'article L 271, il s'agit d'incompatibilité et non d'inéligibilité : *autrement dit, un candidat placé* dans l'une des situations évoquées — c'est le cas de plusieurs maires d'arrondissement — devra opter, s'il est élu, pour l'une ou l'autre de ses fonctions, mais pourra valablement se présenter à l'élection.

D'autre part, aux termes de la loi du 6 mai 1976 portant création et organisation de la région *Ile-de-France, le Conseil de Paris* désigne en son sein trente représentants pour siéger parmi les cent soixante-quatre conseillers régionaux. La loi ne prévoit pas d'incompatibilité entre la fonction de maire de Paris et celle de membre du conseil régional, mais elle prescrit dans son article 22 que *« les fonctions de président du conseil régional d'Ile-de-France sont incompatibles avec celles de maire de Paris et de membre du gouvernement »*.

La question se pose tout naturellement de savoir si le prochain maire de Paris, s'il appartient déjà à un conseil régional « de province », pourra aussi siéger dans celui d'Ile-de-France. Rien ne semble s'y opposer à la lecture des lois en vigueur. Pour prévenir une telle anomalie, il faudrait faire voter par le Parlement une loi modifiant les textes actuels sur les régions.

NICE : les gaullistes se rallieront-ils tous à M. Jacques Médecin ?

De notre envoyé spécial THOMAS FERENCZI

Nice. — En 1978, si M. Jacques Médecin est réélu dans quelques semaines maire de Nice, la municipalité fêtera le cinquantenaire de la présence à sa tête de la dynastie Médecin. C'est en 1928, en effet, que Jean Médecin s'installait dans le fauteuil de premier magistrat, l'année même où naissait son fils. En 1966, M. Jacques Médecin succédait à son père, décédé neuf mois après sa cinquième réélection.

Le « système Médecin » est inséparable de la tradition politique du Midi méditerranéen qui favorise, plus qu'ailleurs, la constitution de clientèles. Les Médecin n'ont assis leur autorité à Nice ni sur une réputation d'administrateurs apolitiques (comme Louis Pradel à Lyon) ni sur une image de dirigeants nationaux (comme M. Jacques Chaban - Delmas à Bordeaux), mais sur un réseau de relations personnelles qui crée un contrat de confiance entre l'élu et la population.

Ce pouvoir de type féodal exerce sur ceux qui y font allégeance une action tutélaire : les services rendus autant que les manières familières font de M. Jacques Médecin un personnage populaire. En revanche, ceux qui refusent de s'incliner peuvent en éprouver des désagréments : on hésite avant de s'opposer au maire de Nice.

Comme il arrive souvent en pareil cas, l'entourage joue un grand rôle : les amis de M. Médecin, intermédiaires obligés des solliciteurs, n'ont pas toujours bonne presse. « *Il ne sait pas s'entourer* », disent du maire de Nice les plus indulgents de ses ennemis.

Les deux clans

Ses ennemis, ce sont d'abord ceux des gaullistes qui n'ont pas pardonné à M. Médecin ses vigoureuses prises de position contre la politique algérienne du général de Gaulle. Partisan déclaré de l'Algérie française, le maire de Nice, que les violences verbales n'effraient pas, s'est heurté à maintes reprises à l'U.D.R., dont le chef de file fut pendant de longues années M. Pierre Pasquini, adjoint au maire de 1947 à 1965, député de 1958 à 1967. L'animosité entre les deux clans ne s'est pas éteinte avec le départ du général de Gaulle puisque, en 1969, M. Médecin a soutenu M. Alain Poher contre Georges Pompidou qui, dit-on, lui en a toujours voulu pour son affiche électorale d'alors : « *Pourquoi chasser le maître et prendre le valet ?* » Dans toutes les consultations électorales, aux municipales de 1971 comme aux législatives de 1973, gaullistes et « médecinistes » se sont trouvés dans des camps opposés.

Le fait majeur de la prochaine élection municipale, c'est précisément la fin de ces luttes féroces, la réconciliation spectaculaire des deux courants antagonistes, le rassemblement autour de M. Médecin de toutes les forces résolues à lutter contre la gauche. Le maire de Nice, qui s'est inscrit aux républicains indépendants au lendemain de l'élection présidentielle de 1974 avant de devenir, le 12 janvier 1976, secrétaire d'État au tourisme, présentera en effet dans les trois secteurs nouvellement créé de la ville des listes d'union pour lesquelles, imitant Louis Pradel à Lyon, il a choisi un sigle qui reproduit son propre nom : M.E.D.E.C.I.N., initiales du Mouvement pour l'expansion et le développement économiques de la cité et des intérêts de Nice. Sur quarante-neuf sièges, une quinzaine, selon M. Médecin, irait au R.P.R., une quinzaine aux R.I., et le restant sera réparti entre les autres formations situées à l'intérieur ou aux franges de la majorité et des personnalités « apolitiques ».

M. Médecin estime ainsi avoir parfaitement « *recollé les morceaux* ». Est-ce tout à fait vrai ? Le maire de Nice avait envisagé, semble-t-il, de conduire une liste dans un secteur (celui qui correspond, pour l'essentiel, à sa circonscription législative) et de confier à MM. Fernand Icart, député, président de la fédération départementale des R.I., et Pierre Pasquini les têtes de liste dans les deux autres secteurs. Ces deux personnalités ayant refusé, les trois listes seront présentées dans l'ordre alphabétique.

Du côté des R.I., la fusion ne s'est jamais réellement faite. Il est vrai, entre les amis de M. Médecin et ceux de M. Icart. Sans doute ces derniers n'oublient-ils pas qu'en 1971 comme en 1973 c'est un des leurs — M. Toussaint dans le premier cas, M. Dischamps dans le second — qui menait le combat contre le maire de Nice. Cependant, les R.I. de stricte obédience ne semblent pas en mesure d'influer beaucoup sur l'équilibre des forces.

Il en va différemment du côté des anciens U.D.R. Certes, l'appui du R.P.R. est acquis à M. Médecin. Le secrétaire fédéral du mouvement, M. Roger Binda, se réjouit à l'idée d'être enfin « *dans l'équipe gagnante* ». Il assure qu'une page est tournée. Du reste, le maire de Nice est en excellents termes avec M. Chirac dont il se sent, à l'évidence, plus proche que de M. Giscard d'Estaing. Plusieurs conseillers municipaux amis du maire ont adhéré au R.P.R. au lendemain de sa fondation. Les réserves de M. Pasquini ne semblent donc pas partagées par les militants du mouvement.

La question est de savoir, cependant, combien de vieux gaullistes réfractaires à un « chiraquisme » qui, à Nice plus qu'ailleurs, paraît renier leur passé feront défaut à M. Médecin.

Ces suffrages, la gauche compte bien les attirer à elle en accueillant sur sa liste quelques gaullistes d'opposition, conduits par le général François Binoche. Cet ancien commandant du secteur français de Berlin, qui fut en 1944 chef d'état-major F.F.I. dans l'Ardèche, s'est retiré sur la Côte d'Azur en 1969. Sanctionné en 1975 pour avoir dénoncé « *le danger allemand* », il a accepté l'année suivante la coprésidence du Front progressiste, mouvement de gaullistes d'opposition. Persuadé qu'il y a à Nice « *tout un tas de gaullistes un peu écœurés* » et que son audience peut être réelle parmi les quelque trente mille militaires retraités, le général Binoche figurera, avec quelques-uns de ses amis, sur la liste d'union de la gauche, malgré les réticences du P.S. à son égard.

Un bastion du P.C.

Les socialistes, en effet, voient d'un mauvais œil la présence à leurs côtés de personnalités qui se disent hostiles au programme commun et, parmi elles, d'un conseiller sortant, M. Jacques Bounin. Mais les communistes ont accepté de prendre sur leur quota ces défenseurs vigilants de l'indépendance nationale, susceptibles de représenter, selon l'expression de M. Virgile Pasquetti, membre du secrétariat fédéral, la « goutte » qui fera basculer la majorité.

Le littoral méditerranéen a toujours été un des bastions du P.C., qui y obtient des résultats supérieurs à sa moyenne nationale. Il n'y échappe pas à la personnalisation : ainsi le crédit dont jouit M. Virgile Barel, qui fut élu député pour la première fois en 1936, dépasse-t-il celui de son parti. La relève de M. Barel, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-sept ans, n'est pas encore assurée. Entre M. Pasquetti, qui conduisait la liste de la gauche il y a six ans, M. Charles Caressa, secrétaire fédéral et suppléant de M. Barel, et M. Louis Fiori, directeur d'école primaire, qui a conquis en 1973 et conservé en 1976 un siège de conseiller général, le choix n'est pas fait, même si ce dernier paraît avoir la meilleure chance d'être désigné comme chef de file.

Les communistes dénonceront notamment, au cours de la campagne, une gestion « *orientée vers le prestige et le tourisme de luxe* ». « *Nous ne voulons pas transformer la place Masséna en terrain de camping*, précise M. Pasquetti, *mais l'effort principal aujourd'hui doit être d'encourager le tourisme social* ». Les candidats du P.C. veulent aussi mettre fin à l' « autoritarisme » du maire et instaurer, au moins sur les grandes questions, des procédures de consultation de la population.

Quant aux socialistes, minoritaires au sein de la gauche, ils n'ont pas encore surmonté les conséquences des divisions provoquées en leur sein par la signature du programme commun. Trois des leurs ont préféré être exclus du parti plutôt que de rompre avec M. Médecin. Leur présence au conseil municipal et en particulier celle de Mme Thérèse Roméo, secrétaire générale adjointe de la Fédération des socialistes démocrates, qu'anime M. Eric Hintermann, à un poste d'adjointe permettent au maire de Nice de se donner une image sociale, sinon socialiste.

Le nouveau parti socialiste, encore faible malgré des progrès sensibles, a aujourd'hui le visage de M. Jacques Randon, un avocat de trente-quatre ans pour lequel le P.S. réclame la tête de liste dans un des secteurs, revendication qui bloque pour le moment les négociations. En attendant d'être mieux implantés dans les milieux populaires, les socialistes niçois reconnaissent qu'ils représentent surtout une fraction de la bourgeoisie que rebute ou qu'inquiète le climat d'affairisme développé, selon eux, par la municipalité actuelle.

Unis, que peuvent attendre les partis signataires du programme commun d'un électorat dont la composition, marquée notamment par la forte proportion de retraités et de « pieds-noirs », ne leur est pas *a priori* favorable ?

Le premier secteur, qui correspond à la circonscription législative de M. Barel, pourrait sembler acquis à la gauche, mais un habile découpage y a adjoint un canton extérieur à la circonscription — le quatrième — de tendance modérée, ce qui rend ses chances aléatoires.

Le deuxième secteur, dont les contours sont ceux de la circonscription de M. Médecin, ou plutôt de son suppléant, M. Charles Ehrmann, est solidement tenu par la majorité.

Reste le troisième secteur, c'est-à-dire, en fait, la partie urbaine de la circonscription de M. Icart, où la lutte sera plus indécise. M. Giscard d'Estaing n'y a rassemblé que 51 % des suffrages au deuxième tour de l'élection présidentielle. Si la gauche enlevait les quatorze sièges de ce secteurs, ce serait déjà pour elle un beau succès.

CHATEAU-CHINON : M. Mitterrand est pour un accord juste.

La fédération de la Nièvre du parti communiste a publié un communiqué dans lequel elle « *manifeste son inquiétude devant les difficultés qui découlent des exigences des socialistes* », ajoutant que « *le parti socialiste revendique une représentation excessive dans les municipalités à direction communiste alors qu'il conteste sa juste place au P.C. dans les communes à direction socialiste* ».

Les communistes faisaient ainsi allusion à la situation de Château-Chinon, dont le maire sortant est M. François Mitterrand.

Le premier secrétaire du P.S. a répliqué lundi 31 janvier :

« *On a dit que j'avais opposé une fin de non-recevoir aux communistes de Château-Chinon. Or il y a eu des contacts, des échanges de courrier. J'ai rencontré les responsables du P.C. Certes, je résiste aux pressions, mais je suis pour un accord juste. L'union de la gauche sans discipline ne veut rien dire, ce ne doit pas être une astuce électorale.* »

CORBEIL-ESSONNES : M. Serge Dassault candidat.

« *Le temps est fini où l'on pouvait vivre tranquille dans deux mondes qui s'ignorent, l'un politique et l'autre économique.* » C'est en ces termes que M. Serge Dassault, cinquante et un ans, président-directeur général de l'Electronique Marcel Dassault, fils du constructeur d'avions, a expliqué jeudi 27 janvier à Evry (Essonne) sont entrée active sur la scène politique. Persuadé qu'il « *ne reste qu'un an pour convaincre la population que le système libéral est le meilleur* », il pense qu'il est nécessaire de lutter contre « *ceux qui veulent le supprimer là où il fait le plus de mal, c'est-à-dire dans les municipalités communistes* ».

Dans cette optique, il a décidé, à la demande d'amis politiques qu'il a dans cette commune (siège, en particulier, de la SNECMA), de se présenter aux prochaines élections municipales à Corbeil-Essonnes, ville de 40 000 habitants détenue depuis dix-huit ans par le P.C. Il désire « *sortir la commune de son marasme* » en mettant son expérience économique « *au service de la population* », mais aussi en faisant « *réellement participer celle-ci à l'étude des projets* ». M. Serge Dassault envisage aussi de se présenter aux législatives dans la même circonscription.

NORD : premier bilan des négociations entre les partis de gauche.

(De notre correspondant.)

LILLE. — Dans le département du Nord, les négociations entre les partis de gauche sont achevées dans la quasi-totalité des communes concernées. M. Pierre Mauroy, député et maire de Lille, premier secrétaire de la fédération socialiste du Nord, a dressé un bilan qui se voulait en même temps le coup d'envoi de la campagne électorale.

Dans neuf des onze villes de plus de 30 000 habitants il y aura des listes d'union de la gauche. Deux villes — Valenciennes et Wattrelos — sont encore l'objet de négociations.

Dans six des onze villes de plus de vingt mille habitants, l'accord a été réalisé. Il s'agit de Coudekerque-Branche, Denain, Hem, La Madeleine, Lambersat, Mons-en-Barœul ; dans les cinq autres (Armentières, Croix, Lomme, Loos et Saint-Pol-sur-Mer), le P.S. et le P.C. présenteront des listes séparées.

M. Mauroy a précisé que dans treize des vingt-six villes qui comptent de dix à vingt mille habitants, ainsi que dans quarante-trois villes de cinq à dix mille habitants et dans trente-sept villes de moins de cinq mille habitants une liste commune de gauche sera présentée. Il estime qu'un pas très important a été accompli et que, en tout état de cause, les socialistes ont respecté strictement leurs engagements.

RHONE

LYON. — Dans une lettre adressée à la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, dont il est le secrétaire, M. Emile Vasquez a fait savoir qu'il apporte son soutien aux listes de M. Francisque Collomb, maire sortant. M. Vasquez, qui évoquait dans sa lettre « *l'attitude décourageante des partenaires actuels de l'union de la gauche* », a été immédiatement exclu du M.R.G.

VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON. — Le maire sortant, M. Paul Caillaud, député républicain indépendant, se représentera avec l'investiture des formations de la majorité et ouvrira sa liste à quatorze nouveaux conseillers. A gauche, un accord est intervenu entre le parti socialiste, le parti communiste, le P.S.U. et des socialistes autogestionnaires.

Les nouveaux membres du comité central du R.P.R.

Le comité central du Rassemblement pour la République a élu, dimanche 30 janvier, Mme Anne-Marie Dupuy, conseiller d'Etat, trésorière nationale du R.P.R., en remplacement de M. Jacques Trorial. Mme Dupuy est secrétaire général adjoint chargé de l'administration du R.P.R.

Le comité central a été complété par l'élection de quatre-vingt-dix nouveaux membres, vingt-cinq nouveaux membres.

ELUS AU TITRE DES PERSONNALITES :

Le professeur Bernard Antoine ; Mme Simone Berriau, directrice du théâtre Antoine ; Louison Bobet, directeur de sociétés ; Léon Boutbien, membre du Conseil économique et social ; M. Bruaire, professeur de philosophie ; Jean-Claude Bunoust-Roquere, administrateur de société ; Philippe Clay, artiste de variétés ; Florian Delbarre, doyen de Paris V ; Maurice Druon, de l'Académie française ; Guy Dupuy, avocat à la Cour ; Pierre Dux, administrateur général de la Comédie-Française ; Jean Frésal, président de l'université Paris-V ; Alain Gillot, président du syndicat des architectes ; Yves La Prairie, président du C.N.E.X.O. ; Michel Le Royer, comédien ; Alain Mimoun, athlète ; Mme Line Renaud, artiste de variétés ; le général de Seguin Pazzis ; Jean Vertenelle, directeur de sociétés ; Jean Waline, président de l'université de sciences juridiques de Strasbourg ; Georges Suant, maire d'Antony, Présence socialiste ; Marcel André, secrétaire général de Présence socialiste ; Michel Lesage, secrétaire général F.O.-O.R.T.F. ; Patrick Balkany, commerçant, Présence socialiste ; Jean Benet, Républicain socialiste ; Marcel Landowski, ancien directeur de la musique.

ELUS AU TITRE DU SECRETARIAT GENERAL :

Mme Jacqueline Crepy, chargée de mission pour les problèmes du troisième âge ; M. Philippe Dechartre, délégué national à l'Action ouvrière et professionnelle ; Mme Noëlle Dewavrin, déléguée nationale à l'Action féminine ; Mme Anne-Marie Dupuy, secrétaire général adjoint, chargée de l'administration générale ; M. Georges Gorse, délégué national aux affaires sociales ; M. Alain Juppé, délégué national aux études ; M. Jean de Lipkowski, délégué national aux relations internationales ; M. Jean-Claude Servan-Schreiber, délégué national chargé de la presse ; Mme Marie-Monique Steckel, déléguée nationale à la communication ; M. André Turcat, conseiller pour les affaires industrielles et les technologies de pointe.

ELUS AU TITRE DE MEMBRES DU MOUVEMENT :

M. Bernard Bermond, président du comité départemental des Bouches-du-Rhône-Nord ; Georges Bolard, professeur agrégé, maire de Vernier-Fontaine (Doubs) ; Jacques Boyon, président du comité départemental de l'Ain ; Pierre Charpy, journaliste ; Jean Diebolt, responsable A.O.P.-SNIAS, Toulouse ; René Fromilhague, professeur de littérature française à l'université de Toulouse ; Lydie Gerbaud, attachée de presse ; Jacques Gheeraert, professeur agrégé d'histoire et de géographie ; Robert Grossmann, chargé de mission auprès du secrétaire général ; Michel Habib-Deloncle, ancien ministre ; Yves Lancien, président du R.C.D.R. ; Joël Lainé, adjoint au délégué départemental A.O.P. de Paris ; Pierre Leberre, délégué départemental A.O.P. du Val-de-Marne ; Roger Leboue, ingénieur ; Jean Matteoli, président de société ; Christiane Papon, présidente du C.F.E.I. ; M. Prieur, recteur de l'académie d'Amiens ; Georges Repeczky, président-directeur général de société ; Roland Vernaudon, président du comité départemental du Val-de-Marne ; Pierre de Vernejoul, professeur de médecine nucléaire à l'université Paris-V ; Michel Giraud, délégué national aux collectivités locales (secrétariat général) ; Pierre Mazeaud, ancien ministre, conseiller d'Etat.

ELUES AU TITRE DES FEMMES :

Lucette Boucard, secrétaire départementale de la Charente-Maritime, maire de Deuil-sur-le-Mignon ; Jacqueline Bouchez, sans profession ; Jean-Marie Boudet, docteur en médecine, secrétaire départementale du Puy-de-Dôme ; Jacqueline Caille, maître-assistant de faculté à Montpellier ; Marie-Dominique Follie, professeur, chargée de mission régionale ; Mme Christian Fouchet ; Marie-Antoinette Isnard, sans profession ; Monique Loosen, secrétaire de la 5e circonscription du Nord ; Odette Montcler ; Mme Parmentier, ouvrière spécialisée ; Mme Pouret, docteur en médecine ; Annick Tissot, fonctionnaire ; Mme Thienot, présidente d'un centre social, Nicole Touzet.

ELUS AU TITRE DES JEUNES :

Alain Aubert, professeur à l'Ecole de la chambre de commerce de Paris ; Alain Carignon, conseiller général de Grenoble, 25 ans ; Jean-Louis Chirouze, délégué départemental à la jeunesse de l'Ardèche, 27 ans ; Elisabeth Debaillancourt, ancienne déléguée U.D.R. Jeunes de la Côte-d'Or ; Stève Gentili, 26 ans ; Philippe Goujon, délégué départemental à la jeunesse de Paris ; Didier Guignard, délégué départemental à la jeunesse de la Gironde, 24 ans ; Marie-Madeleine Hahn, adjointe au délégué départemental à la jeunesse pour le Bas-Rhin ; Roger Karoutchi, président de l'ANEF ; Véronique Leroy ; José Marthe, secrétaire départemental des Hautes-Pyrénées ; François Morice, ancien délégué départemental à la jeunesse du Calvados, 30 ans ; Christine Mouton, étudiante ; Michel Perrault, délégué départemental à la jeunesse pour la Savoie, 26 ans ; Isabelle Raven ; Michel Sappin, secrétaire départemental adjoint des Hauts-de-Seine, 29 ans ; Nicolas Sarkozy ; Maurice Solignac, élève ingénieur, 22 ans ; Jean-Paul Suc, chercheur au C.N.R.S., 30 ans.

Parmi les nouveaux membres du comité central, on compte vingt-sept femmes et vingt-cinq moins de trente ans.

MEMBRES DU CONSEIL POLITIQUE :

MM. André Bord, Michel Caldaguès, Joseph Comiti, Jean Falala, André Fanton ; Mme Christian Fouchet ; M. Olivier Guichard ; Mme Paulette Labatut ; Mme Hélène Missoffe ; MM. Maurice Papon, Camille Petit, Jean de Préaumont, Alexandre Sanguinetti, Jean Tiberi, René Tomasini.

Une lettre de M. Raymond Barre

Nous avons reçu de M. Raymond Barre la lettre suivante, datée du 29 janvier :

Sous le titre « Une plaisanterie qui s'est mal terminée », M. André Passeron, rendant compte de mon voyage à Bourges, écrit dans *le Monde* daté du 29 janvier 1977 que « lorsque les journalistes avaient demandé à M. Barre ce qu'il ferait si le président de la République lui confiait dans l'affaire parisienne une mission de conciliation, il avait trouvé cette question « cocasse » et il avait jugé cette éventualité comme un « plaisanterie ». Or, le lendemain, au conseil des ministres, M. Giscard d'Estaing le chargeait de cette tâche »...

Vous comprendrez aisément que je ne peux laisser passer les propos de votre collaborateur qui sont contraires à la vérité. Je m'étonne que de telles interprétations et insinuations puissent figurer dans les colonnes de votre journal.

La question qui m'a été posée par un journaliste était : « Accepteriez-vous d'être candidat d'union à Paris, si le président de la République vous le demandait ? » J'ai répondu en écartant cette hypothèse et j'ai déclaré : « C'est pour le moins une hypothèse cocasse. »

Il vous suffit de vous reporter à *la Nouvelle République du Centre-Ouest* du 26 janvier 1977 pour constater que telle a été ma réponse ; vous en trouverez confirmation dans un article publié dans le journal *l'Alsace* du 27 janvier 1977.

[N.D.L.R. — Nous donnons acte à M. Raymond Barre de ses observations puisque nous avons fait une confusion. Le premier ministre s'était en effet contenté de rire lorsqu'on lui avait demandé si une mission de conciliation pourrait lui être confiée par le chef de l'Etat. Il avait considéré comme une « hypothèse cocasse » la question qui lui avait été posée immédiatement après sur son éventuelle candidature. — A. P.]

Impromptu politique dans une mêlée confuse

Les personnages qui jouaient les premiers rôles lundi soir 31 janvier au Centre Beaubourg tiennent déjà la vedette à Paris depuis plusieurs semaines. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui venait là en tant que président de la République, mais qui se targue aussi auprès des Parisiens d'avoir inventé le nouveau statut de leur ville, côtoyait ainsi MM. Jacques Chirac, invité comme ancien premier ministre, et Michel d'Ornano, convié à titre de ministre en exercice, plus connus l'un et l'autre dans la capitale comme candidats à la mairie. Sans parler de M. Barre, qui tenta récemment de les réconcilier, et de Mme Giroud, qui contribua à les opposer.

Le Tout-Paris assista donc, dans une mêlée tout aussi dense et tout aussi confuse que celle de la bataille municipale, à un nouvel acte de la pièce qui se joue entre ces divers protagonistes. Parqués derrières d'infranchissables barrières, les invités étaient réduits à quelques impressions fugitives.

On distinguait une silhouette que l'on prenait, dans la foule, pour celle de M. Chirac ; mais l'ancien premier ministre, souriant, était déjà plus loin, distribuant poignées de main et bonnes paroles. On se tordait le cou pour apercevoir M. d'Ornano, qui semblait s'ennuyer et s'éclipsait d'ailleurs, dès la fin des discours, pour aller faire campagne dans les bistrots voisins. M. Barre, jovial, faisait son entrée. Mme Giroud, que l'on n'avait pas vue, était déjà à sa place. M. Giscard d'Estaing, enfin, entouré de plusieurs souverains et chefs d'Etat (le roi et la reine des Belges, le grand duc et la grande duchesse de Luxembourg, la princesse de Monaco, les présidents de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal et du Zaïre) et protégé, faut-il le préciser, de la cohue où se pressaient les autres, dominait l'assistance de toute sa hauteur. A son arrivée, on entendit dehors quelques « Chirac au pouvoir ! ».

« Le monde a depuis quelques semaines les yeux fixés sur Paris », affirma dès les premiers mots de son allocution — adressée aux « honorables seigneurs » — Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, qui souhaita ensuite que Paris surprenne, cette fois, « pour de bonnes raisons » et qui conclut : « Le moment n'est plus de savoir critiquer, le moment est venu de savoir aimer. »

Quant au chef de l'Etat, c'est principalement « au nom des Parisiennes et des Parisiens » qu'il rendit un hommage solennel, en forme d'oraison funèbre, à la mémoire de Georges Pompidou. On attendait une vaste méditation sur l'art. On eut, dans le style littéraire qu'affectionne le président de la République (ah ! ces enfants « alignés comme de petites chouettes » ! et « cette griffe grise » de la mort déjà entendue dans l'éloge funèbre prononcé par M. Giscard d'Estaing à Saint-Flour le 13 novembre 1975), un discours politique directement lié à l'actualité.

Comment ne pas considérer, en effet, l'évocation de la longue familiarité de l'actuel chef de l'Etat et de son prédécesseur comme une réponse à ceux qui mettent plus volontiers l'accent sur la filiation qui unit Georges Pompidou à M. Jacques Chirac ? Comment ne pas penser que sa réflexion sur la solitude du pouvoir était aussi une manière d'insister sur l'éminente responsabilité du président de la République en ces temps difficiles ? Comment ne pas noter que M. Giscard d'Estaing ne s'est en aucune façon personnellement engagé dans le débat que provoque le Centre Beaubourg et comment ne pas croire que des deux « dimensions de l'art » — la « recherche d'harmonie » et la « projection sur l'extérieur de nos questions ou de nos rêves » — c'est la première qui, à la différence de Georges Pompidou, l'attire ?

La visite du musée et des diverses expositions dura plus longtemps que prévu : le président de la République prenait-il goût à l'art moderne ? Quelques manifestations se déroulaient à l'extérieur du bâtiment, où la police avait procédé à soixante-dix-sept interpellations « préventives ». « Non à l'affairisme d'art, oui à la création, à l'animation collective », proclamait un tract diffusé par la fédération de Paris du parti socialiste.

Après le départ du chef de l'Etat, Beaubourg affichait un « impromptu » d'Eugène Ionesco. Le spectacle s'achève sur une déclaration de l'auteur : il ne lui a pas été possible, explique-t-il, de composer l'impromptu qu'on lui a demandé pour l'inauguration du Centre Georges-Pompidou, parce que M. Giscard d'Estaing lui a commandé, pour être jouée à l'Elysée, une pièce sur le pouvoir.

L'impromptu politique avait été offert, en avant-première, par le président de la République lui-même. — T. F.

L'HOMMAGE DE M. GISCARD D'ESTAING A SON PRÉDÉCESSEUR

« Attentif à tout ce qui guette la France il cherchait à la protéger contre elle-même »

Voici le texte du discours prononcé lundi soir 31 janvier, à l'occasion de l'inauguration du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, par M. Valéry Giscard d'Estaing, en présence de Mme Georges Pompidou :

« Ainsi l'art et la culture contemporaine porteront-ils désormais à Paris, madame, le nom de votre mari. De même qu'on dressait autrefois dans la capitale, lors des obsèques de ceux qui gouvernaient la France, des catafalques pour y déposer leur corps, de même, ce soir, à la frontière du Paris du Moyen Age et de celui de la Renaissance, surgit ce monument éclairé comme un vaisseau, en témoignage de la volonté du président Pompidou. C'est à lui que s'adresse ce soir notre hommage.

» Avant de le lui rendre, je voudrait m'adresser à tous ceux qui sont réunis, souverains, chefs d'Etat, hommes publics, artistes, m'excusant de ne pouvoir les citer tous, et aussi aux Parisiennes et aux Parisiens, pour leur dire que, cet hommage, je vais l'exprimer en leur nom.

» Si j'évoque ce souvenir et ceux qui viendront, ce n'est pas pour donner une signification particulière à nos relations, mais pour reprendre ce fil du temps, le seul qui nous guide, et qui nous conduit de la rencontre jusqu'à la mort.

» C'était un déjeuner insouciant, entre amis, ej dirais presque entre camarades. Georges Pompidou n'exerçait pas alors d'activité politique. Il parcourait la vie dans sa liberté et sa diversité. Il n'était pas homme d'apparence, et n'attendait pas d'égards. J'ai pu connaître ainsi ces moments heureux que vous partagiez, madame, lorsque, jeune professeur, vous réunissiez vos amis, au premier rang desquels comptait le président Senghor, dans cette merveilleuse insouciance de ceux qui traversant l'âge d'or, qui n'est jamais celui d'une époque, mais celui de la brève rencontre des joies de la jeunesse et de la culture.

» Ce fut ensuite la vie publique. En avril 1962, chargé par le général de Gaulle de diriger le gouvernement, il vint à mon domicile, malgré la différence d'âge et de responsabilité, me demander d'être son ministre des finances. Les enfants, alertés par la curiosité, se tenaient alignés comme de petites chouettes derrière les barreaux du palier, pour guetter l'arrivée de celui qui, encore inconnu, montait l'escalier d'un pas assuré, comme il allait gravir les degrés du pouvoir.

La blessure, le triomphe la mort

» Il s'est imposé à tous avec aisance et sûreté. Un peu brusque au début, son autorité est devenue plus ferme et plus calme. Sceptique sur les intentions, méfiant sur les raisonnements, l'œil retranché derrière la volute bleue de sa cigarette, il exerçait souverainement le difficile métier de gouverner.

» Puis vint la trilogie, au rythme classique : la blessure, le triomphe et la mort.

» La blessure fut celle de son départ du gouvernement, après l'effort harassant accompli en mai et juin 1968, et où la France avait reconnu en lui son bouclier. Un an après, à deux reprises, comme se parlant à lui-même, il m'en a fait le minutieux récit, soulignant les conversations et les circonstances et montrant que la blessure n'était pas refermée. Lui, homme de fidélité, n'arrivait pas à admettre les déchirements de la vie publique. Gardant le silence, évitant tout ce qui pouvait élargir la fissure de l'édifice, il acquérait aux yeux de l'opinion la dimension de l'homme d'Etat. Un an plus tard, la France lui en conférait la dignité.

» Et ce fut le triomphe. Le président Pompidou, malgré l'inévitable clivage politique qui fragmente notre pays, méritait le nom de président de tous les Français. Attentif à tout ce qui guette la France, il cherchait à la protéger contre elle-même. Venu à l'origine d'un autre horizon politique, qui aspire à de profonds changements, mais ayant traversé les tourmentes et constaté la fragilité, il jugeait qu'elle a besoin, avant tout, d'un tuteur et d'un rempart pour rester elle-même.

» Je n'évoquerai pas ce soir son action comme président. Il voulait une France semblable à lui-même et au caractère de sa terre d'origine, forte, obstinée dans ses desseins, et simple.

» Puis vint l'épreuve. Il n'en parla jamais. Dans la fonction qu'il exerçait, il faut savoir qu'on ne parle à personne. On échange des informations, des arguments, on négocie, on décide. Mais on ne parle pas de soi. On ne peut jamais dire, sauf à vous, madame, si l'on est fatigué, isolé ou las, jamais évoquer, même passagère, la souffrance ou la maladie.

» Non, jamais le président Pompidou ne parla de son épreuve, depuis le premier jour où je le vis s'endormir dans la cabine de l'avion qui l'emmenait à Reykjavik, et où j'eus le pressentiment de partager un indéchiffrable secret, jusqu'au dernier conseil des ministres, qu'il présida jusqu'au bout, malgré sa visible souffrance, et où la mort vint l'y chercher parmi nous, en posant sur son visage sa griffe grise.

» C'est pourquoi le président de la République qui inaugurera aujourd'hui ce centre ne sera pas celui qui avait qualité pour le faire, puisque c'est le président Pompidou qui l'a voulu, décidé et choisi.

» Le président Pompidou était un homme de culture. « *La passion de la poésie*, a-t-il écrit, *dont on me prédisait, lorsque j'étais enfant, qu'elle passerait, a persisté au-delà du milieu du chemin de la vie.* »

» C'était aussi un homme épris d'art contemporain. Très tôt, il se met à fréquenter les galeries, et à acheter ses premières toiles. Il recherche avec prédilection la compagnie des plus grands noms de la peinture, et s'initie à la musique contemporaine.

» Des deux dimensions de l'art, distinctes et parfois contraires, celle d'être une recherche d'harmonie, ou celle d'être la projection sur l'extérieur de nos questions ou de nos rêves, c'est la seconde qui l'attire. « *Art contemporain, art par essence contradictoire*, a-t-il écrit, *strict comme les mathématiques, ou violemment lyrique, sincère jusqu'à l'impudence ou insolent dans l'imposture, explosion de couleurs et de joies, ou négation de tout, y compris de lui-même, il est toujours à l'affût du lendemain.* »

» Et il citait volontiers Apollinaire : « *Soyez indulgents quand vous nous comparez à ceux qui furent la perfection de l'ordre... Nous qui quêtons partout l'aventure...* »

» A cette aventure de la création artistique, il voulait offrir un temple à Paris. Deux raisons l'inspiraient. Il observait que, depuis quarante ans, on n'avait pas construit de monument important dans la capitale, et que notre époque, comme toutes les autres, se devait d'y marquer sa place.

» Et il s'inquiétait du risque de voir s'éloigner vers l'extérieur, au-delà des mers, l'extraordinaire foyer de création qu'avait abrité Paris, et qu'il voulait y maintenir.

» Ce Centre, il pensait qu'il fallait le situer près du cœur de Paris, *pour qu'il ait l'allure d'un carrefour*, que chacun puisse aisément s'y rendre, et qu'il vive au rythme de la capitale.

» La pluridisciplinarité était, enfin, sa grande idée. Elle lui était inspirée, disait-il, par « *certaines tentatives, au succès inégal, entreprises aux Etats-Unis* ». Il s'agissait d'appliquer à la culture une technique qui a fait ses preuves en d'autres domaines, et qui consiste à stimuler l'esprit par la variété et la proximité d'œuvres et de recherches, qui sont presque toujours présentées loin les unes des autres.

» Ici les arts plastiques, les livres, le cinéma, le théâtre, la musique, les arts de facture industrielle, et, bientôt, la photographie seront, pour la première fois au monde, rassemblés et réunis comme les cellules d'un gigantesque cerveau, ouvert à la curiosité par la transparence de ses parois, et où s'articulent les ressorts de la création artistique.

» Madame,

» C'est à un poète contemporain, un de ceux sur les vers desquels s'achève son anthologie de la poésie française, que j'emprunterai le dernier mot de cet hommage.

» Une foule immense va maintenant, pendant des dizaines d'années, parcourir ce Centre, de l'éclat du jour jusqu'à la phosphorescence du soir. Elle va battre, par longues vagues, la digue des toiles du musée, déchiffrer les livres, s'étonner des images, écouter la tonalité glissante et la syncope de la musique. Sans toujours le savoir, elle recueillera des artistes ce qu'ils ont de meilleur, l'extrême de la tension nerveuse, la vision fulgurante, la recherche inlassable du mot ou de la couleur. Ici l'esprit des hommes nourrira les hommes.

» Puisse cette foule innombrable, *dans sa lente et attentive* procession, venir aussi y chercher, afin de les conserver pieusement, la cendre et la semence de Georges Pompidou (1).

(1) M. Giscard d'Estaing se réfère à un poème de Paul Claudel, dont les derniers mots sont gravés sur la tombe du poète, au château de Brangues, où l'on peut lire : « *Ici repose la cendre et la semence de Paul Claudel.* »

Mme Giroud : le moment est venu de savoir aimer

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, a déclaré notamment :

« Le monde a depuis quelques semaines les yeux fixés sur Paris. (...) On guette l'événement qui se prépare, l'un des plus troublants qui soient, je veux dire une naissance. Ce lieu singulier où nous sommes, tout bruissant de rêves, n'existe pas encore. Personne ne peut nous dire ce qu'il sera vraiment parce que personne ne le sait vraiment... Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ne trouvera sa forme et sa fonction réelles que lorsque le public aura mis son cœur en marche et que tous ses organes en seront irrigués. Alors de ce berceau de verre (...) quelque chose jaillira. Il serait beau que ce soit une source de joie et de connaissance pour tous, que chacun entre ici naturellement comme on entre chez soi et reçoive ce coup de poing au cœur que donne la beauté.

» Alors Paris surprendrait, et pour de bonnes raisons. Paris serait la première capitale capable d'élargir à l'infini le cercle des amateurs initiés, de ceux qui ont appris à voir. Alors l'effort considérable consenti par l'Etat trouverait sa justification. Il resterait à soutenir son exubérance par une gestion rigoureuse à laquelle je ne doute pas que ses responsables s'appliquent en tout état de cause. »

« Le neuf n'est jamais entièrement admis que lorsqu'il a cessé d'être neuf, *a ajouté Mme Giroud*. Aussi bien ne s'agit-il pas de s'extasier devant tout ce que produit notre temps ni d'exercer une façon de terrorisme intellectuel sur ceux qui se rebellent à ses manifestations. Tous ceux qui entreront ici ont tous le droit de dire : mais c'est affreux. (...) Il n'appartient pas plus au Centre Georges-Pompidou d'excommunier que d'imposer je ne sais quel art officiel, mais d'être ouvert à toutes les recherches. Les critiques ne lui seront pas épargnées, mais lorsque l'ambition est noble, n'y a-t-il pas plus de grandeur à la soutenir qu'à lui couper les ailes ? A l'heure où son destin commence, le moment n'est plus de savoir critiquer, le moment est venu de savoir aimer. »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE...

Le XXe siècle sur un plateau

Vilipendé par les uns, exalté par les autres, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou est désormais ouvert. Son architecture lui a valu ses premiers surnoms : « *raffinerie* », « *paquebot* ». Sa conception a fourni le prétexte aux seconds : « *monstre* », « *diplodocus* ».

Reste que « Beaubourg » — comme on l'appelle plus familièrement — est unique. C'est ce que souligne Pierre Schneider dans *L'EXPRESS*. Il y écrit : « *Par ses dimensions, par la variété et la taille des institutions qu'il rassemble, par son coût, le Centre Pompidou est sans précédent et sans rival dans le monde.* » « *Ce n'est pas à Beaubourg*, assure-t-il, *qu'il faudra chercher la cour où le murmure d'une fontaine vous aide à découvrir la plénitude du silence et la richesse du rêve.* » Il ajoute : « *Il faut qu'à chaque minute il se passe quelque chose, il faut qu'on trouve de tout : l'utilisation optimale pour laquelle a été conçu le Centre ;*

Alain Dauvergne (enquête de Jean Mahenc et Dominique Rabotteau) évoque, dans *LE POINT*, le « *choc du futur* » éprouvé — « *diversement* » — par « *les habitants et les curieux* » : « *Sans réaliser que ce n'est là que la moitié à peine du plus gigantesque bouleversement que le centre de Paris ait connu depuis des siècles.* » Il poursuit : « *Car à quelques jets de pierre, un peu plus à l'ouest, de l'autre côté du boulevard de Sébastopol, une autre transformation s'effectue à l'emplacement des anciens pavillons de Baltard. Dans deux ans, ce n'est pas loin, s'ouvrira là le Forum des Halles — exact pendant du Centre Pompidou, son contraire et son complément, — qui va révolutionner le cœur de la capitale. Et le choc, alors, sera tel que nul ne peut prévoir ce que seront ses effets.* »

« *Peut-on sauver Beaubourg ?* », s'interroge Françoise Claire dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U. Cette « *façade prestigieuse du régime, [cette] immense machine à consommer de l'art* » doit-elle être combattue ?, se demande-t-elle. Elle affirme que les jeunes artistes ne souhaitent pas sa destruction, « *tout en considérant que sa conception, même au départ, est une erreur. Ils cherchent,* précise-t-elle, *non pas à gérer Beaubourg, mais à l'utiliser et à le faire vivre, ce grand paquebot culture — ce qui se fait actuellement de mieux sur le plan de la technique (tout comme Concorde ou le France).*

Pour Jean-Philippe Chimot, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, « *ce n'est pas la politique* [du pouvoir actuel] *qui empêchera Beaubourg d'être reçu comme placage luxueux sur une misère qui n'est pas limitée à la culture.* » Il estime : « *Ce qui empêche aujourd'hui que Beaubourg soit une ambition nationale, c'est que cette nation n'a pas eu la latitude de le vouloir. Il lui a été concédé un peu à l'aveuglette, avec ce mélange de naïveté et de ruse des pouvoirs autoritaires.*

Dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, Moïra s'interroge sur le rôle de Beaubourg en matière de création et écrit : « *Jusqu'à maintenant, il semble que les contacts entre les sections ne se fassent qu'au niveau des expositions. Sera-t-il possible à l'avenir, en évitant l'écueil du cloisonnement, de favoriser une création multidisciplinaire et de faire de Beaubourg un véritable « espace vivant de rencontres culturelles » à tous les niveaux ? Le 2 février au matin (premier jour d'ouverture au public), une aventure commence. Entreprise de longue haleine, Beaubourg, malgré ses blocages, sera ce que le public en fera. Succès ou échec ? Seule l'expérience le dira.* »

Jean Noli et André Parinaud réservent aussi leur jugement. Dans *PARIS-MATCH*, ils notent : « *Nous saurons bientôt si le Centre Pompidou correspondait vraiment à la soif de culture que l'on prétendait épancher ou s'il sera le désert de la connaissance. Les prévisionnistes espèrent une affluence de 10 000 visiteurs par jour, qui paieront 10 francs pour se gaver de culture. Les oracles laissent prévoir un triomphe. Mais les Cassandre n'ont pas renoncé.* »

Parmi ces Cassandre, il y a ceux qui se préoccupent du coût financier de la réalisation et de son fonctionnement. Sous le titre « Beaucoup d'argent pour un rêve incertain », *LE NOUVEL ECONOMISTE* relève qu'il n'y a pas eu « *scandale financier* ». Si le Centre Beaubourg « *souffre de la redoutable ambition de sa triple vocation : marché de l'art, laboratoire de recherche esthétique nécessairement élitiste et lieu de culture populaire* », sa « *réalisation, du moins, aura été exemplaire* », affirme l'hebdomadaire. Il ajoute :

Dans LES NOUVELLES LITTERAIRES, qui consacrent leur dossier à « *la cathédrale Beaubourg* », Jean-Marie Borzeix se félicite : « *Beaubourg existe et fait scandale. Tant mieux. A ses adversaires, il va donner de nouvelles armes pour exiger que la culture cesse enfin dans ce pays d'être monarchiste, jacobine, centralisatrice : de l'indignation des provinces doivent naître d'autres Beaubourg, des anti-Beaubourg. A ses partisans, c'est peu dire qu'il ouvre le chemin d'une aventure sans pareille : d'une usine ils ont à faire une cathédrale. (...)*

» *L'avenir de Beaubourg reste imprévisible. Au lieu de le déplorer, il faut s'en réjouir : c'est en quoi l'aventure qui débute est passionnante. Parce qu'elle débouche sur tous les possibles, il faut s'y jeter avec enthousiasme : le destin de Beaubourg n'est pas joué d'avance, et la culture a tout à gagner à cette incertitude qui est la vie.* »

Reste que c'est le grand public qui fera de l'entreprise un succès ou un échec. Le succès ne sera-t-il pas acquis quand les visiteurs ne seront plus des « hôtes de passage », mais des utilisateurs, des consommateurs ? — A. CH.

...ET DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'AURORE : toutes controverses oubliées.

« *Celui qui croyait au centre, celui qui n'y croyait pas, celui qui avait jugé sa construction trop chère et celui qui estimait son fonctionnement trop coûteux, celui qui le trouvait très beau, celui qui le trouvait très utile, et chacun avait ses raisons... toutes opinions mêlées, toutes controverses oubliées, dans le vent glacé qui soufflait sur la zone piétonnière, ils se sont retrouvés plus de quatre mille. (...)*

« *On ne se demandera plus, désormais, s'il y a un style Pompidou, ni quelle image laissera la Ve République. Elle aura au moins produit cet enfant-là, et, comme il est de règle dans toutes les bonnes familles, autour du nouveau-né on faisait le cercle à l'occasion de ce baptême nocturne.* »

(DOMINIQUE JAMET.)

L'HUMANITE : ni génuflexion ni restriction.

« *Lieu de communications des connaissances accumulées par l'homme du vingtième siècle, lieu de création, de recherche, d'audaces, de l'erreur, de l'imaginaire libérateur : le Centre est tout cela. Nous lui souhaitons bonne chance, car nous approuvons ces desseins.*

» *On ne trouvera ici ni génuflexion aveugle ni restriction mutilante. Le Centre G.-Pompidou ne nous compte pas parmi ses adversaires : cela n'est pas d'aujourd'hui, et l'approche des festivités officielles n'a pas modifié nos sentiments (...)*

» *Fruit de l'autoritarisme et du secret, le Centre national a besoin de liberté et de démocratie. Résultat non concerté d'une volonté officielle, le Centre national a besoin que l'on en chasse, si besoin est, les tentations d'un art du prince, fût-il éclairé.* »

(MICHEL CARDOZE.)

LE NOUVEAU JOURNAL : un pluralisme à surveiller.

« *On peut trouver dans la politique générale de la Ve République, et surtout dans sa politique universitaire, bien des éléments qui ont favorisé l'entreprise de perversion de l'esprit public menée par les marxistes. Mais sa politique culturelle a joué aussi un rôle de premier plan, en particulier avec la coûteuse création des maisons de la culture. (...)*

» *C'est bien, en effet, ce scepticisme qui entoure la naissance du Centre du plateau Beaubourg. Champion du pluralisme, le président de la République se doit de faire respecter celui-ci, également dans le domaine culturel. Il reste à espérer qu'il saura le dire, et surtout qu'il voudra et pourra le faire.* »

(GERARD BADEL.)

GEORGES - POMPIDOU

PAS DE GUERRE NEW-YORK - PARIS

(De notre correspondant.)

New-York. — La rupture artistique entre New-York et Paris à propos de la libération de M. Abou Daoud n'a pas eu lieu. Sur les cent soixante-sept artistes et directeurs de galerie américains invités à l'inauguration de Beaubourg, cent cinquante ont fait le voyage et dix-sept seulement ont décidé d'y renoncer. Certes, de Kooning, Rosenquist, Segal, Motherwell et Lichtenstein signèrent un placard dans le New York Times où ils exprimaient leur déception à propos du comportement du gouvernement français dans cette affaire.

Mais un autre groupe d'artistes et de marchands parmi lesquels Léo Castelli et Rauschenberg menèrent campagne contre le boycottage artistique préconisé par les premiers.

Un certain nombre de directeurs de galeries situées en divers endroits des Etats-Unis écrivirent au consul général de France à New-York pour protester contre l'élargissement de M. Abou Daoud. Mais dans les milieux artistiques de New-York l'opinion la plus répandue aujourd'hui est que la brouille entre le Tout-New-York et le Tout-Paris des arts est superficielle

UNE BIBLIOTHÈQUE OUVERTE

(Suite de la première page.)

Au premier étage sont les arts, *loisirs, sports, les religions,* la philosophie, les langues et les littératures. Une médiathèque de langues de 40 places équipées de magnétophones *à cassettes* ou de postes de télévision, pour la réception de documents vidéo, facilitera l'approche des méthodes d'apprentissage, *à leurs* différents niveaux : de l'initiation à la spécialisation. Le troisième étage est consacré aux sciences et techniques, aux sciences sociales et à l'histoire et géographie.

L'accès à la bibliothèque, ouverte de 10 heures à 22 heures tous les jours, sauf *le mardi* (encore une innovation *dans* la lecture publique), est libre et gratuit. Pas d'inscription. Pas de carte. Seule, la sortie est contrôlée... électroniquement. *Une pastille magnétisée* apposée sur le livre permet de détecter le contrevenant.

Il s'agit, répétons-le, d'une *bibliothèque d'information, et non* de prêt A Beaubourg, on entre, on s'asseoit, on lit, mais on n'emporte pas. Plus tard, à proximité *de la Piazza centrale, on projette* d'édifier une bibliothèque centrale de prêts qui complétera le dispositif. On aura dès lors en mains, *dans ce quadrilatère autrefois voué* aux nourritures du corps, toute la gamme des opérations qui président à la nourriture de l'esprit : de la simple consultation d'un livre à sa plus ample connaissance, pour s'achever peut-être en librairie par sa totale possession et sa conservation jalouse. De toute façon, Beaubourg ne devrait pas être concurrenciel des bibliothèques municipales. Elle y conduit. Elle y prépare.

La consultation, elle est l'apanage de la salle d'actualité qui, elle, réside au rez-de-chaussée, dans des tons provisoirement rouges, aptes à exciter la curiosité et éveiller l'intérêt. Elle est l'antenne de la bibliothèque, sa *vitrine, son hall d'exposition,* sa *parade* foraine, son instrument de propagande, sa galerie. Si, à la bibliothèque, on s'assied et on lit, à la *salle d'actualité,* on feuillette, on *picore,* mais on ne s'installe pas (naturellement, on peut quand même s'asseoir, c'est plus pratique et il y a cent cinquante places pour *le faire) La fonction principale de* la salle d'actualité est de présenter au public un grand choix de nouveautés du disque et du livre *parues en France au* cours des six derniers mois dans tous les domaines de la connaissance et des loisirs. Un premier succès à son *actif* elle a obtenu l'accord de la plupart des éditeurs pour que ceux-ci envoient un exemplaire de leurs principales nouveautés.

Un choix de deux cent vingt titres de journaux et revues constituant un panorama représentatif de la presse française et étrangère, un fonds de référence et d'information composé d'environ trois mille ouvrages (encyclopédies, dictionnaires, annuaires professionnels et guides divers), compléteront ce fonds mouvant et vivant de connaissances, égayé par tout un appareillage technique audiovisuel, et étayé par un programme de ren*contres hebdomadaires autour d'un* thème, d'un auteur, d'un interprète, sous forme d'expositions, de débats, d'interviews.

La première de ces manifestations, inaugurée mercredi 2 février, à 11 h. 30, par M. Robert Bordaz, président du Centre national *d'art* et de culture Georges-Pompidou, et par M. Jean-Pierre Seguin, directeur de la Bibliothèque publique d'information, est une exposition préparée par « les Nouvelles Littéraires », conçue par Gilles Plazy et Odile Van de Walle et réalisée par Serge Gevin, sur le thème « Faire un livre ».

A l'aide d'une cinquantaine de photos, d'une dizaine de dessins et d'un montage audiovisuel en trois séquences : l'écrivain, l'imprimeur et le libraire, seront évoquées les cinq étapes de la vie d'un livre : son écriture, sa publication, sa fabrication, sa diffusion et sa lecture.

Une bibliothèque pour enfants, de plain-pied sur la piazza elle aussi, achèvera bientôt de doter l'ensemble, sans précédent jusqu'ici dans le monde — et cela vaut bien qu'on s'y arrête, — des moyens de sa vocation plénière : donner à lire, à méditer, à apprendre et à comprendre, à tous les âges de la vie et à tous les degrés du développement

Une telle entreprise ne peut aller sans controverses ni contestations. Elles en sont la rançon et peut-être même la raison d'être. *Les premiers* résultats en dehors de l'intérêt de curiosité ne pourront sans doute pas être enregistrés avant *la rentrée d'automne.* Il faudra laisser passer l'orage des batailles politiques et la ruée vers l'or des plages.

C'est alors — alors seulement — que l'on saura si, à l'image du paquebot « France », cet ouvrage ambitieux aurait mieux fait de ne pas sortir de ses épures ou si, au *contraire,* par son obstination à vaincre avaries, retards et mauvais temps, oppositions et humeurs, il ne mérite pas d'être qualifié de « Paquebot Tenacity ».

PAUL MORELLE.

SOCIÉTÉ

Libres opinions

Pour une politique familiale d'ensemble

par FLORENCE D'HARCOURT (*)

EN *France, en* 1976, sept millions de femmes seules : veuves, divorcées, séparées, mères célibataires, célibataires isolées, femmes victimes d'abandons temporaires. En France, en 1976, un foyer sur quatre a pour chef de famille une femme. En France, en 1976, des milliers d'enfants à demi-orphelins.

Ces chiffres cachent un abîme de misère morale et matérielle et *toutes les conséquences que l'on sait. Ces familles brisées, meurtries,* qu'a-t-on fait pour les aider ? Va-t-on longtemps encore les ignorer, ces femmes et ces enfants qui ne descendent pas dans la rue ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, « le plus grand nombre de femmes seules se situe entre vingt-cinq et trente-cinq ans (30 %) : viennent ensuite (près de 18 %) les femmes de quarante-six à cinquante-cinq ans, ces deux périodes étant celles où les unions subissent plus fréquemment des crises », note le bulletin d'un grand organisme d'entraide, et, comme lui, je constate que la porte de ma permanence s'ouvre la plupart du temps sur un visage féminin.

En 1974 et en 1975, trois projets de loi ont été votés par le *Parlement, trois lois concernant respectivement* la jeunesse *(abaissement de l'âge de la majorité)* et le couple (interruption volontaire de la grossesse, aménagement du divorce).

Sans contester le bien-fondé de l'attention portée par les pouvoirs publics à de tels problèmes, on peut regretter que seuls les aspects négatifs de la politique familiale aient été retenus. J'aurais, pour ma part, préféré qu'ils n'apparaissent qu'en tout dernier alinéa d'une charte de la famille. En clair, on a mis la charrette avant les bœufs : il eut mieux valu prévenir que tenter de guérir.

Que le législateur ait voulu tenir compte de la maturité des jeunes, *barrer la route à ce fléau* qu'est l'avortement clandestin, *humaniser le divorce,* soit, mais changement et réforme ne peuvent se construire sérieusement que sur des fondations solides. Comment bâtir une société meilleure, alors que la cellule de base qu'est la famille s'affaiblit chaque jour ? Ne constatons-nous pas une crise grave de la natalité, conséquence même de la perte de confiance des jeunes ménages en leur avenir ?

Foyers solitaires, foyers inquiets, foyers désunis, sont chaque jour plus nombreux dans un peuple mis ainsi en danger dans ses forces vives. Les plus lourdes menaces ne sont-elles pas celles qui pèsent de l'intérieur ? Celles qui minent et qui finalement décomposent ?

L'*heure est venue de promouvoir pour notre pays une* politique familiale d'ensemble, politique de soutien financier, politique d'aménagement du cadre de vie et, au-delà des mesures matérielles, remise à l'honneur de valeurs morales : le civisme, l'amour de la patrie, le goût de l'effort, le respect des autres. Que vaudrait donc une politique familiale qui ne s'appuierait que sur un concept d'assistance ? Participation de tous, Etat et citoyens, à la protection de ce rouage essentiel qu'est l'institution Famille en la fortifiant, en l'unissant, en l'élargissant, en un mot, en la rendant apte à affronter un monde chaque jour plus dur et plus dangereux. Un grand dessein pour les Français, là, à portée de *main.*

Une famille garante d'une certaine idée de la France.

(*) Député suppléant des Hauts-de-Seine (R.P.R.), ancienne présidente de Femme-Avenir.

Une journée des clubs Perspectives et Réalités

Les femmes et la démocratie française

Plusieurs ministres et secrétaires d'Etat ont participé, samedi 29 janvier, à Paris, à une journée d'études sur « les femmes et la démocratie française » organisée par les clubs Perspectives et Réalités, dont le président est M. Jean-Pierre Fourcade. L'épouse du président de la République a assisté aux débats.

Quatre cents personnes, en très grande majorité des femmes adhérentes des clubs Perspectives et Réalités, ont dialogué pendant une journée sur les thèmes de la femme et du travail, de la famille, de la consommation et de la vie publique avec Mmes *Simone Veil, Françoise Giroud* et Christiane Scrivener, ainsi qu'avec MM. Jean-Pierre Fourcade, Michel Poniatowski et Michel d'Ornano.

Après avoir entendu le ministre de l'équipement, maire de Saint-Cloud, vanter les avantages des équipes municipales « *mixtes et sans domaine réservé* » et témoigner de l'efficacité de l'action de son adjointe aux travaux, à la voirie et à la circulation, l'assistance fut invitée à regarder le film de l'émission diffusée le 27 janvier par TF 1, au cours de laquelle, sur l'initiative des clubs Perspectives et Réalités, le président de la République répondait *à des questions de femmes.* Le débat qui suivit tourna autour du dilemme permanent auquel sont confrontées les femmes : travailler ou élever ses enfants ? « *Le choix n'a jamais existé dans aucune société,* affirma Mme Françoise Giroud, *mais, dans la nôtre, il progresse. De plus en plus, la vie des femmes sera coupée en périodes. La distinction entre celles qui travaillent et celles qui ne travaillent pas est déjà arbitraire : moins de 25 % des Françaises n'ont jamais travaillé.* »

L'intervention de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, porta sur le rôle des femmes dans les municipalités, mais *il suscita des réactions lorsqu'il* fit le catalogue des activités qu'exercent à L'Isle-Adam, ville dont il est le maire, les conseillères municipales : crèches, enseignement, aide sociale, personnes âgées, etc. Ces secteurs sont traditionnellement féminins, mais les femmes des clubs Perspectives et Réalités ont clairement manifesté qu'elles refuseraient désormais ces « spécialités ». Elargissant son propos à la dénonciation du « totalitarisme », le *ministre d'Etat affirma que « les progrès les plus décisifs pour la collectivité n'ont pas été réalisés par l'Etat, mais par les individus* ».

Avec Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, eut lieu un débat portant notamment sur la publicité et l'image qui y est donnée de la femme. L'intervention qui fut écoutée avec le plus d'attention, et saluée avec le plus de chaleur, *fut celle de Mme* Simone Veil, ministre de la santé, symbole de l'accession des femmes à la responsabilité politique. « *La famille, en France, se porte bien,* déclara-t-elle. *Pour la majorité des Français, l'image de la famille et celle du bonheur se confondent.* » Mme Veil expliqua les objectifs de la politique familiale qu'elle a été chargée de mettre en œuvre. L'un de ceux-ci est, vis-à-vis de la question du travail *féminin,* de « *ne culpabiliser personne mais d'assurer la neutralité de l'Etat* ». C'est ainsi que la collectivité versera un « *complément familial* » à « *toutes les femmes ayant un enfant de moins de trois ans ou trois enfants à charge, qu'elles travaillent ou qu'elles restent au foyer* » (1).

En réponse aux questions du public, Mme Veil expliqua pourquoi elle ne voyait pas l'intérêt d'étendre aux hommes le droit de congé de garde de deux ans qui existe dans la fonction publique — et dont le président de la République a annoncé la généralisation au secteur privé. Le ministre de la santé ne fut pas convaincu par l'argument d'une participante estimant que, dans ce domaine, la loi devait « *précéder les mœurs* ». Mme Veil conclut par un vibrant hommage aux couples qui n'attendent pas de compensations financières pour avoir des enfants.

La journée se termine par l'intervention du ministre de l'industrie et de la recherche, M. Michel d'Ornano, qui annonça qu'il y aurait « *des femmes en nombre important* » sur ses listes de candidats aux élections municipales de Paris, et qu'une fois *ciales* ». — Br. F.

(1) Mme Veil a indiqué que cette réforme des prestations familiales sera soumise au Parlement « à l'automne », alors que dans le film « Questions de femmes », le chef de l'Etat annonçait que la réforme serait discutée « avant l'été ».

ÉDUCATION

UNE SOIRÉE AU CENTRE ASSAS

Le docteur Laurent Le Vaguerèse, psychanalyste, nous a adressé le témoignage suivant :

J'aime bien Champion Jack Duprée, il chantait l'autre soir au centre universitaire de la rue d'Assas à Paris, et je décidai d'aller l'écouter. Mal m'en prit. *Vers 23 heures,* alors que la deuxième partie du spectacle commençait une vingtaine de jeunes gens, cheveux courts et blousons de cuir, pénétrèrent dans la salle et commencèrent à insulter le pianiste au cri de : « *Dehors les Crouilles !* » Puis, celui qui semblait être le chef se mit à arpenter les allées de l'amphithéâtre cherchant du regard quelque tête connue susceptible de servir de cible à ses poings.

Pris moi-même à partie, sans doute pour ne pas avoir adopté le ton de stupéfaction soumise qui, seul, satisfait les tenants de ce système de terreur, j'étais amené à quitter la salle en compagnie de plusieurs autres spectateurs.

« *Nous sommes ici chez nous* », affirmait le « chef » d'un ton sans réplique en faisant tourner dans sa main cette arme redoutable faite de deux bâtons reliés par une chaîne.

Arrivé dans le hall, je fus accueilli par un jet de bouteilles. Ceux qui étaient près de moi détalèrent. Refusant de céder à ce chantage de la peur, je continuais à gagner calmement la sortie. C'est alors que par un mouvement tournant et comme à la parade ils me jetèrent à terre, me frappant à coups de pied et de poings. A vingt contre un, la partie était trop inégale et je me contentais de me protéger de mon mieux. Je déposais une plainte le soir même, et venais la confirmer le lendemain. Un des inspecteurs, haussant les épaules, me dit : « *Vous saviez bien qu'en allant à un concert à Assas vous preniez des risques.* » J'étais sidéré : pour un peu c'était moi le coupable.

Je ne suis pas assez naïf pour croire que ma plainte ait, plus que d'autres, la chance d'aboutir, mais ce que je regrette le plus profondément, c'est la réaction du public. Les assaillants étaient vingt tout au plus, nous étions *six* cents. Comment se fait-il que personne n'ait réagi à cette tentative d'intimidation ? Cela, je dois le dire, me laisse un goût d'amertume et d'inquiétude...

LES INSUFFISANCES DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MIGRANTS

Au cours d'une conférence de *presse réunie récemment à Paris,* des représentants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ont dénoncé « *la publicité scandaleuse qui est faite autour des réalisations en matière de scolarisation des enfants de migrants* ». Les syndicalistes reprochent notamment à M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, de signer avec les municipalités des « contrats d'agglomération » prévoyant des postes budgétaires que le ministère de l'éducation n'a pas les moyens de créer.

Toujours selon les militants du SGEN-C.F.D.T., la « classe d'initiation » chargée d'accueillir, pen*dant* un an, les élèves étrangers non francophones « *est devenue actuellement le fourre-tout et la bonne conscience du ministère de l'éducation* ». Trop peu nombreuses — 950 officiellement, mais moins en réalité, — ces classes d'initiation seraient, en outre, mal réparties dans le pays.

Le SGEN-C.F.D.T. dénonce aussi le manque de formation des instituteurs chargés de ces classes d'initiation. Les cinq centres de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants actuellement en service fonctionnent sans budget propre, et les enseignants qui y sont affectés ne connaissent « *ni la durée ni les limites de leur mission* ».

• *Les élections professionnelles dans l'enseignement privé primaire.* — Les élections triennales aux commissions consultatives mixtes départementales pour l'enseignement privé, qui ont eu lieu le 13 décembre 1976, ont donné les résultats suivants : le Syndicat national de l'enseignement chrétien (S.N.E.C.-C.F.T.C.) obtient 15 160 voix sur 39 939 (37,95 %) et 160 des 485 sièges ; la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre (F.N.-S.P.E.L.C.) recueille 12 425 voix (31,1 %) et 171 sièges ; et la Fédération de l'enseignement privé (F.E.P.-C.F.D.T.) 11 931 voix (29,87 %) et 120 sièges.

Quatre sièges vont au Syndicat national de l'enseignement privé (C.G.C.) et trente à diverses organisations. Ces résultats traduisent une progression du S.N.E.C.-C.F.T.C. et de la F.N.-S.P.E.L.C. et un recul de la F.E.P.-C.F.D.T.

...C.E.S. ont-ils ...

Message rése...

En première a...
avec 349 illus...
des maîtres g...
de l'époque.

En ...
prestigieu...
d'Arthur ...
"l'enfant maud...

Un livre fait de...
d'ouvrier.

هكذا من الأصل

LES INSUFFISANCES DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MIGRANTS

ÉDUCATION

Les C.E.S. ont-ils échoué ?

(Suite de la première page.)

Pour ne parler que du milieu rural, il est évident qu'en quadrillant le pays en secteurs scolaires pour rassembler, dans la deuxième phase de l'éducation obligatoire, tous les enfants sortant des écoles communales du secteur, on a réalisé un progrès social considérable : plus de séparation scolaire entre les familles notables et les familles populaires : élévation du niveau moyen d'éducation et amélioration corrélative du niveau de vie avec, cependant, un revers de médaille auquel on n'a pas assez réfléchi : c'est que les filles accédant au niveau du brevet élémentaire sont incitées, en grand nombre, à rechercher des emplois tertiaires, donc à quitter le milieu rural. Cela prépare, dans des zones entières, un déséquilibre préoccupant ; mais c'est tout autre chose qu'un échec des collèges !

Si donc le bilan social des C.E.S. est loin d'être un échec, il faut reconnaître qu'ils ont ajouté leurs propres erreurs à celles dont l'éducation antérieure était déjà largement responsable.

Car un des principaux obstacles à l'égalisation des chances de promotion par l'école est dû à l'interruption du travail scolaire au milieu de la semaine, pendant toute la durée de l'enseignement primaire. C'est là un privilège exorbitant des enseignants français, sans équivalent dans aucun pays étranger. On le voile du prétexte d'une détente favorable à la pédagogie, ce qui n'a aucun sens depuis qu'on ne travaille guère plus le samedi. En fait, il provoque une inégalité des chances que l'on ne peut contester, car la vacance du mercredi laisse à l'abandon les enfants les moins suivis, tandis que ceux des milieux sociaux favorisés par la fortune ou par la situation bénéficient d'une tutelle éducative ou récréative dont l'effet est d'accroître l'avance qu'ils tiennent déjà de leur appartenance. Or personne, même du côté des associations de parents, n'a jamais osé dénoncer cette cause du caractère social de l'inégalité scolaire.

D'autre part, le mythe du tronc commun qui priviligie les classes moyennes, s'il ne permet pas aux meilleurs élèves de progresser à leur rythme, est bien plus dangereux pour les moins doués conceptuellement et les moins motivés, ceux auxquels un enseignement pratique, intelligent et ennobli devrait s'efforcer de procurer des occasions de victoire. C'est pourquoi l'on va de Charybde en Scylla quand on prétend remédier par le tronc commun à un échec imputable lui, aux C.E.S., celui des classes de transition qui auraient dû être confiées à des maîtres hautement expérimentés et doués d'une sensibilité pénétrante. Malheureusement ces classes ont été reléguées dans les locaux les moins confortables, abandonnés à des maîtres improvisés ou sans vocation, et traitées par l'indifférence ou le mépris. Voués à une éducation sans cœur et sans ouverture, leurs élèves ont été humiliés plus que guidés.

Cela dit, il n'est pas juste de reprocher aux classes de transition de n'avoir pas réussi à corriger les insuffisances de leurs élèves au point de les réinsérer, en grand nombre, dans les classes traditionnelles. Car l'école primaire ayant, pour l'essentiel, convenablement assuré sa mission, les élèves orientés vers les classes de transition étaient, pour la majorité d'entre eux, inaptes, au moins dans les conditions actuelles de leur développement et de leur motivation, à aborder avec profit l'enseignement général et abstrait.

On ne saurait davantage, sans verser dans la démagogie, s'étonner de ce que la promotion des enfants orientés vers les classes de transition était plus grande dans les milieux sociaux culturellement défavorisés. En effet, même s'il est déplaisant de l'admettre, le potentiel génétique de succès est plus grand, statistiquement, dans la descendance des individus qui ont eu, mieux que les autres, s'assurer une réussite. D'autre part, cette descendance bénéficie, nous l'avons souligné, d'un environnement familial et social plus favorable aux études, encore que ce facteur d'inégalité doive pouvoir être largement neutralisé par un système éducatif bien conçu.

En conclusion de ces observations, on peut penser qu'accuser les C.E.S. serait déplacer les responsabilités. M. Bruno Frappat a raison quand il évoque, dans le Monde du 8 janvier, la nécessité prioritaire d'une réforme de la formation des maîtres. J'y ajouterai la nécessité d'une réhabilitation de la déontologie de la fonction enseignante et de la responsabilité des parents.

JEAN CAPELLE.

LETTRES

LES SOUVENIRS DE MAURICE DUVERGER

« L'AUTRE COTÉ DES CHOSES »

par EMMANUEL LE ROY LADURIE

Une enfance classique, catholique, bordelaise et mauriacienne, sinon maurrassienne. Détail pourtant : pas d'études chez les bons pères. Mais d'autres prêtres ont veillé sur l'éducation de l'enfant Duverger, plus ouverts, plus relaxés sans doute que ne l'étaient, dans la seconde décennie du vingtième siècle, les membres de la Compagnie de Jésus, avec leur trop rigide souplesse. Au sortir du collège, ces Mémoires que constitue *l'Autre côté des choses* nous parlent d'un jeune homme droitier, populiste, antiparlementaire, corporatiste. Il se régale, comme on dit dans son Midi, des discours du Philippe Henriot des années 30 : cet Henriot-là n'est encore qu'un des brillants orateurs de la droite. Nul ne sait qu'il va devenir le haut-parleur numéro un des forces d'occupation, dix ans plus tard et jusqu'à sa mort violente.

De Philippe Henriot, nous sautons à Jacques Doriot, au char duquel Duverger attache, pendant deux années, sa fragile fortune : à dix-neuf ans, il adhère au P.P.F (Parti populaire français), en 1936. Le Doriot de cette première période garde encore quelques traits du communiste déçu qui souffla jadis à Maurice Thorez certaines idées qui feront le succès du Front populaire. Du P.P.F. doriotiste dans lequel il entre, s'imaginant rompre ainsi avec le milieu familial, notre auteur retient, sur le moment, l'image (qu'il découvrira mensongère) d'un parti qui n'est ni fasciste, ni franquiste, ni antisémite. Et qui le deviendra par la suite. Une fois de plus, on est bien forcé d'admettre que l'avenir (tel qu'il s'incarnera dans l'odieux P.P.F. de la seconde guerre mondiale) n'était pas écrit par avance dans le présent de 1936-1937, dans ces années terminales et tragiques de la IIIe République : tant de gens alors s'illusionnaient et dupaient les autres à qui mieux mieux : une certaine droite encensait Mussolini, voire Hitler ; une certaine gauche encensait Staline... Comme l'écrit Duverger, lucide sur ce point, *je me suis trompé bien des fois depuis ; et plus gravement que ça.*

Surviennent la guerre et l'occupation. Duverger se considère comme « plutôt vichyssois ». En 1942, jeune juriste, il visite le ghetto de Paris où l'étoile jaune est partout visible. Il réalise, bien tard, la dimension tragique du problème juif et du fascisme. Il publie, un an plus tard, une études sur les Constitutions françaises dans laquelle il prend ses distances d'avec le régime de Vichy. La milice de Darnand persécutera ce livre.

Une triple tendance

1944 : changement de décor. Le jeune professeur à la faculté de droit de Bordeaux mène l'aimable vie d'un provincial de trente ans : ciné-club, théâtre, mer, forêt et science politique. L'initiative d'un dominicain bordelais, engagé dans la résistance, très lié avec Beuve-Méry, et son propre talent lui valent d'entrer au *Monde*. A partir de 1950, il y joue un rôle non négligeable pour le maintien d'une ligne « neutraliste », non atlantique. Ce rôle s'exalte, lors de la crise « antibeuveméristes » de 1951. Crise racontée par le menu dans ce livre ; un peu longuette à mon gré. Duverger fonde donc, en 1951, pour défendre Beuve-Méry menacé, des comités de lecteurs du journal. Sans adopter les vues strictement fédéralistes de Jean Monnet, il contacte ce « père de l'Europe » pour l'amener à faire pression sur Beuve-Méry et obtenir le retrait de sa démission de directeur du *Monde*... Bien vivante, l'ombre amicale de Beuve est partout présente dans ce livre. Bref, *le Monde* d'aujourd'hui, non conformiste et académique, irritant et magistral, séditieux et séduisant, est-ce un peu à Duverger qu'on le doit ?

Cet événement « matrice » de 1951 préfigure, en tout cas, ce que sera la carrière intellectuelle et parisienne de Duverger. Triple tendance : neutraliste, décolonisatrice, présidentialiste. Tout cela, grosso modo, va classer notre homme, assez loin de ses origines, dans une gauche œcuménique et gaullienne ; elle n'a rien à voir, je m'empresse de le dire, avec le gaullisme de gauche. Neutraliste, Duverger conserve une invincible méfiance à l'égard de « l'impérialisme américain ». Est-ce un reliquat de son nationalisme français d'avant-guerre. Je constate, en tout cas, que cet anti-américanisme préférentiel l'amène par moments à d'inutiles indulgences pour l'autre et plus dangereux impérialisme, celui de « l'Est ». Quand Duverger écrit par exemple (p. 172), qu' « *aucun conditionnement ne peut mobiliser des esclaves pour maintenir leur esclavage* », il semble oublier que ce genre d'opération esclavagiste, acceptée par une partie des victimes, a fort bien réussi à Staline et à quelques autres.

Décolonisateur courageux, dans l'importante période de la guerre d'Algérie et de *l'Express*, Maurice Duverger entre à part entière dans la grande fraternité des plastiqués de l'O.A.S., ces médaillés militaires de l'intelligentsia de gauche autour de 1960. Mais son détachement humoristique à l'égard du double plastiquage qui le frappa n'est nullement l'indice d'une indifférence aux victimes des bombes... Duverger, du reste, ne bascule pas dans l'extrémisme ; ce n'est pas ou ce n'est plus sa manière. Il sait maintenant qu'en tapant trop fort sur certains clous, on risque de se taper sur les doigts. Il s'en prend donc assez vertement, en vertu d'une « communauté nationale » qui demeure l'une des constantes de sa pensée, au « réseau Jeanson » et autres « porteurs de valise » du F.L.N...

Présidentialiste, et même « républicano-monarchiste » (autre continuité personnelle), Duverger anticipe sur certains aspects du gaullisme et de la Ve République. Entre 1950 et 1962, il dégage peu à peu deux fils conducteurs pour sa réflexion d'écrivain et d'enseignant. Soit : la nécessité d'une bipolarisation des partis ; et l'élection du chef de l'Etat (ou du premier ministre) au suffrage universel.

La bipolarisation implique qu'un jour ou l'autre la gauche accède au pouvoir. Dans la mesure du possible, elle implique aussi que le parti communiste français change de nature et de structure ; on lui demande d'accepter vraiment, du fond du cœur, les règles du jeu démocratique et de l'alternance. Sur ce point, Duverger semble penser que l'évoluton positive du P.C.F. est presque chose faite. Il a peut-être raison. Mais qui pourrait trancher ? Jean Kanapa lui-même est incapable de nous garantir une guérison totale de ses camarades quant aux péchés mignons d'un certain passé.

Surgit mai 1968. Le chapitre consacré à cet épisode affirme un paradoxe que faisait pressentir l'évolution précédente de l'auteur. Partisan de la bipolarité, ennemi de tous les lecanuettismes et autres formules « centristes », Duverger, dans sa propre université, exalte par-delà mai 68 la vocation d'un « juste milieu ». Le voilà lui aussi « centriste ». A égale distance des braillards gauchistes et des brahmines d'extrême droite de l'ex-faculté de droit. De 1968 à nos jours, Duverger s'ouvre, comme professeur, à tout ce qui est « médian » ; il est l'homme d'une gauche modérée et respectueuse, intellectuellement prudente, trop prudente parfois : elle a fondé, avec des socialistes, des communistes et bien d'autres, l'université de Paris-I.

L'Autre côté des choses met à profit ce paragraphe « académique » pour faire quelques suggestions sur un difficile problème du monde étudiant : il s'agit, en l'occurrence, de la sélection. Duverger propose, en ce domaine, la création d' « unités de premier cycle » ; elles laisseraient trois sorties aux étudiants débutants : l'échec pur et simple ; l'entrée dans la vie avec le DEUG ; la poursuite des études supérieures.

Au terme de ces deux cents trente-trois pages, vite écrites, vite lues, je suis simultanément charmé et irrité. J'ai aimé cette vie placide de professeur et de fonctionnaire, où l'on attend la retraite, en homme d'entreprise, d'influence et de pensée, sans qu'il se passe grand-chose de spectaculaire. C'est la vie de l'anti-héros, ou de l'anti-Malraux ; prototype de l'existence *réelle* de millions de nos contemporains, membres des professions à « col blanc ». Témoignage riche aussi sur l'itinéraire intellectuel d'une génération : depuis le Front populaire jusqu'à mai 68, en passant par Vichy et par le gaullisme, ces deux frères ennemis.

Je suis déçu pourtant par certains aspects de cette œuvre, trop lisse et trop belle pour être tout à fait la réalité. A l'heure où fleurissent les autobiographies, à l'heure où les anciens staliniens, comme Pierre Daix et Dominique Desanti, s'arrachent littéralement les tripes, se rongent les entrailles et cherchent dans leurs mauvais livres d'autrefois (qu'ils vomissent) les racines d'une culpabilité de type janséniste et chrétien, à cette heure-là on est en droit d'attendre d'un homme qui fut doriotiste puis vichyssois, et qui devient aujourd'hui l'une des vaches sacrées de notre établissement de la gauche intellectuelle, une lucidité déchirante sur lui-même et sur son temps.

Si j'avais eu personnellement à écrire ce livre, j'aurais commencé par mettre davantage encore les points sur les i : « *J'ai été fascisant, je suis devenu aujourd'hui le plus gaullien des professeurs de la gauche française. Pourquoi, comment ai-je suivi cette route en épingle à cheveux ?* » Duverger, avec cet *Autre côté*, a publié un livre courageux, sensible et tendre, qui se lit comme du bon pain. Mais il n'a pas écrit l'ouvrage cruel qui nous manque, et qui ferait mieux comprendre comment l'Hexagone pétainiste de 1940 est devenu (peut-être) la France mitterrandiste de 1978. A l'image de Maurice Duverger. Homme de droite de jadis, mais qui ne se prenait pas, dit-il, pour tel. Homme de gauche d'aujourd'hui, dont on peut se demander s'il l'est vraiment.

★ Albin Michel, 39 F.

MÉDECINE

LE PREMIER LABORATOIRE D'ÉPIDÉMIOLOGIE MÉDITERRANÉENNE VA ÊTRE CRÉÉ A AVIGNON

Avignon. — La création à Avignon du premier laboratoire d'épidémiologie en climat méditerranéen résulte d'actions entreprises voilà cinq ans par le conseil général de Vaucluse présidé par M. Jean Garcin. En 1972, l'assemblée départementale déléguait à Stockholm une mission de médecins et de chercheurs chargés avec leurs homologues suédois de réaliser une enquête pour le compte de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) sur les modalités de déclaration des maladies transmissibles.

Le nouveau laboratoire d'épidémiologie emploiera une cinquantaine de médecins, chercheurs, bactériologistes et biologistes pour débuter et on peut penser qu'il connaîtra un développement important.

PUBLICATION JUDICIAIRE

PARQUET PRÈS LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE FRANCFORT-SUR-LE-MAIN

Annonce faite à l'intention de Monsieur Noureddine SAHRAOUI, *né le 22-3-1948 à Sidi - Algérie* :

Par l'intermédiaire de ce message vous êtes convoqué par le Tribunal de Grande Instance de Francfort sur le Main, 15e Chambre Correctionnelle, — cote de dossier R 2 La 121/75 — à l'audience concernant votre pourvoi en appel dans l'affaire engagée contre vous et Richard Sirven pour violation de la loi sur les stupéfiants. Cette audience aura lieu le 20-4-1977 à 9 h. 15, salle 153, bâtiment C du Tribunal de Grande Instance de Francfort sur le Main, Konrad-Adenauer Strasse 20.

Il sera délibéré à propos de votre pourvoi en appel et le Tribunal a décidé à cet effet que vous deviez comparaître en personne. C'est la raison pour laquelle un sauf-conduit vous a été assuré.

Ullrich,

Procureur de la République au Parquet de Francfort sur le Main.

REMARQUES

A) Conséquences d'une absence non excusée ou insuffisamment excusée

a) Si c'est vous qui avez fait appel, celui-ci sera aussitôt récusé (article 329 du Code de procédure pénale).

b) Votre appel ne sera pas rejeté si vous vous faites représenter à l'audience principale par un défenseur pourvu d'une procuration écrite ET seulement si l'on peut escompter une peine privative de liberté ne dépassant pas six semaines, une amende, une interdiction de conduire, une confiscation, une destruction ou bien le fait de rendre un document *inutilisable*, soit séparément soit l'un et l'autre, ainsi qu'un retrait du permis de conduire, ou bien si, se fondant sur votre demande, vous avez été relevé de l'obligation de vous présenter à l'audience principale (articles 232, 234, 329 du Code de Procédure Pénale). Le Tribunal est cependant autorisé à décider de votre comparution en personne à une nouvelle date, éventuellement par la contrainte, au moyen d'un mandat d'amener ou d'un mandat d'arrêt (article 236 du Code de Procédure Pénale).

c) Si c'est le Parquet ou la Partie Civile qui ont fait appel, ou bien l'on en délibérera ou bien votre arrestation ou votre présentation devant le Juge sera ordonnée (article 329 du Code de Procédure Pénale).

d) Si c'est vous ET le Parquet qui avez fait appel, le Tribunal, en raison de votre voie de recours, procédera conformément aux explications des alinéas a) et b). En ce qui concerne l'appel du Parquet ou bien l'on délibérera ou bien votre arrestation ou votre présentation devant le Juge sera décidée.

e) Si c'est votre représentant légal qui a fait appel, le Tribunal aura la possibilité de vous faire amener le jour de l'assignation par la contrainte (article 330 du Code de Procédure Pénale). Si le représentant légal est également absent, son appel sera aussitôt récusé.

B) Attribution d'une indemnité de voyage

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité vérifiable de payer de vos propres moyens les frais de voyage aller-retour, une indemnité de voyage pourra vous être accordée sur demande motivée. Pour prouver votre indigence vous devrez présenter une attestation au service administratif de la commune de votre domicile ou de votre lieu de résidence. Il vous est possible d'introduire votre demande d'indemnité de voyage auprès de l'autorité désignée plus haut, en cas d'urgence également auprès du Tribunal compétent pour votre lieu de résidence.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Ile-de-France

POINT DE VUE

Les moyens du pouvoir

par ALAIN GRIOTTERAY (*)

En juillet 1976, la création des nouvelles institutions régionales de l'Ile-de-France suscitait curiosité bienveillante dans la presse, indifférence dans l'opinion, espérances et craintes dans les milieux politiques.

On pouvait redouter que le conseil régional, qui comptait dans la majorité et dans l'opposition des vedettes nationales, ne se comporte d'emblée comme une assemblée politique, abandonnant aux fonctionnaires les grands pouvoirs et réservant aux élus les grands discours. On pouvait craindre qu'il ne sombre dans la démagogie, la contestation ou la revendication chimérique, en accusant l'Etat de tous les péchés. En vérité, ses premières séances, si elles ont évité ce double péril, ont laissé les grands pouvoirs aux administrations, sans même susciter de grands discours. Et les dix millions d'habitants de la région continuent d'ignorer, ou à peu près, son existence.

Est-ce à conclure que la région d'Ile-de-France a raté son entrée ? Il serait évidemment *injuste* de tirer déjà une conclusion d'une mise en place délicate et récente.

Pourtant, les deux principaux débats de l'automne ont été décevants. La session extraordinaire sur les transports en commun et la circulation, préoccupation première des habitants et qui représentent les trois quarts du budget *régional*, n'a *débouché* ni sur la fixation de priorités, ni sur une programmation des équipements proposés par le préfet, ni sur des études nouvelles. Quant à la séance budgétaire, elle n'a pas provoqué cet affrontement indispensable des idées pour que s'affirment et se précisent de grandes lignes d'action régionale.

Bien sûr, on ne saurait juger des travaux d'une assemblée sur ses seules séances publiques. Les élus ont accompli, dans les différentes commissions, un travail ingrat mais considérable. Ils ont eu du mérite d'y consacrer beaucoup de leur temps, dans une période préélectorale où les préoccupations locales sont prédominantes. D'autant qu'on leur avait confié un outil sans mode d'emploi, et que le nouveau dispositif était plaqué sur l'ancienne organisation du district, qui a fait naître des comportements, des habitudes et des traditions difficiles à effacer.

Il est clair aussi que les sujets dont ils *doivent* débattre sont arides ; on ne soulève pas l'enthousiasme des foules en traitant d'équipements, même lorsqu'ils sont ardemment souhaités. On court même le risque de faire des jaloux et des mécontents. Le dialogue entre les élus de la région et les citoyens est malaisé : la presse régionale a beaucoup de peine à vivre en Ile-de-France, la population est soumise plus qu'ailleurs à la pression des événements nationaux et, pour traiter des problèmes régionaux, elle voit défiler ministres, préfets et techniciens, rarement les hommes et les femmes qu'elle a désignés par le suffrage. Il reste que, six mois après son installation, le conseil régional n'a pu ni affirmer son rôle, ni asseoir son autorité, ni gagner son prestige.

Il a fallu un certain courage au président de la République pour décider de mettre en place une assemblée de cent soixante-quatre membres dans une région qui a toujours été un ferment puissant de dynamisme et de progrès, mais aussi un germe d'agitation et de contestation. Son choix fut celui du plus grand libéralisme. Mais, pour que la région *d'Ile de France* réussisse dans la ligne tracée par Valéry Giscard d'Estaing dans son discours de Dijon, en juin 1976, encore faut-il qu'elle détienne et qu'elle se donne les moyens de ses responsabilités.

Que signifie, en effet, sa mission de définir la politique régionale de circulation et de transports et *d'assurer sa mise en œuvre* si n'est pas abrogée la loi du 10 juillet 1964 qui donne au ministre des finances le droit de proposer au vote du Parlement l'inscription d'office des dépenses d'équipements prioritaires au budget de la région ?

Comment définir et appliquer une politique régionale d'espaces verts et de forêts si l'Agence des espaces verts, instrument d'une volonté commune de l'Etat, de la région et des collectivités locales d'améliorer la qualité de la vie, demeure un cadre juridique utilisé par la région sociale dans l'attente de ses partenaires ?

Comment coordonner les investissements d'intérêt régional, réalisés par les établissements publics et les sociétés d'économie mixte, quand le décret fixant la liste de ces organismes n'y fait figurer, par un choix arbitraire, qu'un nombre restreint d'entre eux : le Port autonome en fait partie, mais pas l'Aéroport de Paris ni la R.A.T.P.

Des fonctionnaires régionaux

L'esprit de la loi sur la région a été subtilement dénaturé et, sous l'effet d'une interprétation restrictive, on aboutit dans les comportements et dans les textes à un amoindrissement de l'autorité de la région avant qu'elle ait eu le temps de faire ses preuves.

Il serait également vain d'espérer que la région saisisse la chance qui lui est offerte de marquer une première limite, même discrète, à la centralisation si ses élus restent isolés et sans moyens face aux services de l'Etat dont dispose le préfet de région. Sans doute n'est-ce pas une difficulté spécifique à l'Ile-de-France.

Tous les conseils régionaux doivent disposer d'un personnel en nombre et en qualité suffisants. Il ne s'agit évidemment pas de créer une administration de plus, destinée à critiquer systématiquement l'action du préfet et de ses services, mais les élus ne *doivent* pas non plus, en régime démocratique, s'en remettre purement et simplement à l'administration de l'Etat.

Le détachement de quelques fonctionnaires d'administrations centrales ou départementales serait sans doute la solution la plus facile à mettre en œuvre, mais leur indépendance ne serait pas assurée. La création d'un corps de fonctionnaires régionaux à statut particulier, comme ceux qui sont mis à la disposition des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat, serait donc préférable.

De même, le rôle des responsables élus dans la préparation du budget, expression de *la* volonté politique de la région, doit être élargi par une réforme des procédures qui ne peut dépendre que d'une bonne volonté partagée des élus et de l'administration : vote d'orientations, information détaillée, consultations régulières se substituant au mécanisme actuel de préparation, exclusivement administratif.

Sans doute est-il normal que la région éprouve *quelques difficultés* à trouver sa voie. Elle doit franchir les étapes vers une organisation plus moderne et plus efficace de la France, avec sagesse sans prétendre au pouvoir politique, avec mesure sans empiéter sur les responsabilités des départements et des communes, mais avec audace en assumant pleinement les intérêts *collectifs*. N'est-il pas frappant d'observer la disparité entre l'effort d'équipement considérable accompli depuis quinze ans (périphérique, autoroutes et échangeurs, hôpitaux, R.E.R., Roissy, Rungis, etc.) et la passivité morose d'une population par ailleurs remarquablement dynamique. Le conseil *régional doit* être *l'expression* authentique de cette population où le sentiment de solidarité régionale n'existe pas encore.

Mais pour qu'il réussisse à intéresser les Parisiens « intra et extra muros » à leur propre existence, à faire disparaître le sentiment qu'ils éprouvent que leurs conditions de vie sont fixées en dehors d'eux, les élus doivent oser prendre l'initiative. Le préfet pourra alors trouver dans le conseil l'interlocuteur dont il a besoin et l'appui qui lui est indispensable.

L'assemblée régionale d'Ile-de-France, qui dispose des atouts exceptionnels que lui confère l'histoire, l'ampleur de ses moyens financiers, son importance en tant qu'organe représentatif, trouvera alors auprès de l'Etat et des administrations son prestige et son autorité.

(*) Rapporteur général du budget de la région Ile-de-France.

Questions... Des industries autour de la capitale ? ...Réponses

Les services régionaux de l'industrie et des mines, nouvelle administration du ministère de l'industrie et de la recherche, ont été créés en novembre 1976. Leur mission : fournir aux industriels un interlocuteur administratif unique et informer les instances régionales et nationales sur la situation des industries dans les régions concernées. Dix-sept services ont été créés. M. Gérard Jourdan, directeur du service régional d'Ile-de-France, explique comment il conçoit sa mission.

« Ne vous heurtez-vous pas à la politique de la DATAR, qui cherche toujours à favoriser la décentralisation ?

— *Si vous posiez* cette question à un de mes collègues de province, il répondrait : *« Notre action est tout à fait complémentaire, la DATAR prospecte, l'accueille. »* Pour la région Ile-de-France, la situation peut paraître un peu différente, mais, c'est *naturel* : la DATAR applique une *politique nationale* et doit donner une priorité à des objectifs nationaux. Mon service insistera sur les impératifs régionaux et en informera le comité de décentralisation. En pratique, la DATAR tirera certainement profit de l'existence d'un service régional capable de lui apporter des *informations* sur les conséquences pour l'Ile-de-France des différentes politiques d'aménagement envisageables.

» Je crois profondément à la « vocation » industrielle de la région parisienne et à la nécessité de mener une politique de *diversification pour atténuer les* à-coups de la conjoncture et éviter l'affaiblissement de son potentiel.

— *Quelles industries comptez-vous promouvoir pour la région parisienne ?*

— D'abord, je m'intéresserai *aux problèmes de la petite et* moyenne industrie ; les industriels importants n'ont, *a priori*, guère besoin de moi. Le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Michel d'Ornano, souhaite que soit rapidement lancé dans cette région un programme d'action en faveur des petites entreprises. Je m'y emploie en liaison avec M. Jacques Oudin, le délégué à la P.M.I.

» J'estime que, si des modifications sont à apporter à la politique *suivie* jusqu'à ce jour en matière de développement industriel en région parisienne, ce ne peut-être qu'en faveur des secteurs industriels les mieux *placés* pour profiter des atouts spécifiques de cette région ; proximité du premier centre de consommation de France, présence *de main-d'œuvre* qualifiée, concentration marquée dans le domaine de la recherche.

» Pour mener une action concrète et immédiate, je me *heurte à une difficulté majeure :* il s'agit de trouver des responsables professionnels dans les secteurs industriels bien structurés au niveau de la région parisienne et de nouer avec eux des contacts, car, j'ai grand besoin de leur « relais » pour démultiplier l'action de mon service.

— *Avez-vous les moyens appropriés ?*

— C'est là que le bât blesse. Je dispose de deux cents agents, résultat de la fusion de l'arrondissement minéralogique et de la circonscription électrique de Paris, mais la plupart d'entre eux doivent continuer à s'occuper des problèmes de sécurité, de l'approvisionnement énergétique et de l'exploitation du sol et du sous-sol (carrières et eaux souterraines). Il ne m'a pas été possible de dégager beaucoup de personnel pour les questions spécifiques de développement industriel.

» Une petite équipe est cependant en place. L'efficacité de l'action passe par un renforcement de ses moyens, certes, mais qui n'implique pas un effort colossal. Il s'agit, d'abord de colossal. Il s'agit, d'abord, de mission, non d'une armée. »

Propos recueillis par MARIE-CHRISTINE ROBERT.

LE RENOUVELLEMENT DES CONSEILS RÉGIONAUX

M. GASTON DEFFERRE (P.S.) EST RÉÉLU EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

M. Gaston Defferre, député des Bouches-du-Rhône et maire socialiste de Marseille, a été réélu à l'unanimité, lundi 31 janvier, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le bureau de l'assemblée régionale, qui depuis 1975 est élu à la proportionnelle, a été reconduit dans son entier. Deux des représentants des Alpes-Maritimes, jusqu'ici en « dissidence », M. Raoul Bosio, vice-président du conseil général, adjoint au maire de Nice, et M. Régis Capponi, maire de Peymeinade, président de la commission départementale, y ont fait leur entrée, respectivement comme vice-président et secrétaire. Les amis de M. Jacques Médecin, maire de Nice, ne se sont pas intégrés pour autant dans le conseil régional, au sein duquel ils *ont formé* un groupe « géographique » de non-inscrits (en principe interdit par la loi).

La « passe d'armes » qui a opposé M. Francis Palmero, sénateur (U.C.D.P., Centre républicain) et mai reed Menton, à M. Gaston Defferre au sujet de la répartition des crédits d'équipement du budget de 1977 a démontré qu'ils n'étaient pas encore prêts à jouer pleinement le jeu de la solidarité régionale.

Pour protester contre la forte diminution des crédits d'équipement de l'Etat déconcentrés, dits de catégorie 2, le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris une décision inédite en émettant un avis défavorable à la répartition de ces crédits proposée par le préfet, M. Michel Aurillac. Celui-ci sera contraint de demander une seconde lecture, dont le résultat toutefois ne l'engage pas, puisque le conseil n'est sollicité que pour avis.

M. PAUL RIBEYRE (R.I.) EN RHONE-ALPES

Pour la quatrième année consécutive, M. Paul Ribeyre, sénateur (R.I.), président du conseil général de l'Ardèche, maire de Vals-les-Bains, a été réélu à la présidence du conseil de la région Rhône-Alpes, avec 76 voix sur 115 votants. Réélection sans surprise, puisque M. Ribeyre avait l'appui de l'union d'action régionale, qui rassemble les deux groupes majoritaires de l'assemblée le GRAP (Groupe régional *action et progrès*) dans lequel R.I. et R.P.R. sont en majorité, et le R.R. (Rassemblement régional, comprenant des centristes et des modérés). M. Pierre Mignotte, conseiller municipal de Grenoble, candidat du parti socialiste, a obtenu 22 voix et M. Théo Vial-Massat, maire et conseiller général de Firminy (Loire), présenté par le P.C., 11 voix.

Un changement, de caractère politique, s'est produit en revanche à l'occasion du renouvellement du bureau du conseil. M. Jacques Soustelle, vice-président, qui avait confirmé sa candidature par télégramme, n'a pas été renouvelé dans le mandat qu'il sollicitait, le GRAP, auquel il appartient, lui ayant préféré le président de son groupe, M. Francisque Collomb, sénateur et maire de Lyon.

M. MICHEL GIRAUD (R.P.R.) EN ILE-DE-FRANCE

M. Michel Giraud, maire du Perreux, conseiller général (R.P.R.) du Val-de-Marne, a été réélu, ce mardi 1er février, président du conseil régional d'Ile-de-France.

Il a obtenu 105 voix contre 43 à M. Gérard Bordu, député communiste de Seine-et-Marne, qui était présenté par *les* communistes et les socialistes.

M. AUGUSTIN CHAUVET (R.P.R.) EST ÉLU EN AUVERGNE

C'est au bénéfice de l'âge que la majorité a conservé la présidence du conseil régional d'Auvergne, détenue jusqu'ici par le docteur Jean Morellon (R.I.), député du Puy-de-Dôme, qui ne se représentait pas. Au troisième tour de scrutin, M. Augustin Chauvet, soixante-seize ans, député R.P.R. maire de Mauriac (Cantal) a, en effet, obtenu 23 voix, tout comme son adversaire, le benjamin de l'assemblée, M. Maurice Pourchon, quarante ans, conseiller général socialiste, adjoint au maire de Clermont-Ferrand. Le score étant égal, la règle fut appliquée, comme en pareil cas, et c'est le parlementaire cantalien qui l'a emporté.

RELIGION

Une religieuse du vingtième siècle

« Une femme ne doit pas repousser en elle la tendresse, la fantaisie, la vie. » - « La vie, c'est faire son travail comme un cheval à la charrue, mais aussi des escapades et des folies. » « Une de mes amies me disait : « Tu es une fille » de luxe. »

Qui parle ainsi ? Une jeune fille ? Une artiste ? Non, une femme presque sexagénaire, une religieuse qu'une vie bien remplie, menée dans l'indépendance et le courage, autorise à se raconter avec la fraîcheur et la spontanéité des grandes amoureuses.

Ses amours ? Elles sont bien connues. Les jeunes de mai 68 se souviennent de cette femme souriante et distinguée qui leur parlait de bonheur, de révolution, de liberté, des tares institutionnelles, mais aussi des joies d'une vie pauvre, chaste et obéissante : elle accepta d'accueillir les « katangais ».

Françoise Vandermeersch ne portait pas en elle le désir de faire une revue. Mais on la lui a demandé, elle y a parfaitement réussi, traitant ou faisant traiter de sujets brûlants : l'avortement, l'union libre, la révolution, le Vietnam, la peine de mort, etc. Cette « analphabète en théologie » — comme elle dit — s'est mise à l'école de la vie avec une prédilection pour tous ceux qui souffrent. Victime de la poliomyélite, elle a connu les limitations imposées par la maladie et le besoin d'être consolée quand on est dans le malheur.

Femme de foi par excellence, Françoise Vandermeersch a conscience que celle-ci ne se transmet pas par héritage. Elle a traversé le tunnel de l'incroyance, et se trouve à l'aise dans les milieux politiques, où le souci de justice prime celui de l'ordre.

Son célibat, elle l'a choisi librement et reste fidèle à ses vœux, mais elle n'est pas sûre que la vie évangélique postule ce renoncement à l'amour humain. Elle s'avoue frustrée de n'avoir pas connu la maternité.

Bref, cette religieuse parle vrai, elle vit dans le vent de son époque, sans forfanterie, mais avec naturel, sûre de Jésus-Christ et attentive aux aspirations des hommes auxquels elle a voué son existence.

« Je suis incorrigiblement curieuse de la vie, *écrit-elle*, et j'espère le rester jusqu'au bout. »

Succession d'instantanés, ce petit livre autobiographique sans prétention se lit comme on boit une coupe de champagne. Refermé, il continue à chanter dans la mémoire et dans le cœur.

HENRI FESQUET.

★ *La Vie en face*, par Sœur Françoise Vandermeersch. Ed. Stock, 132 pages, 30 F.

● *L'abbé Pierre Talec*, futur responsable de la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, assurera une partie de l'émission du dimanche (dite du « Jour du Seigneur »). Il y prononcera les quatre homélies du carême. Ce seront des commentaires classiques des Evangiles du jour.

Cette décision avait été prise voici un an environ et confirmée à la fin de l'été 1976. Ni Mgr Badré, président de la commission des mass media, ni le cardinal Marty, archevêque de Paris, n'ont jugé opportun de revenir sur cette décision à la suite des difficultés survenues récemment lorsque l'archevêché a demandé au Père Talec de se retirer du Centre Jean-Bart dont il assume la responsabilité (*le Monde* des 24 et 25 décembre 1976).

MERIT. Le plaisir des "fortes" dans une cigarette "légère".

Le procédé "Enriched Flavor" découvert après des années de recherches bouleverse la fameuse opposition goût/légèreté.

Légèreté/goût : jusqu'à présent, deux inconciliables.

Jusqu'à présent, plus le tabac devenait léger, plus il perdait son goût.

Et le fumeur était obligé de faire un choix entre le goût et la légèreté.

C'est-à-dire que, pour le vrai fumeur, le choix était vite fait: il renonçait à fumer léger pour garder le plaisir du tabac.

Une découverte étonnante. Maintenant, on sait d'où vient le goût du tabac.

Pour réussir à réconcilier le fameux antagonisme goût/légèreté, des équipes de chercheurs de Philip Morris ont travaillé aux Etats-Unis pendant 12 ans.

Ils ont "craqué" la fumée du tabac, c'est-à-dire qu'ils l'ont fractionnée.

Ils ont ainsi déterminé 2.000 composants qu'ils ont isolés.

Puis, ils les ont analysés un à un.

Ce qu'ils ont découvert est vraiment extraordinaire :

quelques-uns seulement de ces 2.000 composants étaient très riches en goût tout en étant d'une extrême légèreté.



Cette découverte des éléments-clé du goût est, assurément, l'une des plus importantes dans l'histoire de la cigarette.

Un traitement tout nouveau du tabac, c'est MERIT.

Une fois les unités de goût identifiées, il est devenu possible, grâce à un procédé tout nouveau : "Enriched Flavor", de les sélectionner dans un tabac riche en goût, puis d'alléger le tabac sans rien toucher à ses éléments goût.

Et c'est ainsi qu'après de nombreux essais les chercheurs ont réussi le mélange parfait qui réunit toute la force du goût dans un tabac léger.

C'est la cigarette MERIT, une cigarette unique en son genre.

Vous qui aimez fumer pour le plaisir du goût, pour la première fois vous allez pouvoir changer pour du tabac léger sans regretter vos cigarettes habituelles, comme l'ont déjà fait des millions de fumeurs dans le monde.

MERIT

CARNET

Naissances

— M. Peter M. Welrich et Mme, née Monique Bellatti, ont la joie d'annoncer la naissance de
Valérie,
le 30 décembre 1976.
13, rue de Trévise, 75009 Paris.

— Philippe Cleirens et Sophie, née Gaimiche, ainsi que Sylvain, ont la joie de faire part de la naissance de
Natalie,
le 12 janvier 1977.
Anse Mitan, Les Trois Ilets, 97229 Martinique.

Décès

— M. et Mme Christian Chapman et leurs enfants,
Docteur et Mme Antoine Chapman et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Marthe PERCY-CHAPMAN,
née Simon,
leur mère et grand-mère, décédée le 29 janvier 1977 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Etienne-du-Mont le mardi 1er février, à 15 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Thomas Coate,
M. et Mme F. Zollinger,
M. et Mme J. Yagchi et leurs enfants, Michel et Nadia,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Thomas COATE,
née Hélène Zollinger,
survenu le 30 janvier en son domicile à l'âge de quarante-six ans après une longue maladie.
La crémation aura lieu le lundi 7 février, à 10 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise.
Un service sera célébré à Genève dans la plus stricte intimité.
85, boulevard du Général-Koenig, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Bayeux, Nantes, Guingamp.
On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Jean GODAL,
officier de la Légion d'honneur,
médecin-chef de première classe de la marine (C.R.),
membre de la Société de dermatologie,
survenu à Bayeux le 29 janvier 1977.
Les obsèques ont eu lieu le 1er février en l'église - cathédrale de Bayeux.
De la part de :
M. et Mme Jean-Claude Richard et leurs filles,
M. et Mme Jacques Jubault et leurs enfants,
Et de toute la famille.
24, avenue de la Close, 44300 Nantes.
12, rue Saint-Yves, 22200 Guingamp.

— Nous apprenons la mort de notre confrère
Joseph de LACENNE,
décédé à Marseille à l'âge de soixante-treize ans.
[Débutant dans le journalisme en 1931, à « Marseille-Matin », Joseph de Lacenne avait ensuite fait partie de l'équipe de création de « la France de Marseille et du Sud-Est » en qualité de secrétaire de rédaction avant de devenir chef du service politique de ce journal.
Il collaborait depuis 1953 au « Méridional-la France », dont il avait écrit pendant de longues années les éditoriaux. Après son départ à la retraite, J. de Lacenne avait continué à publier dans ce journal un papier de commentaire hebdomadaire sur la situation politique.]

— Landouge, Tours, Villejuif.
Mme Pierre Lacour,
M. et Mme Guy Magnaux,
Docteurs Jean et Fanny Lacour,
Mme veuve Pierre Lacour,
Docteur Etienne-Henry Metman et Mme,
Docteur Dominique Lacour,
Mlle Marthe Demignon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre LACOUR,
professeur honoraire,
survenu le 24 janvier à l'âge de quatre-vingt-seize ans à Landouge (Haute-Vienne).
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 26 janvier à Limoges dans l'intimité.
60, rue Giraudeau, 37000 Tours.
8, rue Raspail, 94800 Villejuif.
51, rue Roger-Salengro, 37000 Tours.

— Dans l'avis de décès de
Mme Louis MOREL FATIO,
il fallait lire : la cérémonie religieuse aura lieu à 13 h. 45 le mercredi 2 février en l'église Saint-Honoré d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e).

— Mme Paul Nicolas a la douleur de faire part de la mort de
M. Paul NICOLAS,
son époux,
ancien directeur, chef de publicité de la compagnie continentale Simmons,
pieusement décédé le 31 janvier à l'âge de soixante-treize ans, après une longue maladie.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt.
De la part de toute la famille.
L'inhumation aura lieu à Serbonnes (Yonne) dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
105, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris.

— Mme François Orsoni, née Casalonga,
Mlle Marie-Antoinette Orsoni,
Les familles Orsoni, Paganucci, Casalonga, Bianchi, parents et alliés,
font part du décès, le 25 janvier 1977, de
M. François ORSONI,
directeur de l'administration générale de la préfecture de la Corse,
officier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont eu lieu le 27 janvier à Véro dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20, cours Grandval, 20000 Ajaccio.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Emile PALLEZ,
professeur honoraire au lycée de Metz,
survenu le 27 janvier 1977, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Metz.
De la part de :
Mme Emile Pallez, née Marguerite Voizard, son épouse.
Et de M. et Mme Gabriel Pallez, ses enfants.
3, place de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris.

— Deauville.
Mme Joëlle Bellon et ses enfants,
M. et Mme Michel Bellon et leur fils, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Germaine ROUY-BELLON,
survenu à Deauville le 31 janvier 1977 dans sa soixante-quinzième année, et vous prient d'assister au service religieux qui sera célébré le mercredi 2 février, à 14 heures, en l'église Saint-Augustin de Deauville.
Réunion à l'église.
Pas de condoléances.
Un registre sera ouvert à l'entrée de l'église.
23, boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Robert Victor, née Jacqueline Mauriac, son épouse,
M. et Mme Pierre Wyngaard, Françoise et Bruno,
M. et Mme Francis Lohéac et Laura,
M. et Mme François Victor et Stéphanie,
Ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Charles Vesnat et leurs enfants,
Le docteur et Mme Yves Rioux et leurs enfants,
Mme Henri Porcher,
Mme Peter Grattan,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Robert VICTOR,
conseiller des affaires étrangères (E.R.),
ancien consul général de France,
capitaine de corvette de réserve,
officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
survenu à son domicile, le lundi 31 janvier 1977, dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris (15e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu à Quintin (Côtes-du-Nord), dans l'intimité.
14, place Etienne-Pernet, 75015 Paris.
[Né le 15 février 1904 à La Roche-sur-Yon, officier de marine de 1927 à 1936, puis pilote au canal de Suez, Robert Victor s'est engagé dans les Forces navales libres en juillet 1940. Directeur des services d'information de la France libre aux Indes de 1941 à 1943, il appartient en 1944 à divers cabinets à Alger, puis il est intégré, en octobre 1945, dans le cadres du ministère des affaires étrangères.
Consul suppléant à Montréal (1945-1947), deuxième secrétaire à Rio-de-Janeiro (1947-1948), consul à Melilla (1949 à 1952), puis à Port-of-Spain (1952-1958), il est nommé, après un passage à l'administration centrale, consul général à Liverpool en 1963, deuxième conseiller à Canberra en 1964, enfin consul général à Abidjan en 1968.
Robert Victor a écrit plusieurs romans sous le pseudonyme de Jacques Belt : « Naufrage » (1934), « les Navires truqués » (1938), « l'Oiseleur des ombres » (1946).]

Remerciements

— M. Roger JOISSON dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés, prie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil de trouver ici ses remerciements et l'expression de sa gratitude.

Anniversaires

— Pour l'anniversaire du premier mois de la mort de
Dario BOCCARA
un office religieux sera célébré le jeudi 3 février, à 18 h. 30, au temple de l'Union libérale israélite, 24, rue Copernic, Paris (16e).

— Une pensée fidèle ira vers
Andrée JEUNOT,
le 2 février, pour le troisième anniversaire de son retour aux siens.

Souvenir

— Une réunion en mémoire de
Alfred MICHELIN,
ancien président-directeur général de Bayard-Presse,
décédé le 1er septembre 1975, aura lieu le 3 février, à 18 heures, en la crypte de l'église Notre-Dame-du-Salut, 8, rue François-Ier, à Paris-8e. Orateurs : Père Carré, MM. Flory, Limagne, J. Guitton. Au terme de la réunion, le cardinal Marty célébrera une messe.

Visites et conférences

MERCREDI 2 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.
15 h. : 6, rue La Rochefoucauld, Mme Chapuis : « George Sand à la Nouvelle Athènes ».
15 h. : 58, rue de Richelieu, Mme Legregeois : « George Sand ».
15 h. : 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».
15 h. : 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Pennec : « Le Parisien chez lui de 1815 à 1914 ».
15 h. : façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Notre-Dame et ses parties hautes ».
15 h. 30 : entrée, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ».
15 h. : 13, rue Scipion : « Les trésors ignorés de l'Assistance publique » (Visages de Paris).
14 h. 15 : 1 bis, place des Vosges : « La place Royale ».
15 h. : métro Mabillon : « Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).
15 h. 15 : 8, rue du Perche : « Le Marais » (Mme Barbier).
15 h. : 19, rue J.-J.-Rousseau : « Passages, traboules aux Halles » (Mme Hager).
15 h. : 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Paris et son histoire).
15 h. : 1, rue de Marie : « L'hôtel Libéral-Bruant » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 19 h. 45 : Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Côme Mosta-Heirt : « Malevitch ».
15 h. et 17 h. : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Le XVIIe siècle aux Pays-Bas ».
18 h. : Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Rémy Chauvin : « Ethique humaine et comportement des animaux ».
Salle de cinéma du Club des ingénieurs des arts et métiers, 18 h. 30 : « Splendeur du Mexique » ; 21 h. : « La féerie d'un été au Canada » (A la découverte du monde).
20 h. : salons du Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, M. Xavier Deniau : « Le Québec après les élections du 15 novembre » (France-Québec).
18 h. 30 : 66, boulevard Saint-Michel, docteur Léon Schwarzenberg : « Le cancer aujourd'hui » (Club Temps nouveaux).
20 h. 30 : grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'amour amoureux ».
20 h. 30 : Musée de l'homme, Mme Geneviève Dournon : « Musiques populaires du Rajastan ».

JUSTICE

AFFAIRE DE BROGLIE : INTERROGATOIRE DU SEPTIÈME INCULPÉ

L'interrogatoire de M. Albert Leyris, le septième inculpé de l'affaire de Broglie, par M. Guy Floch, premier juge d'instruction, n'aura pas été aussi long que prévu. Trois heures auront suffi, lundi 31 janvier, au magistrat, qui pourra, de ce fait, interroger M. Guy Simoné dès les 3 et 4 février.

M. Leyris a choisi comme avocats Mes Jacques Chanson et Lucien Sberro, ce dernier ayant fait savoir le 28 janvier, après une journée d'équivoques, qu'il assurerait bien la défense du septième inculpé de l'affaire.

En sortant du cabinet de M. Floch, Me Sberro a déclaré : *« Ce serait, en l'état actuel, gêner l'information que de dire quoi que ce soit sur ce que je ressens. Il faut laisser les choses mûrir et attendre les confrontations qui auront lieu la semaine prochaine... »* Il faisait allusion sans doute à d'éventuelles confrontations de son client avec M. Gérard Frèche et l'inspecteur principal Simoné.

EN ITALIE

L'« industrie » de l'enlèvement devient une affaire d'État

Une jeune femme, âgée de vingt ans, Mme Vincenza Grilli, copropriétaire d'une peausserie à une cinquantaine de kilomètres de Bari, dans les Pouilles, a été enlevée lundi 31 janvier, dans son usine, par trois hommes masqués, qui ont pris contact peu après avec le siège de la société pour exiger une rançon. C'est la sixième personne enlevée en Italie depuis le début de l'année. Le gouvernement italien s'émeut du développement de l'insécurité et de la prolifération des enlèvements à travers la péninsule. Après avoir consacré une réunion ministérielle à la définition de moyens susceptibles de lutter contre la délinquance, M. Giulio Andreotti, président du conseil italien, avait participé, le 25 janvier dernier, à un débat à la Chambre des députés, au cours duquel il s'est déclaré favorable à un renforcement des peines frappant les auteurs d'enlèvements de mineurs (« le Monde » du 27 janvier).

De notre correspondant

Rome. — La liste des quarante-huit victimes de 1976 interdit toute définition. Les trois régions les plus atteintes — Lombardie, Latium et Calabre — sont on ne peut plus différentes. Dans une dizaine de cas, ce sont les épouses ou les enfants — l'un d'eux était âgé de seize mois — qui ont « payé » la fortune de la famille. Parfois au prix de leur vie, comme cet otage sarde tué parce que la rançon n'arrivait pas. Rien n'arrête les ravisseurs. Une riche Sicilienne a été arrachée de son lit d'hôpital par des bandits qui, à leur tour, allaient être retrouvés et exécutés quelques jours plus tard par *« des amis de la famille »*.

La plupart du temps toutefois les familles ne demandent qu'à verser la rançon dont le montant dépend évidemment de la situation de la victime, mais se marchande ensuite, comme tout le reste en Italie. Les sommes payées varient de quelques dizaines à quelques centaines de millions d'anciens francs. Dans un cas sur cinq, les négociations traînent en longueur : dix personnes enlevées l'année dernière n'ont toujours pas été retrouvées.

La lutte contre le kidnapping avait soulevé un débat passionné au printemps 1976. Fallait-il bloquer les comptes en banque des familles, comme s'était permis de le faire à cinq reprises un magistrat de Milan ? On a parlé d'inconscience, de mise à mort d'innocents, et, finalement, malgré l'approbation du ministre de l'intérieur, cette mesure n'a pas été généralisée. Elle serait à l'origine pourtant de la baisse, l'an dernier, du nombre d'enlèvements, qui s'était élevé à soixante-deux en 1975 contre trente-huit en 1974 et dix-sept en 1973.

L'enlèvement est l'un des rares délits contre lesquels la police n'a pas besoin de donner des conseils de prudence. Les personnes les plus fortunées ont compris depuis longtemps qu'elles devaient se protéger : les plus riches au moyen de « gorilles », les autres par la possession d'une arme à feu. Mais on n'est jamais assez prévoyant car les auteurs de rapts peuvent viser, faute de mieux, des parents même éloignés de la victime choisie. On l'a vu en novembre 1975, à Turin, avec le kidnapping de la belle-mère de la fille de M. Agnelli, une simple employée du Bureau international du travail.

La peine de mort n'existe pas en Italie. Elle est liée à trop de mauvais souvenirs remontant au fascisme pour qu'on songe sérieusement à la rétablir. Mais les autres sanctions ont été renforcées par une loi du 14 octobre 1974. Le ministère public réclame et obtient généralement des peines de plus de vingt ans de prison. Encore faudrait-il arrêter les coupables. On a découvert les auteurs de seize enlèvements (un sur trois) en 1976.

Les soixante-dix bandits sous les verrous appartiennent à des groupes divers — on ne peut donc parler d'une fantomatique « Anonima Sequestri », comme le font certains journaux italiens — mais ils ont parfois trempé dans plusieurs enlèvements.

Les Italiens sont convaincus que la meilleure mesure préventive serait une sérieuse réforme de l'Etat lui-même. Tant qu'il donnera cette image d'impuissance et d'anarchie, les bandits continueront sans doute à commettre en plein jour le plus lâche des forfaits.

ROBERT SOLÉ.

La chambre d'accusation de Paris donne un avis partiellement favorable à l'extradition de M. Karl Sussmann

La chambre d'accusation de Paris a donné, lundi 31 janvier, un avis favorable à l'extradition, réclamée par le gouvernement allemand, de M. Karl Sussmann, cinquante-trois ans, homme d'affaires ayant la double nationalité allemande (d'origine) et américaine (par naturalisation), détenu en France depuis le 23 octobre pour des escroqueries qu'il est accusé d'y avoir commis.

L'intéressé ne pourra toutefois être jugé en Allemagne que pour certains des faits visés par la demande d'extradition. En sont exclus les faits non réprimés par la loi pénale française et d'autres délits qui tomberaient en France sous le coup de la prescription de trois ans alors que la prescription est de cinq ans outre-Rhin.

Me Knoll, défenseur, avait évoqué en vain qu'il appelait « *le précédent Abou Daoud* » puisque le dossier ne contenait pas non plus la trace de la confirmation par voie diplomatique du mandat d'arrêt international du 9 novembre délivré contre son client. La chambre d'accusation a répondu que le cas était radicalement différent. Dans le cas « Abou Daoud » le gouvernement français avait signalé à la justice que la confirmation du gouvernement allemand faisait défaut, ce qui signifiait que cette confirmation n'arriverait jamais... Ici le silence du gouvernement français signifiait que cette confirmation était ou arrivée ou sur le point d'arriver.

L'arrêt de la chambre d'accusation observe : « *... L'avis qui doit être transmis par la voie diplomatique n'a d'autre but que de permettre au gouvernement de l'Etat requis d'être informé aussi rapidement que possible de l'intention du gouvernement requérant de donner suite à l'initiative prise, vu l'urgence, par les autorités judiciaires. S'il s'agit-là d'une formalité essentielle, l'obligation du procédé n'engage que les Etats intéressés l'un vis-à-vis de l'autre, dans le cadre de l'exercice de leur souveraineté. Eux seuls peuvent donc se prévaloir de son absence ou de son retard. En l'espèce la procédure d'extradition a été engagée et poursuivie par le gouvernement requérant, et le gouvernement français ne s'est pas prévalu d'une telle absence ou d'un retard dans la transmission de l'avis qui lui était adressé...* »

Faits et jugements

La catastrophe de Vierzy devant la cour d'Amiens.

La cour d'appel d'Amiens vient d'infirmer en partie le jugement rendu le 14 mai 1976 sur les responsabilités de la catastrophe ferroviaire du tunnel de Vierzy, où, le 16 juin 1972, cent huit passagers ont été tués et cent onze autres blessés.

Le tribunal de Soissons avait relaxé M. Pierre Houille, contrôleur des ouvrages d'art de la S.N.C.F., conformément aux réquisitions du ministère public, mais la cour d'appel l'a finalement condamné à huit mois d'emprisonnement avec sursis. En revanche, la cour a relaxé trois dirigeants de la Société nationale, MM. Lucien Carpentier, Etienne Chambron et Robert Geals. Ces deux derniers avaient été condamnés, à Soissons, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, et le premier à un an d'emprisonnement avec sursis. D'autre part, MM. Jean Paris et Jacques Bourzeix, condamnés respectivement à treize et six mois d'emprisonnement avec sursis, en première instance, ont été condamnés en appel à huit mois avec sursis.

La cour a enfin confirmé la relaxe de MM. Charles Feyrabend et Michel Legrand, et celle de M. Alain Bonnefemme, le seul *inculpé n'appartenant pas à la* S.N.C.F. — il était le directeur des travaux de l'entreprise chargée de la réfection du tunnel.

● *Naufrage d'un pétrolier au large du Maroc : six disparus.* Trente-deux des trente-neuf membres d'équipage du pétrolier libérien *Exotic*, qui avait sombré, dimanche 30 janvier, au large des côtes marocaines après une explosion à bord, ont été débarqués le lundi 31 janvier au port de la Luz, aux îles Canaries, par le bateau espagnol *Juan-March*. Plusieurs naufragés du pétrolier sont blessés, et trois sont dans un état grave. Six marins sont portés disparus. — *(A.F.P.)*

Les experts estiment que Jérôme Carrein n'est pas un malade mental.

Devant la cour d'assises du Nord, un médecin psychiatre a confirmé que Jérôme Carrein, condamné à la peine de mort en 1976 par la cour d'assises du Pas-de-Calais pour l'assassinat d'une fillette de huit ans, devait être considéré comme responsable de ses actes au moment des faits.

La précédente décision ayant été annulée par la Cour de cassation pour vice de forme, Jérôme Carrein, trente-six ans, comparaissait, une nouvelle fois, le 31 janvier, devant un jury (*le Monde* du 1er février). La première audience de ce second procès a été essentiellement consacrée à l'examen de la personnalité de l'accusé. On a notamment rappelé que ce dernier était déjà considéré comme alcoolique dès son adolescence, qu'il s'était marié à l'âge de dix-neuf ans, avec une jeune fille de quinze ans, que celle-ci devait demander le divorce — pour « *brutalités* » — après avoir eu cinq enfants et qu'enfin atteint de tuberculose Jérôme Carrein avait mené au cours des dernières années une vie de vagabond.

Pour sa part, le docteur Houillon, expert-psychiatre, a ainsi résumé ses conclusions : « *Personnalité fruste, c'est un isolé social. Sa tuberculose et son alcoolisme ont perturbé sa sexualité. Mais l'accusé n'est cependant pas un malade mental. Il est dangereux, dans la mesure où il se laisse aller à des déchaînements de violence passionnelle pour assouvir ses désirs refoulés par la frustration* ».

La décision de la cour devait être rendue dans la soirée du 1er février. — *(Corresp.)*

● *Pour diffamation envers M. Guy Guermeur, député du Finistère (R.P.R.)*, M. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*, a été condamné lundi 31 janvier par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à 2 000 francs d'amende et 1 franc de dommages et intérêts. La plainte en diffamation visait un écho paru le 14 janvier 1976, qui désignait le parlementaire comme étant « *l'homme qui vole les chariots* » : allusion à un incident survenu à propos d'un support de périssoire appartenant à un corps de sauveteurs que M. Guermeur avait accroché à sa voiture sur une plage de Saint-Malo. Les juges ont noté que, selon toute vraisemblance, M. Guermeur avait agi de bonne foi.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTE

S. 1. - Antiqu. Curios. Art populaire.
S. 6. - Beaux bijoux.
C. 7. - Extr.-Orient. Antiqu. orient.
S. 15. - Meub. anc. et style. Timbres.

EXPOSITIONS

S. 2. - Livres anciens et modernes.

CORRESPONDANCE

Montesquieu et la séparation des pouvoirs

M. Théodore Quoniam, de Saint-Georges-de-Monclard (Dordogne), nous écrit notamment :

On parle beaucoup, actuellement, à l'occasion de divers abus anciens et récents, de la nécessité d'une séparation entre le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire, afin de garantir l'équité dans l'exercice de la justice. Il me semble qu'il serait plus conforme à la nature des choses d'employer le terme de distinction des pouvoirs plutôt que celui de séparation.

Le pouvoir judiciaire, en effet, reflète nécessairement la nature et l'esprit du gouvernement en exercice auquel il est incorporé. Il y aura donc nécessairement, quoi qu'il en soit, une collaboration sous-jacente entre les deux pouvoirs. Ce qu'il convient dès lors de faire, c'est que la force du droit soit suffisamment établie pour être garante de la liberté de chacun. Tel était d'ailleurs le message que Montesquieu, qui fut, ne l'oublions pas, magistrat, avait dégagé de son étude de l'histoire et de sa pratique des lois fort complexes qui constituaient alors la procédure.

Le Monde DE LA MÉDECINE

DE L'ERGOT DE SEIGLE A LA FERTILITÉ

Une clé nouvelle pour la médecine psychosomatique

LES publications médicales internationales abondent depuis quelque temps en informations sur les résultats thérapeutiques obtenus à l'aide d'un dérivé de l'ergot de seigle, qui possède les pouvoirs étrangement disparates d'arrêter la montée du lait chez les femmes qui ne peuvent allaiter, de guérir certaines stérilités chez la femme et chez l'homme, de remédier parfois aux impuissances sexuelles, de freiner le flux d'hormones de croissance qui cause le gigantisme des acromégalies, d'amender certains adénomes de la prostate et de remédier aux troubles des patients atteints de la maladie de Parkinson...

Une telle diversité d'actions — et d'impacts — eût fait évoquer, il y a un siècle, le magnétisme, le nombre d'or ou la pierre philosophale... L'affirmation selon laquelle un parent de l'acide lysergique — donc parent aussi du L.S.D., hallucinogène de triste *mémoire* — pourrait agir à la fois sur la croissance et sur la stérilité, sur le fonctionnement du cerveau et sur la montée du lait, eût fait, il y a trente ans, fleurir le scepticisme, ou *invoquer* l'imagination et les phénomènes parapsychologiques, ou psychosomatiques.

C'est bien, en effet, de médecine psychosomatique dont il s'agit, mais non dans le sens où elle fut jadis conçue. Les percées irrésistibles de cette science nouvelle qu'est la neuro-endocrinologie (1) donnent aux interactions du corps et de l'esprit, aux émotions, aux difficultés psychologiques, et à leurs manifestations physiques, une assise *scientifique* sans cesse plus élargie qui, si elle leur enlève quelque peu leur mystère, offre le moyen de les comprendre et de les maîtriser.

Loin d'illustrer le désordre de l'empirisme, les *résultats thérapeutiques si étrangement* variés obtenus par la bromocriptine s'inscrivent dans la logique des conceptions modernes sur l'unicité des grands systèmes d'information et de régulation dont dispose l'organisme humain.

Ils incitent à penser que certains aspects du fonctionnement du système nerveux central et du système endocrinien sont non seulement identiques, mais si rigoureusement imbriqués qu'ils constituent le substrat et le régulateur d'activités physiques (telle la mémoire), comportementales (telles l'agressivité, la sexualité, la soif) ou affectives.

Les travaux nés à Bâle dans les centres de recherche de Sandoz et développés actuellement en France comme dans le monde entier apportent donc, et bien au-delà de leur considérable intérêt thérapeutique, un élément d'une importance exceptionnelle pour la connaissance de l'équilibre neuro-psychique et physique, et de sa régulation.

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

APRES avoir longtemps pensé que le transfert des informations se faisait d'une cellule nerveuse (ou neurone) à une autre par un courant électrique, on sait à présent que le passage de ces influx exige l'intervention de substances chimiques messagères, les neuromédiateurs (ou neurotransmetteurs) qui sont spécifiques des divers *groupes de neurones constituant* le cerveau ou de leurs fonctions.

Ces médiateurs, dont la moitié environ sont connus à l'heure actuelle, sont libérés au niveau des terminaisons nerveuses (ou synapses) et ils viennent se fixer sur des structures particulières (ou récepteurs) des neurones qui les reçoivent. La formation du complexe médiateur-*récepteur engendre des modifications* chimiques ioniques donnant naissance à un courant électrique qui permet ainsi la propagation de l'information de neurone en neurone.

De très nombreuses recherches sont réservées à l'identification *de ces médiateurs et aux troubles* de leur production, de leur circulation, ou de leur jonction avec les récepteurs. Les anomalies que l'on a pu, ou que l'on pourrait encore déceler à cette occasion, permettent d'éclairer la nature d'un certain nombre de désordres neurologiques (notamment la maladie de Parkinson), ou mentaux (comme la schizophrénie). Ils permettent aussi d'étudier les modes d'action des médicaments du psychisme, et d'en concevoir de nouveaux.

Médiateurs, Parkinson, schizophrénie

La dopamine est l'un des mieux étudiés de ces médiateurs. La maladie de Parkinson résulte, par exemple, de la dégénérescence progressive des cellules nerveuses fabriquant cette dopamine dans une région particulière de la base du cerveau. *Le traitement de ces affections* par la L-Dopa (précurseur de la dopamine) (2) a abouti à des résultats remarquables qui ont ouvert toute une voie nouvelle de réflexions et d'espérances sur des maladies du système nerveux tenues *jusqu'alors pour* irréversibles puisque se traduisant par des dégénérescences de cellules nerveuses dont on sait *qu'elles ne peuvent se régénérer* (contrairement à d'autres tissus comme ceux du foie, de la peau, etc.)

Des anomalies de la formation ou de la transmission de la dopamine pourraient, de même, se trouver à l'origine de certaines des plus graves maladies mentales. Tel est le cas de la schizophrénie. Les amphétamines, qui en *aggravent* ou en reproduisent les symptômes, stimulent la libération de dopamine ; les neuroleptiques, qui au contraire *amendent les désordres de la* schizophrénie, se fixent sur les récepteurs de la dopamine, et les bloquent, empêchant ainsi ce médiateur de faire son effet.

Cette grave affection semble donc résulter d'une anomalie de la « fonction dopamine » au niveau de certaines structures du cerveau.

Des systèmes animés par la dopamine existent dans des zones différentes du cerveau et géographiquement *éloignées* les unes des autres, où ils ont des fonctions diverses concernant tant la régulation de la motricité (système nigro-striatal), que celle des émotions (système limbique) ou du système hormonal.

Ainsi s'explique que certains traitements faisant appel — pour les affections mentales — à des neuroleptiques (qui bloquent l'action de la dopamine) puissent entraîner, outre une amélioration spectaculaire de la souffrance psychique, des signes secondaires d'ordre moteur (les tremblements par exemple) ou hormonaux (troubles des règles, *gonflement des seins ou* impuissance notamment).

De même et pour des raisons inverses, la L-Dopa peut susciter aussi des effets secondaires moteurs ou psychiques qui entravent son usage. Des recherches *très actives sont conduites*, visant à la découverte de médicaments plus spécifiques, plus sélectifs, et qui n'auraient pas ces effets *secondaires*.

Du neurone à l'hormone

Certains de ces effets (les troubles menstruels, le gonflement des seins, dus aux neuroleptiques) sont manifestement dus à des perturbations hormonales. Les travaux remarquables conduits ces dernières années en neuro-endocrinologie éclairent ce phénomène.

On sait, en effet, que, si l'hypophyse, *petite glande située sous* la base du cerveau, est bien le « chef d'orchestre » des sécrétions hormonales, si ce sont bien ses sécrétions (ou *stimulines*) qui commandent l'activité des multiples glandes périphériques que sont la thyroïde, les surrénales ou les gonades (testicules et ovaires), la régulation de ces sécrétions incombe à une partie du cerveau (ou hypothalamus) qui est, elle, le véritable centre de l'équilibre hormonal.

Cette régulation obéit à deux types de messagers :

● Les uns sont de *véritables hormones*, dont plusieurs ont été identifiées ou sont en voie de l'être, que produisent les cellules de cette zone du cerveau et qui agissent soit par le relais de l'hypophyse (contrôle de la thyroïde, des gonades, de l'hormone de croissance, de la surrénale, de la sécrétion du lait sous l'influence de la prolactine), soit directement (contractions de l'utérus, élimination de l'eau par les reins).

● On sait aussi, et depuis peu, que des *neuro-médiateurs* (tels que la *dopamine*) sont à la fois des régulateurs de ces sécrétions d'hormones cérébrales, mais aussi qu'ils peuvent intervenir très directement en se fixant, au niveau de l'hypophyse elle-même sur les cellules qui sécrètent telle ou telle hormone.

Il en est ainsi pour la prolactine, qui stimule la montée du lait, dont la sécrétion est normalement inhibée, et qui voit cette sécrétion « libérée » après l'accouchement. On vient de découvrir que des récepteurs de la dopamine se trouvent sur les cellules hypophysaires spécialisées dans la sécrétion de la prolactine. Et il apparaît vraisemblable que *le fameux « inhibiteur* de la prolactine » grâce auquel cette montée du lait ne se produit que lorsqu'elle est utile, et que nul n'avait pu identifier jusqu'à présent, n'est autre que la dopamine elle-même. Ce qui explique les gonflements mammaires dus à l'administration de certains neuroleptiques, lesquels, en bloquant l'action de la dopamine, lèvent en *partie l'inhibition* qu'elle exerce sur la prolactine.

La découverte par le groupe de travail de Bâle d'une *diminution*, voire d'une disparition, de la sécrétion de prolactine chez les animaux auxquels était administrée une substance *chimique* de synthèse, dérivée de l'ergot de seigle (ou bromocriptine), ne pouvait, dans un tel contexte, que susciter un immense intérêt.

Cette action ne pouvait, en effet, s'expliquer que si la substance *en question se révélait être un analogue* (un « agoniste ») de l'un des plus importants médiateurs du système nerveux central : la dopamine. La bromocriptine se fixe *effectivement*, pour les stimuler, sur les récepteurs de la dopamine. L'extraordinaire diversité des rôles incombant à ce médiateur explique dès lors la non moins surprenante diversité des effets que l'on pouvait attendre de son substitut.

De très nombreuses publications (et notamment l'expérience *conduite sur plus de* cinq cents accouchées à la maternité Lariboisière par le Pr Morin) montrent que la bromocriptine offre, et de *loin, le meilleur moyen d'interruption* de la montée du lait chez les accouchées qui ne peuvent allaiter ; et cela sans aucune intolérance, *sans aucune contre-indication*. Pour les spécialistes de la clinique gynécologique de Strasbourg, il s'agit là de *« la méthode quasi idéale de sevrage »* (3).

Cette même action de freinage de la sécrétion de prolactine a été utilisée avec succès pour certaines stérilités observées tant chez les femmes privées de règles, que chez les hommes présentant *un syndrome particulier marqué* par une sécrétion excessive de prolactine. (Professeur Bricaire, en France.)

Le rétablissement par la bromocriptine de la fonction gonadique, donc génitale, et de la capacité de reproduction chez un nombre important de ces patients, hommes et femmes, ouvre une voie tout à fait nouvelle de traitement de *stérilités* ou de troubles de la sexualité (impuissance) jusqu'à présent inaccessibles à la thérapeutique. La naissance de nombreux enfants normaux en est déjà le fruit.

Un autre système hormonal dépendant de l'hypophyse (par la sécrétion de l'hormone de croissance, sécrétion commandée par un facteur de l'hypothalamus, la somatostatine) peut être lui aussi influencé par la bromocriptine. Cette action — inconstante — permet d'agir sur certaines maladies (les acromégalies) qui se traduisent par une sécrétion excessive de cette hormone *entraînant le gigantisme et des* troubles divers.

Le fait que l'on sache, aujourd'hui, *que la somatostatine agit* aussi sur le pancréas en bloquant la sécrétion de l'insuline ouvre un domaine nouveau de la thérapeutique pour *le diabète sucré*, et le rôle éventuel des dérivés de l'ergot de seigle mériterait d'être étudié sur ce point.

Enfin, et par un mode d'action très différent, la bromocriptine donne dans le traitement de la *maladie de Parkinson des résultats* particulièrement intéressants. Elle vient se substituer à la dopamine dont la production *est gravement altérée, et les* premiers résultats obtenus semblent indiquer qu'un relais important peut être trouvé ainsi lorsque la L-Dopa a cessé son effet, ou lorsqu'elle provoque des troubles secondaires trop sérieux.

La dopamine s'est révélée être, chez l'animal, un facteur d'activation du comportement agressif et sexuel. Des essais thérapeutiques faisant appel à la bromocriptine ont été entrepris chez des malades qui présentaient des troubles sexuels (impuissance) consécutifs à des traitements contre l'hypertension (par la réserpine ou la méthyldopa) ou par des neuroleptiques, antidépresseurs, ou sédatifs. Ces types de médicaments (sédatifs ou hypertenseurs) ont une action de *blocage de la dopamine. Chez les* malades traités, une évolution favorable des troubles sexuels a été constatée dans la moitié des cas.

Bien au-delà de cet ensemble de résultats, qui donnent aux *thérapeutes* un *outil dont* la richesse paraît encore incomplètement explorée, l'analogie d'action entre la dopamine et la *bromocriptine ouvre* un *champ* nouveau du plus vif intérêt aux recherches si difficiles et si fondamentales que suscitent les troubles mentaux et les grands régulateurs de l'équilibre hormonal et psychique.

Ainsi s'éclaire peu à peu l'un des systèmes les plus complexes et les plus fascinants de la physiologie humaine, jonction du corps et de l'esprit, foyer fragile des interactions entre les pensées, les émotions, les comporte*ments et leur retentissement sur* les grandes fonctions organiques et sur l'équilibre mental.

CERVEAU — BROMOCRIPTINE — Hypophyse antérieure — Hypophyse postérieure — Hypothalamus — Hormone de croissance — Vasopressine — *Ocytocine* — ACTH — PRL — LH — FSH — TSH — Os — Surrénales — Rein — Thyroïde — Testicules — Ovaires — Sein — Corticostéroïdes — Thyroxine — Testostérone — Progestérone Œstrogènes

(1) Nous avions décrit les étapes et les acquis de la neuro-endocrinologie dans *le Monde de la médecine* du 6 février 1974.

(2) La dopamine elle-même est inutilisable en thérapeutique car sa structure fait qu'elle ne peut parvenir au niveau du système nerveux, protégé par une barrière sélective et qu'elle reste dans le sang... C'est pourquoi c'est à l'un de ses précurseurs, la L-Dopa, capable de passer cette barrière, que l'on recourt pour les parkinsoniens.

(3) Cinquante-deux pour cent des femmes françaises qui accouchent n'allaitent pas leurs enfants : 36 % l'allaitent au sein exclusivement, et 12 % adoptent une méthode d'allaitement mixte (lait maternel avec compléments de laits artificiels). C'est dans le Centre et dans l'Ouest que l'on allaite le moins ; dans la région parisienne et dans l'Est que l'on allaite le plus (plus de 60 % des femmes). (Enquête SOFRES, 1976.)

Acupuncture et « endorphines »

UNE découverte très récente, et qui provoque un intérêt *considérable*, a conduit à l'identification de substances « analgésiantes » sécrétées naturellement par le cerveau et par l'hypophyse, et dont la structure se rapproche de celle de la morphine (« le Monde » du 27 octobre 1976).

Le rôle exact de ces médiateurs (ou faut-il les appeler des hormones ?) que l'on a nommés « endorphines » est l'objet de recherches intensives.

Une étude que vient de publier l'équipe du professeur Pomeranz (université de Toronto, « New Scientist » du 6 janvier 1977) *suggère* que le rôle *analgésiant* de l'acupuncture pourrait s'expliquer par une stimulation des sécrétions nerveuses et hypophysaires d'endorphine, qui, venant bloquer les récepteurs qui leur sont adaptés, bloqueraient ainsi le passage vers la conscience des influx douloureux.

Si cette hypothèse se révèle fondée, toute administration, préalable à l'acupuncture, d'un analogue des « endorphines » (comme les dérivés de la morphine) qui se fixe lui aussi sur ces récepteurs, ne pourrait que contrarier cette action, ce que semblent indiquer effectivement les expériences en cours.

Les « endorphines », dont l'étude suscite de très grands espoirs pour la recherche sur les maladies mentales, sont un nouvel exemple de l'étonnante imbrication entre systèmes nerveux et hormonal.

Elles sont, en effet, produites tant par l'hypophyse que par le cerveau...

LA COMMERCIALISATION EN FRANCE

La bromocriptine est disponible dans un certain nombre de pays étrangers, et notamment le Canada, le Danemark, la Suisse et la Grande-Bretagne. Elle devrait être commercialisée en France dans le courant de ce semestre : elle a reçu du ministère de la santé son autorisation de mise sur le marché, limitée pour l'instant à ses indications gynécologiques et endocriniennes (stérilité, inhibition de la lactation).

LIVRES

■ **LES MALADES**, par le docteur *J.-P. Escande*. Editions Grasset, 250 p., 40 F.

Après *les Médecins*, voici en réalité encore *les Médecins* et, si le dernier ouvrage de J.-P. Escande s'appelle *les Malades*, nul ne peut douter que c'est faute d'avoir trouvé un autre titre, car des malades et des maladies, il est fort peu question, sauf pour soutenir l'objet réel du livre : un jugement critique sur les médecins, leur monde, leur exercice, leur pouvoir, leurs études, *leurs carrières, leurs abus, leur* perversion technologique, leur politique, et aussi sur la société de consommation qui les supporte et les conforte. Il y a beaucoup de vrai et d'intéressant dans ce qui est écrit en langage parlé, le *plus souvent à la première personne*, beaucoup de vécu sur le malaise médical et beaucoup de réflexions éparses allant de la critique du mandarinat à celle d'Ivan Illich. Le premier ouvrage du docteur Escande avait séduit *par ses critiques* sans indulgence et bien motivées, bien qu'on lui reprochait déjà d'être peu constructif. Son deuxième livre reprend les mêmes arguments dans un autre ordre pour ne pas dire un grand fouillis. Un ouvrage assez décevant d'un idéaliste qui n'avait rien de plus à dire que ce qu'il avait déjà dit et dont il est bien difficile de dégager la philosophie ou, à défaut, les bases d'une politique cohérente et réaliste, au milieu de propo*sitions en miettes*. — M. A.-R.

■ **LA CHIRURGIE ET L'ESTHETIQUE**, par le docteur J.-L. Grignon. Editions Robert Laffont, 325 p., 39 F.

Par l'un des chirurgiens plasticiens *les plus expérimentés*, un tableau clair, objectif et détaillé de cette chirurgie corrective qui a suscité et suscite toujours tant de querelles.

La clarté du langage le dispute à la pédagogie pour l'exposé des diverses possibilités et interventions de la chirurgie plastique.

Des chapitres consacrés à la psychologie de l'opéré et à la responsabilité du chirurgien apportent un complément utile à *ce manuel bien illustré et parti*culièrement objectif. — Dr E. L.

■ **GUIDE PRATIQUE DE L'AVORTEMENT LÉGAL ET DE LA CONTRACEPTION**, par Fanchon Pagès et Valérie Marcillou. Mercure de France, 188 p., 25 F.

Si les femmes ont le droit, depuis la loi Veil, d'interrompre volontairement leur grossesse, peu d'entre elles sont en mesure d'user de ce droit normalement, bien souvent par manque d'informations. *L'ensemble de conseils* pratiques publiés dans cet ouvrage devrait répondre à la plupart des questions que se posent les femmes sur les termes exacts de la loi, les tests de grossesse, la description comparée des procédés *utilisés, l'ordre des démarches* à faire, le coût des interventions, les adresses utiles, ou les précautions d'ordre psychologique ou médical... Une deuxième partie, consacrée aux diverses méthodes de contraception, avec leurs avantages et inconvénients, devrait en outre répondre aux souhaits des médecins qui estiment qu'une interruption de grossesse ne devrait jamais être effectuée si elle n'est pas le point de départ d'une contraception régulièrement suivie. — M. E.

■ **COMBAT POUR LA SANTÉ**, par le Dr P. Charbonneau. Editions médicales et universitaires, 281 p., 64 F.

Le docteur Pierre Charbonneau, actuellement directeur général du Laboratoire national de santé, dresse dans son livre un vaste panorama de la politique suivie en matière de santé durant ces *vingt dernières années* — une politique qu'il contribuera à élaborer comme directeur général de la santé de 1969 à 1975, sous l'autorité successive de quatre ministres. Ce bilan se veut résolument optimiste, puisque ce *médecin-haut fonctionnaire* estime que « *l'organisation française est l'une des meilleures, et en tout cas celle qui allie le plus grand libéralisme avec la couverture financière la plus large du monde* ». — N. B.

■ **EN DIRECT DE LA MÉDECINE**, par Igor Barrère, Pierre Desgraupes et Etienne Lalou. Stock éditeur, 246 pages, 38 F.

Le récit vivant et humain de vingt-deux ans de télévision médicale, des émissions qui ont permis à la France entière de se familiariser avec les techniques les plus modernes, les hôpitaux les plus fermés, les souffrances les plus désespérées. Riche en anecdotes sur le milieu médical, le livre intéressera tous ceux qui suivent avec passion les remarquables émissions du célèbre trio.

11 764 000 journées d'hospitalisation à l'Assistance publique en 1976

En 1976, 490 500 admissions de malades aigus ont été enregistrées à l'Assistance publique de Paris, soit 4,8 % de plus qu'en 1975, tandis que le nombre de journées d'hospitalisation s'est élevé à 11 764 000, soit 2,27 % de moins qu'en 1975.

Cette tendance à la réduction du séjour hospitalier ainsi que le développement des soins ambulatoires (trois millions de consultants en 1976) et de l'hospitalisation de jour, comme l'effort de modernisation des lits existants, ont été soulignés récemment par M. Gabriel Pallez, directeur général de l'Assistance publique, qui dressait le bilan de l'année écoulée et annonçait la situation de l'Assistance publique au seuil de l'année nouvelle.

Le budget des établissements *hospitaliers se monte à 5,518 mil*liards de francs, dont 3,43 milliards de francs pour le personnel. *576,7 millions pour les dépenses* de caractère médical, 488 millions de dépenses de caractère hôtelier, *196,4 millions de dépenses d'en*seignement.

Au 1er janvier 1977, l'Assistance publique emploie 60 788 personnes. Le corps médical comprend 2 193 personnes, le personnel administratif 5 667, et le personnel ouvrier 4 728. Le personnel hospitalier comprend 12 146 infirmières diplômées, 1 116 infirmières spécialisées, 1 514 surveillants, 545 surveillantes générales 16 989 aides-soignantes, 10 896 agents hospitaliers.

A la fin de 1977, les besoins en infirmières devraient être couverts grâce à la sortie de nouvelles *promotions*, et 599 *emplois* nouveaux seront créés.

Pour sa part, le programme de suppression des salles communes se poursuit. Il restera à la fin de 1977 un solde de 1 712 lits d'aigus, et de 1 560 lits de moyen et long séjour à moderniser, et, estime M. Pallez, « *la transformation des dernières salles en chambres de malades confortables pourra donc être inscrite au budget de 1980 comme prévu, si le rythme actuel est maintenu* ».

Trois grands chantiers

M. Pallez a précisé que l'année 1977 sera marquée par la publication du « *plan directeur général de l'Assistance publique* », qui oriente pour les dix prochaines années les investissements de celle-ci.

Pour 1977, le montant total des autorisations de programmes s'élève à 753,8 millions de francs.

Trois grands chantiers seront *poursuivis en 1979 : la construc*tion du nouvel hôpital Bichat (945 lits mis en service fin 1979), le nouvel hôpital Bicêtre (857 lits mis en service en 1980), le plateau technique de l'hôpital Lariboisière (achèvement en 1979). A cela s'ajoute l'engagement de la reconstruction de l'hôpital Saint-Louis où 800 lits sont prévus, et dont la première tranche de travaux est inscrite au budget de cette année.

D'autres opérations sont en cours à Broussais (extension sud), à l'hôpital Broca (*maison de* cure médicale de 400 lits), à Rothschild (immeuble social). Au *cours de* l'année, 980 lits de moyen et long séjour seront achevés dans quatre établissements : Emile-Roux, Corentin-Celton, Albert-Chenevier, et Charles-Foix.

Enfin, M. Pallez a précisé qu'il « n'apparaît pas que l'organisation de l'Assistance publique doive être affectée par la réforme de la Ville de Paris ; l'autonomie de l'établissement public, sa vocation régionale, le statut particulier de son personnel, seront confirmés ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

LE VERBE ET LE CANCER

La Ligue de la santé (1) vient de consacrer coup sur coup deux débats contradictoires aux problèmes du cancer ; le premier opposait deux tenants des cancérologies dites « orthodoxe » et « parallèle » ; l'autre un cancérologue et une cancéreuse.

Dans les deux cas, mais pour des motifs très différents, il faut bien reconnaître qu'il était difficile de parler et qui, plus est, de se faire entendre. Le fait qu'il s'agisse d'un sujet aussi délicat que le cancer explique sans doute une bonne partie de ces difficultés.

Un dialogue de sourds

QUE se passe-t-il quand un cancérologue « officiel » accepte, après que bien d'autres eurent refusé, de dialoguer avec un théoricien du cancer « non orthodoxe » ? C'est la question que posait la Ligue de la santé en invitant pour un débat contradictoire le docteur Schwarzenberg, de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif, et le docteur Gernez, auteur d'une théorie de « *prévention générale du cancer* ». Ce radiologue lillois, qui mène depuis plus de dix ans une campagne acharnée avec l'aide d'organisations diverses militant contre les thèses officielles de la médecine, sans trouver d'autres tribunes plus objectives, avait là une occasion de pouvoir, sans passion, dialoguer, au vrai sens du mot, avec un cancérologue confirmé. C'est-à-dire avec l'un de ceux *qu'il accuse de mal soigner les* cancéreux, d'être responsables de morts, et auxquels, parallèlement, il *reproche de le condamner sans avoir* jamais accepté de l'entendre, lui qui sait comment soigner et prévenir le *cancer*.

En réalité, on avait plutôt l'impression que, face à l'occasion exceptionnelle qui lui était fournie, c'était plutôt le docteur Gernez qui refusait le débat et n'admettait pas d'être contredit.

Nanti de documents qu'il lisait, interrompant sans cesse son interlocuteur sans admettre l'inverse, le docteur Gernez, « *décidé à ne pas se laisser démonter* » et persuadé d'être persécuté, a fait devant une une salle comptant nombre de ses partisans un procès, plus ou moins clair, de l'action des cancérologues *reconnus. Il a exposé une théorie* de la cancérisation dont certains points sont admis par tous mais *dont, dans ce cas, il revendique l'ex*clusivité mondiale de la paternité, persuadé que les spécialistes du *monde entier ont pillé ses idées en* omettant volontairement de le citer (ce à quoi le docteur Schwarzenberg *répondra : « Nous avons fini par aller sur la Lune, mais sûrement pas grâce à Jules Verne »*).

Quant à la prévention générale du cancer, dont on lui demandera tout au long du « *débat* » d'exposer le *principe*, il attendra la dernière minute pour déclarer qu'elle ne peut être exposée brièvement. Il citera quelques produits chimiques que le *docteur* Schwarzenberg *réfutera* à chaque fois, mais il n'admettra pas cette réfutation basée pourtant sur *des expérimentations et des argu*ments scientifiques.

Puis, au grand étonnement du docteur Schwarzenberg, venu sans notes, sans documents, « *pour dialoguer* », le docteur Gernez lira les conclusions qu'il tire du débat, conclusions dactylographiées donc mûrement préparées avant que le *débat n'ait commencé*.

Il venait d'apporter l'ultime preuve qu'il avait cherché une tribune pour *exposer ses hypothèses et non pour les confronter* et qu'en réalité, de bout en bout, il n'avait pas admis *le dialogue* qu'il réclame depuis des années, en vain, disait-il. C'est qu'en réalité avec le docteur Gernez il ne *semble pas y avoir de dialogue* possible. C'était l'intérêt de cette soirée de l'avoir démontré, et sans *doute le seul*.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) 29, rue des Jeûneurs, Paris-2e.

Doit-on taire la vérité ?

UN Français sur quatre est, a été, ou sera atteint par le cancer : combien sont-ils parmi eux et parmi leurs proches à désirer connaître la véritable nature de leur mal ?

Pour sa part, le professeur Israël a estimé que nombreux étaient les malades qui préféraient le silence, le doute, les demi-réponses à la vérité. Posent-ils des questions sur l'affection dont ils souffrent ? C'est le plus souvent avec le désir d'entendre des paroles rassurantes. Avancent-ils des hypothèses ? C'est pour établir eux-mêmes des diagnostics non cancéreux qu'ils demandent simplement aux médecins de confirmer. L'entourage du malade lui-même ne parle pas de ce mal caché, honteux, sinon expiatoire : on meurt « des suites d'une longue maladie », et le professeur Israël a cité le cas de cet homme de quarante ans, dont la femme, avertie de la véritable nature de l'affection, s'était exclamée : « Vous pouvez le garder définitivement, car j'ai horreur de cette maladie », *alors qu'un traitement l'avait beaucoup amélioré en trois mois. Le professeur a affirmé qu'il ne faut faut pas, dans 80 % des cas désespérés, dire la vérité aux malades ; or, les « cas désespérés » sont les plus courants : si 180 000 personnes sont frappées par le cancer chaque année, 80 000 seulement survivront.*

Cette vérité pourtant, Mme Christiane de la Bigne, auteur de la Mémoire blessée *(1), revendique, pour elle et pour les autres cancéreux, le droit de la connaître. Elle veut savoir pourquoi elle subit ce traitement que le professeur Israël qualifie un peu rapidement, d'après elle, de « léger inconfort » : les attentes de cinq heures nourries par l'angoisse, la sienne et celle des autres, la chimiothérapie qui provoque la perte des cheveux, des sciatiques et quelquefois la stérilisation à vie ; les rayons* « qui vous mettent très longtemps à plat ». *Elle veut savoir, afin de se battre et de contribuer ainsi à sa propre guérison :* « En effet, *affirme-t-elle*, le fait de savoir a développé en moi des forces psychologiques latentes qui ont contribué pour 60 % à l'amélioration de mon état. » *Elle veut savoir enfin* « pour jouer son rôle à part entière dans l'équipe médicale », *même si elle reconnaît qu'elle a besoin d'être aidée,* conseillée, secourue *en un mot « rassurée », par les autres membres de « l'équipe » sur ses possibilités de guérison.*

Or, ce n'est qu'en cherchant par elle-même des informations que Mme de la Bigne connaîtra la vérité, sa vérité. Elle reproche au professeur Israël dans son livre le Cancer aujourd'hui (1) *de ne pas avoir assez montré les malades eux-mêmes, leur visage, leurs paroles, leur détresse.* « Il m'était impossible, *a rétorqué le professeur Israël*, de tout aborder dans mon livre. »

Il reste que c'est aux médecins, en toute hypothèse, de dire ou de taire la vérité aux malades. Le veulent-ils ? Le peuvent-ils ? Le professeur Israël a reconnu qu'il existait un refus du corps médical d'assumer le dialogue avec les patients. Les sentiments humanitaires n'expliquent pas tout. La mort possible du malade renvoie le médecin à sa propre mort. Souvent aussi, il ne veut pas montrer ses faiblesses dans un domaine où il se sent démuni et, d'après le professeur Israël, le médecin ignore souvent les progrès les plus récents de la lutte contre le cancer. Armer celui-ci pour affronter le dialogue avec les cancéreux, c'est aussi reconnaître l'enseignement de la cancérologie comme une discipline à part entière. Le praticien saura ainsi qu'on peut vaincre cette maladie : rassuré sur lui-même, il trouvera alors les mots les plus justes pour soutenir le cancéreux dans son épreuve.

NICOLAS BEAU.

(1) *Le Monde* a rendu compte de ces deux ouvrages dans ses éditions du 17 novembre et du 15 décembre 1976.

TÉMOIGNAGE

Ubu à La Salpêtrière

LA Salpêtrière, 8 heures et demie, un garçon de service rafraîchit à grands coups de balai la salle d'attente. Les chaises, bien alignées, font face aux cabinets de consultation vides. Quelques infirmières s'affairent *d'une porte à l'autre* : les patrons vont arriver.

Neuf heures, la salle d'attente est remplie, et je ne regrette pas d'être arrivée la première. Soudain, une porte claque, une infirmière de service, munie de registres et de tickets, annonce l'ouverture de la consultation ; *branle-bas de combat*; les chaises s'entrechoquent, les patients se ruent sur l'infirmière pour obtenir un numéro d'appel. Plâtrée jusqu'en haut de la cuisse, j'attrape mes béquilles à toute allure, pour rejoindre le troupeau, sur une patte : je passerai la cinquième !

Coup d'œil rapide sur mes précédentes radios, le chirurgien, occupé par le cas d'un autre malade (une belle double fracture), dicte, soucieux, un mot à son assistante pour m'envoyer chez le plâtrier. « *C'est au sixième étage, vous ne pouvez pas vous tromper. Allez-y seule...* » Mon dossier entre les dents, je pars en sautillant vers l'ascenseur qui me propulse, coincée entre deux chariots, vers le service du plâtrage.

Tout de blanc vêtu, jusqu'aux chaussures, calote bleue, le plâtrier s'active ; « il finit deux bras, et il me fait ma jambe ! ». Bon ! Allongée sur la table roulante, on scie mon plâtre, ma jambe en sort flétrie, menue. Mais le médecin ne la verra pas, il n'assiste pas. Je ne pourrai donc pas lui demander pourquoi ma cheville reste enflée au niveau de la fracture. Tant pis, on m'a déjà refait un plâtre de marche.

« *Vous pouvez redescendre au rez-de-chaussée pour la radio.* » Le sac en bandoulière, façon postier, le dossier entre les dents, me voilà repartie à l'assaut du service radiologie. Tiens ! On distribue des tracts dans les couloirs. « *Un avertissement à Mme Simone Veil* », lance une militante. Un brancardier dans l'ascenseur dit qu'il aimerait *bien* lui dire deux mots à Simone !... Le voyant lumineux marque le rez-de-chaussée, je ne connaîtrai pas « les deux mots » du brancardier.

Plus personne

Le service radiologie est plein comme un œuf. « *Il faut aller payer votre radio et votre plâtre à la caisse centrale, avant de passer !* » m'indique une infirmière. Demi-tour, je vais payer. La queue, cinq personnes devant moi, je piétine sur mon unique jambe. Pas de fauteuil à l'horizon. Patience, sourions à l'hôtesse débordée. De retour en radio, une heure vingt minutes d'attente. Il faut faire le cliché deux fois, le plâtre épais est un peu gênant. Il est 12 h 15, *je me dirige à toute* vitesse vers le service de consultation pour un dernier diagnostic, les radios calées entre les mâchoires. Petit slalom entre les lits roulants qui encombrent les couloirs, les malades attendent, accroupis. Une grand-mère me sourit. « *Heureusement que vous avez de bonnes dents !* » me dit-*elle*. Et bon pied, pensai-je en moi-même, car quelle galopade !

Enfin, je retrouve la salle des consultations, calme, déserte. Et pour cause : plus un patient, plus un *chirurgien*, plus un docteur. L'air étonné, j'interroge une jeune externe qui semble très pressée : « *Y a-t-il un docteur ici qui puisse s'occuper de moi ?* »

— *Non, il n'y a plus personne, l'heure des consultations est terminée. Donnez-moi vos radios, je vais essayer de vous trouver quelqu'un. Asseyez-vous en attendant.* »

Il est 1 heure de l'après-midi. C'est *le silence pour un moment*. Aux blocs, on opère peut-être, dans les chambres et dans les cantines, on déjeune sans doute. Je suis seule dans la salle d'attente, en face de deux taxiphones en panne. Puis une voix m'interpelle : « *Vous pouvez rentrer chez vous, le docteur a vu vos radios, tout va bien.* » Ahurie, je questionne l'infirmière : « *Quand dois-je revenir ? Faut-il continuer à prendre des anti-coagulants ? Quand pourrai-je poser le pied par terre ?* ». Ne sachant que répondre, l'infirmière m'informe que le docteur a déjà d'autres consultations en route, mais qu'elle va essayer... Comme je ne la lâche pas, je finis par *coincer* le chirurgien dans l'entrebâillement d'une porte. Oui, je dois arrêter les anti-coagulants. Et je pourrai mettre le pied par terre dans quarante-huit heures. Et puis : « *Vous avez vingt-cinq ans, ça se remettra bien...* »

Comment la fracture se présente-t-elle, je n'en saurai rien. Que faut-il faire pour préparer la rééducation ? Mystère. Mais pour une visite à 23,10 F, une radio à 67,60 F, et un plâtre à 29,90 F, sans doute dois-je m'estimer contente.

MICHÈLE SEGUIN.
(Paris)

هكذا من الأصل

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE NICE

L'ÉNERGIE SOLAIRE INTÉRESSE SURTOUT LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Nice. — Les représentants de vingt-deux pays participants (1), du 27 au 29 janvier, à la conférence internationale sur l'énergie solaire organisée par la France à Nice ont décidé, à l'issue de leurs travaux présidés par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, de créer un « secrétariat permanent ». Cet organisme devrait, a indiqué M. Michel d'Ornano, au cours d'une conférence de presse, favoriser les échanges réguliers d'expériences entre tous les pays intéressés par le développement de cette énergie. Ce secrétariat sera au départ assuré par M. Jean-Claude Colli, délégué français aux énergies nouvelles, qui aura notamment pour tâche d'organiser, dans un délai compris entre six mois et un an, une nouvelle conférence internationale sur l'énergie solaire. Ces décisions ont été prises à l'unanimité des pays représentés à l'exception de l'Italie, qui, suivant les termes de M. Carlo Donat-Cattin, ministre italien de l'industrie, considère l'initiative française « comme une opération de marché dans le secteur de l'énergie solaire » *et non comme la mise en place d'une véritable coopération internationale paritaire.*

Au-delà de ce différend, la conférence aura permis aux délégations étrangères, dont plusieurs étaient conduites par des ministres, de faire un tour d'horizon des problèmes, en particulier techniques, que pose l'utilisation de l'énergie solaire et des nombreuses applications, souvent bien adaptées aux besoins des pays en voie de développement, qu'elle devrait offrir d'ici à quelques années.

De notre envoyé spécial

« *L'énergie solaire entre dans sa deuxième phase. Elle sort peu à peu des laboratoires et aborde les problèmes d'industrialisation et les problèmes politiques* », a notamment déclaré, samedi 29 janvier, M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, en conclusion des deux premières journées de travaux.

De fait, les travaux avaient fait apparaître la multiplicité des possibilités ouvertes aux pays désireux d'exploiter les gigantesques possibilités énergétiques du rayonnement solaire : chauffage... ou climatisation des locaux, pompage d'eau et irrigation, dessalement de l'eau de mer, production d'électricité. Les différentes installations présentées, comme les projets exposés, montrent qu'on est bien sorti aujourd'hui de la phase expérimentale, voire utopique, pour entrer dans celle de la réalisation, encore un peu artisanale, bientôt industrielle.

Ainsi, comme l'a rappelé M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, la production annuelle de capteurs solaires en France est passée en quatre ans de 900 à 12 000 m2, et les prévisions pour cette année sont de 30 à 50 000 m2. Et les possibilités offertes par les pouvoirs publics, sous l'impulsion de la délégation aux énergies nouvelles, permettent notamment aux collectivités publiques de faire face au coût supplémentaire d'investissement que représente d'appel au soleil. Ce développement rapide s'accompagne bien évidemment d'une baisse rapide des coûts, tant pour ce qui concerne les capteurs solaires que pour les photopiles permettant la production directe d'électricité.

Les centrales solaires, pour séduisants que soient les projets lancés par la France dans ce domaine, et qui pourraient conduire à la construction de *trois unités de puissance étagée* entre quelques centaines de kilowatts et 10 mégawatts, ne devraient pas, dans le futur proche au moins, avoir un réel intérêt dans les pays fortement industrialisés comme la France. Et la centrale expérimentale d'Odeillo, de 64 kilowatts de puissance, a un intérêt avant tout démonstratif.

Le principal « marché »

Même si la conférence de Nice n'avait pas de but commercial, il est clair en effet que le principal « marché » de l'énergie solaire se trouve dans les pays en voie de développement, qui du fait de leur situation géographique, devraient en tirer le plus grand bénéfice. Diffuse et bon marché, l'énergie solaire paraît tout à fait adaptée aux besoins des pays encore peu développés, à l'infrastructure encore faible. Elle paraît, notamment, à la lumière des réalisations présentées, avoir un intérêt certain pour le pompage de l'eau dans des agglomérations isolées. En Amérique latine et en Afrique, plusieurs villages couvrent aujourd'hui leurs besoins en eau grâce à des stations de pompage d'une technologie simple, fiable et réalisable en grande partie sur place, et qui devient peu à peu compétitive par rapport au recours, jusqu'à présent quasi général, aux moteurs Diesel.

Mis à part ce domaine, où bien des progrès ont été réalisés, beaucoup reste à faire pour donner à l'énergie solaire la part qui pourrait être la sienne, face en particulier à la concurrence des énergies fossiles ou nucléaire. Il faut, a rappelé un des orateurs, une dizaine d'années pour qu'une photopile solaire produise la quantité d'énergie qui a été nécessaire pour la fabriquer...

XAVIER WEEGER.

(1) Algérie, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Bahrein, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Irak, Iran, Italie, Koweït, Libye, Malte, Maroc, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie, Yemen, Yougoslavie.

Deux partis de gauche prennent position sur la politique de la recherche

A deux jours d'intervalle, le parti communiste et le parti socialiste ont pris position sur les problèmes de la recherche, mais leur approche est différente. Au cours d'une récente conférence de presse, le P.C. a dénoncé la politique actuelle, mais a fait peu de propositions, celles-ci devant résulter d'un « débat démocratique » rassemblant tous les intéressés. L'attitude des socialistes est plus constructive, et ils ont organisé récemment une journée d'études pour généraliser à l'intérieur du parti une discussion déjà bien engagée et qui doit aboutir à la définition d'une politique.

Le P. S. : « Un projet cohérent pour la fin de l'année »

La liaison entre recherche et enseignement ; la formation et le statut des chercheurs ; les relations entre la recherche et la production : ces trois thèmes ont été au centre des travaux de la journée d'études du parti socialiste sur la recherche, à laquelle ont participé cent vingt membres du parti. Depuis deux ans, un petit groupe autour de M. André Boulloche, vice-président du groupe parlementaire, puis une commission animée par M. Robert Chapuis, délégué national du parti à la technologie et à la recherche, ont débattu des problèmes de la recherche. Les journées d'études venaient ponctuer cette réflexion et associer de nombreux socialistes de province à ce qui était essentiellement une entreprise parisienne. Les discussions vont se poursuivre, et il devrait en résulter, vers le mois d'octobre, un projet global qui ne se contente pas de critiquer la politique actuelle mais formule des *propositions* d'action.

Il est trop tôt pour dire ce que seront ces propositions, mais certaines lignes se dégagent des travaux. La formation des chercheurs pourrait être unifiée par la création d'un cycle de quatre ans, couronné par une thèse qui serait intermédiaire entre la thèse de 3e cycle et celle d'Etat et les remplacerait toutes deux. La recherche universitaire est *trop* dispersée, et un regroupement de laboratoires paraît indispensable. Un conseil de la recherche universitaire devrait définir ses grands objectifs et veiller à sa cohérence d'ensemble. Quant à la recherche industrielle, elle doit être liée, au niveau national, à une politique industrielle ; au niveau de l'entreprise, sa définition doit être l'affaire de tous les travailleurs, conformément aux principes de l'autogestion.

Deux secteurs particuliers de recherche, qui font actuellement problème, ont plus spécialement retenu l'attention des participants : la recherche en sciences sociales et la recherche en biomédecine. Le premier secteur souffre d'une inorganisation qui l'empêche de jouer son rôle critique. Il faut constituer des centres de qualité, capables de mener des recherches à long terme. Une réorganisation est aussi urgente dans le domaine biomédical, où un équilibre est à assurer entre les potentialités des disciplines et les besoins du secteur santé.

En fin de réunion, M. Boulloche a tiré quelques conclusions provisoires, admis qu'on avait posé plus de problèmes qu'on n'en avait résolu, et attiré l'attention sur le paradoxe de « *la planification de la recherche, qui est souvent une idée de droite* ». Il est nécessaire « *de préciser les sens divers du mot recherche* ». Puis M. Chapuis a demandé que les travaux futurs s'orientent autour de quatre mots-clefs : *liberté* des moyens dont disposent les chercheurs ; *qualité* de la recherche pour laquelle on n'a pas encore défini de critères ; *usage* de la recherche qui n'est pas qu'économique, mais aussi sociale et culturelle, et enfin *dimension* de la recherche qui a des composantes régionales, nationales et internationales.

Le P. C. : « Le temps des ambitions médiocres et du mépris »

« *La recherche connaît le temps des ambitions médiocres, de l'autoritarisme et du mépris* », a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Jacques Chambaz, membre du comité central du parti communiste. « *Il est significatif*, a-t-il notamment indiqué, *que les secteurs prioritaires de la recherche soient définis aujourd'hui en termes de « créneaux », c'est-à-dire dans le prolongement de la politique industrielle du gouvernement, ou, plus exactement, en fonction des seuls « créneaux » qu'un groupe de sociétés à vocation multinationale tente d'occuper.* »

Relevant des propos tenus, lors du dernier débat sur le budget de la recherche à l'Assemblée nationale, par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, qui avait déclaré : « *Il nous faut définir* a priori *les recherches que nous voulons développer et celles, au contraire, qui peuvent s'accommoder d'une simple veille scientifique* », M. Chambaz a dénoncé « *la volonté gouvernementale de régenter, de normaliser la recherche* ». « *Jamais notre pays n'a consacré à la recherche la même part du produit national que les autres pays avancés* », a-t-il encore affirmé, jugeant que cette politique « *dévoie le progrès scientifique et ses applications* ».

A Sophia-Antipolis

LES NOUVEAUX LABORATOIRES DE L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS ONT ÉTÉ INAUGURÉS PAR M. COULAIS

M. Claude Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, a inauguré samedi 29 janvier les nouveaux laboratoires de l'Ecole des mines de Paris, à Sophia-Antipolis.

Intégrés dans le complexe scientifique international qui se construit peu à peu au-dessus d'Antibes, et où sont déjà notamment installés plusieurs laboratoires du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) (*le Monde* du 15 septembre 1976), ainsi que quelques centres de recherche privés, les nouveaux locaux de l'Ecole des mines comportent trois bâtiments construits sur un terrain de 9 hectares, représentant au total 2 150 mètres carrés de surface utile.

Soixante-dix personnes au total travailleront dans ce centre. L'activité principale sera celle du Centre de mise en forme des matériaux (42 personnes), qui étudie, en particulier dans le cadre de contrats passés avec l'industrie, les problèmes aussi bien théoriques que pratiques liés, par exemple, à la transformation des métaux ou des matières plastiques (laminage, extrusion...).

LÉGION D'HONNEUR

Défense

LE GÉNÉRAL CRÉPIN GRAND-CROIX

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

Le général d'armée Jean Crépin.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

Le général de brigade Marcel Girardon et le contre-amiral Jean Graignic.

Sont promus *commandeurs* :

Le général de brigade François-Richard de Soultrait.

MM. Jean Adias, François Arnoux de Maison Rouge, Guy Brunel, Jean Daly, Norbert Domigo, Maurice Guiraud, Emile Larousse, Jean de Marliave, Lucien Rincazaux, Pierre Thébault, Lucien Vochel.

MM. Pierre Dabezies, Lucien Dumas, Pierre Mendès France, lieutenant-colonel de l'armée de l'air, ancien président du conseil, Jean Moine, Pierre Wallut.

Ces promotions, au titre du ministère de la défense, sont publiées dans le *Journal officiel* du 1er février ; elles sont suivies de listes de promotions au grade d'officier et de nominations au grade de chevalier, que nous publierons ultérieurement.

PRESSE

● *Un conseil français des études et recherches sur l'information et la communication* vient d'être créé. Cet organisme reprend, en l'élargissant, la mission du Conseil français des sciences de l'information qu'avait fondé Fernand Térou en 1955.

Le C.F.E.R.I.C. qui est ouvert à l'adhésion des institutions (Centres d'étude, de recherches ou de documentation) ainsi qu'aux personnes qualifiées, a constitué son bureau :

Président : M. Jean Cazeneuve, membre de l'Institut, président de la Société nationale de télévision de T.F.-1 ; *vice-présidents* : MM. Claude Bellanger, président-directeur du *Parisien libéré*, Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, Berlin Blin et Gilbert Durand.

● *Nord-Littoral*, quotidien édité à Calais, a publié dimanche 30 janvier son dix millième numéro. Dirigé par M. Jean-Jacques Barate, fils du fondateur, *Nord-Littoral* « couvre » Calais et sa banlieue, ainsi qu'une partie des arrondissements de Boulogne-sur-Mer et de Saint-Omer.

DÉFENSE

M. Delpech quitterait prochainement ses fonctions de délégué ministériel pour l'armement

Le délégué ministériel pour l'armement, M. Jean-Laurens Delpech, pourrait quitter prochainement ses fonctions qu'il occupe depuis bientôt trois ans.

***M. Delpech avait été choisi*, en février 1974, par M. Robert Galley, alors ministre des armées, pour succéder à M. Jean Blancard à la tête de la délégation ministérielle pour l'armement, créée en 1961 pour coordonner la réalisation de tous les programmes d'équipement militaire et gérer un ensemble technique et industriel de quatre-vingt mille personnes, dont quatre mille quatre cents ingénieurs, pour la plupart polytechniciens.**

On ignore à ce jour le nom de la personnalité qui serait appelée par le gouvernement à remplacer M. Delpech. Plusieurs noms sont d'ores et déjà avancés, parmi lesquels celui de M. André Giraud, administrateur-délégué au Commissariat à l'énergie atomique ; celui de M. René Ravaud, président-directeur général de la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation, et celui de l'ingénieur général Jean-François Martre qui est, depuis 1974, l'adjoint du délégué ministériel pour l'armement. Si les noms de M. Ravaud ou de M. Martre étaient retenus, ce serait la première fois depuis 1961 que cet organisme du ministère de la défense est dirigé par un *ingénieur de l'armement*.

Venu de l'industrie, où il avait été notamment vice-président-directeur général de la Société *des forges et ateliers du Creusot* (usines Schneider), puis directeur des affaires internationales de Renault, M. Delpech entrera dans sa soixante-cinquième année en mai prochain. Le contrat de trois ans qui le lie à la délégation ministérielle pour l'armement ne serait pas renouvelé en février.

A l'occasion de la préparation des budgets militaires pour 1976 et 1977, M. Delpech n'a pas dissimulé que le ministère de la défense et, en particulier, sa propre administration connaîtraient « *de sérieuses difficultés financières* ».

« *L'importance, compte tenu de l'inflation, des crédits nécessaires pour régler les opérations déjà engagées et, d'autre part, l'effort fait pour revaloriser les salaires et les conditions de vie des personnels des armées, qui nécessite des sommes considérables en raison des effectifs concernés, ne permettent de consacrer que des crédits limités à la réalisation des matériels et restreignent considérablement ceux destinés aux études* », a notamment écrit M. Delpech.

Devant le ralentissement observé dans la réalisation de certains programmes d'armements et la crainte d'une saturation des marchés d'armes à l'exportation, notamment au Proche-Orient, le délégué ministériel s'est fait récemment l'écho de la perspective de licenciements dans les usines d'armements, en particulier dans les arsenaux de l'Etat et les industries sous-traitantes.

Ces menaces sur l'emploi ont eu, du reste, des répercussions sur la gestion quotidienne d'une administration à laquelle le gouvernement reproche, souvent, sa *lourdeur* et son *manque* de dynamisme et de rigueur dans les décisions à prendre.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Le Comité international de Buchenwald-Dora* a décidé de soutenir le symposium des grandes organisations des anciens résistants, déportés et combattants pour le désarmement. L'assemblée générale des anciens de Buchenwald se tiendra à Prague du 15 au 19 avril 1977.

Le comité exécutif du C.I.B.D. réuni à Paris récemment a voté d'autre part, deux résolutions : 1) Contre les activités néo-nazies et des anciens de la S.S. et contre l'armement atomique ; 2) pour la reconnaissance des frontières et pour le désarmement général simultané et contrôlé.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 1er FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. (R.), Série : Faits divers (Les naufragés de la neige, réal. F. Martin).

Douze mille vacanciers bloqués sur l'autoroute du soleil — très enneigée — à la fin du mois de décembre 1969 : panique et solidarité.

21 h. 25, Magazine : La France défigurée ; 22 h. 30, Concert à Saint-Eustache : « Symphonie avec orgue », de Saint-Saëns, par l'orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec P. Cochereau (soliste) ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, en direct de l'Elysée (voir tribunes et débats).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Le voleur qui vient dîner », de B. Yorkin (1972), avec R. O'Neal, D. Bisset, W. Oates, D. Clayburg.

Lassé des programmes des ordinateurs, un jeune informaticien se fait voleur de bijoux. Une curieuse jeune fille de bonne famille devient sa complice. Sur le thème — usé — du gentleman-cambrioleur, une comédie américaine qui s'essouffle à retrouver les recettes d'autrefois.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : la culture au Carré, avec H. Damish et D. Roche ; 21 h. 15, *Musiques de notre temps* ; 22 h. 30, Entretiens avec C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Cycle d'orgue... Récital à l'église Saint-Germain-des-Prés, avec André Isoir : Fantaisie en cinq parts sur « *Une jeune fillette* » (E. du Caurroy) ; « Hymne Pange Lingua » (J. Titelouze) ; « Voluntary en sol » (H. Purcell) ; « Fantasia a giusto italiano » (J.-L. Krebs) ; « Suite du premier ton » (L. Marchand) ; « Toccata, Adagio et Fugue en ut majeur BWV 564 » (Bach) ; 22 h. 30, Ainsi la nuit... Entretien avec Henri Dutilleux, par P. Szersnovicz ; 0 h. 5, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 30, La ruée vers l'or, par D. Collins et J. Drillon (Dowland, Marais, Bach) ; 1 h. 15, Distorsions.

MERCREDI 2 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 13 h. 35 à 20 h., programme ininterrompu (à 13 h. 35, *Les visiteurs du mercredi*).

20 h. 30, Téléfilm : « la Foire » (troisième partie). Réalisat. P. Viallet ; 22 h., Documentaire : Les contes du solstice, d'A. Voisin et J. Cholet (« la Sansouire »).

La Camargue « éternelle », et l'autre.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., programme ininterrompu (à 15 h. 50, Un sur cinq).

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est-à dire, prés. J.-M. Cavada (voir Tribunes et débat) ; 22 h. 55, Jazz : Hommage à Jelly Roll Morton ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma 16 : « A 6 », de B. Maigrot, avec J. Gaven, D. Sauvegrain, Cl. Moget.

Deux camionneurs, deux générations sur l'autoroute du Soleil.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Beethoven et Goethe ; 22 h. 30, Entretiens avec... C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Musique pour tous... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction F. Quattrocchi, avec J.-P. Collard, pianiste : « *Concerto n° 1 en mi mineur pour piano* » (Chopin) ; « Symphonie n° 3 écossaise, opus 56 » (Mendelssohn) ; 22 h., Ainsi la nuit... Entretien avec Henri Dutilleux, par P. Szersnovicz ; 22 h. 30, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 5, La ruée vers l'or... musiques de Bach ; 1 h., « Grands mages, fermez donc la portière », par A. Noël.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 1er FEVRIER

— *MM. Christian Chavanon, Gilles Martinet, Jean d'Arcy, René Andrieu, Denis Baudouin, Jean-Louis Guillaud* participent au débat à propos du « Monopole de l'Etat sur l'audio-visuel » retransmis sur France-Culture à 17 h.

— *Le Mouvement des démocrates socialistes en France* s'exprime à la *tribune* libre de FR 3 à 19 h. 40.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* répond aux questions de soixante Français au cours des « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2 à 20 h. 30.

MERCREDI 2 FEVRIER

— *MM. Hubert Beuve-Méry, André Fontaine, Jacques Sauvageot, Jean-Marie Domenach, Aimé Guedj, André Frossard, Michel Legris*, participent au débat à propos du « Monopole du Monde », retransmis sur France-Culture à 17 h.

— *M. René Dumont*, écologiste, répond aux questions de Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter à 17 h.

— *La C.G.T.* s'exprime à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la culture, est le « grand témoin » du magazine « C'est à dire », sur Antenne 2 à 21 h. 30.

CALENDRIER DES CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Sylphide (ballet).
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Temps des cerises (soirée littéraire).
Chaillot, Gémier, 20 h. 15 : Mère Courage et ses enfants.
Odéon, 20 h. 30 : Ton nom dans le feu des nuées, Elisabeth.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paraïchimie.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage.
Petit TEP, 20 h. 30 : PAR 34-41.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, Papin, II, 20 h. : Emma Santos ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio de New-York ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Bain de vapeur.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel du Marais, 20 h. : Surfaces.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 21 h. : Amphitryon 38.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. : Croquez le melon.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Joyeux anniversaire.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Moderne, 21 h. : Qui est qui ?
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Récamier, 20 h. 30 : Chatterton.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le Boucher.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre du Manitout, 18 h. : la Vitromagie.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : le Zoulou.
Théâtre de Paris, 21 h. : Jésus II.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Récital Stéphane Varègues.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.

Les théâtres de banlieue

Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Paysans.
Ivry, Studio, 21 h. : Martin Eden.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Magie rouge.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 1er février

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle.
Les Blancs-Manteaux, 21 h. : Jean Bois ; 22 h. 30 : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Côté cour, côté en Bourse. - II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Yvan Dautin.
Au Coupe-Chou, 22 h. : Pourquoi pas moi ? 23 h. 30 : Bruno Garcin.
La Cour des Miracles, 22 h. : les Mirabelles.
Le Fanal, 20 h. : le Président.
Palace, 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de terre contre le Pot de vin.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
La Vieille Grille, salle I, 20 h. 15 : Orchidée ; 21 h. 30 : Handicap ; 22 h. 30 : Michel Bulher. — Salle 2, 20 h. 30 : Rocker's digest.

Festival des cafés-théâtres

Au Bec fin, 23 h. : Solo pour Vanina.
Blancs-Manteaux, 20 h. : l'Intervention.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Jean Mauzac et Jacques Aveline ; 22 h. : Bébé Phoque.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Cour des Miracles, 23 h. 30 : What a fair foot.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 45 : Croquez le melon.
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Djalma ; 22 h. : Claude Vence et Dounia ; 23 h. : Jean-Claude Monnet.
Petit Casino, 22 h. 30 : Jess ou en vérité je vous contredis.
Tanière, 20 h. 30 : Tuti Guri ; 22 h. 30 : Jean-Max Brua ; 23 h. 30 : Promotion jeunes chanteurs.
Théâtre Plaisance, 22 h. 45 : l'Amour en visite.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Stéphane Varègues ; 22 h. 15 : Valeria Munarriz.
Vieille Grille, salle II, 22 h. : la Choucroute au cap Horn ; 23 h. 30 : Je suis Belge mais je me soigne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R P R ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Georges Brassens.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Parisiline.
Concert Mayol, 21 h. 15 : Bouquet de nus.
Olympia, 21 h. : Johnny Mathis.
Palais des arts, 21 h. : Pierre et Marc Jolivet.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.
Renaissance, 21 h. : Guy Bedos.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : J.-P. Rampal, flûte (Franck, Bach).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio (Haydn, Beethoven, Ravel).
Salle Rossini, 18 h. 30 et 21 h. : Quatuor Loewenguth (Beethoven).
Salle Debussy, 20 h. 45 : K. Hayashide, soprano, et C. Cebro, piano (Monteverdi, Debussy, Ravel).
Salle Cortot, 20 h. 45 : C. Cey, ténor (Mozart, Strauss, Wagner, Gabus, Donizetti, Calmel).

Jazz, pop' et rock

American Center, 21 h. : J.-J. Birge et B. Vitet.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Rudolf Noureev et le Ballet national du Canada.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Duel, de P. Fresnay ; 18 h. 30 : le Guérisseur, d'Y. Perez Barreto et M.-A. Baratier (en présence des auteurs) ; 20 h. 30 : The Strangle, de Mangaros ; 22 h. 30 : Cinéastes de la liberté (l'affaire de l'Ecole polytechnique).

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'APPRENTI SALAUD, POUR RIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Sued., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
FRANCE, MERE PATRIE (Fr.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE GANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suiss.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE JUGE FAYARD DIT « LE SHERIFF » (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-55-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
KING KONG (A., v.f.) : George V, 8e (225-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'APPAT (Fr.-All.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LA MARCHE TRIOMPHALE, film italien de Marco Bellocchio, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN, film franco-canadien de Nicolas Gessner, v. ang. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROSE ET LA FLECHE, film anglais de Richard Lester, v.o. : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRETE-NOM, film américain de Martin Ritt, v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC, film français de Michel Lang : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'AIGLE S'EST ENVOLE, film américain de John Sturges, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

1900 (1re partie) (**) (It., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (2e partie) (**) (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.), Studio Logos, 5e (633-26-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LA PREMIERE FOIS (Fr.) : Gaumont - Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Biarritz, 8e (723-69-23).
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), Helder, 9e (770-11-24), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention - Saint - Charles, 15e (577-09-70), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), les Images, 18e (522-47-94).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 23 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marais, 4e (278-47-86).
SUNDAY TOO FAR AWAY (Austr., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55).
VIOL ET CHATIMENT (A., v.o.) (**) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46).
BROADWAY MELODIES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE FANFARON (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
IL N'Y A PAS DE FUMEE SANS FEU (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (577-09-70).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. sp.
LA MARIEE ETAIT EN NOIR (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
METROPOLIS (A.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PARTY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
TOMMY (Ang., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
VIVRE SA VIE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

Les festivals

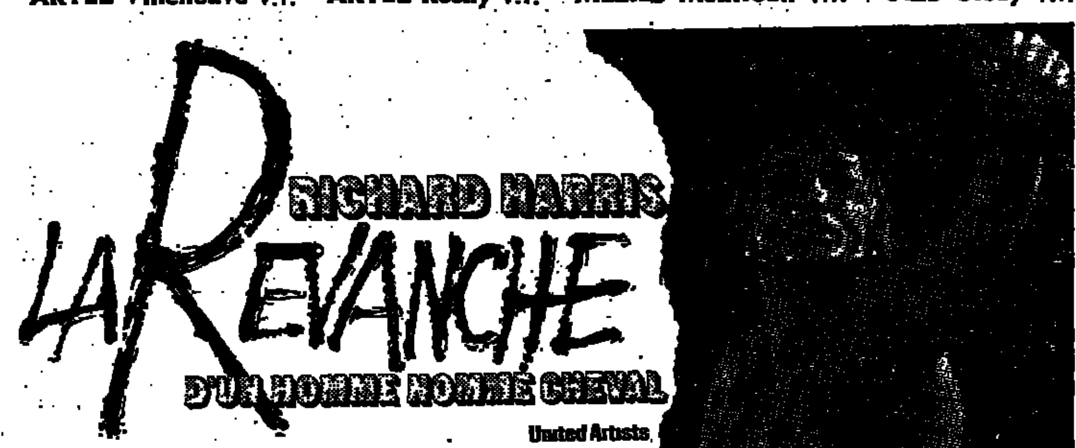
DUSTIN HOFFMAN (v.o.) Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h 30 (ven. à 24 h.) : Little Big Man ; 16 h 15 : John and Mary ; 20 h. 15 : Macadam Cow-Boy ; 22 h. 15 : les Chiens de paille.
CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : Voyage en Grande-Tartarie ; France S.A.
PASOLINI/RISI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Moi, la femme ; 14 h. 45 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 17 h. : le Fanfaron ; 19 h. : Une poule, un train... et quelques monstres ; 21 h. : le Décaméron ; 23 h. : les Contes des Mille et Une Nuits.
L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86) : Primate.
TEX AVERY (v.o.), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
VINGT PORTRAITS DE FEMMES, LES REVOLTEES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Travail occasionnel d'une esclave.
LES NUITS ROUGES DE HARLEM (v.o.), Olympic, 14e sam. de 24 h. à l'aube.
HOMMAGE A STEVE DWOSKIN (v.o.), Olympic, 14e : Jesus Blood ; Myself and Me ; C. Film ; Just Waiting ; Asleo.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Ambulances tous risques.
FRED ASTAIRE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Top hat.
JAZZ A NEWPORT (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78).
FILMS MUSICAUX (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34) : Around the Stones.
H. HAWKS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Eldorado.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 2 au 8 février)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h. 30.
Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., 14 h. ; dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, à Belle-Epine (686-69-84), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 16 h. 30.
Marionnettes André Roggers (589-05-99), Théâtre 13, mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.
Marionnettes André Verdun, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : Robinson Crusoé.
Marionnettes du Jardin d'acclimatation (637-07-87), t. l. j., 15 h. 15 : Guignol.
Marionnettes du jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., 15 h. 15.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Marionnettes du parc Montsouris (273-39-56), mer., sam., dim., 15 h. : Guignol.
Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).
Au Petit Casino (747-62-75), mer., 14 h., et dim., 15 h. : le Pays des galipettes.
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Pierre et Pélicia ; mer., 14 h. et 16 h. : Ateliers.
Centre culturel suédois (272-87-50), le 2, à 15 h. 15 : la Boîte à musique.
Pavillon royal (500-51-00), mer. et dim., 15 h. : le Carnaval des animaux.
Théâtre Aydar (878-33-47), les 2, 3, 4 et 8, à 14 h. 30 : l'Incroyable Aventure du pauvre Moumouni.
Théâtre du Jardin (624-10-80), le 5, à 15 h. 30 : Quatuor Bernède.
Théâtre du Livre-Vivant (033-53-81), mer., 14 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : le Coq en pâte.
Théâtre du Manitout (325-60-13), mer. et dim., 15 h. : les Contes de mille et un livres, théâtre.
Théâtre Montparnasse, t. l. j. et sam. et dim., 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), mer. et dim., 15 h. : Cendrillon.
Théâtre de la Pie à Saint-Maur (883-41-00), le 2, à 14 h. : Marionnettes.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), mer., 15 h. : Filibert et sa moto.
Théâtre Saint-Pierre à Neuilly (754-81-10), le 31, à 14 h. 30 : l'Avare.
La Vieille Grille (707-60-93), sam. et dim., 15 h. : Contes en poudre.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) Cocorico M. Poulet, la Panthère rose, la Rose et la Flèche, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, le Voyage au bout du monde, My Fair Lady, Chantons sous la pluie ; (adolescents) le Prête-Nom, le Désert des Tartares, l'Age de cristal, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Une vie difficile, l'Affiche rouge, Un éléphant ça trompe énormément, Derzou Uzala, Ambulances tous risques, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Raid sur Entebbe.





ARTS ET SPECTACLES

Théâtres

« ANTOINE ET CLÉOPATRE » chez Tristan Bernard

Parmi les pièces de Shakespeare, *Antoine et Cléopâtre* est peut être la plus délicate à mettre en scène. Cette histoire d'hommes diaboliquement récrite devient le récit superbe de la tyrannie d'une femme, seule, puissante sans l'avoir fait exprès. Si Cléopâtre était belle, était-ce sa faute ?

Montant la tragédie, ici adaptée par François Brincourt, Régis Ander n'en a pas résolu toutes les difficultés ni effacé les obstacles. Le mouvement perpétuel entre les deux camps, les deux chefs, Antoine et César, ce va-et-vient entre Alexandrie et Rome martelé par les cassures incessantes du texte est trop appuyé par la musique grandiloquente, « cinématographique », qui sépare les scènes brèves, les annonce : alors les césures répétées deviennent failles et les messagers ne semblent plus arriver de si loin. Ils ne sont plus que des truchements, des utilités, à côté du théâtre.

Restent les deux amants damnés face à un César, héros blond et bouclé : Antoine, Daniel, Sarki et Cléopâtre, Maryvonne Schiltz, qui, de cet amour impossible, sortent en acteurs vainqueurs et déchirés. Oui, ils s'entretuent, ce n'est pas simple. Du ton de l'un dépend le jeu de l'autre. Dans cette course de fond, tour à tour, l'un mène l'autre, puis lui cède la place, pour lui faire mieux la loi. Antoine, digne, vindicatif et méprisable, amoureux, puis fier et dur, s'adapte à la femme, se dessine contre elle et s'efface à cause d'elle. C'est elle qui choisira. Maryvonne Schiltz s'est déguisée en tigresse égyptienne, et une frange a rendu têtu et dangereux son regard. Entre ses deux suivantes, lascive, la maîtresse règne. La pécheresse, responsable de la défaite, implorera le pardon. Elle est belle aussi de dos, humiliée.

Cléopâtre, ôtant sa perruque, découvre son vrai visage et s'apprête à disposer de sa vie. Alors, elle n'avait pas encore quarante ans. Ce n'est pas dans une corbeille de figues que se dissimule le serpent du Nil. L'actrice au grand front retrouvé porte sa main, infailliblement, vers le venin. La reine est morte vêtue de blanc. Pour aller de l'empire frivole et douloureux de la passion au plus orgueilleux des suicides, peu de comédiennes ont un pareil instinct.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Tristan-Bernard, 20 h. 30.

« La Tentation occidentale » de Régis Santon

Cinq Français en Afrique : l'épouse du gouverneur, l'épouse du colonel, le colonel, le Père blanc, le commissaire politique.

Climat survolté, villa de fous : dehors, les citoyens du pays envahissent les rues, les places. Dedans, nos cinq gaillards jouent au bridge, se flanquent des gifles, se reprochent les chassés-croisés de leur libido, et évoquent Shakespeare, Molière, la culture occidentale.

La foule non occidentale enfonce les portes de la villa. Nos Blancs se sauvent par le jardin, et les voilà lancés vers la frontière, à fond de train, armes pointées tous azimuts, comme John Wayne et Dorothy Lamour, sur le toit d'une diligence.

Après cinquante coups de théâtre, la diligence fait enfin halte au pied du Centre Pompidou.

Ce premier acte de la « pièce » de Régis Santon est absolument déchaîné, c'est du théâtre sur hors-bord, sur scenic-railway, une vraie tempête. Le dialogue est très drôle, les tableaux ahurissants se catapultent sans crier gare, le montage est plus brutal que celui du cinéma, on n'en croit presque pas ses yeux.

Pendant l'entracte, une pseudo-musique de dingues américains accompagne la projection, sur l'écran du rideau, de pages de journal donnant les programmes des théâtres parisiens : le fin du fin occidental.

Deuxième acte : les cinq coloniaux rapatriés ont troqué leurs treillis de brousse pour des frusques occidentales : robes longues et smokings. Le climat est cette fois celui d'un super-caf' conc' On y va de sa romance, en solo ou en fine équipe. On chante l'affreuse culpabilité de l'Occident, sa néo-criminalité, sa ruine à brève échéance.

Nous avons quitté le Centre Pompidou pour l'Orchestre de l'Opéra, joyau du théâtre occidental, où survient l'annonce de la déclaration de guerre, parce qu'il faut quand même se battre, pour ne pas changer. L'un après l'autre, les anciens cow-boys de la diligence partent en mission périlleuse, s'y feront tuer.

Cette seconde partie, moins « folle-furieuse » que la première, est peut-être plus forte encore, dans sa parodie bête et méchante de chansons, de spectacles canailles.

La Tentation occidentale, texte et mise en scène de Régis Santon, appartient au genre nouveau du contre-théâtre de rage, désespoir et jeunesse ennemie. C'est violent

Les actrices et les comédiens, Martine de Coninck, Marie-France Santon, Jean-Marie Galley, Pierre Charras, Jacques Luley, établissent, dans la première partie surtout, un record olympique d'énergumènes d'« art drama » toutes catégories : mélodrame, judo, vaudeville, western, brûlantes étreintes, briefing politique, manécanterie, comédie perfide, échauffourée générale.

Les images de Dragomir Glisic, projetées sur le décor, entraînent public et acteurs dans une galopade fantastique. La musique d'Henri Gendrot sonne les cloches de notre chère vieille civilisation.

On doit voir *la Tentation occidentale* tous les soirs à 20 h. 30, à 15 mètres exactement du dos tubularisé du Centre Pompidou, pour clore la visite par une bonne volée de bois vert.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Essaïon, 20 h. 30.



Cinéma

« LE GOUT DE LA FARINE », de Gosselin et Perrault

Inauguré il y a dix jours avec une pièce, *Au cœur de la rose*, inconnue en France, une exposition de photographies et un film inédit, *Un royaume vous attend* (*le Monde* du 13 janvier), le cycle consacré à l'œuvre de Pierre Perrault se prolonge au Musée des arts et traditions populaires jusqu'au 12 février avec *le Goût de la farine* (daté de 1977, car la copie zéro est sortie des laboratoires de l'Office national du film canadien à Montréal début janvier) et *le Retour à la terre* (1976), un moyen métrage d'une heure. Les trois films ont été photographiés par Bernard Gosselin.

Pour Pierre Perrault, il existe entre *le Goût de la farine* et *le Retour à la terre* la même différence qu'entre les deux derniers films de sa première période, *Un pays sans bon sens* et *l'Acadie, l'Acadie* : le premier est né difficilement, après un extraordinaire travail de montage qui mettait en forme la naissance d'un mythe, ou plutôt d'une réflexion, sur le Québec dans *Un pays*, sur la condition indienne vue par les Blancs dans *le Goût de la farine* : le second s'est développé presque naturellement au gré de l'événement, comme *l'Acadie, l'Acadie*.

L'originalité du *Retour à la terre* — titre sarcastique, sans sarcasme, — qui complète *Un royaume vous attend* — les deux films ont pour thème la grande mystification de la conquête des terres du nord-ouest du Québec dans les années 30, — cette originalité repose sur un contraste candide entre les images de deux films de propagande tournés à l'époque par l'abbé Maurice Proulx pour le compte du gouvernement Duplessis alors au pouvoir, le commentaire et la musique qui les accompagnent et les commentaires indignés de quelques-uns des personnages de *Un royaume vous attend*, le vieux pionnier Cyrille Labrecque, quatre-vingts ans passés, toujours courbé sur sa terre, le politicien Hauris Lalancette. L'abbé Proulx, qui a étudié en Californie, semble avoir copié, avec les moyens dérisoires du bord et une sincérité désarmante, le style des « travelogues » de l'époque de la Metro-Goldwyn-Mayer, où s'illustra James Fitzpatrick. Un Québec, qui était alors « le Canada français », s'y dessine, d'où surgit en creux le Québec de novembre 1976, le Québec des espoirs toujours bafoués et peut-être aujourd'hui enfin fondés.

Le Goût de la farine est une œuvre tout simplement admirable, qui éclaire d'une lumière crue le travail antérieur de Pierre Perrault en littérature et au cinéma. Extérieurement, pour l'observateur pressé qui ne se donne pas la peine de regarder ni d'écouter, une comédie presque dérisoire · des bons Blancs, des braves Québécois, des intellectuels de là-bas et de partout, un biologiste, un archéologue, un anthropologue, découvrent la réalité de la vie dans une réserve indienne, à La Romaine, entre la baie d'Ungawa tout au nord et le bas Saint-Laurent, à des centaines de kilomètres à l'est du décor des deux films précédents.

Histoire d'une vieille conquête, de *la domestication par les conquérants blancs de la terre et du peuple indien*. Ici des Indiens montagnais Autrefois seuls maîtres dans le bois, ils sont aujourd'hui parqués dans des maisons en dur au village où règnent la bière, la religion catholique, les vendeurs de voitures, les acheteurs de fourrures. Un père oblat belge les a pris en charge, avec un dévouement total, une connaissance très fine et très directe du milieu et des sensibilités. Le gouvernement canadien à Ottawa prétend aider, organiser La détresse est immense. Les samedis de saoulerie, quand femmes et enfants doivent se réfugier dans l'église pour se protéger de la violence des hommes ivres, le drame devient tragédie.

Ces histoires terribles, Pierre Perrault nous les récite comme un conteur pour qui la parole cueillie, sur le vif, sans « cinéma-vérité », sans guignol sociologique, sans prétention ni prosélytisme, peut tout résumer, tout signifier, avec le concours de l'image. Quelque part entre King Vidor et son obsession de l'individu en lutte contre le monde entier et « l'écriture » de Robert Bresson, le regard vers l'intérieur. l'histoire se fait verbe, et le verbe non plus religion, mais la peine de l'homme écrasé par la civilisation.

Nous n'avons jamais quitté l'Amérique, une autre Amérique, proche de ses origines, à l'opposé de nos rêves petits européens d'aujourd'hui.

LOUIS MARCORELLES.

★ Musée des arts et traditions populaires, les 5, 6, 10, 11 et 12 février.

Variétés

« Les Guérilleroses »

Les Mirabelles, les gentilles fleurs bleues d'Aix-en-Provence, nous reviennent, avec, dirait-on, des velléités plus affirmées de se présenter en vrais travestis « traditionnels », laqués blanc et rouge, pailletés d'or, emplumés, envoilés de fringues rétro.

Il semble que les Mirabelles, à leur troisième spectacle, soient tiraillés entre des directions opposées. D'un côté, la parodie, la sublimation des Olympes dérisoires. De l'autre, la poésie des romances, la tendresse calme des nostalgies provinciales. C'est là, dans la douceur malsaine du spleen, dans la détresse des horizons fermés que les Mirabelles s'expriment le mieux. Les paroles de leurs chansons — des mots simples qui se heurtent, se brisent, font jaillir des fleurs rares — grincent sur une musique qui chante bien. Ils sont alors parfaitement eux-mêmes, lucides et lumineux derrière leurs masques d'enfants qui font des grimaces pour faire peur. Sous le maquillage se précisent des visages, des personnalités. Là leur maladresse est un charme, ailleurs elle devient un handicap.

La sophistication exige de la virtuosité. Le burlesque timide, la parodie sans violence ni cruauté virent facilement à la mièvrerie des fêtes au collège ou à l'armée. Même si les Mirabelles se moquent d'eux-mêmes, de leurs rêves bébêtes et de la manière dont ils les réalisent, ils ne savent pas prendre la distance efficace. Méchanceté, habileté, roublardise leur font défaut.

Au point où ils en sont, les Mirabelles auraient sans doute besoin d'un metteur en scène, d'un oeil extérieur qui sache garder au spectacle sa candeur, sa séduction brouillonne, son aspect tout de guingois. Mais qui empêche ces qualités originales de se disperser, de s'embourber dans des facilités convenues. On ne s'ennuie pas aux *Guérilleroses*, on s'émerveille par moments, on s'émeut, mais souvent on passe le temps, et on s'irrite car il suffirait de peu pour que ce soit parfait. — C. G.

★ Cour des Miracles, 22 heures.

Danse

Surfaces ? au Marais

« Surfaces ? », avec un point d'interrogation, est le résultat d'un travail sur le mouvement mené par un groupe de danseurs. Dirigés par John d'Arcangelo-Mayer, ils tentent de retrouver sous l'organisation rationnelle de l'univers une énergie fondamentale.

Cette démarche, qui se situe dans un courant de recherche très actif aux Etats-Unis (nettement influencé par le bouddhisme, le zen en particulier, et d'autres religions d'Extrême-Orient), encourage chez chaque individu une liberté *de mouvement totale et l'incite à recréer sa propre relation temps-lieu-espace*. Elle n'est communicable aux non-initiés que si elle revêt une forme théâtrale.

John d'Arcangelo-Mayer, tout *comme Andy de Groat, fait partie* de l'équipe de Bob Wilson ; il a participé à l'élaboration de toutes ses créations. Son spectacle, d'ailleurs, est très wilsonien, dans sa conception et son climat. Certains moments sont très beaux, et les effets lumineux remarquables. « *Surfaces ?* » ne se raconte pas, et *s'analyse difficilement. La subjecti*vité du public est directement sollicitée. On peut le voir comme un voyage au centre du cosmos, avec trois cercles, symbolisés par trois couleurs, le *vert*, le rouge, le blanc..., les couleurs des jupons de *la danseuse* qui tourne en permanence au milieu de la scène. Elle les quittera un à un au cours de la soirée.

Le vert, c'est la surface des choses, représentation du monde cartésien, monde des figures, des points, des cercles, centre de la gravitation classique. Les évolutions des danseurs se regardent du dessus (la scène en forme de fosse aux ours s'y prête) ; une estrade à l'italienne la complète. Un couple aux yeux bandés y aborde en barque ; il va accomplir une déambulation aveugle dans cet univers où les repères habituels n'ont plus cours. La ligne de vision est le fil d'Ariane rouge d'un rayon laser s'élevant en diagonale.

Dans « *Einstein on the Beach* », il y avait une nouvelle mesure du temps et de l'espace ; ici le temps n'a plus de texture, l'espace se casse et se décompose. Les danseurs — on devrait plutôt dire les bougeurs — vont, viennent, tournoient, s'immobilisent, se croisent, se frôlent, s'évitent, chacun suivant sa propre trajectoire, attentif à son espace intérieur et pourtant conscient du mouvement des autres.

Il faut admettre que vers le septième acte (il y en a neuf), le spectateur, d'abord fasciné, commence à « décrocher ». L'accumulation d'énergie que produisent les danseurs et sa décharge ne parviennent plus jusqu'à lui. Leurs gestes, souvent maladroits, n'ont pas cette grâce inéluctable d'oiseaux migrateurs ou de planètes en suspension que l'on trouvait chez Andy de Groat. Leur côté gymnique est même assez déprimant. La bande sonore aussi est banale, comparée à la musique d'un Phil Glass. Même avec ces imperfections, « Surfaces ? » est cependant à voir, ne serait-ce que pour Farid Chopel, le danseur fou, fou si l'on veut, ou plutôt habité, entièrement livré à une force intérieure qu'il ne contrôle pas et qui le porte hors de lui-même dans un mouvement chorégraphique extravagant.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre culturel du Marais. Jusqu'au 12 février, à 20 h. Sauf dimanche et lundi.

En bref

Cinéma

« L'Aigle s'est envolé »

Seule la psychologie des foules, et de la distribution, pourrait expliquer pourquoi un film de John Sturges intitulé en anglais *The Eagle has landed* (L'aige a atterri) est devenu en France *L'aigle s'est envolé*. Car tout se passe au sol, en deux temps bien distincts.

Dans une première partie, nous suivons la mise sur pied, par les Allemands aux abois, vers la fin de la seconde guerre mondiale, d'une opération aéroportée visant à capturer Winston Churchill. Une forte tête, Michael Caine, chef d'un groupe de parachutistes, aux états de services glorieux, se voit confier la mission. Donald Sutherland, un Irlandais réfugié en Allemagne qui « *veut la mort de l'empire britannique* », part, en civil, préparer l'expédition.

Le second temps nous conduit dans une Angleterre idyllique pour carte postale. Les paras en uniforme national, mais munis d'un casque et d'une capote au sigle de l'armée polonaise libre, mènent bon train l'opération. Ils échouent par excès d'humanisme (*sic*) pour avoir voulu sauver une petite fille en danger. Michael Caine mourra glorieusement en tuant un faux Winston Churchill. Donald Sutherland poursuivra ailleurs la lutte libératrice pour l'Irlande.

Un humour appliqué, quoique d'origine — le film est britannique, — ne sauve pas une histoire absurde qui aurait exigé un scénario génial Ce n'est pas le cas. Le décorateur et costumier Andrew Mollo, du tandem Mollo-Brownlow (*Winstanley*), a vérifié qu'il ne manquait pas un bouton de guêtre ni un parement aux uniformes. — L. M.

★ Voir « Les films nouveaux ».

■ Le deuxième Festival cinématographique de la ville de Bondy (Seine-Saint-Denis) aura lieu du 4 au 10 février. Il est consacré cette année au cinéma d'animation.

■ La médaille Méliès, décernée chaque année à un acteur de théâtre et de cinéma, a été attribuée à Micheline Presle par l'Association des amis de Georges Méliès.

■ Jean-Jacques Birgé, Bruno Schebiln, Bernard Vitet, donnent un concert ce mardi 1er février au Centre culturel américain, boulevard Raspail, à 21 heures.

■ Le gueuloir de Théâtre ouvert a lieu les 3, 4, 5, 10, 11, 12 février, au Centre Georges-Pompidou, à 18 h. 30. Les auteurs de la région parisienne désireux de lire une de leurs pièces — inédite — en public sont invités à s'inscrire à Théâtre ouvert, 21, rue Cassette, 75006 Paris, tél. 222-77-00.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

En ouvrant la séance de lundi, M. Gaston Leduc, président de l'Académie des sciences morales et politiques, a prononcé l'éloge funèbre de René Roy, qui vient de mourir

L'Académie a entendu ensuite une communication de M. Claude Lachaux, inspecteur des finances, récemment directeur des services économiques au secrétariat général de la défense, sur « défense et sécurité ».

L'orateur a commencé par montrer la complexité et l'ambiguïté de la notion de défense, conservant pour le public un sens rigoureusement militaire (et, pour des raisons psychologiques, on a substitué peu à peu ce mot à celui de guerre), mais que le législateur s'efforce d'élargir à des domaines « civils ». « *La guerre elle-même*, dit-il, *est une notion dont le contenu semble avoir profondément évolué avec le temps.* »

L'orateur a alors tenté de résoudre le problème. Car la solution ne consiste pas à transposer vainement les impératifs militaires dans les autres domaines de l'activité nationale. Pour assurer une véritable sécurité, mieux vaut s'interroger en permanence sur les cohérences et les compatibilités entre la politique militaire et les autres politiques. A l'égard de la politique étrangère, naturellement, mais aussi à l'égard de la politique économique.

Selon le premier ministre, trois questions essentielles appellent des réflexions approfondies :

— Quelle est la part maximum des ressources nationales qu'un pays peut consacrer à sa défense sans pour autant freiner son expansion économique ?

— Quelles sont les principales retombées des dépenses militaires dans les secteurs de pointe ?

— Comment évaluer le choix non pas uniquement en termes de coût budgétaire, mais aussi et surtout en termes de coût global pour la nation ?

Il convient de répondre scientifiquement à ces questions, « *si l'on souhaite* — pour reprendre l'expression utilisée par Jacqueline Grapin et Jean-Bernard Pinatel dans un ouvrage récent (*la Guerre civile mondiale*) — *concilier le développement et la sécurité* ».

SPORTS

SKI

A Sepp Walcher, la deuxième descente d'Avoriaz

Le Suisse Bernhardt Russi n'a pu rééditer, lundi 31 janvier, sa victoire de la veille sur la piste de descente de Morzine-Avoriaz, encore qu'il ait réussi une nouvelle fois à se hisser sur le podium terminant à la troisième place. C'est l'Autrichien Sepp Walcher, vingt-deux ans, de Schladming, qui a gagné cette deuxième descente devant l'Italien Herbert Plank, l'éternel second. Quant à Franz Klammer, il se retrouve encore quatrième comme dimanche. On peut avancer une explication sur les deux défaites de Klammer, celle du terrain. A part la « bosse à Jean », la piste d'Avoriaz a un tracé relativement facile, et un fonceur comme le champion de Mooswald a peu d'occasions d'y improviser les manœuvres acrobatiques et les reprises d'équilibre qui lui permettent de distancer ses rivaux.

S'agissant de pistes françaises, on est loin, en effet, des difficultés techniques que présentait la fameuse piste verte des Houches (Gouler, raccord de la FIS, schuss Battendier). C'est sur cette « verte », terriblement sélective, que se révélèrent non seulement Karl Schranz, l'autre grand Autrichien, qui y gagna son premier titre de champion du monde, mais d'innombrables petits gars de notre massif du Mont-Blanc courant sur les traces d'Oreiller et de Couttet, alors rois des descendeurs français. Cela pour répondre à nos officiels qui, interviewés à Morzine sur les places catastrophiques des coureurs français (Jean-Jack Bertrand, 31e, Pellat-Finet, 32e), annoncent qu'ils vont organiser pour nos garçons des « *centres d'entraînement spéciaux pour la descente* ».

Le terrain d'entraînement idéal, il est inutile d'aller le chercher très loin : c'est la piste des Houches, où pendant plus de vingt ans se coururent toutes les descentes internationales et qu'il est facile d'homologuer selon les nouvelles normes de la FIS (Fédération internationale de ski). Le reste est une pure question d'émulation · ils sont une dizaine en Autriche à taquiner les talons de Klammer — et déjà à faire mieux, à le devancer ! Où nos tricolores trouveraient-ils aujourd'hui à suivre le « panache blanc » ?

OLIVIER MERLIN.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,09	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur de production

Région Rhône-Alpes
190 000 F + logement et voiture de fonction

Notre société est spécialisée dans la construction de matériels mécaniques. Ses 1 800 collaborateurs l'ont élevée au rang de leader sur son marché. Ses gammes de produits, variées et fréquemment renouvelées, sont le résultat de fabrications de séries et de fabrications unitaires.

Le Département Industriel groupant les ateliers de production, les services annexes et les achats (soit, plus de 500 personnes) - est placé sous l'entière responsabilité du Directeur de Production.

Nous confierons le poste à un homme dont l'expérience, l'efficacité et le sens du commandement, appuyé sur la connaissance des problèmes sociaux ont atteint une maturité suffisante.

La plus totale discrétion sera observée autour des candidatures (lettre manuscrite + c.v. détaillé) qui seront adressées sous référence 49.442 à Havas Contact 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
REGION SUD-EST
recrute

INGENIEUR INFORMATICIEN HAUT NIVEAU

EXPERIENCE DE LA CONDUITE DE GRANDS PROJETS AVEC UTILISATION BATCH ET T.P.

Connaissance du matériel et du logiciel :

IBM
(370/145/OSV5/VSAM/CICS/V5)

Aptitude au commandement, susceptible de diriger une équipe d'études informatique d'environ 10 ingénieurs analystes.

Bonne expression et sens des relations humaines.

Formation grandes écoles de préférence.

Adresser C.V. et prétentions sous No 96201, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

offres d'emploi

societe generale de fonderie

LEADER SUR LE MARCHE DU CONFORT DE L'HABITAT
C.A. consolidé 1976 : 2,2 milliards
recherche
pour son service logistique PARIS 16ème

UN RESPONSABLE TRANSIT EXPORTATION

FONCTION : sous l'autorité du chef de service il sera chargé des opérations de transit et de transports à l'exportation :
- animation de la section transit export
- études et négociations des contrats.

FORMATION : ESCAE ou école supérieure de transport.

EXPERIENCE : les candidats auront une expérience de 5 à 10 ans chez un prestataire de services ou dans une grande entreprise (service réalisation vente - exportation ou transport - exportation).

Cette fonction exige de bonnes capacités d'organisation ainsi qu'un grand dynamisme pour faire face à la multiplicité des problèmes.

Larges possibilités d'évolution.

Adresser curriculum vitae et prétentions à S.G.F. - 8, place d'Iéna - 75116 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL en forte expansion

recherche pour renforcer son équipe :

INGÉNIEUR EN ORGANISATION
USINE DE CHAMBERY
(300 personnes)

Chargé de mener toute étude permettant d'améliorer l'organisation générale de l'usine : stockage, manutention, implantations nouvelles, amélioration des postes et des conditions de travail, ...

Une expérience organisation de 2 à 3 années en Entreprise ou en Cabinet est nécessaire

INGÉNIEUR DE PRODUCTION
USINE DE COGNAC
(200 personnes)

Pour gérer pleinement son atelier principal à partir d'objectifs négociés tant sur le plan technique qu'économique et humain.

Une expérience professionnelle de 3 à 5 années et un sens de l'animation des hommes sont indispensables.

LES INGENIEURS RETENUS

DIPLOMÉS GRANDE ÉCOLE

acquerront dans ces postes une parfaite connaissance des rouages d'une Entreprise de taille humaine qui pratique la décentralisation des responsabilités et une politique sociale concertée

L'expansion du Groupe au niveau européen et le développement tout particulier de sa filiale française permettront aux candidats de valeur une évolution de carrière qui peut être exceptionnelle.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. CL 01 à

placoplatre

SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 316 - 92506 RUEIL-MALMAISON.

Pour promouvoir nos réactifs auprès des Hôpitaux et des Laboratoires d'Analyses Médicales dans la région :
LANGUEDOC-ROUSSILLON / MIDI-PYRENEES

Importante Société de Produits Biomédicaux recherche

UN DÉLÉGUÉ SCIENTIFIQUE

de formation Biologie, diplômé et Enseignement Supérieur (Maîtrise, I.U.T., B.T.S., etc.).

Résidence MONTPELLIER.

Env. C.V., photo et prétent. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, n° 49.463

INFORMATIQUE et PROCEDURES

Cet établissement métallurgique de 800 pers. (3.500 pour la Sté), traite déjà sur IBM 3/10 ses travaux de comptabilité et de personnel. Il envisage, avec un nouveau matériel, d'approfondir ces domaines d'étendre à d'autres services, - commandes, fabrication -, le traitement informatique. Nous cherchons le responsable de ce «plus grand service aux autres». Ce sera, bien sûr, un informaticien confirmé mais, par sa formation supérieure, il saura parler aux utilisateurs leur langage, fait de précision et de simplicité. Les faisant progresser, - et avec eux, toute la Société -, lui-même pourra évoluer. 1ère convocation à Paris semaine du 21 Février. Prière d'adresser sous No 639, CV détaillé, avec référ., photo et salaire actuel au :

BRETAGNE COTIERE

CEIP
«Le Cruguellic»
56270 PLOEMEUR

---

kléber colombes
recherche pour l'une de ses Divisions

INGENIEUR METHODES

afin de lui confier la mise en place d'un service rattaché au Département Industrialisation.
Ce poste conviendrait à un diplômé

arts et métiers
(ou équivalent)

possédant une solide expérience de ce type de fonction acquise de préférence dans l'industrie automobile ou mécanique de grande série.
Anglais et Allemand souhaités.
Lieu de travail : DECIZE (Nièvre)

Pour faire acte de candidature, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf 301D à

kléber

Service Central Ingénieurs et Cadres
6, Avenue Kléber 75016 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
SECTEUR BIEN D'ÉQUIPEMENT
recherche

directeur commercial

200 000 F/an - Niveau Direction Générale

La mission : gérer le développement et la fonction commerciale de l'entreprise dans un esprit permanent de profit, en appliquant une politique de diversification. La connaissance du milieu de l'industrie automobile sera appréciée.

Le candidat :
- une formation ingénieur Grande École,
- un dynamisme commercial éprouvé, en particulier en matière de négociation et de promotion en milieu industriel,
- une expérience de Direction à haut niveau
- 40 ans minimum.

Adr. votre CV s/réf. 3625 à M.A. BORDES qui traitera confidentiellement toute candidature.

GAMMA SÉLECTION
6, place d'Estienne d'Orves
75009 Paris

CONSEILS FISCAUX

sont recherchés par

IMPORTANT CABINET pour
Le Mans, Lille, Roubaix, Tourcoing, Saintes, Bourges, Orléans, Nancy

Sens des contacts humains, goût du travail en équipe indispensables.

Situation rémunératrice, stable et d'avenir. Discrétion assurée.

Env. C.V. et prétent. à n° 96.578, Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Groupe Industriel diversifié en fort développement réalisant un C.A. de 250 millions de F.

recherche

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

minimum 35 ans

- pour assurer la responsabilité des différentes comptabilités.
- prendre en charge les aspects financiers, juridiques, fiscaux.

Expérience pratique similaire indispensable.

Ce poste, à pourvoir en province, conviendrait à H.E.C., E.S.S.E.C., Sup. de Co ou Ingénieur.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous le n° 56 198 à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS qui transmettra

Moyenne entreprise de production et de commercialisation d'éléments sanitaires
180 km SUD PARIS
recherche

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET GÉNÉRAUX

Ce poste exige de son titulaire une connaissance approfondie des problèmes comptables, fiscaux et juridiques ainsi qu'une expérience de la gestion analytique et prévisionnelle.

Il peut convenir à un cadre, de formation supérieure comptable, ayant tenu une fonction similaire, ou de formation supérieure plus générale, englobant la comptabilité, la gestion et l'administration des entreprises.

Adresser C.V. manuscrit, photo avec prétentions sous référ. 2030/M à
CABINET DENIZOT,
523, terrasse de l'Agora, 91034 EVRY CEDEX.

Importante société commerciale Val de Loire recherche

directeur adjoint

Poste devant déboucher sur la direction générale

Bonne expérience de la gestion et du ccial. Participation financière souhaitable.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à FIDAL 8, rue St Maurille - 49000 ANGERS

DIRECTEUR COMMERCIAL
200.000 F +

Le candidat

Ingénieur Grande Ecole
(X, CENTRALE, MINES)

Langue anglaise/ou allemande. Minimum 38 ans, ayant expérience de 8 à 10 ans de responsabilités technico - commerciales et commerciales avec commandement effectif dans l'industrie mécanique à dominante usinage.

L'Entreprise

Banlieue parisienne.
Fortement exportatrice vers des pays évolués techniquement.
Effectif 600 personnes.
C.A. 100 millions de francs.

Entière discrétion assurée. Les dossiers de candidature sont examinés personnellement par le Président.

Les candidats sont priés d'adresser C.V. manuscrit dét. et photo à n° 93.997 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

LE CONSEIL DE L'EUROPE
dont le siège est à Strasbourg (France)
organise un concours en vue du recrutement de

DEUX RESSORTISSANTS PORTUGAIS

Ce concours s'adresse à des candidats ayant une formation universitaire complète sanctionnée par un diplôme et, de préférence, justifiant d'une certaine expérience professionnelle.
L'aptitude à s'exprimer et à rédiger correctement dans l'une des deux langues officielles de l'Organisation (Anglais et Français) est indispensable
Age souhaité : entre 26 et 32 ans.

A l'issue des épreuves, une liste d'aptitude sera établie. Compte tenu de la nature des emplois actuellement disponibles, une certaine priorité de recrutement est susceptible d'être accordée à des juristes figurant sur cette liste.

Rémunération de début (selon âge et expérience), y compris indemnité d'expatriation : à partir de FF 7 333 bruts par mois, exonérés d'impôt. S'y ajoutent, le cas échéant, des indemnités à caractère familial. Retenue d'environ 11 % au titre des cotisations à la sécurité sociale française, à une assurance complémentaire et au régime de pensions.

Les candidatures doivent être obligatoirement accompagnées d'un C.V. détaillé (rédigé en anglais ou en français). Elles seront adressées, pour le 28 février au plus tard, à l'adresse suivante :
Chef de la Division du Personnel, CONSEIL DE L'EUROPE, 67006 STRASBOURG cedex France

---

SALON DE PROVENCE

Filiale d'un Groupe Français d'implantation internationale recrute un

chef département achat 90 000

(produits alimentaires grande consommation).

Connaissances des besoins de la clientèle, sélection des fournisseurs, responsable du budget, tarifs, procédures, contrats. Il devra pouvoir assurer par intérim, la Direction de la Division France Sud.

Nous souhaitons un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans les achats alimentaires et de niveau études supérieures.

Adresser C.V. + photo à M. BLIN sous réf. SA, garant d'une discrétion absolue

Centre P.S.I. 29, Bd Edgar Quinet 75014 Paris

SOCIÉTÉ DE PARFUMERIE
recherche pour son usine de
CHARTRES

ADJOINT AU DIRECTEUR

plus particulièrement chargé des problèmes d'organisation, de planning, des achats et des expéditions.
Expérience exigée même si en dehors de la parfumerie.

Salaire important — Avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo n° 95.822 CONTESSE Publicité, 20, Opéra, Paris-1er qui transmettra.

BUTLER S.A.

Filiale Société Americaine leader Mondial
BATIMENTS METALLIQUES PREFABRIQUES
recherche pour PARIS

UN RESPONSABLE MARKETING

— Placé sous l'autorité du Directeur Commercial il sera chargé :
- de la conception et de l'animation des cours de formation destinés à nos concessionnaires,
- des Etudes de marché pour le lancement de nouveaux produits,
- du maintien de nos programmes de marketing existants,
- de la mise au point des programmes de promotion et de publicité.

— Le Candidat :
- Agé de 27 ans minimum, aura une expérience du marketing de produits industriels, notamment en ce qui concerne les études de marché et la formation de distributeurs.
Des connaissances d'Anglais sont nécessaires.

— Ce poste offre de larges possibilités de développement aux niveaux Français et Européen.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à :
BUTLER S.A.
40 avenue Hoche - 75008 PARIS.
Discrétion totale assurée.

Société Minière en Développement cherche pour responsabilité exploitation d'une usine à créer Nord Limousin

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

E.N.S.I. ou équivalent - 35 ans minimum - 10 ans d'expérience chimie minérale, si possible traitement minerais.

Qualités pédagogiques et aptitude au commandem. Disponible immédiatement.

Ecrire avec curiculum vitae, à : C.M.D.T. 30, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS.

Société française grande ville universitaire de l'Est, produits diététiques et biologiques grand public, recherche

DIRECTEUR DES VENTES

I.E.C.S. ou similaire
3 à 5 ans d'expérience.
MISSION : responsabilité globale de la gestion commerc. et de l'administrat. des ventes de la société, du contrôle et de l'animat. du réseau des ventes. Une expérience de la vente des produits alimentaires ou similaires grand public. Allemand parlé efficace indispensable. Les ambitions de la société sur le marché français garantissent de bonnes possibilités d'évolution des responsabil. et du salaire.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous référence 711.

Très importante société branche bâtiment (spécialisée en étanchéité) rech. pour POITIERS

JEUNE CHEF D'AGENCE

Mission : gestion commerciale et technique de l'agence, contacts avec clients, architectes, organisation et contrôle des chantiers.
Formation : T.P. ou bâtiment (niveau B.T.S.).
Une expérience de 3 à 5 ans de commandement et de la technique du bâtiment nécessaire
Poste stable et d'avenir.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous référence 663.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

MF

1er constructeur français de machinisme agricole
recherche dans le cadre de son
ORGANISATION EUROPEENNE

ingénieur confirmé

qui sera le

responsable fiabilité nouveaux produits

Votre expérience d'engineering dans le domaine mécanique ou machinisme,

Votre bonne pratique des langues (anglais indispensable, allemand souhaitable), liée à vos relations professionnelles avec l'étranger,

Votre goût du diagnostic et du conseil vous incite à rechercher une activité plus large.

L'importance de la fiabilité de nos nouveaux produits nécessite un homme *d'expertise et de coordination*, de la planche à dessin aux essais aux champs.

Poste à pourvoir au PLESSIS-ROBINSON banlieue Sud.

Massey Ferguson

Adresser CV, sous référence INP, à M. Philippe BIARD, 22, avenue Galilée, 92350-LE PLESSIS-ROBINSON.

CHEF DE PRODUIT

100.000 F

Notre Société appartient à un groupe important. Nous sommes, en ce qui nous concerne, spécialisés dans l'outillage à main ou électrique et distribuons ce matériel, soit auprès des professionnels, soit auprès du grand public.

C'est la raison pour laquelle nous cherchons à analyser les marchés finaux, définir des gammes de produits, les compléter en lançant des produits nouveaux, en assurer la gestion, le suivi technique et l'animation commerciale.

C'est la tâche que nous souhaiterions vous confier. Elle requiert une expérience Marketing, des capacités techniques, beaucoup de méthode et de logique en même temps que de l'imagination et la diplomatie nécessaire pour travailler avec les Directions concernées.

Nous pensons donc que pour réussir dans ce poste il faut avoir une expérience de marketing ou de la vente de produits similaires. Une formation d'ingénieur peut être un atout.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, nous *serions heureux d'avoir un entretien* avec vous pour décider ensemble de la meilleure orientation à prendre pour nous dans ce domaine.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référ. 3.325 à *à qui nous avons confié cette recherche.*

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

UNE BANQUE PRIVÉE, FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER FRANÇAIS, cherche pour contribuer au développement, à Paris, de
SON DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

un cadre classe V

connaissant particulièrement les opérations commerciales et la trésorerie en devises.

A 30 ans au moins, ce cadre a une bonne formation générale (bachelier, il a, par exemple, commencé des études universitaires...) et professionnelles (titulaire d'un BP, il est inscrit au CESB...).

Il a travaillé cinq ans dans le service étranger d'une banque commerciale d'importance moyenne ; le reste de son expérience s'est déroulé dans d'autres services ou dans une affaire de négoce *international*.

Il a de bonnes notions d'anglais.

Le poste permet dès l'origine l'exercice de responsabilités réelles et peut conduire à des positions intéressantes.

Ecrire à J.-E. LEYMARIE ss réf. 3094 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
de construction d'accessoires aéronautiques proche *banlieue Ouest*

recherche

INGÉNIEUR
A.M. ou équivalent

— Expérience confirmée dans service méthodes fabrication petite et moyenne série.

— Pièces mécaniques et électromécaniques.

— Qualités aéronautiques.

— Parc machines de 400 unités.

Envoyez C.V. détaillé, photo, prétent. à n° 96.195, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

---

offres d'emploi

etap

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (C.A. 230 MILLIONS) AFFILIÉE A PUISSANT GROUPE - RENFORCE SON ÉQUIPE DE DIRECTION DANS LE CADRE DE SON EXPANSION ET RECHERCHE

CADRE SUPÉRIEUR FINANCES ET ADMINISTRATION

IL S'AGIT D'UN POSTE IMPORTANT AVEC DE RÉELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE IMPLIQUANT LA RESPONSABILITÉ

- de la comptabilité,
- de l'informatique,
- des achats,
- de l'administration du personnel,
- du juridique.

Ce poste peut convenir à candidat diplômé grande école commerciale ou juriste ayant de bonnes connaissances juridiques et solide expérience en finances et comptabilité, témoignant de qualités marquées d'organisation, de synthèse et de contact.

Logement assuré ville EST FRANCE.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
130.000 F +

Ecrire sous référence OW 351 CM.

IMPORTANTE FIRME BIENS D'ÉQUIPEMENT ET INGÉNIERIE - FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
offre poste de

INGÉNIEUR RESPONSABLE D'ACHATS

CAPABLE DE MENER DES NÉGOCIATIONS A L'ÉCHELON INTERNATIONAL
en liaison étroite avec les bureaux d'études et les services commerciaux, il aura la responsabilité d'achats importants.

Situation très intéressante pour un ingénieur grande école, ayant une solide expérience commerciale (achats ou ventes) de préférence familiarisé avec les problèmes de financement, de change et de révision de prix.

Connaissances de l'anglais nécessaires.

Poste à LILLE.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
90.000 F +

Ecrire sous référence NQ 350 CM.

IMPORTANT PRODUCTEUR FRANÇAIS TUBES ET RACCORDERIES EN ACIER INOX - PARIS - OFFRE POSTE DE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

RESPONSABLE SECTEUR DE CLIENTÈLE : INGÉNIERIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES

Ce poste peut convenir à candidat, formation supérieure, ayant expérience dans cette branche ou susceptible d'acquérir rapidement des connaissances techniques nécessaires, ayant des qualités très marquées de négociateur et une expérience technico-commerciale.

Il aura la responsabilité de négocier et de gérer des affaires sur devis avec une clientèle de haut niveau.

RÉMUNÉRATION IMPORTANTE POUR CANDIDAT DE VALEUR

Ecrire sous référence KS 347 AM.

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AFFILIÉE A L'UN *DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS* FRANÇAIS - PARIS

RECHERCHE DANS LE CADRE DE SA FORTE *EXPANSION A ÉTOFFER SES STRUCTURES* PAR LA CRÉATION DE POSTE

SPÉCIALISTE RECRUTEMENT GESTION DES CADRES

- homme de préférence,
- formation supérieure : Maîtrise Psychologie, Ingénieur, *Sciences P.O., Droit* ou niveau équivalent,
- expérience 3 ans environ recrutement et gestion cadres acquise dans grande firme industrielle ou cabinet spécialisé.

POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF IMPLIQUANT UN ROLE DE CONTACT AUPRÈS DES HIÉRARCHIQUES POUR PRENDRE EN CHARGE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT.

Ecrire sous référence FP 358 CM.

VILMORIN - ANGERS
DÉVELOPPANT SES ACTIVITÉS INTERNATIO*NALES OFFRE* SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR A

RESPONSABLE MARKETING ET VENTES EUROPE NORD

Ce poste peut convenir à candidat H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., ... ayant 4 ans environ expérience du commerce international (branche similaire appréciée) dans ce secteur géographique. Bonne connaissance de la langue anglaise et allemande.

Il assumera avec dynamisme et initiative la responsabilité du développement commercial de sa zone :

- études des marchés,
- animation du réseau commercial,
- gestion des ventes.

Ecrire sous référence PX 352 CM.

SOCIÉTÉ DE MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ INCENDIE - LEADER INCONTESTÉ DANS SON DOMAINE (C.A. 100 MILLIONS - PLUS DE 50 % DU MARCHÉ) AFFILIÉE A UN GROUPE INTERNATIONAL SUISSE

banlieue immédiate OUEST PARIS, recherche

CHEF DE DÉPARTEMENT TRAVAUX
DE LA RÉGION PARISIENNE

LE POSTE
Il s'agit d'assurer l'ensemble des installations réalisées sur la région parisienne (C.A. 20 millions) en assumant des responsabilités sur les plans ; gestion, coordination technique *et* en animant une équipe qualifiée de 25 techniciens.

LE CANDIDAT
Ingénieur A.M., T.P. ou équivalent, ayant minimum 4 ans d'expérience professionnelle acquise dans des activités d'installations (installations électriques ou second œuvre bâtiment appréciée) et témoignant de très solides qualités de gestionnaire *et d'animateur sur le terrain.*

L'AVENIR
La société, en développement constant dans un domaine peu atteint par la crise, offre une carrière importante à un candidat de fort potentiel.

Ecrire sous référence LT 348 AM.

etap
4 rue Massenet
75016 PARIS
discrétion absolue

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
(position dominante sur son marché)
FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL
confiera le poste de

directeur général

à un candidat de grande valeur, possédant une expérience générale de haut niveau. Ses responsabilités devront s'exercer en priorité sur :

- l'animation d'une équipe de direction,
- le développement commercial comportant l'application d'une politique de diversification.

La *préférence* sera donnée à un candidat de 40 ans ayant déjà assumé des fonctions de Direction Générale ou de Direction Commerciale.

Adressez C.V. détaillé s/réf. 25 M à P. LICHAU *S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02* qui transmettra - (la plus grande discrétion est assurée).

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Banlieue Sud-Est - Filiale d'un groupe allemand recherche

DIRECTEUR MÉDICAL

Dépendant directement du P.D.G.

IL SERA CHARGE :

- Du lancement et suivi des expertises pharmacologiques et cliniques ;
- De la préparation des dossiers d'A.M.M. et de remboursement, en étroite collaboration avec le pharmacien responsable ;
- De la formation des visiteurs médicaux ;
- De la correspondance avec le corps médical ;
- De l'élaboration des documents publicitaires en collaboration avec la direction commerciale.

De bonnes notions de la langue allemande sont indispensables.

Adresser C.V. avec photo, diplômes et prétentions à N° T 098.018 M - REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

PARIS SUD

Filiale d'un Groupe Français d'implantation internationale souhaite confier à un jeune

ingénieur a.m. 71 000

(2 ans d'expérience industrielle)

- *L'organisation technique de son unité d'entreposage et distribution physique de 70 000 T/an ainsi que de sa boucherie industrielle ultra-moderne.*
- *Productivité, systématisation des méthodes, étude investissements, réalisation construction, formation technique du personnel, suivi statistique et mini-système informatique sont les mots-clefs.*

Adressez C.V. + photo à M. BLIN sous réf. 15 garant d'une discrétion absolue.

Centre P.S.I. 29, Bd Edgar Quinet 75014 Paris

SOCETEC

SOCIETE D'ENGINEERING 200 personnes
située proche La Défense

recherche

UN INGÉNIEUR

spécialiste instrumentation dans le domaine de la thermique, les utilités et off-sites.

Age minimum 30 ans avec au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire.

Anglais écrit et parlé.

Ce poste peut exiger des déplacements fréquents, de courte ou moyenne durée en France ou à l'étranger.

Env. C.V. et prétentions SOCETEC, 5, rue Chante-Coq, 92800 PUTEAUX.

---

offres d'emploi

JEUNE ARTS ET METIERS

- vous justifiez d'une expérience de 3/5 ans *en matière d'entretien ou de production,*
- vous jouissez d'une grande disponibilité
- vous voulez vous intégrer à une équipe de cadres performants et vous savez vous adapter à des environnements différents.
- vous vous sentez dynamique, méthodique et vous manifestez un goût certain pour la technique.
- vous êtes en excellente santé, vous avez le sens du commandement, une personnalité affirmée.

LE GROUPE BECOB
vous propose **dans le secteur du bois,** dans un premier temps en France, en Afrique francophone ensuite, le poste de

CADRE RESPONSABLE

LE GROUPE BECOB
exerce ses activités en France, au Portugal, au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en Asie
LE GROUPE BECOB
poursuit son développement dans les domaines de l'exploitation forestière, des industries du bois, du négoce international et des distributions nationales.

Toutes les candidatures *seront* analysées avec discrétion, les C.V. sont à adresser avec photo à.

BECOB FRANCE
38, rue Brunel 75017 PARIS

---

chef de produits

Gervais-Danone France recherche un Chef de produits pour compléter son équipe marketing.

Dans le cadre d'une large autonomie, il devra assurer la gestion et le développement des produits existants, ainsi que la recherche, l'étude et le lancement de nouveaux produits frais. Son action portera sur l'ensemble des éléments du marketing-mix, et il disposera de moyens publi-promotionnels importants pour atteindre ses objectifs.

Ce poste sera confié à un Diplômé d'Études Supérieures ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience marketing dans une société de produits de grande consommation.

Il trouvera l'occasion d'élargir ses compétences et de diversifier ses connaissances au sein d'une société connue pour sa pratique d'un marketing élaboré *et d'un groupe permettant d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution.*

Lieu du poste : Levallois-Perret (92).

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 02, à Jean Burckel BSN-Gervais-Danone 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn, gervais danone

CGIB

Banque privée - PARIS 17e
équipée d'un 370/145 DOS/VS + TP
nous confie la recherche de DEUX

PROGRAMMEURS SYSTÈME

Les candidats que nous recherchons devront posséder une expérience minimum de deux années de cette fonction.

Dans le cadre de l'équipe système actuelle, l'un des deux postes sera plus particulièrement orienté vers le développement de certaines fonctions sous CICS/VS.

La pratique du DOS/VS et de CICS/VS est indispensable ; la connaissance de POWER/VS et VSAM constituerait un atout supplémentaire.

Faire acte de candidature sous référ. 304 M à Jean PORRACCHIA

CARRIÈRES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149 RUE SAINT-HONORÉ 75001 PARIS

CHEF DU PERSONNEL

PARIS **100 000 F +**

- Pour l'une des plus importantes sociétés françaises *d'équipement et de distribution* d'EAU : 2 500 personnes réparties au Siège et dans une quinzaine de Directions Régionales.
- Durant la phase d'intégration, en tant qu'Adjoint du Directeur Administratif et du Personnel, son travail sera surtout de gestion administrative et comportera notamment des tâches relatives au droit du travail et aux conventions collectives (rédaction, discussion, application). Peu à peu il sera positionné Chef du Personnel et chargé de l'ensemble de la fonction.
- Il est requis : - une expérience de 5 ans.
  - une formation du type licence en droit et de fortes compétences juridiques (droit du travail, *conventions, retraites, etc*).
  - une personnalité souple et disponible dans *ses* contacts mais rigoureuse et efficace dans son travail.

Adresser un C.V. détaillé et une lettre manuscrite avec prétentions à : Hervé LE BAUT sous référence 2579/M

Sperar

ORES
Groupe BOSSARD
105 Bd. Haussmann
75008 PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SG2
Société Générale de Service et de Gestion

• GROUPE DE SOCIÉTÉS DE SERVICE EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE

- qui se sont réunies en raison de leurs affinités et de leur complémentarité
- 1.000 personnes travaillant dans des équipes de dimension humaine

— **UNE IMPLANTATION NATIONALE ET INTERNATIONALE**

— **DES ACTIVITÉS TRÈS DIVERSIFIÉES :** diagnostic, études, organisation, service bureau, télétraitement, saisie de données

— **NOTRE OBJECTIF :** aider les entreprises de toutes tailles et les services publics à maîtriser tous les aspects de l'informatique.

POUR ASSURER NOTRE DÉVELOPPEMENT en France et à l'étranger, nous recherchons de nouveaux collaborateurs
— ayant le goût du travail en équipe
— attirés par les tâches concrètes et variées qu'offre le métier de CONSEIL

COFAP

PARIS • BORDEAUX • LYON • LILLE • AIX-EN-PROVENCE • MARSEILLE • LORIENT • RENNES • SAINT-MALO • • ABIDJAN • LIBREVILLE • PORT-GENTIL • TÉHÉRAN

INFORMATICIENS DE GESTION

• PERSONNEL D'ÉTUDES ET RÉALISATION

- Ingénieur GRANDES ECOLES ayant 2 à 3 ans d'expérience INFORMATIQUE .... Réf. 1
- Ingénieurs GRANDES ECOLES débutants .... Réf. 2
- ANALYSTES PROGRAMMEURS expérimentés ou débutants .... Réf. 3

- **INGENIEURS SYSTEMES : IBM, CIIHB, BURROUGHS, N.C.R., UNIVAC,...** ... Réf. 4
- **SPECIALISTES APPLICATIONS sur petits matériels.** ... Réf. 5
- **SPECIALISTES TELETRAITEMENT, RESEAUX, BANQUES de DONNEES....** Réf. 6
- **PREPARATEURS de TRAVAUX IRIS 45 pour l'AFRIQUE.** ... Réf. 7

Ingénieurs Commerciaux Paris . Lille . Reims

- Vous avez vendu des Services ou des Matériels Informatiques.
- Vous savez analyser le problème du client.
- Vous désirez valoriser cette expérience dans une ambiance favorable (décisions décentralisées, réponses rapides à vos questions.
- Vous vous sentez capables de promouvoir une gamme très complète de Services et d'Applications Informatiques vous ouvrant toutes les portes.
- Vous pouvez trouver un poste intéressant à SG2 .... Réf. 8

Pour compléter votre information AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sur le poste correspondant à votre expérience à **F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle, 75015 PARIS**

CONTROLE DE GESTION

Vous avez une expérience confirmée du contrôle de gestion en milieu industriel, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (H.E.C., E.S.S.E.C., Sup de Co...). Vous souhaitez poursuivre votre carrière au sein d'une société importante d'ingénierie et de construction d'ensembles industriels de grande envergure. Nous vous proposons d'intégrer soit notre direction du contrôle de gestion soit nos divisions opérationnelles. Il s'agit de postes à créer qui autorisent de larges possibilités d'évolution.

Ecrire à No 96175 Contesse Publicité - 20, Avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société (6 usines - 4.000 personnes) fabriquant des
ÉQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
leader européen sur son marché
recherche son

directeur des études

et souhaite proposer ce poste à un ingénieur (A.M., Centrale...) ayant acquis, si possible dans le domaine de la carrosserie, une expérience d'études réalisée **en collaboration avec les constructeurs.**
En plus de la compétence technique, il lui sera demandé des qualités réelles de contact humain.
Lieu de travail : grande banlieue sud de Paris.
Pour obtenir informations complémentaires *écrire sous référence 5191 A*

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

soxiant/dpa

SOCIETE DE HAUTE TECHNICITE
DEVELOPPANT
DES MATERIELS EMBARQUES
recherche

UN CHEF DE SECTION

pour développement et production de tubes à plasmas.

La postulant devra avoir une expérience tube, vide, électronique
- d'au moins 3 ans s'il a fait une grande école,
- d'au moins 10 ans s'il a débuté technicien.

Le poste comporte de très larges responsabilités sur des hommes et sur des moyens.

Lieu des travail : BANLIEUE PARISIENNE SUD EST.
Adresser C.V. à No 93222, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante entreprise de travaux publics
5.000 personnes
Implantation nationale et internationale
recherche

UN COLLABORATEUR DE DIRECTION GÉNÉRALE

— de formation supérieure (H.E.C - ESSEC - ISA - DROIT...) ;
— rédigeant à la perfection ;
— utilisant couramment deux langues parmi : le PORTUGAIS, l'ARABE, l'ANGLAIS (des connaissances en CHINOIS seraient appréciées).

Il s'intégrera à l'équipe existante et participera activement aux :
— Analyses financières
— Résolutions des problèmes juridiques et fiscaux
— Rédaction de procès-verbaux et d'études
— Etudes boursières.

Quelle que soit sa formation, le candidat retenu sera capable de s'intéresser à toute activité avec dynamisme, disponibilité, rigueur et pragmatisme.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest (Métro).

Ecrire (photo), C.V., expérience le cas échéant, rémunération souhaitée sous n° 4.350 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui tr.

FABRICANT D'ACCESSOIRES AUTOMOBILES
GROUPE INTERNATIONAL
recherche

ADJOINT(E) AU DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable du bureau commercial, assimilé cadre, position IV ou V.

Salaire selon compétences. Notions allemand, anglais apprécié.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
COCORDAN ET LAFONT,
1, route d'Héricy, 77870 VULAINES-SUR-SEINE

ORGANISME CONSEIL
recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Recherche Opérationnelle
Informatique Scientifique
pour domaine aérospatial

Solides connaissances calcul des probabilités.
Expérience de programmes FORTRAN importants

Ecrire n° 097.563 M - REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

MOBILIER INTERNATIONAL
recherche

ATTACHÉ(E) COMMERCIAL

pour prospection et vente aux entreprises et collectivités PARIS et REGION PARISIENNE
Rémunération : fixe et intéressement.

Adresser curriculum vitae et photo :
162, bd Voltaire, PARIS-11e, à l'att. de M. LUGAN.

DIRECTEUR TECHNIQUE

150.000 F

Il s'agit de prendre en charge la conception de produits nouveaux ainsi que l'évolution des produits existants en supervisant un Bureau d'études, un laboratoire d'essai et un atelier de prototypes. Bien sûr, vous parlez anglais couramment.

Envoyer curriculum vitae à n° 8.789 - COFAP 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEIL ET DE FORMATION
RECHERCHE

Responsable de la Formation

à l'utilisation des moyens et des méthodes informatiques

par l'organisation de stages interentreprises et dans l'entreprise : correspondant informatique - analyse fonctionnelle - méthode de conduite de projets - contrôle de l'exploitation.

Ses missions :
- animation de séminaires
- planification des opérations de formation
- participation à la prospection commerciale et au développement de nouveaux produits.

Ce poste exige un niveau de formation correspondant à la maîtrise ou à un diplôme d'ingénieur ainsi qu'une expérience concrète d'actions dans ce domaine et de bonnes connaissances en informatique.

Formation assurée aux produits et aux méthodes de la société.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + CV detaillé à Mme CLERE sous réf. 73375/M Sélé-CEGOS 33 quai Gallieni 92152 SURESNES.

Premier sur le marché français et cinquième sur le marché mondial (7 000 personnes, 12 usines, 18 filiales à l'étranger), nous fabriquons et distribuons des produits sophistiqués.
Notre groupe poursuit son expansion et offre à :

deux jeunes cadres " exportation "

âgés de 28 ans minimum, diplômés d'études supérieures commerciales (HEC, Sup. de Co., etc.) l'opportunité de confirmer leur expérience et d'affermir leurs compétences grâce à des affectations successives dans nos filiales françaises et étrangères.
Après réussite de ces missions, notre groupe pourra leur offrir un développement de carrière intéressant.
Pratique de l'anglais indispensable.
Ecrire à G. BARDOU sous réf. 3155 LM

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Groupe industriel important recherche pour ses activités
D'EQUIPEMENTS ET DE MESURE
connues dans le monde entier

3 ingénieurs débutants passionnés de technique

ELECTRONICIENS E.S.E, A.M...

Dans la première affectation prévue pour environ 2 ans, la part d'études techniques de circuits et d'études technologiques des produits est nettement prépondérante.

Mettez en valeur vos qualités de personnalité et vos idées actuelles sur votre orientation dans 5 - 10 ans, plutôt que vos connaissances et votre expérience, dans votre lettre de candidature adressée sous référence 8913 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

FILIALE
D'UN GROUPE INDUSTRIEL
recherche

directeur de division

La mission :
• assumer la Direction complète d'une Division produisant et négociant du matériel à caractère médical, santé, secours
• être responsable devant la Direction Générale d'un centre de profit autonome.

Le candidat :
• formation Grande École
• 32 ans minimum
• un dynamisme commercial éprouvé
• de solides qualités de gestionnaire
• une grande sensibilité au profit
• ayant déjà assumé des fonctions de Direction.

Adresser C.V. détaillé s/réf. 36.27 à
2 M.I.
9 bis rue de Vézelay
75008 Paris

ab

Institut Pasteur
PRODUCTION
Centre de Développement de GARCHES (92)
recherche

TECHNICIEN (NE) SUPÉRIEUR (E)
TITULAIRE B.T.S.

Le candidat ou la candidate devra posséder une expérience en virologie ou en bactériologie.

Envoyer C.V. à M. PRUNET, Directeur du Centre, boulevard Raymond-Poincaré - 92380 GARCHES.

IMPORTANTE SOCIETE ANONYME D'HLM
60.000 logements gérés recherche
pour les régions SUD et EST de PARIS

CONSEILLER(ERE) SOCIALE
(Statut Cadre)

Il ou elle sera chargé :
- des enquêtes auprès des locataires
- des liaisons avec les organismes extérieurs
- des études sur l'amélioration des conditions de vie en immeubles collectifs.

Quelques années d'expérience professionnelle après le Bac et un diplôme de travailleur social sont indispensables pour occuper ce poste.
Permis de conduire et voiture exigés.
Un domicile au Sud-Est de Paris est souhaitable.

Envoyer C.V. au : F.F.F. 159, rue Nationale
75013 PARIS.

DELAVAL-STORK
Société internationale
FABRICANT de Turbines à vapeur, compresseurs centrifuges, pompes alimentaires,
recherche pour sa succursale de Paris

INGÉNIEUR TECHNICO - COMMERCIAL

Expérience machines tournantes. Expérience vente auprès engineerings. Esprit d'équipe. Anglais indispensable. Nombreux déplacements. Rémunération importante en fonction capacité et expérience.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à DELAVAL - STORK, 28, av. Hoche, 75008 Paris. Discrétion assurée.

PARIS SUD

acheteur 70 000 +
"Produits Alimentaires"

DE FORMATION SUPÉRIEURE, ayant plusieurs années d'expérience dans les achats de diverses natures, il peut trouver ici mieux qu'un poste.

Vous serez convoqué à Paris mais adressez votre C.V. + photo sous réf. GA à Monsieur BLIN garant d'une discrétion absolue.

Centre P.S.I. 9, rue Lafayette 44000 Nantes

Établissement financier
de dimension internationale
recherche un

adjoint au controleur de gestion

chargé de concevoir et de mettre en place un système de comptabilité analytique.

Le candidat recherché doit posséder :
• un diplôme d'Études Supérieures Scientifiques ou Commerciales
• un minimum de 2 ans d'expérience de la gestion d'entreprise.

Adresser CV + photo + salaire actuel sous référence AR 711

sextant/dpa

CARRIERES SERVICES 19 R. DE LA PAIX
Conseil en recrutement 75002 PARIS

Filiale française de l'important groupe suédois MÖLNLYCKE - CA 1,2 milliard de F effectif 6.000 personnes

MÖLNLYCKE MÉDICAL

- bénéficie de l'appui technique et financier et de l'expérience acquise par le groupe dans les 14 pays où il est implanté et où il réalise 65 % de son CA,
- doit son impressionnante progression, en France, à l'avance technologique du groupe dans les domaines des produits hospitaliers à usage unique - produits d'avant-garde : gammes complètes - systèmes de soins -

POUR DEVELOPPER ET RENFORCER SON IMPLANTATION EN MILIEU HOSPITALIER

- recherche des ATTACHES COMMERCIAUX - H ou F, 30 ans mini - capables de s'intégrer à une équipe de vente existante et qui après une période de formation technique seront chargés de la réalisation d'objectifs commerciaux sur des secteurs déterminés.

Missions :
- introduire la marque par la vente de spécialités qui ont fait l'originalité et le succès de MÖLNLYCKE.
- promouvoir de nouvelles méthodes de travail par une action de sensibilisation et de formation débouchant sur la vente de systèmes de soins et l'équipement complet d'ensembles hospitaliers.

Ces postes conviennent à des H ou F ayant une formation de niveau bac ou un début d'études médicales ou paramédicales, ayant une expérience opérationnelle de la vente en milieu hospitalier.
Statut cadre - *rémunération* : fixe important + prime d'objectifs. Voiture fournie - remboursements frais - avantages sociaux.
Les secteurs à pourvoir en priorité : Région parisienne - Normandie - Sud-Ouest.

Importantes possibilités d'évolution de carrière pour des candidats de valeur.

sélé CEGOS

Mais si vous êtes intéressés par d'autres secteurs, n'hésitez pas à nous écrire.

Adresser lettre man. et C.V. détaillé, rémunération souhaitée et photo sous réf. 73374/M à Mme CLERE Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni - 92152 SURESNES

Établissement financier
de dimension internationale
recherche un

organisateur informaticien

Chargé :
• de concevoir et de mettre en place les nouveaux systèmes de gestion automatisée.
• d'élaborer et de suivre l'exécution des plans et des budgets informatiques.

Le candidat recherché doit posséder :
• un diplôme d'Études Supérieures *Scientifiques ou Commerciales*
• un minimum de 2 ans d'expérience de l'informatique de gestion.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel sous référence AR 712

sextant/dpa

CARRIERES SERVICES 19 R. DE LA PAIX
Conseil en recrutement 75002 PARIS

NCR FRANCE
Systèmes Informatiques
recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
INGENIEURS SYSTEME

— Vous êtes intéressés par les développements sur :
• Logiciels de base
• Assembleurs
• Logiciels d'application
— Vous possédez (éventuellement) une expérience dans ces domaines.
— Vous écrivez couramment l'anglais.
— *Vous avez une Formation mini :* **IUT ou Institut de Programmation.**

Envoyer CV manuscrit et prétentions *sous référence 320 à*

NCR FRANCE — Division F.S.D.
191 rue de Vaugirard 75740 Paris
Cedex 15

Directeur Commercial

130 000 F **PARIS**

Une Société française (effectif 130 personnes, C.A. annuel de 15.000.000 de Francs) leader dans la technicité de ses produits, spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de biens d'équipements spécifiques à usage industriel, notamment manutention par vibration, recherche son Directeur Commercial.
Dépendant directement du Président Directeur Général, après un stage d'adaptation aux produits tant à l'usine qu'auprès de certains clients utilisateurs, il aura pour mission dans le cadre d'un budget à l'élaboration duquel il participera et qu'il gèrera, de définir la politique commerciale et de la mettre en application. Responsable de l'ensemble des services commerciaux et de l'après-vente, il dirigera le réseau des représentants déjà existant, le restructurera, *le complètera au fur et à mesure et l'animera. Il aura lui-même une* part d'activité directe en clientèle afin de maintenir puis développer les ventes. Dans le cadre de ses activités il aura à entretenir des contacts avec les filiales étrangères et à négocier certains marchés extérieurs.
*Ce poste sera confié de préférence à un ingénieur diplômé d'une école d'élec*tricité et de mécanique, du type Arts et Métiers, bilingue français/anglais, 35 ans minimum. Il justifiera d'une expérience d'au moins 5 ans de la commercialisation de biens *d'équipements à usage industriel, acquise dans une moyenne entreprise de production,* l'ayant amené à maîtriser toutes questions *relatives aux impératifs technologiques, à l'application de politiques commer*ciales ainsi que de l'animation d'équipes de ventes.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + CV détaillé s/Réf. 6035/M à Fr. ROUSSEAU Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 *SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une* totale discrétion.

Juriste d'Entreprise

• Nous sommes la filiale française d'une *importante Société Internationale de* produits de grande consommation, leader sur plusieurs marchés.
• Vous avez une solide formation en DROIT (Doctorat ou D.E.S.) complétée de préférence par plusieurs années d'expérience en Droit des Affaires.
• Vous justifiez d'une très bonne pratique de l'anglais
• Nous vous offrons de venir étoffer notre Direction des Services Juridiques à notre Siège Social (proche banlieue Ouest de Paris).

Les candidats sont invités à adresser lettre manuscrite et curriculum vitae sous réfer. NADEN (mentionnée sur enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

QUARTZ ET ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT
POUR ETUDE QUARTZ

Formation Mécanicien de précision.
Connaissance en piézo-électricité appréciée.

Adresser curriculum vitae :
1, rue d'Anjou - 92602 ASNIERES.

Établissement consulaire d'enseignement supérieur de la gestion
recherche

DIRECTEUR DES ÉTUDES

Adr. curriculum vitae, photo, lettre manuscrite, à : N° 8.325, « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

JEUNES GENS
diplômés IUT ou DUT niveau licence de Math ou sciences économiques

Un important groupe de Sociétés vous offre d'acquérir une expérience de premier ordre comme

PROGRAMMEUR

avec une évolution vers l'analyse de système
INFORMATIQUE.

Le Centre de Traitement Ordinateur est situé à Paris.

Formation (ou complément formation) assurée et rémunérée.

Envoyer lettre manuscrite à No 96.150, - *CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra* 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Groupe métallurgique français d'importance internationale dans les non-ferreux
recherche pour
un de ses départements commerciaux

chef de vente
FRANCE ET ETRANGER

Les candidats devront satisfaire aux exigences suivantes :
• minimum 35 ans - formation supérieure (Grandes Ecoles) - expérience de plusieurs années dans la vente
• connaissances concrètes des procédures d'exportation
• *pratique courante d'au moins une* langue étrangère (anglais ou allemand de préférence)
• qualités et expérience réelles de commandement et d'organisation
• ouverture d'esprit aux aspects techniques de produits métallurgiques de qualité
• disponibilité déplacements tous pays

Ecrire avec CV, photo et prét. s réf. 8039 à

OP organisation et publicité

ATTACHÉ COMMERCIAL

Intégré au département CRÉDIT-BAIL, il devra mener des actions de prospection, de négociation et d'études de dossiers, qui le mettront en relation avec une clientèle industrielle, commerciale et de profession libérale.

Pour tenir ce poste avec succès, nous souhaitons rencontrer des candidats ayant un tempérament commercial, 2 à 3 ans d'expérience en Crédit-Bail Leasing. Une formation supérieure est souhaitable.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à

BANQUE HERVET Direction du Personnel,
127 Avenue Charles-de-Gaulle,
92201 Neuilly-sur-Seine.

MARQUE INTERNATIONALE DE BONNETERIE
recherche dans le cadre de son expansion

DIRECTEUR DE PRODUCTION

NOUS DEMANDONS :
— Un homme dynamique.
— De forte personnalité.
— Aux qualités humaines affirmées.

NOUS OFFRONS :
— Une ambiance jeune...
— Un travail intéressant.
— Un avenir assuré.

Adr. lettre man. avec C.V. compl. photo et prétent. ss le n° 95.745 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Réponse et discrétion assurées.

SOCIETE DE HAUTE TECHNICITE
DEVELOPPANT DES MATERIELS
EMBARQUES
recherche

1 chef de service optique

FORMATION GRANDE ECOLE
(ESO souhaité)

ayant une expérience d'au moins *5* ans de préférence dans le matériel spatial *et dans l'optique : rayonnement visible* et infra-rouge.

Lieu de travail :
BANLIEUE PARISIENNE SUD-EST.

Adresser C.V. à No *93.220*, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
recherche
pour l'une de ses unités de production

UN DIRECTEUR D'USINE

Ingénieur A. et M., ICAM, ESE ou équivalent
— *Rompu aux relations sociales (personnel 300)* ;
— Expérience de la production ;
— Ouvert aux méthodes d'organisation du travail ;
— Sens de l'autorité et personnalité; plus habitude des relations de travail, au sein d'un groupe nécessaire ;
— Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., prétent. et photo, numéro 96.077, Contesse P., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28.00	32,03
"Placards encadrés"	34.00	38,89
Double insertion	38.00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Une Société de Presse
recherche un

chef comptable

de formation supérieure : Expertise ou DECS, minimum 30 ans, doté d'une bonne autorité naturelle, ayant pratiqué comptabilité sur ordinateur et acquis une bonne expérience professionnelle dans une Société du secteur commercial utilisant l'informatique.

Il devra instaurer les procédures comptables classiques, tant au niveau de la comptabilité générale que de la comptabilité analytique, permettant la sortie du compte d'exploitation mensuel.

Il aura de plus la charge de toutes les tâches d'un Chef Comptable : suivi de la trésorerie, déclarations fiscales, élaboration du bilan, etc...

Pour accomplir sa tâche, il aura sous ses ordres un Chef de Groupe et 3 comptables.

Localisation : PARIS OUEST.

La rémunération sera intéressante en fonction de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous réf. 519-M
25, rue du Renard - 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Secteur Mécanique Générale
recherche pour PARIS

adjoint au directeur services commerciaux

jeune diplômé ESSEC, SUPdeCO ou équivalent le candidat devra posséder une expérience (deux à trois années minimum) de l'administration des ventes et des études marketing, dans le domaine des biens d'équipement et avoir une pratique courante de l'ANGLAIS et de l'ALLEMAND.

Il secondera le Directeur des Services Commerciaux dans les tâches suivantes :
- les études de marketing
- le suivi des ventes
- les relations clients
- le développement de l'export (45 % du CA, principalement en Europe)...

Adr. C.V. détaillé s/réf. 3652 à M.A. BORDES

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves - 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE
Banlieue Sud Paris, recrute

INGÉNIEUR
Type E.N.S.I. ou I.C.A.M.

Pour essais dans les domaines de mesures physiques en mécanique des fluides.
Expérience pratique souhaitée.
Age minimum 30 ans.

Ecrire avec curriculum vitae et prétent. à nº 96.250, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉINFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS SYSTEMES
CONFIRMÉS

Pour gros centre banlieue sud. Connaissance Control Data appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 5168 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

— Plus de 35 ans.
— Expér. gestion, production, commerciale, responsabilité.
— Habitude contacts haut niv.
— Disponibilité immédiate ou proche.
— Goût des déplacements.

NOUS OFFRONS indépendance, autonomie et assistance techn. permanente.

REMUNERATION ANNUELLE SUPERIEURE à
100.000 F

Tél. M. Delorme : 522-83-10, de 9 h. 30-12 h. et 14 h. 30-17 h. 30.

PROTEG
Protection Vol et Incendie.
Dans le cadre de son expansion, recrute pour son service installation

1) AGENT DE PLANNING
Mission : assurer la gestion de la planification de chantiers de courte et moyenne durées, contacts clients, suivi délais des études spéciales et travaux atelier, prévision de facturation et charges montage.

2) PRÉPARATEUR CHANTIER
Mission : assurer étude technique, approvisionnements matériel et suivi réalisations de chantiers de courte et moyenne durées jusqu'à la pré-réception des travaux.
Pour ce second poste, une expérience encadrement, suivi travaux et des connaissances en détection vol, incendie ou courant faible, sont indispensables.

Adresser C.V. sous réfer. GD PROTEG, 36, rue Laugier, 75017 Paris, ou tél. 267-40-70.

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
(matières premières pour parfumerie) recherche pour son usine N.-O. de Paris :

UN COLLABORATEUR ADJOINT
au Chef du Service Mélanges et Composition
28 ans minimum

— pour la gestion des stocks et le suivi des approvisionnements et des commandes,
— expérience nécessaire de quelques années, familiarisation souhaitée avec les produits chimiques,
— qualités requises : d'excellente mémoire, d'ordre, de méthode, de vigilance rigoureuse.

Possibilité de carrière intéressante
Avantages sociaux

Env. C.V. manusc., photo (ret.) et prétentions, ss nº réf. 1.154 à
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

Important Groupe Assurances du secteur privé recherche pour service commercial
BRANCHE MARITIME

LICENCIÉ EN DROIT
ou ETUDES EQUIVALENTES
anglais indispensable. Ne pas se prés. Ecr. avec C.V. et photo au Chef du personnel, 48, r. Notre-Dame-des-Victoires, 75082 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANTE SOCIETE
(Paris - la Défense)
recherche pour son INFORMATIQUE DE GESTION

des ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(D.U.T. ou équivalent).
Adresser C.V. à Mme VALLET, B.P. 108, 92405 Courbevoie Cedex.

Organisme public documentation scientifique Porte d'Italie, recherche

MÉDECIN, PHARMACIEN CHIMISTE TOXICOLOGUE

Anglais indispensable, travail mi-temps.
Envoyer C.V. et prétentions à Régie-Presse Nº 565611 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société leader dans sa branche, recherche pour son service informatique (I.B.M. 370/135 sous DOS / VS devant évoluer vers I.B.M. 370/138).

INGÉNIEUR SYSTÈME
chargé :
— d'une mission de conseil auprès de la direction,
— de maintenir et développer le réseau T.P.

— Il est demandé une expérience d'au moins quatre ans dans la fonction,
— une expérience DB/DC serait appréciée.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions, s/référ. 2.601/M, à :

ANSWARE
SELECTION
101, bd Murat, 75016 PARIS.

AGENT CATERPILLAR pour la France offre situation stable et d'avenir dans groupe important à

ATTACHÉ COMMERCIAL
Possibilité d'atteindre rapidement salaire élevé si dynamique et ambitieux. Secteur Nord-Ouest de la région parisienne.
Société Normande H.B.M., le Pont du Rouillard, 78480 VERNEUIL-SUR-SEINE, 971 - 56 - 56.

JEUNE REDACTRICE

Pour une cellule d'analyse économique et financière de firmes étrangères.

Expérience souhaitée dans l'organisation documentaire et dans l'établissement de notes de synthèse et d'analyse économique et financière.

Anglais courant, espagnol ou allemand lu.

Adresser, avec niveau de traitement souhaité, C.V. détaillé sous référence NAUL (à mentionner sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIÈRES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

STE DELATTRE BEZONS
recherche
pour son service informatique équipé d'un ordinateur HB 58

UN ANALYSTE PROGRAMM.

Dipl. I.U.T. conn. COBOL et FORTRAN. Adr. C.V. + prét. à M. Forest, Sté Delattre Bezons, Centre Paris Pleyel, Tour Ouest 93521 Saint-Denis Cedex.

UNE IMPTE SOCIETE DE VENTE et LOCATION de CONSTRUCTIONS PREFABRIQUEES
recherche son :

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Il sera spécialement chargé de l'exportation et de la politique commerciale auprès de la Direction générale.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo, indiquer disponibilité et rémunération à nº 96.364, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Discrétion absolue assurée
Il sera répondu à toutes les candidatures.

92110 CLICHY
CIE D'ASSURANCES
équipée d'un IBM 370/125 et TERMINAL 3790
recherche

ANALYSTE expérimenté
pour développement applications sur terminal

ANALYSTES-Programmeurs
débutants ou quelques années d'expérience
DIPLOMES I U T
CONNAISSANCE COBOL exigée
Lieu de travail : Porte-CLICHY
Adreser C.V. et prétentions, à M. HEIMBURGER
50, r. H.-Barbusse, 92110 Clichy.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Niveau expertise comptable ou ESSEC

Habitué aux problèmes de gestion et d'organisation administrative, ayant le goût des contacts et des responsabilités.

Veuillez adr. votre C.V. détaillé manuscrit avec photo et prét. annuelles à nº 3.890.
PEAVIT Publicité, 100, rue de Richelieu, Paris 2e, qui transm.

SOCIETE SERVICES
recherche
pour région parisienne

ANALYSTE SYSTÈME
connaissant système SCOPE control Data.

2 ans expérience minimum.

Ecr. avec C.V. et prétentions à 96.404 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE BANCAIRE
recherche

CADRE
ayant une expérience des crédits professionnels à moyen terme, notamment en faveur des membres des professions libérales.

Très bonne formation de base.
Age minimum 30 ans.

Env. C.V. et photo à 95.183, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue NORD de PARIS, recherche pour

Travaux d'études en mécanique et essais divers :

UN AGENT TECHNIQUE
B.T.S., D.U.T. physique ou EQUIVALENT.

Ayant une bonne expérience en mesure des paramètres physiques et dépouillement des résultats.

Anglais nécessaire.

Adr. C.V., photo et prétentions à 96.188 CONTESSE PUBLIC.

Société de Gestion Paris 11e
recherche

COMPTABLE 2e échelon
familiarisé avec système CCMC
Ecrire sous référence nº 3.538,
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

STÉ D'EMBALLAGES INDUSTRIELS
recherche

CADRES COMMERCIAUX
pour régions Nord, Toulouse et PARIS
Dynamiques, sérieux, sens de la vente
Très bonne rémunération
Avantages sociaux
Env. C.V., lettre manuscrite et photo, à
SOFECOME
12, rue Jean - 93402 ST-OUEN

Dans le cadre de ses activités mini-systèmes, Impte Société, siège à PARIS, recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS
attirés par les applications de contrôle de processus, d'acquisition temps réel, de gestion et télécommunication.

Une première expérience dans la réalisation sera un atout supplémentaire.

Postes immédiats pr l'étranger.
Expérience H.P. 3000 indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous réf. S/1, à
I.C.A. PETITES ANNONCES
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e
qui transmettra.

IMPTE SOCIETE BANLIEUE OUEST
27 km Paris St-Lazare
recherche

UN CHEF D'ATELIER
pour son service Entretien électrique
(effectif 50 personnes)

Le candidat doit être ELECTROMECANICIEN titulaire du B.T.S. ou D.U.T. et avoir quelques années d'expérience. Ecr. avec âge, réf. et prét., à nº 95.480, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE
située Pont de Saint-Cloud
recherche
SECRETAIRE DACTYLO
expérimentée
excell. trilingue français, arabe, anglais - Sténo si possible.
Adr. candidature manuscrite avec C.V. et photo identité à
S O F R E S A
307, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD.

Nous recherchons pour notre Direction Commerciale

UNE SECRETAIRE STÉNO-DACTYLO
Ayant une expér. d'au moins 5 ans secteur commerciale. Anglais lu et écrit indispensable. Sér. réf. exigées. Horaire variable. Lieu de travail : proche R.E.R. Nanterre, préfecture. Adr. C.V. manuscrit, prétent. et photo, s/réf. 7.344, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Dactylo

BANQUE
SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
recherche

UNE DACTYLO EXPÉRIM.
POUR CONTRAT 6 MOIS

UNE STÉNODACTYLO CONF.
POUR POSTE STABLE

Tél. : 260-33-05.

demandes d'emploi

JEUNE FEMME 45 ans recherche
RESPONSABILITE des RELATIONS PUBLIQUES
dans société

• Ancienne hôtesse de l'Air • Licenciée en Espagnol • Parfaite connaissance de l'anglais et de l'espagnol.
Ses responsabilités antérieures lui ont donné une excellente pratique des relations extérieures, de l'initiative du commandement et de l'organisation.

Faire offre sous référence 310 à :
S.N.P.M. 108, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

DIRECTEUR COMMERCIAL

34 ans, 100.000 F + intéressement. Pour P.M.E. matériel d'équipement électromécanique ou électronique, parlant anglais et allemand.

Ecrire ou téléphoner sous référence DC 1, Cabinet Claude VITET, 2, rue Marengo, 75001 PARIS - 260-71-28 - 261-32-27.

JE SUIS L'HOMME DES COMMANDES

Adjoint chef de production, 39 ans, III A (dans Société C.A.M.N.F.) ;
— 14 ans Direction du B.E., devis, ordonnancem., achats, sous-traitances, prix de revient, rompu aux relations engineering, pays de l'Est ;
— Responsable de la gestion des commandes des industries pétrole - chimie - nucléaire, appareils s/pression, codes ASME, S.N.C.T.I.L., etc.
recherche situation PARIS ou JURA (Dôle)
étudie toutes propositions.

Ecr. : nº T 97.951 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE - 31 ans
CLASSE VIII, B.P., I.T.B.

Expérience approfondie nombreux domaines, spécialiste opérations avec l'étranger, clientèle particulière, gestion et formation du personnel, administration.
Anglais courant, notions Espagnol, référ. 1er ordre.

Etudierait toute proposition Paris-Province

Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS nº 64063

INGÉNIEUR COMMERCIAL

36 ans, Docteur ès Sciences, parlant français, anglais, arabe, allemand. Ayant introduction et grande expérience dans pays arabes, cherche collaboration ou association pour études de marchés, négociations et suivi des affaires.

Ecrire ou téléphoner sous référence IC 1 au Cabinet Claude VITET, 2, r. Marengo, 75001 PARIS. - 260-71-28 ou 261-32-27.

Jeune CADRE diplômé Enseign. Supérieur, DECS 3 ans expérience Cabinet AUDIT INTERNATIONAL cherche poste

AUDIT INTERNE - CONTROLE GESTION ASSISTANCE DIRECTION FINANCIÈRE

Lieu géographique indifférent.

Ecrire sous numéro T 098.054 M., à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

SCIENCES PO - 40 ANS
recherche poste de

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Expérience de cette fonction dans grande entreprise (gestion des cadres, formation, information, relations industrielles).
Rémunérat. : 250.000 F. Résid. : région parisienne.

Ecrire nº 311, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

CONSULTANT
MANAGEMENT ET INFORMATIQUE
- INSEAD, ARTS ET METIERS ;
- 33 ans, 7 ans expérience, direction de projets ;
- grande mobilité, anglais courant, allemand.

recherche

HAUTES RESPONSABILITES OPERATIONNELLES dans société multinationale en forte expansion.
- libérable courant 1977, selon convenance ;
- possibilité formation complémentaire mi-temps.

Ecrire nº T 098.041 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEF DE DIVISION E.C.P. - 46 ans
— 20 ans sidérurgie fine —

Allemand, Anglais - Production, qualité, prix de revient, contrôle budgétaire, travaux neufs, procédés nouveaux, études rationalisation avec confrères, connaissant bien la profession.
Cherche poste -
Responsabilité où valoriser cette expérience.

Ecrire sous le numéro 98.299 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

140 000 F — 35 ans — Ingénieur parlant couramment français, anglais, allemand. Excellent second pour P.M.E. française ou européenne

Ecr. ou téléphoner sous référence DGA 1 Cabinet Claude VITET, 2, rue Marengo, 75001 PARIS. - 260-71-28 ou 261-32-27

CADRE DIRIGEANT - 65 ans

Retraité fin 76, spécialiste marketing et vente produits grande consommation.
Grande expérience relations avec agences de publicité, média, études de marché, rapports avec service technique, financier, direction des prix, associations consommateurs, associations professionnelles, etc.

recherche
Poste total ou partiel comme CONSEIL.
Excellente santé, grande activité.
Anglais courant.

Ecrire nº T 098013 M. REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002, PARIS

J. H., 28 a., nat. franç. debutant goût contact affaire, démarches.

D.U.T. GESTION COMPTABILITÉ
possédant voiture, rech. emploi stable. Tél. : 207-68-55.

EXPORT
Hme, 29 a., bilingue anglais, expérience 3 ans vente biens d'équipem. industriel. Respons. Europe de l'Est et Pays Arabes. Etudierait toutes propositions. Ecrire à nº 96.515, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

JEUNE DIPLOMÉ H.E.C.
Lic. Sc. Eco., angl., portug., espag., russe. Lib. O.M., 2 ans expér. commerce international. Cherche EMPLOI ETRANGER. Ecr. nº 313 « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE DIRECTION
ADMINISTRATIF ET TECHN. (électromécanique), 15 ans EXPERIENCE IMPLANTATION RESEAU APRES-VENTE FRANCE-EUROPE (gestion personnel), dont 5 ans co-direction P.M.E. et vente directe grosses industries. Anglais, italien courant. Libre sur sa demande étudierait toutes propositions PARIS - PROVINCE. Ecrire à nº 8749 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

J. Femme Australienne, 25 ans, Diplômée de français, accompagnerait enfants ou adolescents pour leur enseigner l'anglais. Ecr. : Rosemary SPRINGALL, 22 Relowe Crescent North - Box Hill 3129 Victoria - AUSTRALIE

J.F. 30 ans. Secrét. Dir., 10 ans expér., biling. anglais. ch. poste responsabilités. - Tél. : 905-11-72.

PSYCHOSOCIOLOGUE du TRAVAIL, 15 a. d'expér. Références de 1er plan. Spécialisée formation vendeur. Développ. personnel, concertation, créativité..., ch. MISSIONS à temps partiel. Ecr. nº 651, M REGIE-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
29 a. expér., parl. franc., arabe, angl., étud. ttes propos. France, pays arabes. Ecr. M. Massoud, 59, bd Clemenceau (38) Grenoble

---

21, Bac G-2, Probatoire, 3e degré, expér. bilan, ttes déclarations, paie. Banl. Sud ou prov. HAMALIAN 2, r. de Villeneuve, 06000 NICE.

H. 30 ans. Bac, angl., all., 2 ans Jason, ch. emploi étranger, préf. Extr. - Orient, tourisme, transport, voyages, représentation ou autres. Ecr. : AGENCE HAVAS, 06011 NICE Cedex, Réf. 0170, ou téléphoner. : (93) 51-43-96.

J. F., C.A.P. aide-comptable, ch. emploi grande entreprise. Ecr. nº 303 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

35 a., cadre supérieur direct. responsable et créateur de gde entreprise large secteur ccial, impliquant activités très diverses.
Déplacements fréquents contacts haut niveau techniques et cciaux pour mises au point et ventes, confirmés par exp. origine et branche (actuelles) métallurgie, demi-prod. métaux ferreux et massifs + alliages.
RECH. SITUATION similaire, rég. indifférente, fonction encadrement, animation + développem. marketing, etc. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 63995.

Secrétaire sténodactylo longue expér. 5 a. secrét. direction, active, aimant contacts humains sens de l'initiative, ch. poste à responsabilités. Proche banlieue Ouest. Ecr. nº 6.427 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF, 38 a. excel. référ. morales et profess. connais. sténodact., assur., exp. relat. hum. rech. remp. Lib. ste. Ecr. nº 302 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMPTABLE - 1er échelon
Femme, 30 ans, 11 a. exp.
conn. comptabilité gén., analyt., rapprochement bancaire, paies, C.C.P., caisse, banque, système décalque et système E.C.M.C. optique.
Banl. proximité gare du Nord. Ecr. nº 6.407, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H 30 a., Français d'origine libanaise, niv. universitaire arabe-anglais, bon niv. français. Exp. travail relations publiques Arabie Saoudite, cherche emploi avec Sté franç. Arabie, Moyen-Orient, Libye. Ecr. GHORRA Samir, 9, rue Th.-de-Foudras, appt 71, 71100 Chalon-sur-Saône.

DAME CADRE
ATTACHEE DE DIRECTION COMMERCIALE

CHARGEE DE MISSION

ts problèmes commerc., quel que soit l'échelon. Exc. réf. Lib. de suite, temps complet ou partiel. Ecr. nº 784 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 29 a., Sc. Po. Ecofi, 4 années exp. bancaire. Immob. gestion de fortune. Libre rapid. Etud. ttes propositions. Ecr. nº T 097982 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., FRANÇAIS, 30 ans, parlant, écrivant anglais, espagnol, 7 ans expér. armem. operating. LIBRE IMMEDIATEMENT cherche SITUATION. M. Jean Florian Morain, 20, rue Lepic, 75018 PARIS. Tél. : 257-70-46.

J. H. 27 a., dég. O.M. ch. emploi admin. ds travx littér. rewriting. T. mat. 9-12 h. 525-36-17.

---

45 ans. DIRECTEUR CCIAL 20 ans expér. vente industrie équipement automobiles, rech. situation en rapport avec sa compétence.
Ecr. à 94.329 CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Analyste Responsable Système adjoint au Chef de Service. BP de technicien en informatique, 29 ans, 7 ans exper. IBM-DOS/VS assembleur cobol DL 1-VSAM-BTAM. Expérience des bases de données. Rech. poste à responsabilités soit au niveau système, soit au niveau analyse/conception. Références disponibles chez constructeur. Ecr. à 95.569 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Suite fusion et restructuration
DIRECTEUR DE PERSONNEL
Droit E.S.C., certificat de gestion, organisation, informatique, Sciences humaines.
18 ans expér. sociétés multinationales (France et Marché Commun), fortement motivé par développement et ressources humaines, amélioration des conditions d'activité, formation gestion par informatique, recherche Direction Personnel ou état-major européen.
Situation géographique indifférente - Ecrire à nº 96.134 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

J. F. lic. Droit Public (Droit administratif, Droit international Public), étud. ttes prop. Ecr. à Havas Châteauroux nº 1.651.

Secr. sténodact., sér. réf. copropriété, libre de suite, ch. emploi. Ecr. nº 62.272 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 2 a. exp. Imp. bur. ch. pl. st. Aid.-cpt. dact. déb. 5x8x13. Préf. Nation. Lib. ste. 328-59-56.

SECRETAIRE 14 a. expérience, anglais, bonne présentation, ch. poste stable, libre de suite. — Téléph. 228 - 39 - 58, de 8 h. 30 à 9 h. 30 et après 19 heures.

Etudiant CINEMA, libéré O.M., ch. place assistant photographe ou stages pratiques. 255-58-33, ou écrire M. VOLPARI Paolo, 11, Villa de Guelma, Paris-18e.

INGENIEUR C.N.A.M. 76, 28 a., spécialités mécaniq. et mesure, expérience industrielle : 6 ans, rech. emploi région lyonnaise, libre le 1er mars 1977. Ecrire B. POTHIER, Bât. 113, INSA, 69621 VILLEURBANNE CEDEX.

J.F. 29 ans, assistante direction, cadre, anglais, espagnol cour., études supérieures, 6 ans expér., ch. poste à responsabilités avec possibilité d'évolution. — Ecrire nº T 098.049 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. secrétaire sténodact. tril. espagn., angl., ch. poste vivant, respons., bonne présent., expér. Ecr. nº T 098.043 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Dame 50 ans, empl. adm. serv. commx, sténodact., ch. pl. stab. G. Dumoulin, bâtim. B, 40, rue de la Justice, 75020 PARIS.

Journaliste économique, forte expérience, spécialiste énergie, monde arabe, étudierait toutes propositions presse, relations publiques, études économiques. Ecr. nº 269, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DAME cherche TRAVAIL NUIT, hôpital, cliniq., personnes âgées, gardienne enfants ou autre. — Ecr. nº 6.421, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 23 a., secrétaire sténodact. confirmée, bonne conn. anglais, 4 ans expér., ch. poste stable, dispon. immédiat. C. FABRE, 6, r. de Verdun, 94160 St-Mandé.

CADRE HOMME 33 ANS
Math sup. et spéc., Ecole sup. comm., EXP. VENTE GESTION ADMINISTRATION
anglais cour., not. allemand libre tout de suite, rech. sit. France, étranger.
Ecr. J.-C. Neu, 48, quai Le Gallo, 92100 BOULOGNE.

Cadre comptable femme niveau DECS, ttes déclarations fiscales, sociales et bilans. Libre rapidement. 4, 8 ou 16 h./semaine. Ecr. à nº 96.519 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Jeune fille 25 a., Maîtrise de PSYCHO, étudierait toutes propositions dans fonctions « Personnel » (Orientation, Formation, Animation, etc.) dans grande entreprise. Anglais courant. Ecr. à 96.443, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SECRETAIRE TECHNIQUE
40 ans, assistante ingénieur, sténodactylo, anglais écrit, diplômée E.E.T.F., bac, rech. place stable avec responsabilités banlieue sud. Intérim s'abstenir. Nº 96.428 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE MONITRICE PERFO BULLE - I.B.M. - C.M.C.
exp. 15 ans, 8 ans ch. façonnier serv. 30 pers., contacts client, recherche poste stable, formation sur autres matériels ou autre poste acceptée. Ecr. T 98.295 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 26 ans, lic. et DES Sc. Eco., dég. O.M., libre imm., ch. empl. stable, étud. ttes propositions. Ecr. nº 306, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 28 ans, niveau DECS, chef comptable ds P.M.E. 90 salariés, 5 ans d'expérience dont 2 ds la fonct., recherche poste similaire ou poste d'adjoint de sté imp. Ecrire à M. Alain PHILBERT, 8, rue Emile-Zola, 92130 Issy-les-Moulineaux (tél. : 644-21-69 apr. 18 h. 30).

Voir notre immobilier et autres rubriques en page 27

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

JASMIN Charmant 4 P., 115 m2, tt confort, serv., belle hauteur plafond. - 266-92-15.

XVII[e] Porte CHAMPERRET Imm. standing 1969 STUDIO tt confort. 115.000 F. Crédit - 627-78-52.

28[e] - IMM. GD STAND. 1970 LIVING + 3 CH., dépend., 2 bains, 120 m2. Terrasse vue panoram. Park. Prix 680.000 F. Crédit. Tél. à 627-78-52

BEL-AIR Imm. standing Etage élevé Séj. dble, 3 chbr., gde cuis. éq., s. de bains, douche, placards. Tél. 785.000 F. - 307-76-62.

CHAMPS-ELYSEES (près) - Idéal profess. libérale 5 P. cuis., 2 bains, 5[e] étage, asc., balcon, moquette. TEL. REFAIT NEUF. 755.000 F. Tél. 723-91-53 (heures bureau).

SULLY-MORLAND DANS IMM. CARACT. P. de T. 3[e] ét. s/rue et cour, calme, soleil DECORATION RUSTIQUE BELLES POUTRES APPAR. 5 PIECES Très beau living avec cheminée 3 chbres, cuis. éq., s. de bains. LUXUEUSEMENT RENOVE PRIX : 680.000 F Mercr., jeudi, vendr., 14/18 h., 7, RUE CHARLES-V ou tél. : 292-29-92.

PARC BUTTES-CHAUMONT Original 2 P., mezzanine, balcon, tout confort. 170.000 F - 326-88-94

PARC MONCEAU Superbe appt 190 m2, 4[e] étage. Plein sud. Prix élevé justifié. Tél. : 265-65-89

PLACE DES VOSGES (prox.) Dans bel imm. NEUF STYLE « MARAIS » TR. BEAU 4 P. 90 m2, CALME SOLEIL - VERDURE - 278-46-43.

MARAIS - BEAUBOURG TRES BEAU SEJ. + CHBRE Moquette. Bains. Cuis. équipée. 340.000 F - 704-88-18

R. DU DOCTEUR BLANCHE Luxueux 130 m2 sur jardin Double living + 2 chambres 2 bns. Cuisine équipée. Parking. FRANK ARTHUR - 766-01-69

PALAIS-ROYAL - GRENIER AMENAGE EN 2 P. Ref. neuf. TRES ORIGINAL. Conviendrait pour Artiste. ASC. SOL. 45-38.

Métro RANELAGH DBLE LIVG + 3 ch., 2 bains. 578-93-93 (matin, repas)

Paris 16[e] - Rue Henri-Heine R.-ch., imm. P. d. T., tr. calme, splendide 5 p. 175 m2. Ch. serv. Tr. bien aménagé. Sanit. dernier standard. 900.000 F. - 603-15-63.

Région parisienne

LOUVECIENNES APPT 145 m2 Résidentiel, calme, imm. récent. Liv. dble, 3 chbr., terras. 16 m2, sal. bains, sal. dche, tél., 2 park. F.P.I. - 976-07-06

NEUILLY Propriétaire vend STUDIOS TT CFT, MOQUETTE. - 563-11-59.

BOULOGNE BOIS - RARE - GD STANDING - 128 m2 + chbre de bonne. — 603-60-08.

BOULOGNE - Bel imm. Séjour 35 m2 + 3 chambres. 120 m2. 5[e] ascens. - 825-98-39.

COURBEVOIE (Gare Asnières) Récent 3 P. tt cft., calme, park. possib. cciel. MARTIN, Dr. Droit : 742-99-09.

Mairie Vincennes : beau 2 P. entrée, cuis., w-c., s. de bains, soleil. 155.000 F. 344-71-97.

Près CHATOU, 3 P. 64 m² tt cft. panorama sur Seine, dans petit immeuble. Belle résidence 1970. 225.000 F. Tél. : 914-56-85.

BOULOGNE (près Métro) Récent living + 1 chbre. tt cft., calme, verdure. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

VERSAILLES RG PRES GARE Immeuble neuf, beaux 5 P., verdure, prix moyen au m² 4.500 F. Park. inclus. PHILMO, 27, r. Carnot, Versailles. 950-35-72

NOGENT R.E.R. Résidentiel, très beau studio 30 m² + jardin privé, 183.000 F IMMOSOULT. 628-06-33.

SAINT-CLOUD - APPT 165 M2

constructions neuves

PARIS (XI[e]) - IMMEUBLES STANDING

88-70 bd Richard-Lenoir sur bd et jardins

« LES JARDINS DE VOLTAIRE »

74 appartements du Studio au 4 pièces. Visite appartement-témoin.

51-55, bd Richard-Lenoir sur bd, rue et jardins

« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »

60 appartements, du studio au 5 pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins

« RESIDENCE AMBROISE »

97 appartements, du Studio au 5 pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

PRIX FERMES

S.A. AZED 25-27, boulevard Richard-Lenoir. Tél. : 355-35-34 +

M[e] CHATEAU de VINCENNES Studios, 2 et 3 Pièces. Habitables 1[er] trimestre 1977. Téléphone : 225-93-69.

V[e] - LUXEMBOURG Studios et 2 Pièces. Habitables fin 1977. Téléphone : 225-93-69.

XV[e] - RUE DE L'EGLISE

CÔTE VAROISE BANDOL ET SAINT-MANDRIER

2 IMMEUBLES

viagers

Dans BEL IMM., tt cft, IXe, tr. beau 2 P., 10.000 F compt., 650 F/mens., 2 têtes, 80-65 ans. Téléphone : 878-97-52.

Vendez rapidement en viager : Conseil, Expertise, Indexation gratuits. Discrétion. Etude Lodel, 35, boulevard Voltaire. 700-00-99.

Part. rech. appt ou pavillon en viager, sur Paris ou sa banl. Téléphone : 624-22-74.

16[e], rue St-Didier, appt 4 P. + chbr. bne, occupé, 73 a., 75.000 + 1.200 F rente. Lodel, 700-00-99.

FG SAINT-HONORE 4 P., 120 M2, tt cft + 2 service + park. Occupé 1 tête 73 ans. 175.000 F + 3.000 F/M FONCIAL 266-32-35

PTE AUTEUIL Bel imm. PIERRE Beau 4 P. tt cft. Et. élevé + serv., occupation et rente 1 tête limitées à 15 ans. Cpt 270.000 F. VERNEL - 526-01-60

RUE LAMARCK Sur la Butte, beau 3 p. 4[e] ét. Asc. Cft. Occupé 1 tête 73 ans. Compt. 15.000 + 1.700 mensuel. LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-85-75

Cannes, 2 P. p. mod., 1 T. 75 a., Bouq. 110.000. Rente 530 limit. à 6 ans. Tél. : 16 (81) 84-05-42.

terrains

40 F LE m2 TRES BEAU TERRAIN A BATIR dans parc château av. étangs poissonneux, bordant l'Eure, pr. piscine et tennis. UN PLACEMENT UNE AFFAIRE A SAISIR A. 13 72, av. Paris, Vernon. Tél. 16 (32) 51-19-19.

SEVRES R.D. Magnifique terr. 1.300 m2, façade 38 m. SUD. Vue dégagée. — 602-66-50.

BRY-SUR-MARNE BORDURE MARNE Site exceptionnel. 475 m². Façade 12 m. 50. AG. REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 - LE PERREUX. 324-17-63.

CALVI. Beau terrain 5.000 m², vue panoram., viab. 50 F le m², div. 5 lots. 288-87-54, le matin.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES 233-44-21

forêts

Particulier recherche forêt. Ecr. à 6255 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9[e].

châteaux

YONNE, 200 KM. PARIS, CHATEAU 10 p. et dépendances, jardin 1 ha. 35, cft. bon état (sauf peinture). Libre. Bel environnement. Prix 650.000 F. LEIGNIEL ET COMPAGNIE, 13, rue de l'Horloge, 89003 Auxerre. T. (86) 52-14-09.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Immobilier (information)

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?

INFORMATION LOGEMENT

525 25 25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Un service entièrement gratuit

Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25

Centre Nation 45, Cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74

Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

LOCATION SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, M[e] Opéra. Seuls frais 300 F. Tél. 742-78-93.

fermettes

Ferme saônoise s/vers. vosgien + 1 ha pré et verger, 120.000 F. Téléphone : 16 (81) 84-05-42.

appartements occupés

NEUILLY Porte MAILLOT Reste à vendre dans bel imm. 2 P., cuis., wc. Occupées par 1 personne âgée. - 622-47-21.

locaux commerciaux

15[e] 300 m2 sans pas-de-porte 5/2 niveaux, 3 lignes tél. 9.900 F/mois. - 577-96-85 h. bur.

appartem. achat

locations non meublées Offre

immeubles

villas

locations non meublées Demande

maisons individuelles

bureaux

locations meublées Demande

hôtels-partic.

pavillons

propriétés

autos-vente

Part. vd R5 TL 1974, 29.200 km., beige métallisé. Tél. : 533-47-32.

JAGUAR 4 L 2 Automatique, 4.000 km., mod. 77. Téléphone : 636-89-40.

MERCEDES-BENZ LAOS PARIS 96, av de Suffren 567.79.20

AUDI 100 S CPE - 1973 228-20-20

AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans 16[e] • 524-50-30 •

Particulier vend 304, 1972, 71.000 km., très bon état. Téléphoner à partir 1 9h., 469-91-26.

FIAT-LANCIA Neuves - Disponibles Occasions Toutes Marques LAOS 96, av de Suffren 783.59.70

représentation offres

DEVANT L'AUDIENCE DE SES COLLECTIONS DE TRES HAUTE QUALITE UNE PRESSE UNANIME

CULTURE-ARTS ET LETTRES

recherche pour compléter ses équipes

VENDEURS (SES)

CONFIRMES (EES)

IL LEUR SERA DONNE :
- — Un recyclage audiovisuel rémunéré ;
- — Un minimum garanti ;
- — De fortes commissions avec des primes de quota et de stabilité ;
- — Une clientèle hautement motivée ;
- — Une promotion rapide possible ;
- — Un statut V.R.P.

VOITURE OBLIGATOIRE.

Se présenter Mardi 1[er] et Mercredi 2 février de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 ou écrire : 24, rue de Rocroy, 75010 PARIS.

capitaux ou proposit. com.

Marque Couture Mondialement connue, Faubourg Saint-Honoré, recherche fabricants licenciés pour exploitation ligne prêt-à-porter.

proposit. com. capitaux

cours et leçons

annonces diverses

propositions diverses

occasions

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré (avec plans d'actions détaillées).
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

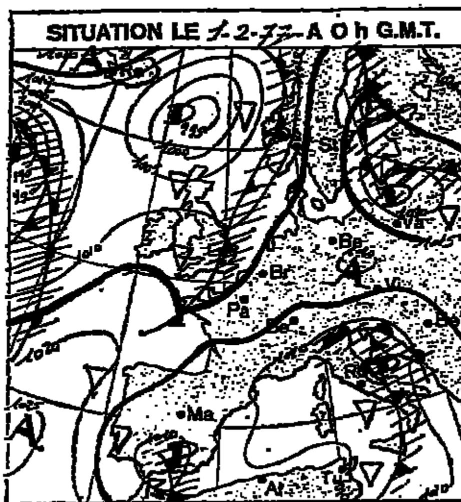
EMPLOIS'77 CADRES

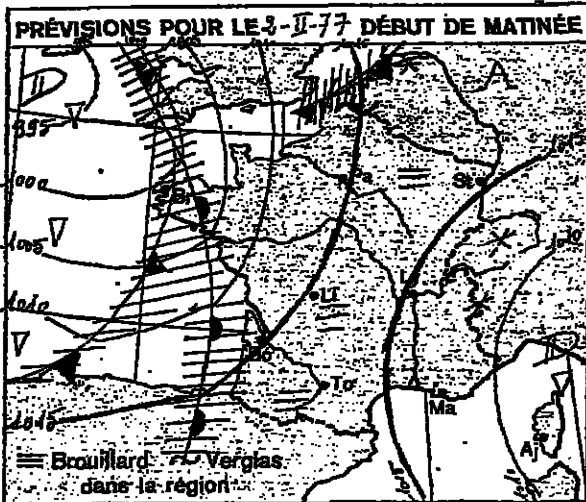
Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. Déjà suivi par plus de 3600 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux) Tél. 5387340

LE CURRICULUM VITAE
— C'est le premier contact avec votre employeur.
— Ne négligez rien.
Téléph. 225-98-79, poste 35-62.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 1er février à 0 heure et le mercredi 2 février à 24 heures :

Une perturbation actuellement sur le proche-Atlantique commencera à pénétrer mercredi sur nos régions occidentales en y apportant un adoucissement progressif, mais aussi quelques pluies, parfois précédées de neige. Sur le reste de la France, le temps restera assez froid, plus nuageux dans l'Est.

Mercredi, en liaison avec la perturbation précitée, le temps sera très nuageux et un peu plus doux dès le matin sur les régions voisines de l'Atlantique, avec quelques pluies, tandis que les vents, du secteur sud, deviendront modérés ou assez forts. Ce type de temps progressera lentement vers l'est au cours de la journée pour atteindre le soir les régions s'étendant de la Normandie aux Pyrénées centrales, les pluies étant parfois précédées de neige dans l'intérieur à basse altitude.

Sur le reste de la France, et avant l'arrivée de cette perturbation, le temps sera encore froid avec des éclaircies, mais aussi des nuages bas de vallées ou des brouillards parfois givrants. Quelques averses seront encore possibles sur la Corse. Les gelées matinales seront du même ordre que celles de la veille. Quelques flocons de neige ou du verglas seront encore à craindre le matin sur le nord du Bassin parisien.

Mardi 1er février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,1 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 31 janvier au 1er février) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 8 et 4 ; Bordeaux, 9 et —3 ; Brest, 4 et 0 ; Caen, 4 et —3 ; Cherbourg, 4 et —1 ; Clermont-Ferrand, 5 et —2 ; Dijon, 1 et —2 ; Grenoble, 4 et 1 ; Lille, 3 et —4 ; Lyon, 3 et 0 ; Marseille, 13 et 3 ; Nancy, 2 et —3 ; Nantes, 5 et —4 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 3 et —5 ; Pau, 9 et 3 ; Perpignan, 10 et 7 ; Rennes, 4 et —3 ; Strasbourg, 2 et 0 ; Tours, 3 et —3 ; Toulouse, 10 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 5 degrés ; Amsterdam, 3 et —3 ; Athènes, 15 et 11 ; Berlin, 0 et —2 ; Bonn, 3 et —8 ; Bruxelles, 4 et —4 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, —2 et —4 ; Genève, 4 et 3 ; Lisbonne, 10 et 6 ; Londres, 6 et 0 ; Madrid, 10 et —3 ; Moscou, —5 et —7 ; New-York, —6 et —7 ; Palma-de-Majorque, 15 et 4 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, —4 et —6 ; Téhéran, 3 et —4.

Sécurité sociale

LES CHOMEURS MALADES ONT DROIT AUX INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Les chômeurs malades ont droit aux indemnités journalières, au même titre que ceux qui travaillent, rappelle la Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne.

Ils doivent, pour bénéficier de ces prestations, fournir un certificat médical, mais le paiement des allocations de chômage est évidemment suspendue pendant la durée de la maladie.

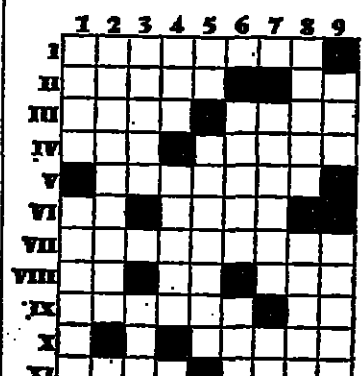
La Sécurité sociale rappelle que les chômeurs doivent, pour bénéficier des prestations sociales (remboursement des soins, indemnités journalières), s'inscrire comme demandeurs d'emploi dans le délai d'un mois à compter de la date de licenciement ou de l'expiration de l'indemnité de préavis à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.).

Il est recommandé aux jeunes chômeurs sous les drapeaux de s'inscrire à l'A.N.P.E. dans un délai d'un mois après leur libération pour obtenir les remboursements de soins par la Sécurité sociale.

Enfin, les jeunes à la recherche d'un premier emploi bénéficient des remboursements pour eux et leur famille, à la seule condition qu'ils s'inscrivent à l'A.N.P.E.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 675



HORIZONTALEMENT

I. Ont bien plus de devoirs que de droits. — II. Haler ; D'un auxiliaire. — III. Ne peut se déplacer sans mobile ; Met fin à une détention abusive. — IV. Exige une certaine dose de jugeote ; Etablit une pièce. — V. Le roi est souvent son cousin. — VI. Symbole ; Prénom étranger. — VII. Petites, elles sont sans cesse tourmentées par de pressants besoins. — VIII. Grecque ; Préposition ; Ne parvint pas à cacher sa mauvaise humeur. — IX. Une épreuve ; Abréviation. — X. Leurs hôtes sont couronnés de soies. — XI. Titre réservé à une personne qui a bien tourné ; Finit par cracher à force de trop fumer.

VERTICALEMENT

1. Le plus grand tapeur de France ; Bien équipées. — 2. Dans le signalement de Bayard. — 3. Fouine ou araignée ; N'a pas des traits fins. — 4. Prénom ; Curieuse représentation. — 5. Désinence verbale ; Viennent au secours des seins martyrs. — 6. Cordiale invitation ; L'eau et le vin lui jouèrent de vilains tours. — 7. Progrès ; Un peu de tout. — 8. Se conserve mieux avec l'eau qu'avec l'alcool ; En Belgique. — 9. Poisson ; Agita non sans motifs valables.

Solution du problème n° 1 674

Horizontalement

I. Emulation. — II. Rosine ; Pu. — III. Or ; Rues. — IV. Statue. — V. Etêteras. — VI. Fla ; Tu — VII. Ill ; Livie. — VIII. Léa ; Ion. — IX. T.S. ; Estent — X. Oô ; An. — XI. Encroutée.

Verticalement

1. Eros ; Filtre. — 2. Mortelles. — 3. Us ; Atala ; Oc. — 4. Liste ; E.O.R. — 5. An ; Utiles. — 6. Terée ; Tau. — 7. Vient. — 8. Opération. — 9. Nus ; Suent.

GUY BROUTY.

● *Les éditions Keesing* annoncent la parution d'un mensuel *Spécial-Mots fléchés* comportant quelque trente problèmes de mots croisés d'un genre nouveau (49, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Prix du numéro : 4,50 francs.)

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 31 janvier et 1er février 1977 :

UN DECRET

● Portant attribution d'une indemnité de sujétions spéciales de remplacement aux instituteurs et institutrices remplaçants, titulaires et non titulaires, et arrêté du 26 janvier 1977 fixant le taux de cette indemnité.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

SI L'ESPAGNE ADHÉRAIT A LA C.E.E.

Les productions méridionales devraient être protégées

propose un rapport remis à M. Bonnet

M. Raymond Barre a invité à déjeuner, lundi 31 janvier, le nouveau commissaire européen chargé des questions agricoles, M. Gundelach, ainsi que les présidents des quatre principales organisations paysannes (F.N.S.E.A., APCA, C.N.J.A., C.N.M.C.C.A.), en présence du ministre et du secrétaire d'Etat à l'agriculture, pour permettre un échange de vues sur les questions en suspens. La discussion entre M. Gundelach et les représentants professionnels a été assez laborieuse, au point que le premier ministre a somnolé un moment à la fin du repas. La résorption des excédents laitiers et les prix agricoles pour la prochaine campagne ont été les principaux sujets abordés. Le commissaire européen a laissé entendre que les hausses de prix proposées par la commisison seraient inférieures à 5 %. La discussion a également porté sur l'ouverture du Marché commun aux pays du bassin méditerranéen. M. Gundelach aurait estimé que les relations du Marché commun avec ces pays ne doivent pas obligatoirement déboucher sur une adhésoion de ceux-ci à la C.E.E.

Le cas de l'Espagne inquiète particulièrement les professionnels. M. François Desoushes, chargé de mission auprès du directeur de production du ministère de l'agriculture, vient de remettre à M. Christian Bonnet un premier rapport sur les problèmes soulevés par l'adhésion de l'Espagne, dans lequel il propose un cloisonnement du marché des fruits et légumes et du vin pour protéger les producteurs des régions méridionales.

Une ligne Maginot agricole ?

L'élargissement du Marché commun à la Grèce d'abord et éventuellement à l'Espagne — élargissement qui paraît inéluctable depuis deux ou troi sans — est un sujet constant de préoccupation pour les organisations paysannes. Fin octobre 1975, les chambres d'agriculture avaient organisé un colloque international pour souligner la situation fragile des producteurs méditerranéens face à leurs concurrents grecs et espagnols. Les inquiétudes se sont ensuite cristallisées sur l'Espagne. En avril 1976 (*le Monde* du 27 avril), M. Louis Lauga, qui achevait alors son mandat de président des Jeunes Agriculteurs (C.N.J.A.), assurait que l'adhésion de Madrid provoquerait l'éclatement de la C.E.E. Quelques mois plus tard, lors de la conférence annuelle (*le Monde* daté 21-22 juin), le premier ministre, M. Jacques Chirac, écoutait d'une oreille favorable les doléances des centrales paysannes. Un groupe de travail a été mis en place autour du directeur des productions au ministère de l'agriculture. Et M. François Desouche (ancien directeur du C.N.J.A., passé à l'ANDA) a été chargé de faire un rapport. Les premières conclusions — qui n'engagent que leur auteur, précise-t-on Rue de Varennes — viennent d'être remises à M. Christian Bonnet.

La confrontation des systèmes de de production français et espagnol entraînerait « *une crise profonde qui serait très difficilement surmontable pour l'agriculture nationale* », car les coûts de production sont de 40 % à 60 % inférieurs dans la péninsule ibérique, remarque M. Desouches. La réglementation actuelle, qui permet à la France de se protéger contre des importations intempestives mettant en péril les producteurs nationaux, ne s'appliquerait plus à l'Espagne après son adhésion à la C.E.E.. M. Desouches exclut en outre la reconversion des productions locales pour des raisons financières et ne croit pas que l'industrialisation constitue un palliatif.

M. Desouches propose donc que l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. se réalise à deux conditions :

● *Une révision des règlements communautaires tendant à renforcer la protection des marchés.* — Outre un aménagement des prix de référence qui servent à déterminer les taxes sur les importations en provenance des pays tiers, M. Desouches estime que « *le principe de la suppression de toute entrave aux échanges entre pays membres ne peut plus s'appliquer comme par le passé, dès lors qu'avec son élargissements la C.E.E. serait confrontée à l'hétérogénéité des structures économiques, à la difficulté d'assurer une unité économique et monétaire, enfin à la difficulté de réaliser l'unité des prix* ». M. Desouches en conclut que « *l'instauration d'un certain cloisonnement du marché paraît indispensable* ». Il envisage des taxes compensatoires fondées sur les écarts économiques existant entre chaque Etat membre, en précisant qu'ils pourraient être progressivement supprimés. Enfin, il propose une série de mesures destinées à mieux contrôler le volume de production et la mise en marché.

● *Une manifestation de « bonne volonté » européenne chez les Espagnols.* — M. Desouches estime que le gouvernement espagnol devrait tendre « *à stabiliser à son niveau actuel le potentiel de production ibérique* ». Enfin il déplore que l'Espagne achète l'essentiel des céréales qui lui font défaut aux Etats-Unis alors qu'elle pourrait s'approvisionner dès à présent en France.

Les conclusions de M. Desouches sont le reflet des souhaits des organisations paysannes françaises (rien ne dit que le gouvernement français les reprendra à son compte), qui sont toujours attirées par les sirènes du protectionnisme. Le chargé de mission se défend de vouloir « *constituer une nouvelle ligne Maginot* ». Mais pourquoi cloisonner le marché ? C'est proposer le type de solution dont les exportateurs français s'aperçoivent tous les jours qu'il peut être ruineux. En outre, le protectionnisme agricole s'est toujours retourné à terme contre ceux qui le pratiquent. Pourquoi exclure *a priori* une mutation du système de production méridional, ou encore ne pas rechercher au-delà du soleil, de l'eau et de la main-d'œuvre bon marché les raisons du manque de compétitivité des producteurs nationaux ? Enfin, pourquoi demander aux Espagnols de freiner leur production agricole au moment où les producteurs français cherchent pour eux-mêmes de nouveaux marchés extérieurs ? L'enjeu pour le Midi est trop important pour qu'on s'arrête à des solutions démagogiques qui sont destinées à calmer les passions, mais qui se retourneraient inéluctablement contre les intérêts méridionaux.

ALAIN GIRAUDO.

A L'ÉTRANGER

M. Carter s'efforce d'assurer l'approvisionnement en gaz naturel des régions les plus touchées par la vague de froid

De notre correspondant

New-York. — « L'hiver le plus froid » qui frappe actuellement les Etats-Unis, incitera-t-il enfin le gouvernement américain à mettre sur rails une véritable politique de l'énergie ? Certains experts le pensent. Selon des sources dignes de foi, la politiqu énergétique de M. Carter comporterait trois grands axes : augmentation des prix du pétrole et du gaz naturel ; adoption de mesures de conservation et obligatoires destinées à réduire la consommation d'énergie ; accélération grâce à des aides publiques nouvelles du développement de sources d'énergie de substitution (nucléaire, solaire, géothermale). Cependant, pour pallier les effets de la crise actuelle, M. Carter va s'efforcer de faire adopter en catastrophe, par le Congrès, une loi d'urgence destinée à autoriser le transfert du gaz liquide d'un pipe-line à un autre. Le texte a déjà été approuvé par le Sénat.

La plupart des économistes se déclarent convaincus, dans la presse américaine, que la pénurie de gaz naturel actuelle aura des incidences sérieuses sur l'ensemble de l'économie du pays (sur le taux de chômage et sur le taux d'inflation) et qu'elle obligera le président à intensifier les mesures qu'il avait projetées pour stimuler l'économie. Déjà on prévoit que le taux de croissance du produit national brut au cours du premier trismestre sera de 5 % au lieu des 6 % escomptés.

De surcroît certains analystes pensent que la pénurie de gaz se prolongera jusqu'à la fin de l'été. L'industrie devra donc augmenter sa consommation de pétrole, ce qui ne fera qu'accroître la dépendance des Etats-Unis vis-à-vis des pays producteurs de brut. Les importations de pétrole devront être compensées par un accroissement des exportations de produits alimentaires, ce qui provoquera une hausse sensible du prix de ces derniers sur le marché intérieur. L'institut de sondage Sindlinger rapporte que la vague de froid a eu d'ores et déjà une influence dépressive sur les intentions d'achat des consommateurs. Ainsi 5 milliards de dollars environ vont servir à payer les factures.

Le Texas, qui est l'Etat qui produit le plus de gaz naturel, refuse de voler au secours des zones les plus cruellement frappées du pays. En effet, en vertu d'une législation spéciale, le prix du gaz est libre au Texas. En conséquence : il se vend dans cet Etat 2 dollars le pied cube (1) alors qu'il se vend 1,42 dollar dans le reste du pays — un prix relativement bas — en application de l'acte pour le gaz naturel, adopté en 1938 et administré par la Commission fédérale pour l'énergie (Federal power commission). Cela n'a pas empêché les producteurs de gaz naturel de prospérer, de 1950 à 1970. Durant cette époque, le pays s'accoutuma à utiliser le gaz naturel sans regarder. Il a représenté, en 1976, 29 % de l'énergie utilisée. Cependant, la croissance de la consommation ne s'étant pas accompagnée d'une intensification du forage, il n'y a plus actuellement qu'une dizaine d'années de réserves. Ce qui est sûr, d'autre part, c'est qu'une quantité importante de gaz naturel ne transite pas dans le circuit inter-Etats pour diverses raisons d'ordre économique et... spéculatif. Une sous-commission du Congrès est en possession de documents qui révèlent qu'une quantité appréciable de gaz naturel a été stockée l'hiver dernier dans l'espoir de forcer le gouvernement à lever la réglementation des prix. — L. W.

(1) 1 Pied cube = 0,0283 mètre cube.

هكذا من الأصل

L'ÉVÉNEMENT

L'INDICE DES PRIX

Un communiqué officiel d'apparence banale peut cacher un baril de poudre. Ainsi, lorsque *M. Durafour se félicite* du net ralentissement de la hausse des prix survenu en décembre et déclare que « chacun peut constater à présent la bonne foi d'une politique qui, ayant d'abord ralenti l'évolution des prix, peut à présent ralentir la progression des rémunérations *nominales sans duper personne* », il souffle imprudemment sur un feu qu'il n'est nul besoin d'attiser.

Outre qu'il vaudrait mieux attendre quelques mois pour que *se confirme le ralentissement* de la hausse des prix, M. Durafour relance une querelle jamais éteinte : celle de la crédibilité de l'indice des prix calculé par l'Institut national de la *statistique* et des études économiques (l'INSEE). De cette crédibilité dépend en partie la réussite ou l'échec du plan Barre.

Le plan Barre repose sur deux idées essentielles : la hausse des prix et des rémunérations est trop *forte*, ce qui alourdit exagérément les coûts de revient des produits et des services « made in France ». Comme il devient de plus en plus difficile de vendre à l'étranger parce que nous sommes trop chers, c'est à terme la fermeture d'entreprises et un chômage accru. Seconde idée : non seulement il est indispensable de ralentir la hausse des prix et des rémunérations pour rester compétitif, mais le coup de frein doit être plus fort pour les secondes que pour les premiers. En clair, le pouvoir d'achat (différence entre prix et revenus), qui a augmenté ces dernières années *à un rythme compris entre 3 et 5 %, ne* doit pas progresser du tout en 1977. Ainsi une partie plus importante de la production nationale non consommée par les Français pourra être exportée, ce qui permettra de payer nos achats d'énergie et ainsi de rééquilibrer une balance commerciale dangereusement déficitaire.

Le diagnostic est impeccable. L'ordonnance qui demande d'appréciables sacrifices au patient est-elle acceptable ? Non, disent les syndicats qui, s'ils sont d'accord avec l'idée que l'inflation *doit* être combattue parce qu'elle appauvrit l'économie, n'admettent pas que le pouvoir d'achat puisse rester stable pendant un an. Ils l'admettent d'autant moins que la « stabilité », qu'ils appellent eux « *stagnation* », serait en fait un recul du niveau de vie des travailleurs. Pourquoi ? Parce que la mesure de la hausse des prix est mal faite, disent-ils. L'indice du coût de la vie utilisé par les pouvoirs publics — celui de l'INSEE — minore l'augmentation des prix, affirment les centrales ouvrières.

La C.G.T., *qui calcule* son propre indice, estime par exemple qu'en un an les prix de détail ont augmenté de 12,6 %, alors que l'INSEE annonce 9,9 % (décembre 1976 comparé à décembre 1975). La différence n'est *pas mince. Elle est même explosive si on y* prête foi. Supposons en effet que les salaires augmentent de 9,9 % en 1977 et que l'indice de l'INSEE indique pour la même période une hausse des prix de 9,9 % également. Le gouvernement pourrait affirmer que le pouvoir d'achat des salariés a été préservé. La C.G.T., elle, avec son indice de prix montrant une température plus élevée (+ 12,6 %), affirmerait que le niveau de vie des salariés a régressé de 2,5 % environ.

Le dossier que nous présentons ci-dessous montre que techniquement l'indice calculé par l'INSEE est un « bon instrument de mesure des prix » même s'il est utilisé par le gouvernement de façon trop extensive pour des besoins auxquels il ne répond qu'imparfaitement.

Ce qui compte finalement, c'est de savoir si l'opinion publique accepte les indications données par l'indice INSEE ou si elle juge plus crédibles les indications fournies par l'indice C.G.T. Dans le premier cas, une sorte de dialogue raisonnable peut être engagé entre ceux qui gouvernent et ceux qui travaillent, *dialogue débouchant* sur une politique tacitement approuvée. Dans le second cas, les cartes étant biseautées dès le départ, c'est le conflit, ouvert ou latent. La solution qui se dégage résulte d'un rapport de forces. Rien n'est *consenti car qui pourrait accepter* que le niveau de vie recule en France, qu'on en revienne à la « paupérisation absolue » qui fut si longtemps le thème favori du parti communiste. C'est à terme l'explosion sociale, comme celle qu'on a connue en mai 1968, période qui succédait justement à *six* mois durant lesquels le pouvoir d'achat avait régressé (selon l'indice de l'INSEE...).

Dans les économies industrialisées modernes, un régime ne peut durer que s'il assure aux travailleurs et aux consommateurs une amélioration régulière de leur niveau de vie. On voit que la querelle de l'indice *n'est* pas une mince affaire. Si le gouvernement n'a pas intérêt à minimiser le problème ou à retarder certaines améliorations indispensables (que nous *évoquons ci-dessous*), *les syndicats ne devraient* pas non plus oublier — leur audience en dépend — qu'on est difficilement juge et plaideur.

ALAIN VERNHOLES.

Comment sont mesurées les dépenses des Français moyens

LE sérieux d'un indice, la confiance qu'on peut lui accorder comme instrument de *mesure* de la hausse des prix, dépendent *grosso modo* de deux facteurs. *Le premier concerne le* « *thermomètre* » lui-même : comment est-il construit ? Le second facteur, c'est la façon dont l'instrument fonctionne. Paradoxalement, en effet, il semble que les différences entre le « thermomètre » de l'INSEE et celui de la C.G.T., par exemple, ont beaucoup moins d'importance que la façon dont ils sont utilisés. En d'autres termes, la méthode suivie pour relever *les prix dans les magasins a probablement* beaucoup plus de conséquences que les « poids » différents donnés dans ces deux indices aux dépenses alimentaires ou aux loyers dont on a souvent dit que l'INSEE les prenait insuffisamment en compte.

● *Quels prix observe l'INSEE ? L'indice tient-il réellement compte de toutes les dépenses des familles ?*

Un choix aurait pu être fait : construire un budget familial idéal, excluant par exemple les consommations inutiles ou *nocives* (les cigarettes, *l'alcool*), *déterminant* ce qui est *bon et nécessaire à la culture* (certains films, certaines pièces de théâtre, certains ouvrages littéraires), à la santé (les dépenses entraînées par le sport), mais excluant les *gadgets* (les machines à sous) ou les dépenses qui peuvent être dangereuses (les armes à feu, les motos, etc., etc.).

Cette tentative moralisante a été faite en 1950 et vite abandonnée. Elle a *montré qu'à vouloir imposer* un certain ordre à la consommation — les exemples donnés plus haut ne correspondent pas à ce qui avait été retenu alors — on tombe dans l'arbitraire, que l'inclusion ou le rejet de telle ou telle dépense ouvre la porte à des discussions sans fin et débouche finalement sur des compromis douteux où la science économique n'a pas sa place. Aussi, et c'est un premier point important, *l'indice* qui mesure actuellement en France l'évolution des prix à la consommation est-il bâti sur une photographie aussi exacte que possible de la consommation réelle des familles.

Comment cette photographie est-elle faite ? De deux façons. D'abord globalement à partir de ce qui est produit dans les usines et qui correspond à la consommation des Français si l'on tient compte du solde des *importations et des exportations* ainsi que des utilisations intermédiaires (ce que les entreprises prélèvent pour investir par exemple). Ces données *globales* sont ensuite recoupées et affinées par des données partielles : les abattages d'animaux pour la consommation de viande, les immatriculations pour les voitures automobiles, etc. Des enquêtes effectuées directement auprès des familles (*faute de crédits, semble-t-il*, elles ont été momentanément interrompues) « ventilent » ces diverses données.

Les recoupements ainsi effectués ne sont généralement pas très satisfaisants car des écarts non négligeables subsistent. On peut pourtant estimer que, dans l'ensemble, les produits et les services dont les prix sont retenus dans l'indice de l'INSEE *représentent assez bien* la quasi-totalité de la consommation.

Comme il est évidemment impossible de suivre chaque mois les variations de prix de tout ce qui est *consommé en France*, l'indice de l'INSEE, avec ses deux cent quatre-vingt-quinze postes, couvre un échantillon que l'on estime représentatif. Chaque poste correspondant à plusieurs variétés, ce sont mille variétés *environ* qui sont *recensés* chaque mois. Ainsi, par exemple, le poste « *fromage à pâte molle* » comprend dix variétés dont le « *camembert normand* ». Le poste « *jeux et jouets* » couvre vingt variétés dont deux sont représentées par les « *poupées* » et les « *automobiles miniatures* » (1). Au total cent cinquante mille articles sont suivis.

93 % des dépenses

On a reproché à l'INSEE d'avoir exclu de son indice les impôts directs, les cotisations de Sécurité sociale, les intérêts des emprunts, les assurances, etc. Mais, outre que *ces postes de dépense ne sont pas* du tout des prix, on imagine la difficulté qu'il y aurait à suivre certains d'entre eux. Les impôts, par exemple, varient d'un contribuable à l'autre, en fonction de ses revenus d'abord, de l'importance de sa famille et d'autres facteurs encore. A la demande du Conseil économique et social, l'INSEE s'est pourtant engagé à calculer quatre postes nouveaux : achat de véhicules d'*occasion, coût du crédit à la consommation* frais de gardiennage des enfants, primes d'assurances.

Certaines autres dépenses ne sont pas calculées faute d'informations disponibles en temps utile ; il en est ainsi pour les frais hospitaliers, car le prix de la journée d'hospitalisation varie beaucoup en fonction des soins. Mais ce poste de dépenses important (4 % de l'ensemble de la *consommation des ménages*) *sera* pris en compte dans l'indice trimestriel que va publier l'INSEE. Ce qui, d'ailleurs, ne changera guère l'évolution des prix : moins de 0,2 % par an, comme le montrent les premiers calculs.

Quoi qu'il en soit, *l'indice de l'INSEE couvre maintenant 93,5 % des dépenses recensées par la comptabilité nationale, qui recouvre théoriquement assez bien l'ensemble de la consommation des Français.*

La méthode, parce qu'elle tient compte exclusivement des prix, délaisse les prélèvements et les remboursements qui modifient pourtant après coup les ressources des ménages. Ainsi l'INSEE recense le montant brut avant allocation ou remboursement des loyers ou dépenses médicales. L'institut de la *statistique a calculé* que, *si les* montants nets avaient été suivis — qui incluent, eux, les allocations-logement ou les remboursements de Sécurité sociale, — l'indice des prix aurait augmenté un peu moins rapidement qu'il ne l'a fait depuis 1970.

Géographiquement, le champ couvert par l'indice est très vaste, puisqu'il concerne toutes les agglomérations d'au moins deux mille *habitants sur l'ensemble du territoire.*

● *L'importance donnée à chaque poste de dépenses est-elle conforme aux budgets des différentes catégories sociales et professionnelles? L'INSEE tient-il compte du fait qu'une famille aux moyens modestes ne consomme pas comme un cadre supérieur disposant de revenus élevés ?*

La *famille* suivie par l'INSEE — le statisticien parle de ménage — est celle d'un employé ou d'un ouvrier vivant en ville. Ce choix est assez représentatif de ce qu'on pourrait appeler le *Français moyen* puisqu'il couvre 31 % de la population totale. Le problème est plutôt de savoir si ce Français n'est pas trop moyen, trop imprécis, s'il ne cache pas des différences extrêmement fortes : quel rapport y a-t-il, en effet, entre un retraité de la Lozère, et un ouvrier, ou un cadre supérieur de la région parisienne ? *A priori* leurs habitudes de consommation sont très variées. *Lorsque les prix des fruits et des* légumes augmentent très vite comme actuellement, les ménages nécessiteux en subissent plus fortement que d'autres le contre-coup. De même, les jeunes ménages vivant en ville *consacrent souvent une* part très importante de leurs revenus au paiement de leur loyer.

Ces remarques de bon sens ont amené le Conseil économique et *social à demander* qu'en plus de son indice mensuel l'INSEE calcule huit indices de prix différents donnant — selon les catégories sociales — leur exacte importance aux divers postes de dépenses : alimentation, habillement, produits manufacturés, services. Les huit indices publiés régulièrement par l'INSEE dans son *Bulletin de statistiques* concernent les cadres supérieurs, les cadres moyens, les employés, les ouvriers en général (les ouvriers qualifiés et les autres ouvriers en particulier), les entrepreneurs individuels, les inactifs. Le résultat n'a pas du tout confirmé l'attente : les écarts d'évolution entre indices sont négligeables.

indices sont négligeables. Mais est-ce une preuve absolue ? Seules les pondérations avaient été modifiées ; les lieux d'achat et les produits pris en compte étaient les mêmes...

Nous avons calculé deux cas qui expliquent ce peu d'effets des « *pondérations* » sur l'évolution de l'indice *d'ensemble. Dans le premier cas*, l'alimentation représentait 50 % du budget d'une famille; dans le second, les loyers entraient pour 30 %, le reste de l'indice étant inchangé. Résultat : les prix augmentent de 75,2 % entre 1970 et novembre 1976 avec un poste « alimentation » représentant 50 % des dépenses ; de 69,4 % avec un poste « loyer » très alourdi. L'indice tel qu'il est *calculé par l'INSEE (l'alimentation y* pèse 28,6 % et les loyers 4,6 %) indique quant à lui une hausse de 73,2 %. *C'est dire que l'augmentation annuelle des prix de détail pendant six ans est de 9 % selon l'INSEE, de 9,2 % si le poste alimentation est très renforcé, et de 8,6 % si c'est celui des loyers.*

Ce résultat apparemment paradoxal s'explique par le fait que les loyers *ont augmenté moins vite depuis six* ans que l'ensemble des prix. De même, si à une année de sécheresse succèdent une ou deux bonnes années pour les fruits et légumes, l'indice donnant un poids important à l'alimentation augmentera moins vite que l'indice INSEE.

● *L'indice de l'INSEE tient-il compte des quantités consommées, c'est-à-dire des dépenses réelles ?*

La logique qui a été choisie par l'INSEE dans la construction de son indice l'amène à suivre des prix et non des dépenses. Ce choix a été critiqué par les centrales syndicales. Il peut accélérer ou au contraire freiner la hausse de l'indice par rapport aux résultats qu'on obtiendrait avec un indice de dépenses.

Le relèvement des prix pétroliers est un bon exemple. A partir du moment où le prix du litre d'essence ou de fuel augmente à la pompe ou chez le marchand, l'INSEE enregistre une hausse correspondante. Pourtant, si la température est très clémente et que le chauffage peut être éteint ou diminué, la note de fuel domestique effectivement payée pourra rester stable ou n'augmenter *que très faiblement. Néanmoins, l'indice de* l'INSEE enregistrera sur ce poste la totalité de la hausse du prix du litre. Inversement, si les programmes scolaires imposent qu'on achète quatre livres au lieu de deux l'année précédente, l'INSEE n'enregistrera aucune hausse si le prix de chaque livre est resté stable. La dépense *aura pourtant* doublé *pour* les familles. Telles sont les conventions. On peut les discuter. On ne peut nier qu'elles procèdent d'une certaine logique.

Cette logique — si elle a des avantages au niveau pratique — a aussi ses inconvénients. Suivre le prix d'un produit bien défini n'offre pas de difficultés quand il s'agit d'un litre d'essence ou de fuel. Mais que faire *quand le produit se modifie, quand* le réfrigérateur, le poste de télévision, l'automobile, *offrent* plus de services, plus de confort, de meilleures performances ? Les organisations syndicales répondent que, dans la mesure où un certain nombre de biens sont de toute façon nécessaires à la vie courante, les consommateurs n'ont pas le choix puisqu'ils doivent les acheter. Ce faisant, ils les *paient plus cher, qu'ils le veuillent ou* non, à cause des modifications apportées par les constructeurs.

Deux méthodes

La Vie ouvrière, organe de la C.G.T., citait à la fin de 1975 le cas d'un réfrigérateur dont le prix était passé de 500 à 600 F (+ 20 %) à cause d'un dégivreur automatique. *Mais, ajoutait le journal syndical, « ce réfrigérateur use plus d'énergie, a une tôle plus mince, et dure moins longtemps* ». Le modèle sans dégivreur n'étant plus fabriqué, le consommateur n'avait pas le choix et était obligé de dépenser plus d'argent.

Il est probable que, dans ce cas précis, la C.G.T. aura inscrit une hausse de prix de 20 %. L'INSEE *aura, au contraire, cherché à savoir* ce que représentait le coût réel du service supplémentaire rendu par le dégivreur automatique et l'aura soustrait de la hausse effective constatée chez le marchand. L'augmentation prise en compte dans l'indice de l'INSEE n'aura peut-être alors été que de 5,10 ou de 15 %. Tout le débat est là.

Faut-il comparer directement une *bicyclette simple à une bicyclette* avec changement de vitesse, une télévision en noir et blanc avec une télévision en couleurs ? objecte l'INSEE pour défendre sa logique qui est de suivre le prix d'un même produit. Une faiblesse : certaines améliorations apportées par les fabricants sont purement illusoires, et *dans certain cas la qualité* des produits peut même baisser. Comment l'INSEE peut-elle objectivement en tenir compte ? Les cas doivent être rares où la correction est relativement facile : on pense, notamment, à une baisse de la teneur du lait en matières grasses, ou du degré d'alcool du vin. Mais les autres produits ?

● *Les prix sont-ils relevés dans des conditions qui correspondent à des achats réels ?*

Les prix de la plupart des produits sont relevés dans cent huit villes de tailles différentes réparties sur l'ensemble du territoire. Dans ces cent huit agglomérations, trente mille points de vente sont régulièrement visités, représentant toutes les formes de commerce, depuis la petite boutique jusqu'au plus grand supermarché.

La C.G.T. reproche beaucoup à l'INSEE de collaborer avec les commerçants pour effectuer ses relevés de prix. La centrale syndicale estime, en effet, que les enquêteurs de l'INSEE sont plus ou moins bernés. L'INSEE répond que cette collaboration est au contraire indispensable à une juste identification des produits.

Dans l'absolu, la C.G.T. a raison : il serait préférable que les relevés soient faits de façon anonyme. Mais est-ce possible, notamment dans les petits magasins ? De toute évidence, non. On peut ajouter qu'il est difficile d'imaginer un commerçant qui se paierait le luxe de réduire ses prix dans le seul but d'agir sur l'indice de l'INSEE...

Quand on a examiné les différentes causes qui peuvent expliquer les évolutions différentes de l'indice officiel et de celui que calculent les centrales syndicales, on est amené à se demander si l'essentiel de l'explication ne réside pas tout simplement *dans* la façon dont sont relevés les prix...

(1) Lire à ce sujet l'ouvrage que vient de publier l'INSEE (*Pour comprendre l'indice des prix*), dans le souci évident de répondre aux critiques des centrales syndicales, et notamment à celles de la C.G.T.

Pour une indépendance accrue

L'INDICE de l'INSEE a des défauts. Mais il n'existe pas à l'heure actuelle de meilleur instrument de mesure des prix à la consommation.

Il ne tient compte que de l'évolution des prix et non de celle *des dépenses réelles. Le reproche* est très mal fondé : l'indice n'est pas fait pour cela. Si l'on veut suivre les impôts, les cotisations de sécurité sociale, les taxes, mais aussi les remboursements, les allocations diverses, on observera alors le « *revenu disponible des ménages* ». C'est une notion aussi intéressante que l'indice des prix dans une discussion salariale ou *dans des débats* sur le partage du revenu national. L'INSEE s'est attelé à une tâche qu'on aurait dû lui confier depuis longtemps et publiera bientôt des chiffres.

Certains défauts de l'indice tiennent à l'insuffisance des moyens financiers et matériels dont dispose l'INSEE. Comment, par exemple, un enquêteur qui suit le prix d'un produit textile déterminé peut-il juger s'il y a amélioration ou non de la qualité lorsque l'article est modifié ? L'exemple vaut pour d'autres secteurs, mais c'est probablement dans le domaine de l'habillement qu'il est le plus difficile de distinguer le bon grain de l'ivraie. Les amputations opérées par l'INSEE — pour cause d'amélioration de la qualité — sur les hausses de prix effectivement constatées chez les commerçants seraient moins contestables — et moins contestées — si elles étaient fondées sur des tests, des *contrôles*, des essais comparatifs.

L'INSEE préserve jalousement son indice des inquisitions du pouvoir. Le temps n'est plus où le gouvernement cherchait — et parvenait comme en 1958 par exemple — à « truquer » l'indice. La calcul de l'évolution des prix est en France affaire de mathématiciens et d'économistes. Pourtant, des progrès peuvent être faits dans le sens d'une indépendance encore accrue de l'INSEE vis-à-vis des pouvoirs : pouvoir politique mais aussi pouvoir syndical. Les *mésaventures* de l'indice des prix belge montrent dans quelle voie sans issue on s'engage à vouloir discuter et négocier entre intéressés sur ce sujet. Chacun se propose de retirer qui les carottes, qui les pommes de terre de l'indice, selon la démonstration qu'il veut faire. On caricature à peine. La mesure de l'évolution du coût de la vie ne peut plus être alors considérée comme scientifique.

Une bavure — légère mais significative — survenue en janvier 1976 à propos de la tarification par E.D.F. des changements de compteurs a montré que l'INSEE pouvait se tromper. Ce qui n'a rien de surprenant : on peut suivre à tort un poste de dépense sans intérêt. Il est plus fâcheux *de mettre six ans* à s'en apercevoir. Mais il est choquant que pour corriger cette erreur — c'est-à-dire pour éviter que l'indice ne fasse un bond normal — E.D.F. ait été amenée à annuler sa *décision d'augmenter* le prix des changements de compteurs. Cette annulation montre que, si rare soit-elle, l'ingérence du politique n'est pas totalement impossible.

Deux leçons doivent être tirées de cette mésaventure. La première est que l'indice des prix ne devrait pas être communiqué au pouvoir *politique avant d'avoir été rendu* public. Le gouvernement perdrait non seulement toute possibilité de réaction mais, surtout, toute possibilité de conditionner l'opinion — et la presse — par des déclarations évidemment orientées.

Enfin, l'activité de l'INSEE devrait être supervisée par une sorte de magistrature économique qui en garantirait l'impartialité, et la qualité. Ainsi l'indice des prix aurait-il la garantie de fabrication qui assez injustement lui manque encore.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

TRAVAIL TEMPORAIRE

« La fin des préjugés »

Un Français sur dix — un salarié sur sept — a été employé, à un moment ou à un autre, par une entreprise de travail temporaire (E.T.T.) ; deux Français sur trois estiment que le travail temporaire est utile aux travailleurs et aux entreprises, et considèrent qu'il constitue un « dépannage » : ces statistiques sont extraites d'une enquête réalisée par la SOFRES pour le compte de l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT), le syndicat professionnel patronal, présidé par M. Maurice Bensoussan, directeur général de BIS.

Deux autres sondages, également présentés au cours d'une conférence de presse tenue ce mardi 1er février à Paris, ont été effectués par B.V.A. (Brule Ville associés). Le premier porte sur les jeunes intérimaires âgés de moins de vingt-cinq ans : 35 % d'entre eux ont trouvé leur premier emploi grâce au travail temporaire. Par le biais du marché de l'intérim, 63 % espèrent trouver un emploi permanent et 41 % ont déjà reçu des propositions en ce sens ; 60 % sont satisfaits des missions qui leur sont confiées, mais regrettent la précarité d'emploi inhérente au travail temporaire ; 77 % estiment que le passage dans les E.T.T. facilite la connaissance de l'entreprise et 58 % jugent que leur formation professionnelle est ainsi améliorée.

Le second sondage, réalisé auprès d'intérimaires de tous âges, montre que 51 % d'entre eux étaient sans emploi avant d'entrer dans une E.T.T., que 70 % sont satisfaits mais que 82 % considèrent le travail temporaire comme une solution transitoire. Enfin, l'enquête SOFRES fait apparaître que 50 % des Français estiment que les intérimaires sont moins bien considérés que les travailleurs permanents (26 % jugent qu'ils le sont autant) ; 41 % pensent que, sans le travail temporaire, il y aurait plus de chômeurs (28 % croient qu'il y en aurait autant)

« C'est la fin des préjugés », a déclaré M. Maurice Bensoussan, en rappelant que 190 000 intérimaires (dont 100 000 jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans) étaient quotidiennement au travail et que, dans une année, 800 000 personnes transitaient par les E.T.T. *« Le travail temporaire est indispensable à une économie moderne »*, a assuré le président de l'UNETT, en annonçant une campagne d'information pour corriger l'image de marque des intérimaires « moins bien considérés » que les travailleurs permanents, pour convaincre que les missions de travail temporaire ne sont pas incompatibles avec la perception des droits aux allocations de chômage et pour améliorer les avantages sociaux, que les intérimaires jugent généralement insuffisants.

Au cours de cette conférence de presse, M. Michaël Grunelius, président du conseil d'administration de la Société de caution mutuelle des entreprises de travail temporaire (SOCAMETT), et gérant de Manpower-France, a indiqué que la SOCAMETT était aujourd'hui *« opérationnelle »* et que ses premières garanties étaient effectives à partir de ce 1er février.

A ce jour, 92 E.T.T., représentant en 1976 un chiffre d'affaires de 2,255 milliards de francs (soit une progression moyenne de 33 % par rapport à 1975 et une augmentation de 19 % prévue pour 1977), ont été agréées. Parmi elles, une quasi-totalité de P.M.E. ; 86, ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de francs. Le plafond des garanties de la SOCAMETT, qui, on le sait, prend désormais en charge les « défaillances » de ses adhérents en matière de paiement des charges sociales (avant, cette obligation incombait au xentreprises utilisatatrices), a doublé, passant de 75 000 000 à 150 000 000 de francs. Pour M. Michaël Grunelius, l'institution du cautionnement mutuel constitue un *« pas décisif »* vers *« la création d'un ordre professionnel »*.

AÉRONAUTIQUE

Réduction d'effectifs à la SNIAS

(Suite de la première page.)

Et M. Cavaillé d'ajouter : *« Je suis encore persuadé que l'Airbus était le meilleur à la fois sur le plan technique et sur le plan financier. Je me demande, dans ces conditions, si l'Airbus, qui est un avion franco-allemand, n'a pas été victime d'un certain contexte politique qui a fait abstraction de ses qualités. »*

Outre le fait que le secrétaire d'Etat aux transports n'a pas apporté les preuves qu'*« un certain contexte politique »* a joué contre l'Airbus alors que ce même *« contexte politique »* n'a pas empêché le service américain des gardes-côtes de commander l'avion Falcon de Dassault-Breguet, on observera que M. Cavaillé s'en prend vigoureusement à deux constructeurs américains — Boeing et Douglas — dont il a, d'autre part, sollicité la collaboration pour le projet du nouvel avion civil biréacteur Mercure-200.

En réalité, les rapports des constructeurs d'avions européens avec les industriels américains ne sont pas au beau fixe dans les circonstances présentes, et il est vraisemblable que Boeing et Douglas n'ont pas hésité à en tirer parti.

L'an dernier, des responsables de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), qui négociaient avec Boeing les perspectives d'un accord de coopération sur un nouveau modèle de moyen-courrier, ont entendu des dirigeants du célèbre constructeur américain leur prédire que l'Airbus n'avait pas beaucoup d'avenir aux Etats-Unis. En contrepartie de cet accord de coopération transatlantique, Boeing aurait obtenu le droit de commercialiser l'Airbus sur le continent nord-américain à la condition de s'engager à placer, au moins, deux cents appareils européens. L'industriel américain a, alors, rétorqué que son étude préalable du marché de l'Airbus ne lui garantissait pas un tel volume des ventes potentielles en raison, notamment, des limitations imposées à l'exploitation d'un biréacteur sur certains réseaux aériens, en particulier sur la côte ouest des Etats-Unis. Aucune entente ne fut, dès lors, possible entre le consortium européen et Boeing.

Avec Douglas, de l'aveu même de M. Cavaillé, les pourparlers sur la coopération franco-américaine, dans le projet Mercure-200, sont arrivés à un point critique. Le partenaire américain de Dassault-Breguet et de la SNIAS, en cette affaire, donne l'impression de croire davantage en l'avenir de son propre programme DCX-200 d'un avion de deux cents à deux cent vingt places que dans la construction, en commun, d'un biréacteur de cent soixante-dix sièges, à partir du Mercure-200.

Cette concurrence entre les industriels américains et européens, et spécialement les constructeurs français, se double d'une rivalité née des conditions dans lesquelles les propositions financières sont adressées à la clientèle.

Une accusation de Boeing

Boeing a, récemment, accusé le consortium européen de pratiquer des prix et des modalités de crédit *« difficiles à battre »*. L'accusation de vouloir « casser » les prix aéronautiques était sous-jacente à l'encontre d'Airbus-Industrie. Quelle que puisse être la réalité d'une accusation que les rivaux de Boeing, dans le monde, retournent aisément au constructeur américain, il est évident que Western Airlines a su tirer profit d'une telle compétition en brandissant la menace de l'Airbus européen pour contraindre ses fournisseurs américains à diminuer sensiblement leurs prix.

La vraie question qui se pose désormais reste de savoir si la défaite de l'Airbus aux Etats-Unis ferme définitivement ou non le marché américain à une production européenne. M. Cavaillé est optimiste : *« Il y aura d'autres batailles pour l'Airbus en Amérique et nous les gagnerons. »*

Dans l'immédiat, le choix de Western Airlines est un nouveau coup dur pour la SNIAS, qui participe à la construction de l'appareil avec, à des titres divers, des sociétés ouest-allemandes, britanniques, néerlandaises ou espagnoles.

La SNIAS n'avait pas besoin de cet échec empêtrée qu'elle est, déjà, dans des difficultés liées à la mévente de ses avions civils et de ses hélicoptères. A ce jour, l'Airbus a été commandé, au total, à trente-cinq exemplaires par huit compagnies aériennes différentes, et il convient d'ajouter vingt et une options qui attendent d'être confirmées. Or depuis 1975, la commercialisation de l'appareil européen se révèle de plus en plus difficile face à une concurrence américaine temporairement favorisée par la dévaluation du dollar et une inflation moins forte que dans les pays européens.

A la fin de l'année dernière, quatre vingts exemplaires de l'Airbus avaient été lancés en construction, et la mévente actuelle de cet avion crée une situation industrielle qui comporte de graves incidences financières.

« Le client est roi »

Dans les usines de Saint-Martin, près de Toulouse, 90 % des travailleurs de la SNIAS ont, à l'appel de la C.G.T., adressé un télégramme à la présidence de la République pour protester contre le refus de Western Airlines et dénoncer les projets que ce syndicat prête au gouvernement, de vouloir démanteler la SNIAS. Il est vrai que l'emploi est menacé dans les ateliers de la société nationale, faute de nouvelles commandes (1).

En cinq ans, les effectifs globaux de la SNIAS ont diminué de 8 %, alors qu'ils sont stables dans l'ensemble de la construction aéronautique française. A la fin de l'année dernière, la société nationale occupait environ 35 880 personnes, soit une perte de 1 100 emplois par rapport à l'année précédente, ce qui représente 3 % de l'effectif. Pour 1977, la direction de la SNIAS annonce la suppression de 1 550 postes, dont la plupart concernent les ateliers de la division « avions ». Ce secteur avait déjà perdu, en 1976, près de 1 130 emplois, et occupait 15 597 personnes à la fin de l'année.

Devant la baisse de ses activités, la division « avions » de la SNIAS a longtemps pratiqué le transfert de son personnel vers des secteurs plus dynamiques de la société. Une telle politique n'apparaît plus possible dès lors que les divisions plus actives, comme celle des hélicoptères, par exemple, connaissent à leur tour une diminution de leur charge de travail : il est envisagé, pour 1977, la suppression de trois cents emplois dans la fabrication des hélicoptères qui a longtemps occupé des effectifs en légère croissance. La division des missiles balistiques et de l'espace prévoit, elle aussi, une baisse des ses effectifs de cinquante personnes environ, alors que la stabilité de l'emploi a toujours marqué ce secteur, géré avec des crédits d'Etat.

A la différence de la SNIAS, la construction aéronautique américaine ajuste ses effectifs au montant de ses livraisons et à l'évolution prévisible de ses commandes. Ainsi, Boeing a employé jusqu'à 145 000 personnes dans ses différentes usines, en 1967, au moment où les crédits militaires et le budget spatial américains étaient calculés avec largesse. Depuis, les effectifs sont tombés à moins de 80 000 personnes en 1975, après être passés à 55 000 environ en 1971, lorsque les commandes ont été trois fois moindres de celles de 1967.

Le directeur des programmes internationaux de Boeing, M. Dean Thornton, explique en termes rudes la politique de sa société : *« Aucune erreur de management n'est tolérable. Le client est roi. Le problème de l'emploi à Toulouse, par exemple, n'est pas un objectif légitime pour Boeing. »*

JACQUES ISNARD.

(1) La commande de Western Airlines (on parlait de huit Airbus achetés ferme et de huit options) représentait la valeur totale de sept millions d'heures de travail environ.

M. CAVAILLÉ : les bureaux d'études de la SNIAS manquent d'initiative.

(De notre correspond. régional.)

Toulouse. — Lors de l'inauguration des nouvelles installations de la Compagnie générale maritime à Toulouse, le secrétaire d'Etat aux transports, M. Marcel Cavaillé, a déploré, devant des journalistes, le manque d'intitiative de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), en particulier de ses bureaux d'études. Il a, en revanche, fait l'éloge de la compagnie Air-Inter et de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SCECMA).

A propos de la décision de Western Airlines de ne pas acheter d'Airbus, le secrétaire d'Etat aux transports a indiqué que cette mesure traduisait probablement la mauvaise humeur des Américains après la mise en liberté, par la France, du responsable palestinien Abou Daoud.

M. Cavaillé a aussi déclaré que les vingt-neuf Caravelle d'Air France seraient remplacées dans trois mois par des biréacteurs DC-9 ou des Boeing-737, mais les projets d'études du nouveau Mercure pourraient modifier cette intention. Selon le secrétaire d'Etat, les pourparlers sur la coopération franco-américaine entre McDonnell-Douglas et les industriels français sont parvenus à un point critique à propos du Mercure-200. — L. P.

MONNAIES ET CHANGES

LE F.M.I. A RESTITUÉ PRÈS DE 6 MILLIONS D'ONCES D'OR AUX PAYS MEMBRES

Le Fonds monétaire a terminé sa première opération de restitution d'une partie de l'or que lui avaient versé les pays membres. La quantité restituée a été de 5 998 431 onces (1 once = 31,103 grammes), soit la quasi-totalité de la quantité prévue (6 millions d'onces). En vertu des accords de la Jamaïque de janvier 1976, le Fonds doit, au cours des quatre années 1976-1979, vendre aux enchères le sixième de l'or qu'il possédait au 1er janvier de l'année dernière, soit 25 millions d'onces environ et restituer un autre sixième, soit encore 25 autres millions d'onces, aux pays membres. Cet or provient des versements antérieurement effectués par ces derniers (selon les statuts de Bretton-Woods, chaque pays devait verser le quart de sa quote-part en métal précieux).

La restitution s'opère techniquement sous la forme d'une vente du Fonds monétaire au prix de 35 DTS (droits de tirage spéciaux) l'once, soit environ 40 dollars. Elle est effectuée proportionnellement à la quote-part de chacun des pays membres. Aussi les Etats-Unis ont-ils reçu à eux seuls 1,4 million d'onces et la France 320 936 onces.

Un petit nombre de pays, dont les Philippines, le Zaïre, Panama, la Zambie, le Libéria, ont provisoirement renoncé à acheter l'or qui leur revenait. La question de l'or chinois n'a pas été tranchée. Le Fonds monétaire doit décider, en principe le 1er avril prochain, si l'or sera restitué à Taïwan ou bien à la Chine populaire (mais celle-ci devrait le demander). Le Cambodge n'a pas participé à l'opération.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisse		Fr. français	
48 heures..	4 1/4	5 1/4	4 1/8	5 1/8	3/4	1 1/4	10	10 1/2
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4 1/4	4 3/4	[illegible]	[illegible]	11	11 1/2
3 mois ..	5 1/8	5 5/8	4 3/8	4 7/8	1 1/8	1 5/8	11 7/8	12 3/8
6 mois ..	5 5/8	6 1/8	4 5/8	5 1/8	1 5/8	2 1/8	12 3/8	12 5/8

CONJONCTURE

LES PROMOTEURS IMMOBILIERS ESTIMENT QUE LA HAUSSE DU PRIX DES LOGEMENTS SE RALENTIT

Selon l'enquête trimestrielle de conjoncture menée en janvier par l'Institut de la statistique (INSEE) auprès d'un millier de promoteurs, la demande de logements neufs à acheter a de nouveau fléchi à la fin de 1976. Pour la première fois depuis plusieurs années, ce phénomène se traduit sur le prix des logements et même des terrains. Le nombre de promoteurs qui jugent en janvier les prix des logements plus élevés qu'il y a trois mois a fortement décru : ce qui traduit un ralentissement de la hausse.

Les stocks de logements invendus, stables en région parisienne, se sont relativement accrus en province au cours des derniers mois. Les perspectives de mises en chantier par les promoteurs privés restent basses, tandis qu'un redressement apparaît dans le secteur des logements H.L.M., qu'il s'agisse d'immeubles destinés à la location ou à la vente.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

- LA CISI REPREND ORDIROC. — La CISI (Compagnie internationale de services en informatique), filiale du C.E.A., a pris le contrôle de la société Ordiroc, spécialisée dans la lecture optique de documents. Le capital d'Ordiroc est maintenant réparti entre la CISI (51 %), Sofragem, filiale de la Banque Rothschild (38,9 %) et la Compagnie du Nord (10 %).

Emploi

- REDUCTION D'EFFECTIFS A LA MANUFACTURE D'ARMES ET DE CYCLES DE SAINT-ETIENNE (3 836 salariés, dont 2 703 à Saint-Etienne). — La direction a annoncé la mise en pré-retraite à soixante ans de cent huit personnes, et, par appel au volontariat, la mise en retraite anticipée, dès cinquante-sept ans, de quelque cent autres salariés. — *(Corresp.)*
- CENT QUARANTE-QUATRE LICENCIEMENTS A LA SOCIETE ACMA (Beauchamp, Val-d'Oise), à la suite de la restructuration de cette entreprise de machines-outils, ancienne filiale de la Régie Renault, aujourd'hui directement rattachée à la Régie. Les effectifs, qui atteignaient 510 salariés il y a deux ans, seront ramenés de 434 à 290. — *(Corresp.)*

Fiscalité

- PAIEMENT DU PREMIER ACOMPTE PROVISIONNEL DE L'IMPOT SUR LE REVENU. — Le ministère de l'économie et des finances confirme dans un communiqué que les contribuables qui ont reçu un avis de payer leur premier acompte provisionnel sans aucune indication de chiffres *« recevront à bref délai un nouvel avis »*. La Rue de Rivoli rappelle que cet acompte doit être versé au plus tard le 15 février.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DMC

En progression de 26 % au mois de décembre 1976, le chiffre d'affaires consolidé provisoire du groupe s'élève à 2,4 milliards de francs hors taxes environ pour l'ensemble de l'année (+ 20,6 %).

Cette bonne activité commerciale s'est appuyée sur une conjoncture particulièrement soutenue dans le secteur des loisirs créatifs et des articles pour la confection organisé autour des filteries D.M.C. et dans celui des tissus imprimés ou Texunion — avec sa division impression et sa filiale allemande Koechlin, Baumgartner et Cie, qui constituent le premier groupe européen d'impression sur tissus — a connu une année excellente.

Cette amélioration de l'activité commerciale en France et à l'étranger, grâce aux fortes positions internationales du groupe D.M.C., a été particulièrement sensible au dernier trimestre et semble se maintenir depuis le début de l'année 1977.

BURROUGHS

M. Ray Macdonald, chairman of the Board de Burroughs Corporation, a annoncé l'élection de deux nouveaux vice-présidents : M. Eric McGlone a été nommé vice-président et directeur général de la division Europe-Afrique, groupe international. A ce poste, il succède à M. Cam Stark, vice-président, nommé trésorier de Burroughs Corporation. L'autre nouveau vice-président est M. Gordon Curry, nommé directeur de la région des Etats-Unis pour le [illegible] ous de « gestion ».

LES MARCHÉS F
LONDRES
NOUVELLES DES SOCIÉTÉS
BOURSE DE PARIS - 31 JANVIE

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 JANVIER

Calme et irrégulier

La tendance a été plutôt irrégulière ce lundi à la Bourse de Paris où dans un marché très calme, une légère prédominance be baisses a encore été notée.

Il en a été ainsi dans plusieurs compartiments, dont la métallurgie, où seul Marine-Wendel a pu tirer son épingle du jeu. Majorité de baisses également à la construction mécanique, aux pétroles (hormis C.F.P.), aux pneumatiques et à la construction électrique, où de confortables hausses ont cependant pu se produire (C.M.E. + 5 %, T.R.T. + 2,3 %).

Les hausses ont été plus nombreuses que les baisses dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentation et des établissements de crédit où seul U.C.B. a subi une baisse sensible (— 3 %).

A noter : les cotations de Cavenham ont repris normalement ce 31 janvier, après l'annonce d'un rachat par Générale Occidentale, la maison-mère, des 49 % restant dans le public, suivant des modalités non encore déterminées.

De toute évidence, le marché de Paris reste préoccupé par les incertitudes politiques nées de l'initiative de M. Chirac. Autour de la corbeille, l'essentiel des conversations portait encore sur ce sujet. Encore heureux, déclaraient les boursiers, que les propos de M. Barre, dimanche soir, sur les ondes d'Europe 1 aient fait baisser la tension et atténuer les risques d'une rupture totale au sein de la majorité. Sinon, la cote eût été sévèrement touchée.

Aux valeurs étrangères les américaines se sont quelque peu redressées sur les indications en provenance de Wall Street. De même les allemandes ont progressé tandis que les mines d'or ont été irrégulières.

Sur le marché de l'or, cent lingots ont été échangés à 21 675 F (contre 21 690) et 1 500 napoléon à 236,40 F (contre 235). Le volume de transactions s'est établi à 3,65 millions de francs.

LONDRES

Indécis

Le marché est indécis après ses lourdes pertes de la veille. Les industrielles fluctuent étroitement. Reprise des pétroles, notamment B. P. Tassement léger des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 132 85 contre 132 30

VALEURS	CLOTURE 31/1	COURS 1/2
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 15/16
Beecham	407 .	406 .
British Petroleum	878 ...	882 ...
Shell	488 ...	481 1/2
Vickers	156 ...	155 .
Imperial Chemical	355 ...	354 1/2
Courtaulds	104 ...	104 .
De Beers	288 ...	202 1/2
*Western Holdings	11 3/8	11 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	184 ...	183 ...
*West Driefontein	15 ...	14 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UNION INDUSTRIELLE BLANZY-OUEST. — Le compte de pertes et profits de l'exercice 1975-1976 fait ressortir un solde bénéficiaire de 4,11 millions de francs contre 3,43 millions. Le dividende global est porté de 14,25 F à 15,15 F.

SHELL OIL (Etats-Unis). — La société a réalisé en 1976 un bénéfice net de 706 millions de dollars contre 515 millions (soit 10,11 dollars par action contre 7,59). Le dividende est porté de 75 cents à 80 cents et une division par deux des titres sera proposée par le conseil le 28 avril prochain.

ETABLISSEMENTS MAUREL ET PROM S.A. — Les comptes de l'exercice 1975-1976 se sont soldés par un bénéfice net de 1,65 million de francs (contre 1,61 million), formant, avec le report antérieur, un disponible de 2,84 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 10,50 F, inchangé.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Caisse Esc. Midi, c. 29	3 p. 5	.. ..
Centrest, c. 24	3 p. 4	o 0 40
Champex, c. 22	1 p. 2	4 ..
Clairvaux, c. 22	1 p. 2	.. ..
CREG, c. 44	1 p. 3	7 50
Dével. Rég. Norm., c. 24	2 p. 3	6 80
Dév. Rég. Sud-Est, c. 27	1 p. 2	4 ..
Sodecca, c. 23	1 p. 1	o 0 04
B.A.S.F., c. 32	1 p. 15	.. ..
Rolinco, dr. ou c. 18	1 p. 20	1 41

NEW-YORK

Repli modéré

La vague de froid qui s'est abattue sur une partie des Etats-Unis et a entraîné la fermeture de milliers d'usines a provoqué un repli des cours à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 3,16 points à 954,37. Il en perdait même plus de 10 à *l'ouverture*, la baisse de 6,5 % des commandes de machines-outils en décembre ayant mal impressionné les opérateurs, malgré le fait que ces commandes aient presque doublé en 1976.

En dépit de ce recul, les analystes estiment cependant que la cote a fait preuve d'une relative solidité. Après la mise au chômage technique *de près de deux millions de personnes*, beaucoup s'attendaient à pire au New York Stock Exchange, qui a, semble-t-il, gardé son sang-froid.

VALEURS	COURS 28/1	COURS 31/1
Alcoa	53 1/4	52 3/4
A.T.T.	63 1/4	63 3/8
Boeing	38 1/2	38 1/4
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 5/8
Du Pont de Nemours	128 3/4	129 3/8
Eastman Kodak	76 ...	75 3/8
Exxon	53 1/4	53 1/2
Ford	60 5/8	60 1/2
General Electric	52 3/4	52 7/8
General Foods	31 5/8	31 1/2
General Motors	74 7/8	74 5/8
Goodyear	22 1/4	22 1/4
I.B.M.	272 1/2	275 ...
I.T.T.	34 ...	33 3/4
Kennecott	28 1/8	28 5/8
Mobil Oil	66 3/4	66 7/8
Pfizer	26 3/4	27 ...
Schlumberger	57 7/8	59 3/4
Texaco	29 1/4	29 1/2
U.A.L. Inc.	22 3/8	22 3/4
Union Carbide	58 ...	57 1/4
U.S. Steel	45 1/8	45 ...
Westinghouse	18 ...	17 7/8
Xerox	53 1/8	54 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/1	1/2
1 dollar (en yens)	288 225	288 25

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/4 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	28 janv.	31 janv.
Valeurs françaises	98,1	97,8
Valeurs étrangères	98	98,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,4	63,4

BOURSE DE PARIS - 31 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	42 50	1 011	GAN (Sté) Centr.)											
5 %	63 10	5 086	Préservatrice S.A.											
5 % 1920-1960	143 90	5 088	Protectrice A.I.R.											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	614 ..	615 ..	615 ..	613 ..
1650	C.N.E. 3 %	1650 ..	1653 ..	1649 ..	1645 ..
490	Afrique Occ.	399 50	409 90	405 50	401 80
320	Air liquide	322 10	320 10	320 10	320 10
61	Als. Part. ind	63 80	63 80	63 80	64 ..
185	Als. Superm.	182 20	180		180 ..
62	Alsthom-Atl.	61 40	60 20	59 80	59
475	Cie Gle Eaux	475	485 ..	482 50	481 50
193	E. J. Lefebvre	193	195	195 ..	191 20
132	Olida-Caby	130	130 10	130 10	130 ..
490	I.B.M.	478	489	485 ..	479 50
57	Free State	55 80	56 ..	58 40	55 40

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 976	4 988	4 98
Canada ($ can. 1)	4 855	4 878	4 91
Allemagne (100 DM)	206 925	205 750	204 50
Autriche (100 sch.)	28 980	28 940	29 15
Belgique (100 F.)	13 420	13 405	13 30
Danemark (100 krd)	84 070	84 170	83 50
Espagne (100 pes.)	7 228	7 238	7 82
Grande-Bretagne (£ 1)	8 542	8 547	8 52
Italie (1 000 lires)	5 646	5 657	5 375
Norvège (100 k)	93 520	93 620	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	196 675	196 675	195 50
Portugal (100 esc.)	15 470	15 485	14 25
Suède (100 krs)	116 870	116 820	116 50
Suisse (100 fr.)	197 850	197 975	197 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/1
Or fin (kilo en barre)	21640 ..	21625 ..
Or fin (kilo en lingot)	21690 ..	21675 ..
Pièce française (20 fr.)	235 ..	236 40
Pièce française (10 fr.)	213 90	211 90
Pièce suisse (20 fr.)	207 ..	205 10
Union latine (20 fr.)	188 ..	191 ..
Souverain	214 ..	210 20
Pièce de 20 dollars	1018 40	999 60
Pièce de 10 dollars	525 ..	522 ..
Pièce de 5 dollars	348 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	872 ..	885 ..
Pièce de 10 florins	205 50	207 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

HORS COTE

SICAV

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1977 a été tiré à 607 259 exemplaires.

A B C D E F G

RÉUNIS A LONDRES

Les Neuf ont arrêté une position commune sur le Proche-Orient et la C.S.C.E.

Londres. — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis, lundi 31 janvier, à Londres, ont examiné une série de dossiers politiques : Proche-Orient, préparation de la conférence qui doit se tenir en juin à Belgrade pour faire le point des suites de la C.S.C.E. (Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe), poursuite du dialogue euro-arabe, relations de la Communauté avec le Portugal, l'Espagne et Chypre, situation en Afrique australe.

De notre envoyé spécial

C'est le débat sur le Proche-Orient qui fut le plus long et qui révèle aussi le mieux les limites de la « coopération politique » des Neuf. Lors des réunions préparatoires, les Allemands avaient fait valoir qu'il pourrait être utile, au moment où les fils semblent pouvoir se nouer entre Israël et les Arabes, de rappeler la position de la Communauté (exprimée en novembre 1973, à Copenhague, et à l'Assemblée des Nations unies, en novembre dernier) et de souligner son intérêt pour une solution négociée. L'idée avait paru bonne. Un texte avait été préparé, mais la publication attendue n'a pas eu lieu Les Neuf sont d'accord sur le contenu de ce document, qui, au reste, mis à part l'accent porte sur l'urgence d'un déblocage, ne contient aucun élément nouveau. Mais la majorité d'entre eux ont estimé qu'il n'était pas opportun d'interférer dans cette affaire au moment où M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies et M. Vance, le nouveau secrétaire d'Etat américain (ainsi d'ailleurs que les ministres français et ouest-allemand des affaires étrangères, MM. de Guiringaud et Genscher) allaient se rendre sur le terrain.

Telle fut notamment la position du Royaume-Uni, des Pays-Bas et, ce qui est plus curieux, puisqu'*elle était à l'origine de l'opération*, de l'Allemagne fédérale. Il semble que les Etats-Unis aient indiqué à Bonn qu'une initiative prématurée des Neuf risquerait de gêner les efforts de M Vance. Les Neuf se sont donc séparés avec un papier approuvé mais non publié.

Les ministres des affaires étrangères ont chargé leurs fonctionnaires de poursuivre la préparation de la conférence de Belgrade. Les récentes manifestations d'opposants en Tchécoslovaquie et en Union soviétique, ainsi que les réactions de leurs gouvernements, donnaient un supplément d'intérêt à cet échange de vues. Les Neuf ont révélé leur souci d'aborder la conférence de Belgrade dans un esprit de mesure. « *La réunion de Belgrade devra permettre de faire un bilan des résultats obtenus depuis la fin de la C.S.C.E., mais nous ne cherchons pas à faire de ce bilan un document de notaire : il résultera de la libre discussion entre les pays de l'Ouest et de l'Est* », a déclaré à ce sujet M de Guiringaud.

Il a ajouté qu'« *il était exclu de faire de Belgrade un tribunal* » où les Soviétiques et leurs alliés feraient figure d'accusés, et indiqué que les Neuf, tout en attachant une grande importance à cette conférence, estimaient que la signature de l'Acte d'Helsinki avait déjà eu des résultats appréciables. Même écho chez le secrétaire du Foreign Office, M. Crosland et M. Gensher. Bref, les Neuf estiment que la dynamique d'Helsinki joue d'elle-même et qu'il serait maladroit, par des initiatives intempestives, de donner des prétextes aux Soviétiques pour raidire leur position.

D'autre part, ont été abordés notamment :

● *Le Portugal.* — Les Neuf, avant les visites que le chef du gouvernement portugais, M. Soares, va faire dans les capitales de la C.E.E., se sont mis d'accord pour reconnaître « *la vocation du Portugal à faire partie de la Communauté européenne* ». Cette prise de position ne préjuge pas des modalités de l'adhésion ;

● *L'Espagne* — M. Crosland, qui présidait la réunion, a déclaré que les Neuf avaient exprimé leur solidarité avec les forces démocratiques espagnoles, qui, comme eux, condamnent le terrorisme.

PHILIPPE LEMAITRE.

FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR ET REMONTÉE DU DEUTSCHEMARK

Le fléchissement du dollar, amorcé lundi 31 janvier, s'est poursuivi mardi sur les marchés des changes, entraînant une remontée des monnaies fortes : à Francfort, le dollar est revenu de 2,43 DM vendredi soir à 2,41 DM. Les cambistes attribuent ce repli aux craintes engendrées par la vague de froid aux Etats-Unis. A Paris, le cours de la monnaie américaine n'a guère varié (4,97 F après 4,9650 F) tandis que celui du deutschemark remontait à 2,06 F contre 2,05 F la semaine dernière, ce qui traduit un léger effritement du franc : tout se passe comme si la monnaie française suivait le dollar dans ses variations.

Selon une étude américaine

L'ENDETTEMENT DES PAYS COMMUNISTES EST ESTIMÉ A 39 MILLIARDS DE DOLLARS

Les pays communistes sont largement déficitaires dans leurs échanges commerciaux avec les nations occidentales industrialisées, souligne une étude américaine du Conseil de politique économique internationale, organisme de recherche et de documentation dépendant de la Maison Blanche.

Les auteurs chiffrent à environ 8 milliards de dollars le déficit des pays communistes pour 1976 (Union soviétique, pays d'Europe orientale, Mongolie et Chine) dans leurs transactions commerciales avec les quinze nations occidentales les plus industrialisées (Etats-Unis, Canada, Japon et douze pays d'Europe occidentale)

Ce déficit est très important si on le rapproche du montant global des échanges commerciaux entre les deux blocs, montant évalué à un peu plus de 52 milliards de dollars. Les pays communistes ont livré à l'Occident pour un peu plus de 22 milliards de dollars de produits mais en ont reçu pour près de 30 milliards.

Ainsi, en 1976, l'endettement des pays communistes envers l'Occident s'est accru d'environ 10 milliards de dollars. L'endettement de l'U.R.S.S. et des pays est-européens est chiffré à quelque 39 milliards de dollars à fin 1976 Dans ces conditions, se pose une fois encore la question de la solvabilité des emprunteurs communistes, Chine et Union soviétique exceptés. — (Agefi.)

NICE-VINTIMILLE : CIRCULATION NORMALE EN JUILLET PROCHAIN

(De notre correspondant.)

Nice. — Au terme de la visite qu'il a faite sur les lieux de l'éboulement qui, depuis le 5 janvier dernier, coupe la route dite Basse-Corniche et la voie ferrée entre Eze et Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes), M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a réuni le 31 janvier une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé les mesures qu'il comptait prendre pour mettre un terme aux difficultés économiques et humaines nées de cet accident.

Pour ouvrir le passage aussi vite que possible un pont provisoire Bailey, métallique (du type de ceux qu'utilise l'armée), va être lancé dans les plus brefs délais

Cet ouvrage, a précisé M. Fourcade, pourrait être livré à la circulation dès le 19 et au plus tard le 29 mai.

Pour ce qui concerne la S.N.C.F. (seuls les trains de marchandises circulent encore à l'endroit critique), les deux tunnels actuels doivent être prolongés de façon à mettre les rails à l'abri des chutes de pierres.

La solution définitive envisagée par M. Fourcade consiste à percer un tunnel de 600 mètres environ (coût : 20 millions pris en charge par l'Etat), qui évitera la zone instable en traversant la masse calcaire.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Un homme de gauche pour le président

M. Louis Massabo, cinquante-deux ans, déclarant en douanes, pas hommes de parti certes, mais « *plutôt sympathisant de gauche* », de « *tendance socialo-communiste* », participe, ce mardi 1er février, sur Antenne 2, aux Dossiers de l'écran spéciaux de M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Louis Massabo, de Marseille, est en effet l'un des soixante Français et Françaises choisis pour prendre langue avec le président de la République Choisi comment ? Par sondage. Il y a quinze jours environ, il a reçu la visite d'une enquêtrice de la SOFRES, à la recherche de gens de gauche. « *ON » avait dit à cette enquêtrice que je suis plutôt de gauche Alors elle est venue.* »

L'enquête a duré quelques minutes : âge, profession, opinions politiques : l'enquêtrice a posé quatre ou cinq questions. « *Elle m'a demandé si je pensais que M Valéry Giscard d'Estaing est de bonne foi J'ai répondu que oui. Elle m'a demandé de donner mes impressions sur* Démocratie française. *Je ne l'avais pas lu mais j'avais lu ce que votre journal en avait dit Elle m'a demandé quelle question je poserais au président de la République si je le voyais. J'ai rédigé une question, à l'aide de coupures du* Monde. *Enfin, elle m'a demandé si j'accepterais éventuellement de participer aux Dossiers de l'écran avec le président.* A priori *je n'étais pas partisan de venir et pas disposé à jouer un rôle de faire-valoir. Puis je me suis dit :* « Le courage, ce n'est pas de refuser, mais d'y aller. »

Samedi 29 janvier, M. Louis Massabo a reçu un télégramme Agréé. Lundi matin 31 janvier, il a pris l'avion. Voyage payé. Il est arrivé à Paris, à l'hôtel Concorde-La Fayette. Tous frais payés. « *C'est luxueux.* » Lundi soir, séance de travail comme les cinquante-neuf autres avec les responsables de l'émission : il s'agissait de sélectionner les questions et, en fonction de celles-ci, de répartir les invités par tables de cinq, selon les thèmes. « *La formule paraît bonne au premier abord* », dit M. Massabo Mardi matin 1er février, quartier libre. L'après-midi, nouvelle séance de mise au point et répétition générale. Mercredi, retour par avion à Marseille et reprise du travail. Après un court congé « *obtenu sans problème* ».

P. G.

Mme Françoise Giroud demande au préfet de Paris d'arrêter les travaux de démolition du marché Saint-Germain

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, a demandé dans une lettre au préfet de Paris, l'arrêt des travaux de démolition et de reconstruction du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement. Le rejet par le Conseil d'Etat de la demande de surseoir à la construction d'un ensemble d'équipements sociaux sur l'emplacement du marché Saint-Germain, « *confère un caractère définitif à un permis de construire qu'aucune procédure administrative ne permet* », indique dans cette lettre Mme Françoise Giroud, qui souhaite d'autre part une utilisation « *plus satisfaisante de l'espace considéré* », et souligne que si M. Michel Guy, son prédécesseur, n'a pas fait obstacle à la délivrance de ce permis c'était en raison d'une considération qui reste valable : l'insuffisance des équipements sociaux.

Toutefois, précise encore Mme Giroud, M. Guy, dans une lettre en date du 18 mars 1976, soulignait que le programme était trop chargé. Pour Mme Giroud, le bâtiment qui jouxte l'ancien marché et abrite la Maison des examens doit être démoli et « *l'ensemble du projet réétudié à la fois pour intégrer l'espace rendu ainsi disponible et pour alléger la densité du projet initial* ».

Enfin, le secrétaire d'Etat à la culture demande au préfet qu'aucun travail ne soit entrepris sur les parties anciennes du marché jusqu'à la mise en place du prochain Conseil de Paris.

[Mme Giroud avait déjà soulevé la question du marché Saint-Germain lors du débat organisé le 26 janvier par l'Ordre des architectes autour de M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris (« le Monde » du 29 janvier). Elle avait à cette occasion contesté la décision prise par M. Jacques Chirac alors que ce dernier était premier ministre. Le projet de démolir ce bâtiment construit au début du dix-neuvième siècle par Jean-Baptiste Blondel a, depuis plusieurs années, opposé des associations de défense au député et conseiller R.P.R. de l'arrondissement, M. Pierre Bas. Cette bataille architecturale paraît aujourd'hui prendre un tour politique.]

LES GRÈVES DANS LE SECTEUR NATIONALISÉ

Les consignes syndicales à l'E.G.F. ont été très suivies

La grève de l'E.G.F., ce mardi 1er février, semblait très suivie dans la matinée. Bien que légèrement inférieure, selon la direction, aux chiffres enregistrés lors de la précédente grève, en décembre dernier — entre 75 et 80 % de grévistes — la participation au mouvement a été relativement élevée, compte tenu de l'abstention de la C.F.T.C. et des cadres U.N.C.M.-U.C.T., et de la réserve de certains syndicats F.O. La baisse de la production d'électricité, atteignant plus de 30 %, a entraîné des délestages de courant électrique sur l'ensemble de la France.

Des interruptions du métro et du R.E.R ont été constatées dans la matinée. De très faibles perturbations ont été observées dans le trafic ferroviaire, selon la direction de la S.N.C.F.. Un arrêt de trafic est intervenu entre les gares d'Austerlitz et d'Orsay, sur le réseau de la banlieue sud de Paris.

Les houillères paralysées lundi

Les fédérations de l'E.G.F. doivent rencontrer à nouveau la direction le 11 février pour discuter d'une éventuelle convention salariale : celle qui comportait une garantie automatique de progression de pouvoir d'achat a été annulée par la direction.

Cette grève à l'E.G.F. fait suite à celle qui a paralysé presque totalement lundi l'activité des houillères. Selon les statistiques de la direction des Charbonnages de France, pour la première fois depuis de nombreuses années, la grève du 31 janvier a été quasi générale pour ce qui concerne les mineurs de fond. En effet, 90 % d'entre eux ont cessé le travail durant vingt-quatre heures, répondant aux mots d'ordre des syndicats C.G.T., C.F.T.C., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.-ETAM.

C'est dans le Nord (98.50 % de grévistes) et dans le Centre-Midi (93 à 99 % selon les bassins) que les pourcentages ont été les plus élevés. Le pourcentage le plus faible a été enregistré en Lorraine, où il atteint cependant 85 %.

En comparaison, la grève des cheminots le 26 janvier, décidée par l'ensemble des syndicats, à l'exception de la C.F.T.C. et de la C.G.C., n'avait été suivie, selon les chiffres définitifs fournis par la direction de la S.N.C.F., que par 42,25 % du personnel, et non par 70 ou 90 %, comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 28 janvier sous la foi d'informations partielles.

LES PATRONS VEULENT MONNAYER LES DIFFICULTÉS SOCIALES CONTRE DES AIDES FINANCIÈRES estime M. Bergeron

Au cours de l'entrevue de deux heures que le premier ministre et le ministre du travail, M. Beullac, ont accordée lundi 31 janvier à Force ouvrière, il a été essentiellement question du secteur privé, où la situation, selon M. Bergeron, est pire que dans le secteur public. Le secrétaire général de Force ouvrière devait déclarer : « *Les recommandations que le premier ministre a faites dans le cadre de la lutte contre l'inflation se sont, dans l'esprit des employeurs, substituées aux dispositions de la loi de février 1950, ce qui veut dire que les commissions mixtes convoquées au ministère du travail ont été annulées et que nous nous trouvons en face d'un blocage de la vie sociale dont les conséquences peuvent se manifester tôt ou tard dans tous les domaines. En outre, les patrons prennent prétexte de la lutte contre l'inflation pour « en rajouter », car dans un certain nombre de cas ils veulent monnayer les difficultés sociales contre des aides financières de l'Etat.* »

Aux remarques de Force ouvrière sur la diminution de la participation de l'Etat au financement des indemnisations de chômage (24 % en 1977 au lieu de 35 % en 1967), le ministre du travail a indiqué que des mesures seraient prises d'ici au 15 février.

هكذا من الأصل

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1474 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 27 JANVIER AU MERCREDI 2 FÉVRIER

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS

Le Monde

N° 1474

Canada, 0,40 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,75 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing. ; Turquie, 5,50 L.T. ; U.S.A. 0,35 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 3.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

Les démarches diplomatiques de M. Jimmy Carter

Le nouveau président manifeste une volonté de coopération avec ses partenaires

Une politique en gestation

On perdrait son latin à vouloir peser au trébuchet les déclarations de politique étrangère émises à la Maison Blanche ou faites par les collaborateurs de M. Carter. Les « avertissements » adressés à l'U.R.S.S. à propos de ses dissidents, mais à moitié rétractés le lendemain, puis repris et « modulés » le surlendemain par le président en personne (ce qui n'empêchera pas l'officiel du département d'Etat au verbe trop zélé de recevoir un blâme) ; la vigueur du soutien à la « règle de la majorité » en Afrique australe exprimé par M. Vance ; l'entrain que met M. Young, le nouveau représentant américain à l'ONU, à préparer son voyage dans cette région, où, selon certains rapports, il regarde les éléments *cubains stationnés* en Angola comme un heureux « contrepoids » aux forces armées de M. Vorster, tout cela donne une impression *de confuse* effervescence qui laisse perplexe *l'observateur étranger*.

En revanche, la *tournée* du vice-président *Mondale en* Europe et au Japon s'est déroulée non seulement sans accroc, mais dans une atmosphère de confiance et de pondération qui doit certainement beaucoup à la personnalité même de cet éminent visiteur, aussi détendu qu'il est méthodique. Il est vrai que, pour son rôle d'informateur-messager, un autre style s'imposait que celui qui a prévalu à Washington ces derniers jours.

Pourtant, ce contraste ne doit pas nous faire oublier une vérité première. Il y a seulement douze jours que M. Carter est entré à la Maison Blanche. L'équipe qu'il a rassemblée autour de lui comporte à la fois des vieux routiers de la capitale fédérale et des avenues du pouvoir et des novices qui n'ont pas encore appris à dominer leur premier mouvement. Et M. Carter lui-même n'a-t-il pas encouragé chez les uns comme chez les autres une attitude plus « spontanée » rompant avec la cautèle et les chuchotements du passé ?

Il n'y a donc pas lieu de s'appesantir prématurément sur tel ou tel communiqué, de même qu'il serait imprudent de croire que les intentions novatrices (ou plutôt rénovatrices de l'esprit dont M. Carter se réclame) du nouveau langage de la Maison Blanche vont engendrer immédiatement des actes et des gestes spectaculaires. Toute « administration » présidentielle, quels que soient son idéal et ses objectifs, commence par des tâtonnements et des erreurs. Quelques mois ne sont pas de trop pour en apprécier l'orientation et les accomplissements.

En l'occurrence, c'est avec un préjugé favorable qu'il convient de suivre les premiers pas de la diplomatie américaine. Sans rien retrancher des moyens de leur puissance (il fallait l'innocence d'un Foster Dulles pour vouloir régenter le monde tout en laissant se rouiller l'arsenal américain), les Etats-Unis veulent entamer une ère nouvelle de leur histoire. Pour le président Carter, les relations internationales ne se réduisent pas à une série d'accommodements ou de conflits entre ces « monstres froids » que sont les Etats. Il veut y réintroduire non pas la énième version d'un moralisme hégémonique, mais le souci des droits de l'homme et de ce citoyen de l'univers qu'est devenu par la force des choses l'individu à l'âge atomique.

Est-ce là une chimère de plus née du « rêve » américain ? Encore une fois, seuls les faits en décideront. Mais comment ne pas observer avec sympathie une tentative pour faire de la coexistence pacifique autre chose qu'un état précaire de non-belligérance et donner corps aux aspirations de notre planète surpeuplée à « cette paix qu'on dit être au-dessus de la paix » ?

(Mercredi 2 février.)

Les deux premières semaines de l'administration Carter ont été surtout consacrées à la mise au point de la politique étrangère. Le président et ses collaborateurs ont pris contact avec les principaux alliés des Etats-Unis, défini les principes et préparé les échéances des conversations avec l'U.R.S.S., marqué leur souci de discuter avec Cuba et Panama, indiqué leur volonté de relancer les négociations pour régler les conflits d'Afrique australe.

● Le vice-président Mondale a achevé à Tokyo, le 1er février, une tournée qui l'a successivement mené à Bruxelles, Bonn, Berlin, Rome, Londres et Paris. Partout où il est passé, il a indiqué que le gouvernement américain entendait améliorer la coopération politique avec ses alliés.

● Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance a tenu, le 31 janvier, sa première conférence de presse. Il a indiqué que, sans faire inutilement des éclats, le nouveau gouvernement américain parlerait *« toujours franchement de l'injustice chez nous et à l'étranger »*. M. Vance, qui compte aller au mois de mars à Moscou, s'est déclaré persuadé que les négociations avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armements stratégiques nucléaires ne seraient pas affectées par ces prises de position.

Le secrétaire d'Etat a également parlé de la normalisation des relations avec Cuba. Jusqu'à présent, les Etats-Unis exigeaient que Cuba cesse de soutenir les *mouvements portoricains favorables* à l'indépendance et retire ses troupes d'Angola. Au cours de sa conférence de presse, M. Vance a indiqué que le retrait de ces troupes n'était pas une condition préalable à toute discussion.

● Le nouveau représentant des *Etats-Unis auprès des Nations unies*, M. Andrew Young, a entrepris, le 1er *février*, un voyage de dix jours en Afrique.

(Mercredi 2 février.)

(Lire nos informations page 7.)

LES SOVIÉTIQUES ONT SEMÉ DANS LEUR CAMP LES GERMES DE LA CONTESTATION

(Lire page 6 l'article de Manuel Lucbert.)

La libération de M. et Mme Claustre

Le colonel Kadhafi était intervenu à la demande de l'Élysée

Annoncée dans la soirée du 30 janvier par un coup de téléphone du colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, à M. Giscard d'Estaing, *la libération des époux Claustre* a été confirmée par un communiqué de l'Elysée rappelant les actions menées. Le président Kadhafi a reçu le 31 au matin à Tripoli les deux otages libérés qui lui ont, selon l'A.F.P., « exprimé leurs remerciements pour ses efforts ».

Le gouvernement de Tripoli avait publié une déclaration assurant qu'il a consacré ses efforts « pendant plusieurs mois » à cette libération à la suite de l'intervention du président de la République et « conformément aux principes humanitaires de la révolution libyenne.

Les leçons d'une épreuve

La vie d'un négociateur, le commandant Galopin, assassiné dans des conditions odieuses, l'angoisse d'une femme et de ses proches au fil d'une interminable *séquestration de trente-trois mois* des milliards d'anciens francs dépensés en missions infructueuses et en rançons sans contrepartie, même en ce jour de soulagement, le bilan de l' *« affaire Claustre »* ne peut que paraître *incroyablement lourd*.

Jamais encore un Etat n'avait *été* aussi longtemps soumis au chantage d'un groupe de rebelles opérant sur le sol d'un Etat étranger. La France, prise entre le désir de sauver une Française, avivé par l'émission de télévision qui la montra en larmes au pays, et le souhait de préserver ses intérêts au Tchad et l'ensemble de *sa politique africaine, sort enfin* d'un imbroglio apparemment inextricable.

Amplement critiquée, la coûteuse mésaventure de la négociation avec M. Hissène Habré n'aura en fin de compte servi à rien. Face à un partenaire d'une rare mauvaise foi, soucieux seulement *d'obtenir des armes* françaises pour lutter contre un allié de la France, les services parisiens, notamment la coopération ont multiplié les erreurs d'appréciation et les maladresses. Le manque de coordination, le recours à des méthodes rocambolesques et aux expédients ont abouti à des équipées *humiliantes* et inefficaces. L'image restera dans les mémoires d'un préfet errant dans la rocaille avec une mallette bourrée de billets, en quête d'insurgés compréhensifs sur le sol d'un *« pays ami »*.

La « filière libyenne »

Après leur échec, on ne plaçait d'espoir à Paris que dans l'élimination du geôlier de Mme Claustre, M. Hissène Habré, et dans la *« filière libyenne »* permettant les contacts avec son successeur. *Les méthodes* des « services spéciaux » n'ayant conduit qu'à des déconvenues ou à des coups d'éclat journalistiques, la diplomatie reprenait ses droits. Le rôle de M. Georgy, directeur d'Afrique au Quai d'Orsay, a été décisif à ce stade de l'opération.

Cet ancien ambassadeur en Libye, *ami personnel* du Derdeï, père de ce Goukouni qui détenait Mme Claustre *et* son mari, a démêlé l'écheveau avec une patience et un savoir-faire remarquables. Fort de ses sympathies à Tripoli et connaissant mieux que personne le très complexe réseau des parentés et des allégeances du Tibesti, il a, avec l'appui complet de l'Elysée, réussi *à mener à bien sa tâche*.

L'affaire était d'autant plus délicate que ni M. Hissène Habré ni M. Goukouni n'étaient « entre les mains des Libyens ». Le gouvernement du colonel Kadhafi a facilité les choses, même s'il est permis de douter qu'il a agi, comme il s'en targue, *« conformément aux principes humanitaires de la révolution libyenne et de sa politique de lutte contre le terrorisme, la séquestration et le chantage »*. Reste que les bons rapports entretenus par la France avec les pays arabes, et maintenus récemment *à l'occasion* de l' *« affaire Abou Daoud »* au prix *élevé qu'on connaît, ont contribué* à l'heureux dénouement.

Si une leçon doit être tirée de l' « affaire Claustre » — et le récent enlèvement de trois Français par le Front de libération de l'enclave de Cabinda suffit à démontrer qu'elle constitue désormais un précédent, — elle se *dégage* sans *peine des erreurs* évidemment commises. Les Allemands, qui ont obtenu très vite contre une liasse de deutschemarks la libération de leur ressortissant enlevé avec l'ethnologue, avaient montré les avantages de l'esprit de décision. La discrétion, qu'a imposée avec courage le président de la *République* à une opinion inquiète, était une des conditions du succès. Le mélange de piraterie aérienne et de bonnes manières diplomatiques pratiqué par un pouvoir irrésolu en employant des hommes et des moyens douteux ne pouvait que conduire à l'échec.

Enfin, il est, hélas ! permis de s'interroger sur les limites de l'assistance qu'un Etat peut apporter à l'un de ses ressortissants enlevé afin d'exercer une pression contre lui. Ne jamais céder, par principe ? La *« solution israélienne »* répond *à une situation* sans équivalent et ne peut *donc servir de modèle*. Ouvrir une négociation ? Rien ne dit qu'elle sera *toujours* fructueuse, et l'opinion doit admettre la possibilité d'un échec. La grande joie qu'apporte la libération de Mme Claustre n'est pas assombrie par le *rappel de cette vérité*

P.-J. FRANCESCHINI.

(Mardi 1er février.)

(Lire nos informations p. 3.)

La gauche connaît elle aussi sa « bataille de Paris »

Alors que paraît s'apaiser, au sein de la majorité, la « bataille de Paris », chaque camp préparant maintenant l'élection « primaire », la gauche prend le relais. Socialistes et communistes qui avaient suspendu pendant *quinze* jours leurs négociations dans la capitale se sont revus, sans succès, le 27 janvier.

***Une nouvelle rencontre était prévue mardi 1er février*. En prélude à cette réunion, le ton a monté entre les deux principaux *signataires du programme commun de gouvernement de* la gauche. Leurs candidats respectifs à la mairie de Paris, *MM. Fiszbin* (P.C.F.) et Sarre (P.S.), se *renvoient mutuellement* la responsabilité du blocage des négociations.**

***Avant même de connaître les résultats de ces négociations*, M. d'Ornano propose à M. Chirac de présenter, dans les arrondissements où la gauche est menaçante, des *listes paritaires entre* le R.P.R. et les autres formations de la majorité. M. Chirac se *réservait* de répondre, mardi 1er *février*, au cours de sa *conférence de presse sur son programme parisien*, à cette proposition.**

A l'occasion d'un déjeuner de presse, *lundi 31 janvier, M. Henri* Fiszbin, chef de file des candidats communistes dans la capitale, a présenté les têtes de liste de sa formation dans *les neuf secteurs que le* P.C.F. revendique. Outre M. Fiszbin, *qui se présente dans le XIXe* arrondissement dont il est député, le P.C.F. fait notamment entrer en lice dans le XVIIIe M. Louis Baillot, député de cet arrondissement. Or, *lundi* également, le parti socialiste a désigné comme chef de file de l'éventuelle liste d'union de la gauche, dans *le XVIIIe, M. Claude Estier*, ancien député, membre du secrétariat national du P.S. Dans ce même secteur le P.S. compte, en outre, présenter M. Lionel Jospin, également membre du secrétariat du P.S

Chacun des deux partis se montre donc fermement décidé à défendre ce qu'il estime être ses justes droits et le ton commence à monter dans les déclarations publiques de leurs porte-parole parisiens. A en croire M. Fiszbin, les négociations sont toujours au point mort et butent sur deux éléments.

D'une part, le fait que le parti socialiste voudrait se voir attribuer les cinq sièges supplémentaires créés dans les cinq secteurs où la gauche compte des conseillers sortants. D'autre part le problème des têtes de liste dans ces cinq secteurs.

Du côté socialiste, M. Sarre affirme *que la discussion n'achoppe plus* vraiment que sur les têtes de liste, *le P.S. ne pouvant accepter de main*tenir le P.C.F. en première position, *comme c'était le cas en 1971*. Les socialistes font valoir que depuis *cette date le rapport des forces* s'est inversé au sein de l'union de la gauche. *Les communistes répliquent* en soulignant qu'en 1973 *eux seuls* sont parvenus à faire élire des députés dans la capitale, où ils disposent *de sept sièges (10e, 13e, 27e, 28e, 29e, 30e* et 31e circonscriptions).

Lors de la réunion du 27 janvier, le P.S. a fait une première concession sur le nombre des sièges dans les cinq secteurs toujours en litige. Il ne revendique plus que quatre des cinq sièges supplémentaires et se déclare disposé à céder le cinquième à une personnalité indépendante. Sur l'ensemble des secteurs où la gauche est sortante, le P.C.F. resterait *majoritaire en nombre de candidats* avec vingt sièges contre quinze à l'union de *la* gauche socialiste et démocrate (qui regroupe les socialistes et les radicaux de gauche) *et un à* une personnalité.

En revanche, le conflit *sur les* têtes de liste n'a pas évolué, le P.S. *revendiquant celles du onzième* arrondissement (celui de M. Georges Sarre) *et du dix-huitième (celui de* M. Estier). Les socialistes affirment qu'aucune concession n'est à envisager de leur part sur ce point. Ils prennent d'ailleurs soin d'apparaître unis dans ce débat. Si M. Sarre est l'un des dirigeants de la minorité du P.S. (le CERES), M. Estier est l'un des plus proches « lieutenants » de M François Mitterrand En outre, on a pu constater que M. Sarre est appuyé, dans sa campagne par M. Dayan, le plus ancien des collaborateurs du premier secrétaire du P.S.

Une épreuve de force traditionnelle

En fait, l'épreuve de force entre socialistes et communistes lors des négociations *électorales est traditionnelle* à Paris. En 1971, à une époque où le programme commun n'était pas encore signé, les deux partis n'avaient *abouti* à un compromis qu'à quelques jours de la clôture des inscriptions.

Le cas de la capitale n'est d'ailleurs pas unique. A *Bordeaux* par exemple, une nouvelle négociation entre partenaires de l'union de la gauche a échoué, lundi 31 janvier. Même à Château-Chinon, ville dont le maire est M. François Mitterrand, aucun *accord* n'a pour l'instant *pu* être réalisé.

Les dirigeants socialistes et communistes continuent, bien sûr, de *se rendre mutuellement responsables* de cette situation. Le P.C.F. parle, par exemple, des positions contradictoires de ses partenaires. De fait, il arrive parfois que les socialistes prennent prétexte du « parachutage » local d'un responsable du P.C.F. pour refuser l'accord alors qu'eux-mêmes usent de la même méthode dans d'autres localités. De leur côté, les dirigeants du P.S. restent persuadés que le P.C.F. freine délibérément les négociations afin de laisser subsister à la veille de la clôture des inscriptions un contingent relativement important de litiges qui devront alors faire l'objet d'un arbitrage national. Selon le P.S. les communistes espéreraient ainsi obtenir de meilleures conditions que dans les négociations locales.

THIERRY PFISTER.

(Mercredi 2 février.)

(Lire nos autres informations page 7.)

Le Mozambique sur la défensive

I. — La guerre continue

De notre envoyé spécial RENÉ LEFORT

Maputo. — Le chant des cigales couvre le bruit de la rocaille qui roule sous *les semelles des brodequins*. Le sentier dévale une colline, traverse *le lit sablonneux* d'une rivière à sec et escalade de nouveaux *éboulis*, zigzaguant dans une forêt d'arbres uniformément *gris, tordus, décharnés* sans l'ombre d'un feuillage. La chaleur accablante dépasse 40 degrés à l'ombre. Dans le *lointain*, la *chaîne* de collines qui émerge de la brume est déjà *en Rhodésie*. Sans échanger un mot, le visage ruisselant de *sueur*, la *chemise* collée à la peau, kalachnikoff ou bazooka *sur l'épaule*, les combattants des Forces populaires de libération *du Mozambique*, qui nous accompagnent, marchent avec une *régularité de métronome*. Le rythme des pas devient si obsédant qu' *« on en arrive à ne plus penser à rien »*, nous dit l'un de ces *vétérans* de la lutte armée

Certains de ces vétérans ont été du premier groupe de militants du FRELIMO entraînés dès 1963 en Algérie. Ils ont dû renouer avec les marches épuisantes, la faim, la soif et les combats quotidiens dans la brousse. Pour avoir décidé d'appuyer la lutte de libération au Zimbabwe, la jeune République populaire du *Mozambique est pratiquement en* état de guerre.

Sur une pente douce qui meurt dans le lit de la rivière Luia *s'étagent les ruines calcinées de* Gento, une des cinq bases des *F.P.L.M. dans la province de* Tete, attaquées par les forces *rhodésiennes* au début de novembre. Le sol est jonché d'éclats *d'obus de mortier et de douilles*; les combats ont été brefs, mais violents. Toutes les cases ont été brûlées.

De part et d'autre d'une land-rover détruite, les corps du chauffeur et de son passager ont été à peine recouverts de terre. A l'ombre d'un arbre, sous un tumulus piqué de branchages, sont enterrés deux combattants de la ZIPA (Zimbabwe People's Army). Ils faisaient partie d'un détachement qui a été attaqué *par surprise* pendant qu'il évacuait des blessés vers un hôpital *mozambicain*. Les Rhodésiens ont voulu, au moment où la pression *des guérilleros devenait de plus* en plus forte, détruire les bases *mozambicaines quelques semaines* avant le début de la saison des pluies qui devait rendre la plupart des pistes impraticables et la reconstitution des stocks détruits très difficile.

(Lire la suite page 2.)

La révolution pétrolière en Arabie Saoudite

I. — DÉSESPÉRÉMENT RICHES

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Ryad. — Dans la foule d'hommes qui vont et viennent sur le seuil de ce grand hôtel, on aperçoit l'importante silhouette de M. Spiro Agnew. Habillé avec recherche, les *cheveux argentés*, soigneusement coiffés, une mallette à la main, l'ancien vice-président des Etats-Unis paraît fébrile. Il fait les cent pas, consulte sans cesse sa montre. Brusquement, son *visage* s'épanouit. Il vient d'apercevoir *un Saoudien, drapé du manteau* arabe traditionnel, qui s'avance vers lui, majestueusement. M. Agnew se précipite pour lui serrer la main avec maintes inclinations. Les deux hommes s'engouffrent dans une Cadillac qui démarre à vive allure.

L'ancien adjoint de M. Nixon *devenu homme* d'affaires, n'a pas eu de chance. Il était venu, il y a quelques mois, offrir au gouvernement saoudien un lot de gilets pare-balles et avait remis un échantillon en vantant éloquemment les mérites de sa marchandise. Le vêtement lui fut rendu, le lendemain, criblé de trous : *« Il n'était pas davantage imperméable aux projectibles qu'une éponge à l'eau »*, selon l'expression d'un responsable. Confus mais *nullement découragé, M. Agnew* revient régulièrement en Arabie Saoudite pour proposer successivement divers produits de l'industrie américaine.

La persévérance de l'ex-vice-président est compréhensible. Des milliards de dollars sont ici à la portée de ceux qui savent s'y prendre. Mais il ne suffit pas d'offrir des marchandises et des services propres à répondre aux besoins, virtuellement insatiables, de l'Arabie Saoudite. Il faut encore disposer de hautes protections et d'une patience à toute épreuve. Démarcheurs d'Angleterre ou du Japon, P.-D.G. venant de Stockholm ou de New-York, multiplient les visites, séjournant parfois des semaines d'affilée, assiègent les antichambres de ministres ou de princes susceptibles de les pistonner avant de pouvoir « enlever » le contrat brigué. Les hôtels affichent complet des mois à l'avance ; les visas sont délivrés avec parcimonie, en fonction des chambres disponibles. Nombre d'hommes d'affaires, qui parviennent à se loger à Djeddah, *font* la navette quotidienne en Boeing entre la métropole commerciale du royaume et sa capitale.

(Lire la suite page 4.)

PLURALISME

Evidemment, à première vue, il peut paraître délicat d'être à la fois ministre de l'actuel gouvernement et membre du R.P.R. En fait, la chose est plus simple qu'on ne le croit.

Avant chaque conseil des ministres, ces messieurs laisseront leur carte du R.P.R. au vestiaire, et avant chaque réunion à la tour Montparnasse, ils laisseront leur portefeuille de ministre à l'entrée. Ainsi, pas de méprise possible. D'ailleurs, leur vie sera tranquille : on ne leur dira rien à l'Elysée de peur qu'ils n'aillent le répéter ailleurs, et on ne leur dira pas grand-chose ailleurs par crainte qu'il n'en filtre quelque chose à l'Elysée. Ne sachant rien, ils ne seront pas tentés de le répéter.

BERNARD CHAPUIS.

AFRIQUE

LE MOZAMBIQUE SUR LA DÉFENSIVE

(Suite de la première page.)

Moins de quinze jours plus tard, les guérilleros du Zimbabwe déclenchaient leur cinquième offensive importante depuis le début de l'année. Les commissaires politiques locaux *affirment* que la population mozambicaine *accepte* les sacrifices « *parce qu'elle a fait la guerre pour libérer son propre pays et comprend très bien qu'il se passe maintenant la même chose au Zimbabwe* ». Toutefois, les habitants de la région s'enfuient à l'approche de tout véhicule. *Une semaine* après l'attaque, la plupart des *femmes* et des enfants restaient encore cachés dans la brousse.

Maputo affirme n'être pas tombé dans le piège tendu par Salisbury afin de transformer la lutte de libération au Zimbabwe en une guerre entre le Mozambique et la Rhodésie, avec *toutes* les conséquences internationales qui en découleraient. Les Mozambicains continueront à « *soutenir matériellement et moralement* » la ZIPA, tout en lui laissant mener son combat. Les ordres sont formels : il n'est pas question que les F.P.L.M. franchissent la frontière.

« *La situation a bien changé*, nous confie avec regret un commandant. *Nous sommes maintenant les soldats d'un pays indépendant, et nous devons le défendre.* » Les F.P.L.M. ont été formées à la guérilla et ont appris naguère que pour vaincre il leur fallait toujours garder l'initiative. Or, aujourd'hui, c'est Salisbury *qui jouit de l'effet de surprise* en attaquant au moment choisi, avec des moyens considérables, la maîtrise de l'air et la participation massive d'anciens colons portugais du Mozambique et de « harkis » de l'armée coloniale connaissant parfaitement le terrain.

En face, les unités mozambi*caines sont peu nombreuses*, dispersées au long d'une frontière de 1 500 kilomètres recouverte de forêts et traversée de milliers de rivières et de ravins. Elles ne disposent d'armes lourdes, de moyens de télécommunications et de véhicules qu'en petites quantités. Nous avons vu des bataillons ne possé*dant même pas en permanence* une land-rover. C'est à dos d'homme que les blessés de l'attaque rhodésienne ont dû être éva*cués vers l'hôpital de Tete, capitale* provinciale, sur près de 200 kilo*mètres*. L'armée mozambicaine n'a pas les moyens de fermer la frontière aux incursions rhodésiennes ni même, sans doute, d'interdire un raid sur un centre vital du pays. Maputo compte, en pareil cas, contre-attaquer avec vigueur et *infliger à l'assaillant* des pertes si lourdes qu'il soit *dissuadé de poursuivre ses opé*rations.

M. Antonio Thai, le plus jeune gouverneur du Mozambique, a abandonné le costume civil pour retrouver son treillis de combattant. Convaincu que la dernière attaque rhodésienne prélude à des offensives de plus grande *envergure*, il veut « *organiser la province pour qu'elle puisse vivre dans un état de guerre permanente* ».

Les relations avec Pretoria

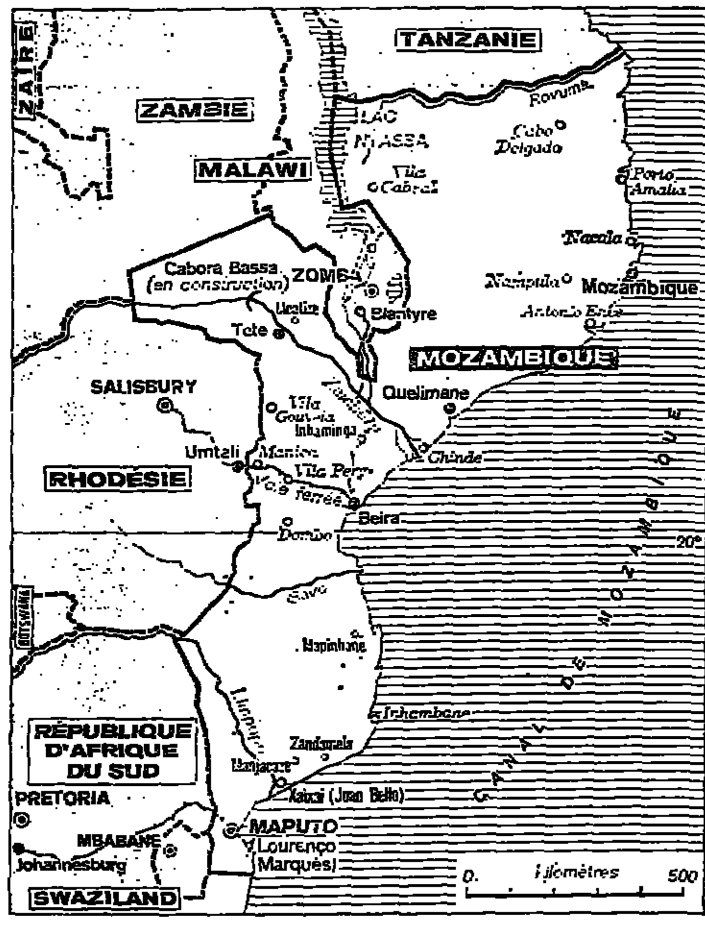
Pretoria a besoin d'un contingent annuel d'une centaine de milliers de mineurs, de l'électricité de Cabora-Bassa et, à un moindre degré, du marché mozambicain. Maputo profite de la proximité de l'Afrique du Sud pour acheter moins cher et recevoir *plus vite* les produits importés. En outre, la part du salaire des mineurs qui lui est versée sous forme d'or comptabilisé de 42 dollars l'once constitue de loin la première ressource en devises du Mozambique. Mais l'empressement avec lequel les Sud-Africains s'emploient à satisfaire toutes les demandes de Maputo ne cache-t-il pas l'intention de peser, à terme, sur l'évolution politique du Mozambique et, en rompant les relations commerciales à un moment bien choisi, *de provoquer la chute du* FRELIMO en plongeant le pays dans une grave crise économique ?

En revanche, l'hostilité de la *Rhodésie* est, du moins, sans équivoque. *Le* soutien apporté par le Mozambique à la ZIPA ne suffit plus à la justifier. Salisbury a accueilli les nostalgiques de la période coloniale qui refusent toujours la victoire du FRELIMO *et met depuis quelques mois de* puissants moyens à leur disposition pour attaquer sans relâche le pays voisin. Le Malawi, dont l'hostilité à l'encontre de Maputo semblait avoir faibli, est redevenu une base arrière sûre pour toutes les tentatives d'infiltration au Mozambique.

La situation intérieure reste entièrement sous le contrôle du *FRELIMO. Aux journalistes qui* demandent s'il existe des maquis antigouvernementaux, *les autorités* mozambicaines répondent *qu'elles sont prêtes à faire visiter* à qui le désire « *n'importe quel point du territoire* ». Aucun observateur, aucun diplomate n'a eu la moindre preuve de l'existence de maquis. Toutefois, la persistance de rumeurs à ce pro*pos, comme au sujet d'un proche* « *assassinat de Samora Machel* » ou d'un autre dirigeant important, la montée soudaine des périls aux frontières, ont convaincu les dirigeants de Maputo qu'une conspiration est ourdie contre eux. A leurs yeux, si le voyage de M. Kissinger en Afrique australe *visait en premier lieu à favoriser* l'accession au pouvoir en Rhodésie et en Namibie de régimes noirs modérés, le secrétaire d'Etat voulait aussi « isoler » le Mozambique et l'Angola pour mieux abattre le FRELIMO et le M.P.L.A.

Pour faire face à ces menaces, le Mozambique s'est tourné vers ceux qu'il qualifie d'« alliés naturels » : les pays socialistes. Le président Machel a annoncé que la Chine allait aider son pays à *constituer une marine et une* aviation. L'Union soviétique aurait livré du matériel militaire lourd. Quoi qu'il en soit, toutes les armes que nous avons vues sur les lieux des combats accusaient plusieurs années d'utilisation. Les militants du FRELIMO cachent mal leur désenchantement à *l'égard des pays socialistes, dont* l'aide serait payée au prix fort ou *soumise* à des conditions politiques inacceptables pour des nationalistes intransigeants.

Le Mozambique est en effet devenu, à son corps défendant, l'épicentre de l'affrontement sino-soviétique en Afrique australe. Avec maladresse du côté soviétique et plus de subtilité de la part des Chinois, chacun des adversaires semble surtout préoccupé d'essayer d'asseoir son influence, au point qu'il ne faut pas beaucoup d'insistance pour *faire* admettre à un diplomate d'un pays *de l'Est à Maputo que* « *l'adversaire principal* » du Mozambique



n'est pas l'Afrique du Sud mais la Chine, ses collègues chinois désignant d'ailleurs tout aussi aisément l'U.R.S.S.

Par ailleurs, le pacte d' « *assistance mutuelle* » conclu par les chefs des cinq Etats africains dits de la « *ligne de front* » aura des effets forcément limités. Le cas échéant, toutefois, l'intervention des aviations zambienne, tanzanienne et surtout angolaise, pourrait réduire la suprématie aérienne dont les forces de Salisbury *ont largement profité*.

Pour maintenir sa politique de non-alignement et ses options révolutionnaires, le Mozambique est aujourd'hui contraint de subir les conséquences d'un certain isolement. Alors qu'il n'aurait pas trop de ses maigres ressources pour accélérer la « *reconstruction nationale* », il est obligé de consacrer une très forte part de ses moyens en hommes et en crédits *à la défense nationale. On le sait* à Maputo : l'évolution de la crise en Afrique australe pèsera lourd dans le destin de la révolution mozambicaine.

(Jeudi 27 janvier.)

Bénin

Que s'est-il passé le 16 janvier à Cotonou ?

Que s'est-il passé dans la matinée du dimanche 16 janvier, à l'aéroport et dans les rues de Cotonou, capitale du Bénin (ex-Dahomey) ? Dix jours après « *l'agression de mercenaires* », annoncée et dénoncée avec éclat *sur les ondes de la radio nationale* par le lieutenant-colonel Mathieu Kerekou, *président* de la République, trop d'incertitudes, d'équivoques et d'incohérences entretiennent autour de cette affaire un épais mystère.

Y a-t-il eu une tentative de « déstabilisation » rocambolesque à l'actif d'un groupe de condottieri au service d'intérêts étrangers, ayant reçu pour mission d'abattre un régime militaire par trop gênant depuis qu'il s'est donné pour guide le *marxisme-léninisme* ? A l'inverse, s'agissait-il d'une opéra*tion montée de toutes pièces par* des prétoriens en difficulté, voulant renforcer le consensus national qu'ils jugent indispensable au progrès de leur révolution ? Les deux versions extrêmes de la subversion et de la mise en scène trouvent des défenseurs.

Si l'on s'en tient à la version fournie par les autorités béninoises, le *scénario du raid peut* — à grands traits — être reconstitué comme suit. Le 16 janvier, *vers 7 heures du matin, entre* cent et cent cinquante « *mercenaires aguerris blancs et africains* » surgissent, mitraillette au poing, d'un avion tout juste immobilisé sur la piste de l'aéroport de Cotonou, à une dizaine de kilomètres du centre de la ville. Quelques hommes, munis de mitrailleuses, restent à bord en compagnie de l'équipage. *Les autres suivent la route à* double voie qui borde la mer, prennent d'assaut plusieurs quartiers résidentiels, convergent sur le palais de la présidence, puis se heurtent à des unités de l'armée régulière. Des combats s'engagent. Plusieurs édifices publics, dont l'immeuble du Tré*sor et l'ambassade du* Nigéria, sont atteints par les tirs. L'armée donne la chasse aux assaillants, contraints de se replier sur l'aéroport. Il est environ 11 heures du matin lorsque l'appareil décolle avec les survivants de *l'équipée*.

Peut-on ajouter foi à ce récit *officiel ? Un fait, aujourd'hui*, est pratiquement établi L'aéroport de Cotonou a bien été le théâtre d'un débarquement d'hommes armés. Sur ce point, tant les rares témoignages directs recueillis jusqu'à présent que les *informations filtrant de Cotonou* concordent. Quel type d'avion ? Les autorités béninoises ont d'abord parlé d'un D.C.-6 — appareil gros porteur — puis d'un D.C.-7 « *équipé de turbopropulseurs* ». Elles s'en tien*nent désormais à cette version.* Il s'agit d'une catégorie d'avions ayant essentiellement servi à des fins militaires.

Le reste, pour l'essentiel, n'est que conjectures, alimentées par le mutisme des dirigeants béninois, qui, étrangement, ne livrent l'information qu'au compte-gouttes. Les combats furent-ils violents ? Oui, assure le gouver*nement, sans communiquer de* bilan. Non, rétorque certain *témoin cité par le Sunday Times*, qui a rencontré des mercenaires attablés au bar d'un grand hôtel de Cotonou. Le quotidien gouvernemental *Ehuzu* a publié, dans son numéro du 17 janvier, les photos des cadavres de trois assaillants. Mais un seul corps de Blanc a été, semble-t-il, *exposé au public béninois lors* d'une « *visite populaire* » organisée au camp *militaire* de Guezo Selon des sources dignes de foi, une quinzaine de « *mercenaires* » auraient été capturés au cours du raid. Pourtant, les chefs de missions diplomatiques en poste à Cotonou, conviés le 19 janvier à examiner les armes des agresseurs, n'ont pu entrer en contact avec *aucun* prisonnier. La « *vigilance révolutionnaire* » *préconisée par le gouver*nement s'est exercée principalement à l'encontre des résidents étrangers. Deux cents Français environ ont subi des contrôles d'identité.

Mais l'énigme est surtout politique. Qui étaient les mercenaires ? Pour le compte de quels commanditaires — étrangers ou non — ont-ils agi ? Dans quel *but ? Avaient-ils partie liée avec* certains officiers de l'armée na*tionale ? Si oui, pourquoi* l'expédition a-t-elle tourné court ? *Qui en voulait aux dirigeants* béninois au point de se jeter dans une aventure si évidemment hasardeuse ? Autant de questions qui demeureront sans *réponse aussi longtemps que restera dissimulé le fil d'Ariane de l'opération*

Le gouvernement béninois s'est *offensé — peut-être à bon droit* — des commentaires ironiques ou incrédules émis à l'étranger après l'annonce du raid Il n'a pourtant rien fait pour y couper court Loin de saisir l'occasion — preuves à l'appui — de confondre « *l'impérialisme international* et ses hordes », il a laissé le *champ libre aux hypothèses les* plus folles. Le silence du capitaine de gendarmerie Azoniho ministre de l'intérieur et de l'orientation nationale et « homme fort » du régime d'ordinaire si loquace, intri*gue les opposants béninois en* exil. Certains s'attendent à l'ouverture prochaine d'un procès. Une commission d'enquête a été constituée pour tirer au clair toute cette affaire. Faudra-t-il attendre ses conclusions pour *savoir si le dimanche 16 janvier* à Cotonou fut ou non une journée de dupes ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Vendredi 28 janvier.)

II. — Tuer le crocodile quand il est petit...

Maputo. — Xiconhoca, mi-bandit, mi-dandy, « *vit le jour de ce qu'il vole la nuit* ». Il offre une *bouteille d'alcool à un adolescent* et pense : « *Il sera bientôt des nôtres.* » Xiconhoca écoute Radio-Afrique libre, Radio-Afrique du Sud, la Voix de l'Amérique, pour répandre des *boatos*, rumeurs mensongères. Le voici bureaucrate : il oblige l'humble citoyen à remplir des montagnes de formulaires pour « *compliquer la vie du peuple* ». Xiconhoca, personnage dû au coup de crayon d'un dessinateur anonyme, est devenu en quelques mois le « héros négatif » du Mozambique. Il incarne tous les fléaux auxquels s'attaque la jeune république populaire, à commencer par le plus grave d'entre eux : Xiconhoca ne travaille pas.

« *Produire est un acte militant* » et « *la productivité est le thermomètre de la conscience politique* », répètent jour après jour, dans une manchette qui barre de rouge le bas de la première page les deux quotidiens mozambicains Pourtant, la production des secteurs modernes de l'économie continue à baisser. Malgré l'absence de toute statistique sûre, on estime qu'une entreprise agricole ou industrielle fournissant la moitié de ce qu'elle produisait en 1974 obtient des résultats honorables

La majorité des cadres du Mozambique venaient de Lisbonne Leur exode se poursuit. Une dizaine de milliers d'entre eux, souvent en instance de départ, forment le reliquat des cent quatre-vingt mille Portugais qui habitaient la colonie avant la « *révolution des œillets* » *Malgré des* rémunérations bien supérieures à celles qu'ils obtiendraient au Portugal, malgré l'autorisation qui leur est donnée, une fois signé un *contrat avec l'Etat ou une* entreprise privée, de rapatrier entre 25 % et 50 % de leur salaire en devises fortes, les Portugais, figés dans le souvenir de privilèges perdus, ont des *relations méfiantes* et tendues avec un FRELIMO décidé à rompre avec l'ordre ancien.

Lisbonne a laissé au Mozambique un cadeau empoisonné : des industries et des plantations que les colons étaient seuls à pouvoir faire fonctionner. Les promotions accélérées et l'appel à des techniciens étrangers sont loin de combler le vide Dans les villes, le chômage, touchant surtout le personnel domestique, devient un problème majeur. Dans les campagnes, *les paysans*, répondant à l'appel du FRELIMO, avaient fourni de gros efforts, individuellement ou dans les « champs collectifs », pour augmenter la production Faute de moyens de transport et du fait des structures commerciales démantelées par le départ des intermédiaires portugais, une part importante des surplus obtenus n'a pu être écoulée sur les marchés. *Le* Mozambique devra payer encore longtemps la facture d'une décolonisation trop brutale.

Le réquisitoire du président Machel

Or il faut aussi lutter contre le mythe largement répandu d'une indépendance qui, par un coup de baguette magique, de*vait assurer sans peine ni effort* la prospérité générale. Dans un discours très dur prononcé le 13 octobre 1976, le président Machel a remis les choses à leur *place. Tout en faisant valoir que* le départ des Portugais et le « *sabotage économique* » ont contribué à la baisse générale de la production, il y fustigeait surtout l'indiscipline généralisée, les ambitions, le manque de ponctualité, les intrigues, le vol, la corruption, qui règnent dans les entreprises L'effondrement des rêves ne pouvait que créer un certain désenchantement. Résumant un sentiment assez com*mun, un petit fonctionnaire* nous confiait : « *Nous avons gagné notre dignité mais perdu des avantages matériels.* »

« *Nous n'avons pas vocation à gérer un système capitaliste moribond* », disent et répètent les dirigeants du FRELIMO Il n'est *donc* pas question que, pour résoudre les problèmes économiques, la révolution mozambicaine recule, compose ou même piétine. Méthodiquement, la destruction de l'ordre ancien se poursuit. Les résultats obtenus dans le domaine de l'éducation et de la santé sont *exemplaires Les efforts* consentis dans le secteur des transports, du commerce, des circuits bancaires, commencent à porter leurs fruits. Mais les nouvelles structu*res de production* n'ont pas encore eu le temps de devenir opérationnelles. Leur définition, leur recherche, leur adaptation aux réalités concrètes, leur mise *en place s'accélèrent*

L'agriculture reste la base du développement que doivent assurer les « villages communaux ». Pour mettre à la portée de tous des services sociaux, diffuser les techniques agricoles nouvelles et produire davantage, chaque village de ce type doit rassembler environ deux cents familles dispersées jusque-là dans les hameaux. Mais le paysannat traditionnel rechigne à rompre avec *son mode de vie et son environ*nement. Dans les régions naguère colonisées, l'attachement à la propriété reste profond. En outre, le passage d'une agriculture sur brûlis à des cultures par rotation exige des recherches techniques très poussées, et donc du temps. *Les autorités semblent avoir décidé* de tempérer l'ardeur et l'autoritarisme de certains cadres locaux, et de faire créer le « village communal » par des paysans convaincus qu'ils en tireront profit. L'avenir devra prouver aux hésitants ou aux opposants qu'ils ont eu tort. De *même*, avant de passer au mode de production collectif, l'étape de la coopérative a été jugée nécessaire.

Dans l'industrie, les « *groupes dynamisateurs* », cellule d'entreprise du FRELIMO, souffraient parfois jusqu'à la paralysie de l'ambiguïté de leur position D'une *part, ils étaient le fer de lance* de « *l'offensive politique généralisée sur le front de la production* » décidée par le comité central, et se trouvaient donc souvent dans le même camp que la direction. Mais, par ailleurs, ils devaient défendre les intérêts des *ouvriers. Désormais, leur* tâche auprès des travailleurs sera essentiellement politique, les problèmes de production étant confiés aux conseils de production *d'atelier et d'entreprise, dont les* membres sont choisis par les militants, choix qui doit être ratifié par l'ensemble des travailleurs.

La « nouvelle classe » des fonctionnaires

Un « séminaire sur l'appareil d'Etat » est arrivé à la conclusion que l'administration, héritée *du système colonial*, était incapable de jouer son rôle dans le processus révolutionnaire en cours. Or, après la nationalisation de l'éducation, de la santé, de la *plupart des entreprises, des banques* et du sol, cette administration a des tâches beaucoup plus lourdes que pendant la période coloniale. Le nouvel Etat mo*zambicain se propose de* « *servir les intérêts du peuple* » et de recruter ses agents conformément à une « *option de classe* ». Or la quasi-totalité des fonctionnaires *ont été formés* à l'époque coloniale. Ils ont été rapidement promus et sont relativement bien rémunérés. Entre le FRELIMO, soudé autour de ses dirigeants, mais dont les cadres sont trop peu nombreux pour occuper tous les postes importants au niveau régional et national, et la masse de la population, les *fonctionnaires* prennent de plus en plus conscience du rôle capital qu'ils jouent. Se sachant indis*pensables et irremplaçables*, ils se sentent les coudées franches pour former une nouvelle caste.

Le FRELIMO est bien décidé à ne pas les laisser faire. « *Il faut tuer le crocodile lorsqu'il est trop petit pour nager au milieu de la rivière* », aime à répéter le président Machel pour illustrer la tactique du Front à l'égard de ceux qui « *aspirent à former une nouvelle bourgeoisie* ». Mais où une avant-garde aussi restreinte ira-t-elle chercher des forces pour réussir cette mise à mort ?

« *La classe ouvrière est la classe dirigeante de notre pays Elle est la seule capable de concevoir le processus de transformation de la société, de le déclencher et de le diriger* », déclarait le président Machel dans son discours du 13 octobre. La paysannerie avait été la « *force physique* » de la révolution. Récemment encore, pay*sans et ouvriers devaient* — selon les théoriciens du FRELIMO — se fondre dans la nouvelle société, les premiers apprenant des seconds leur technologie, les paysans perdant au contact des ouvriers « *les vices hérités du colonialisme* ». Or, on ne parle plus de « *vider les villes* ». *Le* FRELIMO insiste sur la nécessité de construire une « *industrie lourde* ». Pourtant, le Mozambique n'est pas particulièrement riche en ressources naturelles et manque cruellement de main-d'œuvre qua*lifiée et de cadres On estime* toutefois à Maputo qu'une véritable indépendance économique est à ce prix.

Si la révolution mozambicaine a *modifié* sa stratégie, ses méthodes restent les mêmes : le pays est devenu un forum permanent. De séminaires en réunions, de colloques en discours, chaque catégorie de travailleurs se retrouve régulièrement au niveau national ou provincial pour échanger les expériences, affiner les analyses, et lancer des projets qui seront soumis au *feu* d'une critique sans aucune complaisance La formation de nouveaux cadres reste une obsession.

Le principal acquis des dix-neuf premiers mois d'indépendance réside dans cette accumulation d'expériences quotidiennes *et dans l'évaluation précise d'une* réalité que beaucoup de dirigeants du FRELIMO connaissaient mal.

Un an et demi après la fin de la souveraineté portugaise, le mouvement estime qu'il a suffisamment d'atouts en main pour définir le nouveau cours de la révolution. Le premier congrès avait créé le Front Le deuxième, en 1968, adoptait la stratégie de la « *guerre populaire prolongée* » et marquait donc la transformation du mouvement nationaliste en mouvement révolutionnaire. Le troisième, qui se réunira au mois de février 1977, aura pour objectif « *la création du parti d'avant-garde pour construire le socialisme* ». « *Nous ne connaissons pas de socialisme africain, mais seulement le socialisme scientifique* » dit-on à Maputo.

Reste à définir la nature de ce socialisme et à fixer les voies pour y parvenir. En dépit des menaces qui pèsent sur les frontières, d'une économie très affaiblie et de l'attentisme de larges secteurs de la population, les militants du FRELIMO comptent sur leur détermination, leur cohésion et leur discipline pour effacer les séquelles du passé, réussir une pro*fonde mobilisation populaire et* créer une société socialiste dont ils cherchent vainement l'équivalent en Afrique.

FIN

RENÉ LEFORT.

(Vendredi 28 janvier.)

هكذا من الأصل

AFRIQUE

LA LIBÉRATION DE M. ET MME CLAUSTRE

Trente-trois mois de tractations et d'espoirs déçus

1974

21 AVRIL. — A Bardaï, dans le Tibesti, un groupe de rebelles tchadiens commandés par M. Hissène Habré attaque le poste militaire et enlève Mme Claustre, chargée de mission au C.N.R.S. ; M. Combe, coopérant attaché à la mission de réformes administratives, et le Dr Staewen, ressortissant allemand. La femme du Dr Staewen ainsi que deux officiers tchadiens sont tués au cours de l'affrontement.

22 AVRIL. — Le premier message radio donne l'alerte. M. Claustre, qui se trouve à Largeau, prend contact avec les rebelles.

23 AVRIL. — Dans deux contacts radio, M. Hissène Habré donne le texte d'un communiqué « politico-militaire » que doivent diffuser Radio-Bonn et France-Inter. M. Messmer, premier ministre, refuse ces conditions.

24 AVRIL. — Cent vingt soldats tchadiens, transportés par des appareils français, brûlent la localité de Bardaï et sa palmeraie.

4 MAI. — M. Puissant, conseiller des affaires étrangères (coopération), arrive à N'Djamena. Les contacts radio avec les rebelles se poursuivent.

15 MAI. — M. Puissant arrive à Bardaï. Trois jours plus tard, MM. Puissant, Claustre, les négociateurs allemands et M. Hissène Habré se rencontrent à Zoui, à 15 kilomètres de Bardaï. Le gouvernement tchadien a refusé d'envoyer des émissaires.

20 MAI. — Le Tchad refuse de céder aux exigences des ravisseurs.

3 JUIN. — Soixante membres de la famille de M. Hissène Habré, dont son père, sa mère et son fils, sont arrêtés, près de Largeau, par des soldats tchadiens. La palmeraie de Kirdimi est brûlée.

6 JUIN. — Rencontre orageuse entre M. Puissant, M. Claustre et M. Hissène Habré.

8 JUIN. — M. Claustre revient à Paris.

11 JUIN. — L'Allemagne obtient, à l'insu du gouvernement tchadien et moyennant une rançon, la libération du Dr Staewen. Le lendemain, le Tchad rompt les relations diplomatiques avec Bonn.

15 JUIN. — Le commandant Galopin, officier français détaché auprès du « bureau de coordination » de l'armée tchadienne, est rappelé de France et désigné, à la demande du président Tombalbaye, chef de l'État tchadien, comme négociateur aux côtés de M. Estrade, consul général de France.

JUILLET. — M. Estrade et le commandant Galopin rencontrent les ravisseurs à quatre reprises.

4 AOUT. — M. Hissène Habré retient le commandant Galopin comme otage. Cet événement n'est pas rendu public.

21 AOUT. — Nouvelle rencontre entre MM. Estrade et Hissène Habré.

31 AOUT. — Les ravisseurs demandent que la France livre pour 600 millions de francs C.F.A. (12 millions de francs) d'armes et de munitions. Cette exigence n'est pas rendue publique.

OCTOBRE. — M. Claustre peut rencontrer sa femme.

30 NOVEMBRE. — Le Tchad renoue ses relations diplomatiques avec l'Allemagne fédérale.

1975

6 JANVIER. — M. Puissant rencontre M. Hissène Habré et parvient à un accord pour la libération d'un otage en échange de la libération de dix détenus politiques et de la remise de matériel. Six jours plus tard, M. Giscard d'Estaing envoie un message à M. Tombalbaye pour lui demander d'accepter l'accord conclu le 6 janvier. Le président tchadien maintient son refus.

2 AVRIL. — Le gouvernement français fait savoir à M. Hissène Habré qu'il accepte la publication d'un manifeste politique et le versement d'une rançon. De son côté, M. Tombalbaye accepte la libération de tous les détenus politiques, sauf cinq. M. Hissène Habré répond que le commandant Galopin sera exécuté le 4 avril si la France refuse de fournir des armes.

9 AVRIL. — M. Tombalbaye accepte les termes de l'accord du 6 janvier.

12 AVRIL. — MM. Puissant et Estrade rencontrent M. Hissène Habré, qui leur annonce l'exécution peu auparavant du commandant Galopin et exige pour 4 millions de francs d'armements et pour 6 millions de matériel.

13 AVRIL. — Le président Tombalbaye est tué au cours d'un coup d'État. Quelques jours plus tard, les prisonniers politiques sont libérés et le général Félix Malloum devient chef de l'État.

23 MAI. — M. Combe s'échappe et réussit à gagner la Libye.

5 JUIN. — Première mission à N'Djamena de M. Stéphane Hessel, ministre plénipotentiaire, chargé de mission au ministère de la coopération. Il ne peut rencontrer que les lieutenants de M. Hissène Habré.

10 JUIN. — Enlèvement, dans l'Ennedi, du pasteur Paul Horala par des éléments du Frolinat.

16 JUILLET. — Après trois missions infructueuses, M. Stéphane Hessel finit par rencontrer M. Hissène Habré et annonce être parvenu à un accord. On saura plus tard que celui-ci prévoit le versement d'une rançon de 4 millions de francs et la livraison de matériel non militaire pour un montant de 6 millions. Mme Claustre doit être libérée le 1er août.

23 JUILLET. — Le conseil militaire supérieur tchadien décide de suspendre l'autorisation donnée aux Français de négocier directement avec M. Hissène Habré. Il accuse M. Stéphane Hessel d'ingérence dans les affaires intérieures du Tchad.

26 AOUT. — N'Djamena déplore un « voyage clandestin » de M. Claustre, qui est arrivé au Tibesti le 23 août à bord d'un avion qui amenait également des journalistes, et est à son tour retenu prisonnier.

2 SEPTEMBRE. — M. Hissène Habré ayant fait connaître qu'il exécuterait Mme Claustre le 23 septembre s'il n'obtenait pas satisfaction, le gouvernement français, qui déclare « ne pas refuser de payer la rançon », décide l'envoi au Tchad de M. René Journiac, conseiller technique à la présidence de la République, ancien adjoint de M. Foccart.

12 SEPTEMBRE. — Paris envoie un message à M. Hissène Habré, lui demandant de fixer les modalités de versement d'une rançon de 10 millions de francs. Le gouvernement tchadien accuse la France de « se mettre à genoux ».

23 SEPTEMBRE. — A l'expiration de l'ultimatum, Paris annonce que « les contacts se poursuivent ».

25 SEPTEMBRE. — Rencontre au Tibesti entre M. Morel, préfet des Vosges, et M. Hissène Habré, en présence de deux observateurs de Guinée-Bissau. Une rançon de 4 millions de francs en liquide est versée au chef rebelle. Un accord est conclu pour la livraison de matériel non militaire, pour une valeur de 6 millions de francs.

27 SEPTEMBRE. — Le Tchad demande le retrait, dans un délai d'un mois, des troupes françaises stationnées sur son sol.

6 OCTOBRE. — Paris annonce que M. Hissène Habré, à qui la totalité de la rançon a été livrée, exige en outre des armes pour libérer Mme Claustre.

22 NOVEMBRE. — Le pasteur Paul Horala, détenu depuis cinq mois par le Frolinat, est libéré.

23 DECEMBRE. — M. Robert Galley, ministre de l'équipement, se rend au Gabon, qui a proposé sa médiation entre Paris et N'Djamena.

1976

5-6 MARS. — M. Jacques Chirac se rend au Tchad. La France décide d'accroître son aide au régime de N'Djamena.

22 AVRIL. — M. Giscard d'Estaing annonce qu'il a pris une « initiative personnelle » pour hâter la libération de Mme Claustre.

9 SEPTEMBRE. — Le président de la République convoque secrètement à l'Élysée, pour arrêter la « stratégie concernant les diverses voies à utiliser pour aboutir à la libération des époux Claustre », MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Georgy, directeur d'Afrique au Quai d'Orsay, et René Journiac, conseiller technique à l'Élysée.

18 NOVEMBRE. — Un porte-parole du Frolinat déclare que Mme Claustre est désormais entre les mains de ce mouvement, qu'elle est en « bonne santé et en sécurité » et sera rendue aux siens avant Noël « si elle est innocente ». Le Frolinat ajoute que M. Goukouni Oueddei a remplacé M. Hissène Habré à la tête des rebelles toubous.

25 DECEMBRE. — M. Giscard d'Estaing reçoit à déjeuner à l'Élysée la mère de Mme Claustre.

1977

3 JANVIER. — M. Goukouni Oueddei affirme être « seul en mesure » de discuter la libération de Mme Claustre.

18 JANVIER. — Le président de la République déclare que des actions sont en cours pour mettre fin à cette « odieuse séquestration ».

LES REBELLES TOUBOUS

Les rebelles toubous, qui ont détenu Mme Claustre pendant plus de trente-trois mois, relevaient, à l'origine, du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad), dirigé par M. Abba Siddick, qui mène depuis bientôt dix ans une lutte armée contre le gouvernement de N'Djamena. L'un des dirigeants de la rébellion, M. Goukouni Oueddei, fils du Derdeï chef spirituel des Toubous, dirigea le Conseil de commandement des forces armées du Nord, dites « deuxième armée » du Frolinat, de 1969 à 1971. Il entra ensuite en dissidence et devint l'adjoint du nouveau commandant de la deuxième armée, M. Hissène Habré, qu'il devait évincer le 18 octobre 1976. Le sort de M. Hissène Habré, dont certaines informations signalaient la « fuite », n'est toujours pas connu. En novembre, un porte-parole du Frolinat le qualifiait d'« agent provocateur » au service de la France.

La « deuxième armée » toubou opère dans les régions peuplées de nomades, son « état-major » se déplace dans le triangle Bardaï-Zouar-Yibbi-Bou. La rébellion assure disposer d'un millier d'hommes en armes. Les rebelles toubous ont tenté de mettre en place, dans leur zone, un embryon d'administration. Descendants d'anciennes tribus, vraisemblablement originaires de Nubie, les Toubous n'exigent pas l'indépendance, mais seulement une plus grande autonomie.

UNE ETHNOLOGUE SPÉCIALISTE DU TCHAD

Mme Claustre, née Treinen, est âgée de trente-sept ans. Ethnologue et archéologue de formation, elle est chargée de recherches au C.N.R.S. où elle travaille dans l'équipe du professeur J.-P. Lebeuf. Elle y préparait une thèse, dirigée par le professeur Leroi-Gourhan, du Collège de France, et consacrée à « l'âge de fer au Bahr-El-Ghasal tchadien », région située à une centaine de kilomètres au nord-est de N'Djamena. Elle a épousé, en 1972, M. Pierre Claustre, haut fonctionnaire du ministère de la coopération, qui dirigeait à N'Djamena la mission de réforme administrative. C'est dans les locaux dont disposait cette mission à Bardaï qu'elle se trouvait le jour de son enlèvement. M. Claustre avait, pour sa part, abandonné ses fonctions afin de se consacrer entièrement à la libération de sa femme. Ses multiples tentatives lui ont valu des difficultés de tout ordre dans ses rapports avec les services officiels. C'est au cours d'une de ses missions auprès de M. Hissène Habré, qu'accusé d'avoir voulu « tromper » les rebelles, il fut retenu à son tour en otage, le 26 août 1975.

LE NÉGOCIATEUR ASSASSINÉ

L'affaire Claustre a fait une victime française, le commandant Pierre Galopin, négociateur exécuté par Hissène Habré, dont la mort fut annoncée par les rebelles toubous le 12 avril 1975.

Après avoir servi en Indochine, en Algérie et en Mauritanie, le commandant Galopin arrive au Tchad le 15 décembre 1967, au titre de l'assistance militaire technique, avec le grade de capitaine. Officier de renseignements, il fait partie du bureau de coordination de l'armée nationale tchadienne, puis est chargé des problèmes de sécurité et de renseignements auprès du président Tombalbaye.

En juin 1974, alors qu'il est à Paris, détaché auprès du ministère de la coopération, il se porte volontaire pour négocier au Tibesti. Sa mission est acceptée par N'Djamena et par M. Hissène Habré. Il est retenu en otage le 4 août 1974 et assassiné le 4 avril 1975, après avoir, assurera-t-on plus tard de source gouvernementale française, subi un « supplice ».

M. Raymond Thiry, pilote de l'avion qui récupéra au Tibesti en juillet 1975 trois journalistes de l'agence Gamma, affirme, dans un livre qui vient de paraître (1) : « Les Toubous lui lardèrent le corps à coups de silex tranchants afin de lui faire dresser une liste d'armes et avouer les « contacts africains » de son ancien supérieur hiérarchique. » *Il ajoute :* « Il mourut dans la nuit du 3 au 4 avril 1975, attaché, le ventre ouvert, entre les pattes arrière d'un chameau. »

(1) *Ma mission au Tibesti à bord du DC-4.* La Table ronde.

L'IMPASSE EN RHODÉSIE

Quatre mois après l'acceptation par M. Smith du transfert du pouvoir avant deux ans à la majorité noire en Rhodésie, l'espoir de règlement qu'autorisait cette concession capitale paraît s'évanouir. Ajournée « sine die » à la fin de décembre, la conférence de Genève ne doit plus se réunir. Son président, M. Ivor Richard, regagnera Londres bredouille, après avoir tenté en Afrique australe de concilier les inconciliables.

Tout se passe comme si les initiatives africaines de M. Kissinger, ses entretiens avec MM. Vorster et Smith, les pourparlers en Suisse, étaient nuls et non avenus. A Salisbury, l'intransigeance aveugle de la minorité blanche s'accompagne du recours aux vieilles ruses, les colons s'employant à ranimer la peur de leurs compatriotes en clamant qu'ils se battront « jusqu'à la dernière cartouche » pour sauver de l'apocalypse marxiste la « civilisation occidentale ».

La mise en œuvre des propositions britanniques aurait entraîné « la mainmise sur le pays d'une minorité marxiste », assure le premier ministre rhodésien, tandis que la radio de Salisbury évoque « le cloaque de chaos et de misère » où eût sombré le pays si M. Smith avait abdiqué. M. Ivor Richard, diplomate britannique d'une rare réserve, est accusé de « flirter avec les communistes ».

Pourtant, le « plan Kissinger » et le « plan Richard » relevaient d'une inspiration commune. Il s'agissait de rendre irréversible la dévolution du pouvoir aux Africains, d'assurer la transition « dans l'ordre et le calme », de garantir enfin les droits de la minorité européenne au sein du futur Zimbabwe. Même si la décision prise à Lusaka par les États voisins de la Rhodésie de soutenir exclusivement les plus radicaux des nationalistes, regroupés au sein du Front patriotique, a été ressentie à Salisbury comme une provocation et a fourni à point nommé à M. Smith l'alibi de son intolérance, on peut légitimement mettre en doute la sincérité du premier ministre rhodésien. Il semble que, dès l'origine, il était décidé à ne rien concéder au-delà de déclarations de principe.

M. Smith donne à entendre qu'il souhaite désormais renégocier unilatéralement le « plan Kissinger » avec des partenaires africains soigneusement triés sur le volet. Comment croire qu'une telle démarche ait les moindres chances de succès ? Même les Africains les plus accommodants, tels ces représentants de la chefferie traditionnelle regroupés récemment au sein de la ZUPO, exigent du gouvernement de Salisbury l'abolition de la législation ségrégationniste.

Reste la guerre. L'armée gouvernementale doit dorénavant se battre sur quatre fronts. Le « pays sûr » ne correspond plus qu'à un cinquième du territoire. L'internationalisation du conflit rhodésien est devenue une réalité. Pour la première fois, les dirigeants de l'armée de libération du Zimbabwe viennent d'admettre que des conseillers cubains entraînent leurs partisans.

Le Mozambique, cible d'incursions de plus en plus fréquentes, est pratiquement en état de guerre avec son voisin. L'issue de l'affrontement qui se prépare n'est que trop évidente, et les Rhodésiens blancs, qui ont enregistré en 1976 le départ de quatorze mille citoyens et l'arrivée de sept mille nouveaux colons seulement, ne disposent pas des moyens de perpétuer leur domination.

Seuls les Américains, s'ils le veulent, sont en mesure de faire comprendre aux amis de M. Smith, en usant d'arguments contraignants, que l'obstination de la communauté blanche amènerait sûrement son départ dans les pires conditions, et très probablement l'instauration au Zimbabwe de ce régime marxiste contre lequel elle prétendait lutter.

(Jeudi 27 janvier.)

TARIF DES ABONNEMENTS PAR AVION

(Les prix ci-dessous sont nets et ne peuvent en aucun cas être majorés.)

	6 mois (F.F.)	1 an (F.F.)
Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	59	108
D.O.M., Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas	58	105
T.O.M. (sauf T.F.A.I.), République malgache, Poste navale, État Comorien	73	136
Libye, Égypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	66	122
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	93	175
Canada, Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	82	153

Nous recommandons à nos abonnés résidant à l'étranger d'utiliser des chèques bancaires libellés à notre ordre et adressés directement au journal « le Monde ».

Nous leur serions reconnaissants, pour les renouvellements, de joindre à leur paiement la carte d'avis d'échéance.

PROCHE-ORIENT

Les contacts israélo-palestiniens se poursuivent à Paris

Une nouvelle rencontre a eu lieu, ces derniers jours, à Paris, entre l'un des dirigeants du conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne, M. Arieh Eliav, ancien secrétaire général du parti travailliste, et une personnalité de l'O.L.P., venue de Beyrouth. Le dirigeant palestinien a affirmé que, pour l'O.L.P., les contacts avec les Israéliens ne sont pas conjoncturels mais entrent dans le cadre d'une stratégie. Il s'est référé à une déclaration d'un membre du comité central de l'O.L.P., Abou Mazen, qui a indiqué — il y a quelques jours à l'agence palestinienne Wafa — que la « centrale » des fedayin ne voit aucune objection à entretenir des relations avec toute organisation ou personne, quelle que soit sa nationalité, à condition qu'elle reconnaisse les droits légitimes du peuple palestinien.

L'O.L.P. est déterminée à poursuivre les pourparlers avec le conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne et a même décidé de les élargir à d'autres Israéliens, qui sont favorables à la création d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

Les deux parties considèrent Paris comme un lieu adéquat pour ces rencontres, et souhaitent qu'elles se poursuivent dans la capitale française. Le général Peled, le président du conseil israélien pour la paix, a démenti les déclarations que lui a attribuées à ce propos l'A.F.P. (1) : « *Nous poursuivrons nos pourparlers avec nos interlocuteurs palestiniens* — nous a-t-il déclaré — *et il n'y a aucune raison pour qu'ils ne se déroulent plus à Paris, qui est le lieu le plus approprié.* »

Cependant le choix de Paris déplaît à certains milieux à Jérusalem. L'ambassadeur d'Israël en France, M. Gazit, s'en était fait l'écho, et il a été soutenu fermement par le ministre des affaires étrangères, M. Allon. Dans une interview accordée au quotidien *Al Hamishmar*, M. Gazit, qui se trouve actuellement à Jérusalem pour des consultations, a déclaré que le fait que Paris serve de lieu de rencontre est exploité par le gouvernement français pour justifier sa politique au Proche-Orient.

Dans le camp adverse, le « Front du refus » a multiplié ses attaques contre les pourparlers de Paris. Un article paru dans *Al Hadaf*, l'organe du front populaire du docteur Habache, les qualifie de « trahison ».

L'organe de la Saïka a également dénoncé les contacts israélo-palestiniens. Selon des milieux bien informés, les Syriens s'opposent à ces pourparlers, car ils souhaitent que l'avenir de la Cisjordanie soit négocié avec leur allié, le roi Hussein.

On ignore encore la date de la prochaine rencontre israélo-palestinienne, mais on estime qu'elle aura lieu avant la réunion du conseil national de l'O.L.P., prévue pour la fin février.

On apprend encore, de source digne de foi, que le courant modéré au sein de l'O.L.P. tentera d'amender quelques paragraphes de la charte palestinienne, et suggère notamment de préciser que « *l'État démocratique multiconfessionnel* » ne sera créé « *qu'avec l'accord des deux peuples* ». Les interlocuteurs israéliens ont suggéré à leurs partenaires palestiniens d'élaborer une nouvelle charte répondant à la nouvelle réalité, ce qui ne manquerait pas d'impressionner l'opinion israélienne. Déjà, un Israélien sur trois est favorable à des contacts avec l'O.L.P. Cette proportion est la plus forte jamais enregistrée.

AMNON KAPELIOUK.

(Samedi 29 janvier.)

(1) Selon l'A.F.P., le général Peled avait déclaré que Paris ne sera sans doute pas choisi comme lieu de rencontres entre des représentants du Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne et l'O.L.P., à la suite de l'assassinat de Mahmoud Saleh et de l'affaire Abou Daoud.

OCÉANIE

En Australie et en Nouvelle-Zélande

La crise la plus grave depuis les années 30

De notre correspondant

Canberra. — L'Australie et la Nouvelle-Zélande traversent la crise économique la plus grave depuis les années 30 ; cette crise s'accompagne de *tensions sociales et politiques* croissantes.

En Australie, la coalition conservatrice conduite par le parti libéral de M. Fraser est accusée de ne pas avoir de politique économique cohérente, notamment depuis qu'elle a procédé, en novembre, à une dévaluation inattendue de 17,5 % du dollar, la monnaie nationale, puis à une série de réévaluations ayant pour effet de ramener ce taux à 12,45 %.

La perte de crédibilité du gouvernement se reflète dans les sondages d'opinion (45 % seulement des voix en sa faveur, *contre 50 % pour l'opposition* travailliste). La popularité personnelle de M. Fraser est également en baisse : elle est tombée de 54 à 36 %, et se situe au même niveau que celle du chef du parti travailliste, M. Gough Whitlam. Cependant, M. Fraser dispose de la *majorité dans les deux* Chambres du Parlement, et il est douteux qu'une *nouvelle* consultation ait lieu prochainement.

Ce climat plus que morose affecte profondément la coalition gouvernementale, au sein de laquelle les divergences sur la politique à suivre pour remonter le courant sont aussi grandes que dans l'opinion publique. M. Fraser *et ses principaux ministres*, y compris celui des finances, M. Phillip Lynch, soulignent que la dévaluation aurait dû encourager une reprise des activités — par le coup de fouet qu'elle donne « théoriquement » aux exportations, — spécialement dans le secteur des industries textiles. Mais la majorité des dirigeants d'entreprise estiment que la politique *monétaire* de Canberra n'était pas de nature à restaurer la confiance, et qu'une relance de la consommation intérieure est la clef d'un redressement économique. Dans ce but, affirment-ils, une diminution de la pression fiscale est nécessaire. La puissante organisation des industries textiles, qui emploie beaucoup de main-d'œuvre, déclare que l'économie a *besoin de stimulants*, fût-ce aux dépens d'un accroissement du déficit budgétaire. Ces suggestions rencontrent une large approbation parmi les syndicats.

La relance de la consommation implique le rétablissement de la confiance, qui ne sera possible que *si la situation sur le marché du* travail s'améliore. Or beaucoup de gens épargnent dans la crainte de perdre leur emploi. Et on a l'impression que la plupart des *membres de l'équipe gouvernementale* veulent ignorer cette situation. Selon les chiffres officiels, 327 534 Australiens sont actuellement sans emploi, soit 5,4 % de la population active. Certains observateurs estiment même que ces chiffres sont inférieurs à la réalité.

D'autre part, le coût de la vie a *augmenté* dans des proportions inhabituelles. Selon les estimations les plus optimistes, le taux d'inflation resterait au cours des prochains mois au niveau élevé où il se trouve actuellement (14 à 15 % l'an), alors que le gouvernement espérait qu'il ne dépasserait pas 10 %.

En Nouvelle-Zélande, la situation est sensiblement différente, mais le gouvernement de M. Robert Muldoon, comme l'administration travailliste qu'il a remplacée en 1975, a de grandes difficultés à maintenir le chômage à *son niveau actuel*, relativement faible il est vrai. Le mois dernier, le nombre de chômeurs était de 4 453 personnes. Le gouvernement reconnaît qu'il va encore s'accroître cette année. Le problème le plus grave est toutefois celui de la balance des paiements. Le *précédent gouvernement* avait emprunté des sommes importantes sur le marché international, afin de mettre autant que possible l'économie néo-zélandaise à l'abri de la récession mondiale. Aussi bien le montant de la dette nationale s'élève-t-il aujourd'hui à *1 270 millions de* dollars. M. Muldoon prévoit que celle-ci sera réduite de moitié environ *d'ici au milieu de l'année. Quoi* qu'il en soit, le gouvernement sera vraisemblablement forcé de freiner les importations.

Une telle décision irait à l'encontre des conditions imposées par le Fonds monétaire international, auquel la Nouvelle-Zélande a beaucoup emprunté, et serait évidemment mal accueillie par ses partenaires commerciaux.

La dévaluation de la monnaie australienne a forcé la Nouvelle-Zélande à prendre une mesure similaire, bien que celle-ci n'ait pas été aussi importante. Mais la confiance des milieux d'affaires a été encore plus ébranlée par la banqueroute, en décembre, de la *Security Bank Group of Companies*, la banque d'affaires la plus importante du pays.

Le taux d'inflation se situe aux environs de 15 %, après avoir été de 17 % l'année dernière, mais il est appelé à augmenter, Wellington ayant, en décembre, levé les interdictions de hausses des prix affectant un grand nombre de produits. Et ceci encourage les revendications *salariales*.

Somme toute, les deux pays n'ont pas pour le moment bénéficié de la situation prévalant chez leurs deux principaux partenaires commerciaux, les États-Unis et le Japon, où l'inflation a été mieux contrôlée, sans que la relance soit *pour autant découragée*.

KENNETH RANDALL.

(Samedi 29 janvier.)

La révolution pétrolière en Arabie Saoudite

(Suite de la première page.)

L'Arabie Saoudite consomme beaucoup et importe pratiquement tout de l'étranger ; elle doit surtout réaliser un ambitieux plan quinquennal (1975-1980), qui aura pour effet de déverser dans les caisses des fournisseurs une *bonne partie de la coquette* somme de 142 milliards de dollards (plus de 700 milliards de francs lourds) consacrée à ce plan. L'objectif : jeter les bases d'une économie moderne et diversifiée qui réduirait la dépendance du royaume à l'égard de ses ressources pétrolières avant leur épuisement (1). Les priorités : *édifier les infrastructures et les* industries de base. Les moyens : induire, coûte que coûte, les entreprises étrangères à s'implanter dans le pays afin de bénéficier de leur technologie, de leur expérience en matière de gestion et, éventuellement, de leur réseau de distribution sur le marché mondial.

Des « profits abusifs »

Des privilèges extrêmement étendus sont accordés aux contractants. L'Etat avance à l'entreprise *agréée 50 % du coût du projet*, sous forme d'un prêt sans intérêt, remboursable en douze ans, lui loue le terrain à un prix symbolique, lui fournit l'eau et l'électricité à un tarif réduit, l'exempte des droits de douane, prend à sa charge la formation professionnelle, en Arabie Saoudite ou ailleurs, des personnels requis, *l'exonère de l'impôt sur* le revenu pour une période de cinq à dix ans, se porte acquéreur de ses produits, aux prix fixés à la discrétion de l'heureuse entreprise, laquelle a le droit de rapatrier intégralement tant ses profits qu'éventuellement son capital. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les bénéfices réalisés aient un *caractère spéculatif* : de 15 % à 20 % dans les industries de base (de loin supérieurs à ceux admis *dans les pays développés*) et de 100, 200, voire 600 % pour les petites et moyennes entreprises.

Sans aller jusqu'à parler de « pillage » — mot que certains économistes étrangers à Ryad n'hésitent pas à prononcer, — des responsables saoudiens commencent à s'inquiéter de ce que le ministre des finances, M. Mohamed Aba al Kheil, appelle pudiquement les « *profits abusifs* » de sociétés pétrolières, d'exportateurs « *qui nous vendent leurs produits à des prix gonflés au-delà du taux d'inflation dans leur pays d'origine* », d'industriels encore « *qui évitent de se faire concurrence en s'entendant entre eux avant de nous offrir leurs services à un coût excessif* ». « *Nous n'avons malheureusement pas le choix*, enchaîne le ministre de la planification, M. Hicham Nazer, *nous cherchons à stimuler l'intérêt de nos partenaires, car nous sommes pressés de rattraper le vingtième siècle* »

L'Arabie Saoudite est engagée dans une course contre la montre que certains estiment perdue d'avance. A première vue, le plan d'industrialisation paraît modeste. « *Nous n'avons pas l'ambition de devenir un pays industriel*, nous dit d'emblée M. Ghazi Kosseibi, ministre responsable de ce secteur. *A l'exception du pétrole, nous ne disposons pas de matières premières en quantités suffisantes, pas plus que de main-d'œuvre, de technologie et de marchés potentiels pour nourrir une telle ambition. Nous souhaitons tout simplement profiter de l'abondance de notre pétrole et du gaz naturel* (actuellement brûlé dans sa totalité) *pour produire non pas des machines-outils, des montres de précision ou des voitures, mais pour édifier des industries fondées sur les hydrocarbures : des raffineries, des usines pétrochimiques, des aciéries, des alumineries, etc.* »

Deux gigantesques complexes sont prévus, l'un à Jubail, sur le Golfe, l'autre à Yanbu, sur la mer Rouge. « *Il s'agit*, nous dit M. Farouk Akhdar, le maître d'œuvre, *du plus grand projet jamais conçu dans l'histoire de l'humanité.* » Les *infrastructures*, à elles seules, coûteront à l'Etat, au bas mot, 30 milliards de dollars en l'espace de onze ans.

Le plan quinquennal prévoit encore la création de 890 entreprises de tailles diverses qui viendront s'ajouter aux 620 déjà en fonctionnement : l'édification d'usines de désalement d'eau et de centrales électriques qui doubleront le débit dans les deux cas ; la construction de quelque 18 000 kilomètres de routes bitumées (le royaume en compte actuellement une dizaine de milliers de kilomètres), d'écoles, d'hôpitaux, de ports et d'aérodromes.

Six mois à peine après le début de sa mise en œuvre, le plan s'est heurté l'an dernier à une série d'obstacles qui en retardèrent l'exécution : l'inexpérience de l'administration, la pénurie de main-d'œuvre, l'insuffisance d'énergie électrique, d'eau de capacité d'emmagasinage, la déficience des ports et des réseaux intérieurs de distribution.

Jusqu'à une date récente, les bateaux devaient attendre de quatre à *six mois leur tour pour* décharger leurs cargaisons au port de Djeddah. Des milliers de tonnes de légumes, de fruits, de farine, jetées pêle-mêle sur les quais, pourrissaient sous un soleil de plomb ; par dizaines de milliers, des appareils électro-ménagers, des machines, des voitures se dégradaient au-delà de tout usage. *Le gouvernement fit alors appel*, à grands frais, à une flotte d'hélicoptères que l'on peut encore voir transporter sans discontinuer, dix heures par jour, des marchandises directement des navires aux débarcadères. Diverses autres mesures exceptionnelles, tout aussi onéreuses, et une organisation plus rationnelle, ont permis, soutiennent les responsables, de réduire le délai d'attente à trois semaines, d'accroître la capacité de déchargement de 4 000 à 28 000 tonnes par jour.

Si la congestion des ports est en voie de résorption, le manque de main-d'œuvre, qualifiée ou non, demeure le goulet d'étranglement le plus dramatique. En raison de sa population restreinte — de 4 à 7 millions d'habitants, selon les estimations — l'Arabie Saoudite est *condamnée* à importer massivement ouvriers et techniciens pour assurer son développement.

Le dilemme

Rares sont les autochtones qui travaillent de leurs mains. Un entrepreneur *nous disait que*, sur les 1 040 personnes qu'il employait, 4 seulement, qui font partie du personnel subalterne, étaient des Saoudiens. Ces derniers, selon les statistiques officielles, constituent à peine un tiers des 45 000 travailleurs de l'industrie. Les manœuvres sont le plus souvent yéménites (environ 1 million), soudanais (88 000) ou coréens (20 000) ; les Egyptiens (180 000) sont instituteurs, fonctionnaires, ouvriers spécialisés ; les Indiens (75 000), les Pakistanais (50 000) sont artisans, techniciens, ou membres des *professions* libérales. Au total, la population étrangère du royaume — qui comprend encore des Palestiniens, des Libanais, des Syriens, des Philippins et des Chinois de Taïwan — s'élèverait à environ 1 500 000 personnes.

En tenant compte de l'automatisation des usines à créer, les autorités estiment à 500 000 le nombre d'ouvriers et de techniciens supplémentaires qui devront être « importés » avant 1980. Mais l'Arabie Saoudite n'est pas encore en mesure de les absorber, faute d'infrastructures d'accueil, lesquelles ne peuvent être édifiées faute de main-d'œuvre...

Le dilemme alimente le débat, voire les polémiques, dans les cercles restreints de l'élite au pouvoir. Certains soutiennent que le plan quinquennal est beaucoup *trop ambitieux, qu'il se situe* au-delà des possibilités du monde industriel et de la capacité d'absorption de l'Arabie Saoudite. M. Hicham Nazer, ministre de la planification, est cependant décidé à le réaliser dans sa totalité. « *Le plan*, nous dit-il, *est un organisme vivant, nous l'adapterons à la conjoncture en modifiant sa programmation.* » « *Nous devons fixer de nouvelles priorités*, affirme pour sa part le ministre des finances, *M. Aba al* Kheil, *Nous pensions faire tout simultanément, car nous avons cru, à tort, que l'argent peut tout acheter. Paradoxalement, il est plus difficile d'établir des priorités, de développer un pays harmonieusement quand on dispose d'un surplus de fonds que lorsqu'on en manque.* »

« *Nous affrontons une situation sans précédent dans les annales mondiales*, poursuit le ministre des finances. *Généralement, les pays en voie de développement ont une main-d'œuvre pléthorique, mais manquent de moyens de financement. Chez nous, c'est le problème inverse qui hante nos nuits...* » « *La véritable richesse*, ajoute le ministre de la planification, *ne se mesure pas au nombre de dollars que l'on possède, mais à la capacité de traduire ces liquidités en ressources économiques durables.* »

L'Arabie Saoudite a décidé de consacrer à son développement pour l'année fiscale 1976-1977 *une somme* équivalant à 4 217 dollars en moyenne par tête d'habitant. La proportion est près de dix fois plus élevée que celle des douze pays arabes producteurs de pétrole, laquelle est de 521 dollars par tête d'habitant (2). Malgré les prodigalités, les gaspillages, voire les dilapidations, le gouvernement de Ryad ne parvient pas à *dépenser autant* et aussi *vite* qu'il le souhaite. Ses réserves à l'étranger, de l'ordre de 40 *milliards de dollars, s'accroissent* malgré tout au rythme de 5 à 10 milliards par an, tout en subissant les aléas de l'instabilité monétaire.

Les responsables sont unanimes à admettre que l'Arabie Saoudite produit de deux à trois fois plus de pétrole que ne le nécessite vraiment son développement. Mais ils ajoutent qu'ils assument ce « *sacrifice de l'intérêt national* » afin de satisfaire les besoins en « brut » de la communauté occidentale à « *des prix raisonnables* ». En réalité, l'économie et les finances du royaume sont à un tel point imbriquées à celles des puissances industrielles que la classe dirigeante s'estime condamnée à répandre, coûte que coûte, la manne pétrolière. « *Nous défendons la stabilité économique et politique du monde libre, car nous en faisons partie intégrante* », déclare *le ministre des finances*, pour justifier la politique de son gouvernement.

Les ministres chargés de mettre en œuvre le plan quinquennal, d'investir, avant juillet 1980, la somme fabuleuse de 142 milliards de dollars, rivalisent dès lors d'ardeur pour utiliser les crédits mis à leur disposition. Mais ne dépense pas qui veut. A leur grand désespoir, aucun d'entre eux *n'a réussi* l'année dernière à épuiser son budget. Des responsables au ministère de l'industrie, le *plus dynamique entre tous*, admettent (non sans quelque honte) n'avoir déboursé que 50 % des fonds disponibles...

(Lundi 24 janvier.)

---

(1) En 1980, la part du secteur pétrolier, selon le ministre de la planification, M. Hicham Nazer, dans la production intérieure brute (P.I.B.) sera réduite de 86,6 % à 84,6 %, soit de 2 % seulement. C'est dire les efforts et les délais encore *nécessaires pour dégager* l'Arabie Saoudite de sa dépendance du pétrole.

(2) Selon une étude publiée par la revue *le Pétrole et le Gaz arabes*, n° 186 du 16 décembre 1976 (7, avenue Ingres, 75016 Paris).

II. - Le gâteau et les miettes

Djeddah. — Les nouvelles avenues des villes saoudiennes, aussi larges que nos autoroutes, sont déjà congestionnées par la circulation. A *Djeddah* et à Ryad, comme à Los Angeles, les piétons sont rares dans certaines artères, où *les voitures*, aux *heures de* pointe, avancent péniblement pare-choc contre pare-choc. Les embouteillages du centre de la ville indigneraient les plus blasés des automobilistes parisiens. En dix ans, le nombre des véhicules, pour la plupart des grosses cylindrées américaines, allemandes ou japonaises, a fait un bond de 40 000 à 800 000, pour une population vraisemblablement inférieure à sept millions d'habitants.

Bitumés, propres et *nets, bordés* de palmiers parfois agrémentés d'espaces verts, les boulevards, bien *éclairés* la *nuit, contrastent* avec les sordides ruelles des vieux quartiers, étroites et sombres, souvent encombrées d'amas de détritus. La moindre averse provoque aussitôt des marécages malodorants. *Les grandes agglomérations* sont reliées par le téléphone automatique, à l'Amérique, à l'Australie, *à l'Europe, à Taïwan, mais* sont encore privées de canalisations de tout-à-l'égout, et — dans certains *secteurs* — d'électricité et d'eau courante. Le précieux liquide, que l'on distribue avec parcimonie en raison de sa pénurie, est encore livré à domicile par citernes ou, plus prosaïquement, dans des bidons transportés à dos de mulet.

Le rythme du développement ne parvient pas à rattraper celui, *plus rapide*, de *l'urbanisation* consécutive au boom pétrolier. Bédouins sédentarisés, pasteurs *ou paysans, ouvriers immigrés*, à la recherche d'un travail mieux rémunéré, ont afflué vers les villes, qui regroupent désormais près de 80 % de la population totale du royaume, contre 50 % il y a à peine dix ans. Des quartiers entiers ont été démolis pour faire place à d'orgueilleux buildings qui abritent les bureaux de nouvelles *sociétés*, à *des blocs d'appartements* qui servent à loger leurs cadres supérieurs, à de somptueuses villas en pierre de taille et en marbre.

Mais les bidonvilles, constitués de grossières baraques en torchis, poussent leurs tentacules encore plus vite dans les périphéries et à proximité des entreprises industrielles. *Au port de Djeddah, les* manœuvres yéménites, frêles, le teint basané, les dockers somaliens ou soudanais, *grands* gaillards à la peau brune, couchent sous la tente ou à la belle étoile. Des techniciens autrichiens, au hasard d'une rencontre à Ryad, se plaignaient d'avoir été « parqués », avec des dizaines d'autres de *leurs collègues*, dans un dortoir, où ils grelottaient de froid. Faute d'hébergement convenable, les travailleurs sous contrat s'engagent généralement à ne pas se faire accompagner de leur femme et de leurs enfants.

La frénésie du gain

Si les ouvriers immigrés n'ont d'autre ambition que d'améliorer le sort de leur famille, les Saoudiens, *eux, ont été saisis par* la frénésie du gain. La hausse du prix du « brut », intervenue en 1973, a permis de sextupler en trois ans les revenus pétroliers du royaume. Le gouvernement s'acharne à vouloir débourser *142 milliards de dollars pour* la réalisation du plan quinquennal. Pourquoi, se demande tout un chacun, ne pas s'assurer un morceau de ce fabuleux « gâteau » ?

En fait, la part du lion — mais le réalise-t-on dans les diverses couches de la population ? — a déjà été attribuée aux sociétés étrangères, exportatrices de biens d'équipement et de services, pour la plupart américaines. Selon *le ministre de l'industrie*, M. Ghazi Kosseibi, 80 % des contrats — et les plus importants — *ont été conclus avec des firmes* d'Outre-Atlantique, auxquelles a été confié entre autres le soin d'édifier l'ensemble des industries lourdes. La trésorerie de Ryad — précise Edward Sheehan dans le *New York Times Magazine* du *16 novembre dernier* — aura versé avant trois ans la coquette somme de 55 milliards de dollars *à divers organismes américains*, officiels ou privés, en rétribution de travaux d'infrastructure *actuellement en cours. Une trentaine* de milliards supplémentaires, au bas mot, iront encore se déverser dans les caisses d'industries de guerre, dans leur quasi-totalité anglo-saxonnes, chargées d'équiper les forces royales (1).

Il est non moins vrai que le gouvernement saoudien multiplie les mesures pour répartir ce qu'il *reste du revenu national parmi* ses propres citoyens. A tout seigneur, tout honneur, la classe dirigeante *en* est la principale bénéficiaire. Membres de la famille royale, grands bourgeois du Hedjaz, dépositaires d'une *tradition séculaire de négoce*, notables des steppes du Nejd, berceau de la dynastie d'Al Saoud, n'ont *eu aucun mal à se convertir, en* association avec des partenaires étrangers ou pour leur propre compte, en entrepreneurs, industriels, banquiers, brasseurs d'affaires internationales.

Quand il le peut, l'Etat n'accorde ses faveurs qu'aux firmes étrangères qui consentent à s'associer à des autochtones. Ces derniers sont seuls, par exemple, à pouvoir prétendre aux prêts généreusement octroyés par le Saudi Development Fund. Il est ainsi possible à un Saoudien de s'attribuer la majorité des parts dans une entreprise mixte en fournissant 1 % seulement du capital, les 50 % lui étant avancés, sans intérêt, par l'organisme de crédit *gouvernemental. S'il a la chance* de bénéficier d'utiles relations ou de hautes protections, il pourrait même en devenir le propriétaire exclusif en obtenant les 49 % des fonds complémentaires auprès de banques privées et de ses futurs *fournisseurs*.

Dispensé de droits de douane, de taxes et d'impôt sur le revenu, *sans limitation de temps*, assuré d'écouler ses produits, dont l'Etat se porte acquéreur prioritaire, libre de fixer sa marge bénéficiaire, il lui est loisible de rembourser ses créanciers dans des délais qui se situent, le plus souvent, entre douze et vingt-cinq ans. Ainsi, un jeune médecin, appartenant à la bonne société de Djeddah, a-t-il réussi, en trois ans, à l'aide d'un modeste pécule, à lancer trois entreprises *de transports*, de construction et d'articles ménagers ; il s'apprêtait, nous a-t-il dit, *à fonder, toujours grâce à des* fonds gouvernementaux, un grand hôpital privé.

Les faveurs et les complaisances de l'Etat

Par choix ou par nécessité, l'Etat favorise également l'accumulation du capital dans les couches subalternes de la société. Ayant interdit, le mois dernier, toute activité commerciale aux étrangers, il a contraint des centaines de boutiquiers à céder à vil prix leurs fonds de commerce ou à s'associer à des Saoudiens qui leur servent de prête-nom. Un artifice analogue permet à une *foule de « sponsors »* (littéralement des parrains) débrouillards de prélever une commission pour *servir d'intermédiaires entre* les autorités saoudiennes et les hommes d'affaires étrangers. Ces derniers ne peuvent en principe obtenir un visa et des introductions, acquérir un terrain ou des locaux pour leur entreprise sans l'aval du « sponsor », qui se charge en outre d'accomplir les démarches administratives en semant *sur son passage des pots-de-vin*, réels ou fictifs, qu'il passera, bien entendu, au débit de ses « protégés » étrangers.

La corruption serait-elle aussi étendue qu'on le dit un peu partout ? Les responsables, interrogés à ce sujet, le nient avec plus ou moins d'énergie, tout en invoquant des circonstances *atténuantes. L'Arabie Saoudite*, disent-ils d'emblée, n'a pas le monopole de ce fléau, comme l'attestent les scandales qui ont éclaboussé récemment des personnalités de premier plan aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Allemagne *fédérale* et au Japon. « *Par comparaison*, ajoutent-ils, *notre pays est un modèle de vertu quand on songe aux sommes fantastiques qui circulent entre les mains de fonctionnaires relativement mal payés ou que leur offrent des firmes étrangères en rétribution de faveurs demandées.* »

Il n'en reste pas moins que les *autorités saoudiennes n'ont* jamais, semble-t-il, poursuivi un fonctionnaire indélicat, que les généraux mis en cause par la société américaine Lockheed, à la suite d'une enquête sénatoriale, n'ont pas été inquiétés. Faut-il, dès lors, croire ceux qui soutiennent que cette complaisance, tout comme la récente décision d'autoriser les fonctionnaires à cumuler les emplois, fait partie de la politique visant à *favoriser la « promotion* sociale » des Saoudiens ? Toujours est-il que des membres de l'administration, de plus en plus nombreux, s'établissent à leur propre compte sans que personne s'inquiète de l'origine de leur capital acquis de fraîche date.

Beaucoup, il est vrai, se sont enrichis, comme tant d'autres, d'une *manière strictement légale*, par la spéculation foncière ou immobilière. Un lopin acheté en 1973, *peu avant le boom pétrolier, pour* 100 000 rials (un rial = 1,40 F), a été revendu l'année dernière 6 millions de rials ; un terrain de 10 000 m2 dans un quartier commercial de Djeddah, a été cédé récemment pour 250 millions de francs lourds. Et pour cause : un logement de cinq pièces principales se loue couramment *300 000 francs* l'an. *Les loyers*, qui ont décuplé depuis 1973, sont payables obligatoirement trois ans à l'avance. La propriété immobilière est réservée exclusivement aux citoyens saoudiens : ceux-ci bénéficient de prêts — sans intérêt — à la construction que leur octroie le gouvernement pour une période de vingt ans.

Une profonde mutation

« *Au cours des dix-sept derniers mois*, nous a indiqué le ministre des finances, M. Mohamed Aba Al Kheil, *nous avons accordé à cet effet quarante-huit mille prêts pour une somme globale de 13 milliards de dollars. Nous sommes les champions de la libre entreprise ; il est donc normal que nous injections dans le secteur privé les revenus que le gouvernement tire des ressources pétrolières.* » « *Soixante-quinze pour cent des actions des entreprises lourdes, dont l'édification est financée par l'Etat, seront cédées au public six ans après leur mise en fonctionnement* », précise pour sa part le vice-ministre de l'industrie, M. Saleh El Tuweijri (2).

La bourgeoisie saoudienne n'a donc aucune raison de se plaindre de la politique économique et financière de son gouvernement. *Elle* ne peut que se féliciter des bénéfices qu'elle tire d'un plan quinquennal peut-être mythique, *mais particulièrement* rémunérateur, de la pléthore des revenus due à une surproduction du « brut », même si cela conduit à la dilapidation de fonds, à l'épuisement avant terme des ressources pétrolières.

Les ouvriers — dans leur grande majorité d'origine étrangère — ont moins de raisons d'être satisfaits. Certes, leurs salaires ont en moyenne triplé depuis le début du boom pétrolier. Un manœuvre peut gagner actuellement l'équivalent de 100 F par jour, soit davantage qu'un diplômé universitaire dans la *fonction publique*. Certes encore ils sont soumis — au même titre que les travailleurs saoudiens — à une législation du travail comparable à celles qui sont en vigueur dans les pays industrialisés : semaine de quarante-huit heures, congé annuel de quinze ou vingt et un jours, selon l'ancienneté, gratuité des *soins médicaux* et de l'enseignement, et divers autres avantages sociaux.

Mais leur statut subit une érosion constante en raison de l'inflation, évaluée à 50 % l'an, suscitée tout à la fois par le renchérissement des produits d'importation, l'injection à haute dose de capitaux dans l'économie, les profits spéculatifs réalisés par les commerçants. *Les logements sont* hors de prix et le coût de la vie à Djeddah *ou à Ryad est, dans* l'ensemble, supérieur à celui qui prévaut à Paris.

La polarisation sociale *n'a* pas atteint des proportions inquiétantes, encore que des grèves, vite réprimées, se produisent de temps à autre. Plus fondamentale est la profonde mutation qui s'effectue au sein de la société saoudienne : *la bourgeoisie d'affaires s'enrichit* à un rythme accéléré ; le prolétariat s'étend et se renforce ; de nouvelles classes moyennes font leur apparition et s'affirment ; les vieilles structures économiques s'effondrent sous le poids du *développement industriel*.

La révolution pétrolière est en marche. Celle des mœurs et des institutions reste à faire.

ERIC ROULEAU.

(Mardi 25 janvier.)

---

(1) L'Arabie Saoudite a consacré à sa défense en 1975, selon l'Institut international des études stratégiques *de Londres, l'équivalent de 712 dol*lars par tête d'habitant. Israël mis à part, il s'agit du taux le plus élevé enregistré dans la trentaine de pays *situés entre le golfe Persique* et l'Atlantique.

(2) En dehors du domaine pétrolier, la part du secteur privé dans la *production intérieure brute est actuelle*ment cinq fois plus grande que celle du secteur public : 11 % contre 2,4 %. Les proportions en 1980 seront respectivement de 12,7 % et 2,7 %, selon le ministre de la planification.

Prochain article :

LE CORAN ET LE CIMETERRE

Chypre

Après la rencontre « historique » du 27 janvier

Les négociations intercommunautaires devraient reprendre dès le mois prochain

La rencontre, jeudi 27 janvier, à Nicosie, entre Mgr Makarios, président de la République de Chypre, et M. Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote-turque, semble annoncer une reprise des négociations intercommunautaires. L'ethnarque a qualifié les entretiens de positifs, a annoncé la venue à Nicosie, le 12 février, du secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, et estimé que les pourpalers entre les représentants des deux communautés de l'île pourraient reprendre dès le mois prochain. La radio et la télévision turques annoncent qu'une nouvelle rencontre entre MM. Makarios et Denktash aura lieu le 7 février.

A *Washington*, on indique que le gouvernement américain envisage l'envoi prochain à Chypre d'une mission d'information conduite par l'ancien secrétaire à la défense, M. Clifford. Le secrétaire d'Etat, M. Vance, avait déclaré que l'un de ses premiers objectifs serait la recherche d'une solution au problème de Chypre.

De notre correspondant

Nicosie. — Le point marquant de la rencontre « historique » entre le président Makarios et M. Denktash a été l'acceptation par ce dernier de négocier la question territoriale, clé de tout règlement pacifique. A l'issue de l'entretien au quartier général des Nations unies, l'ethnarque a indiqué que son interlocuteur avait proposé d'abandonner, dans le cadre d'un accord permanent sur le statut futur de Chypre, une « partie négociable » des terres occupées par les Turcs.

Le président a estimé que l'offre de la partie turque d'abandonner 528 kilomètres carrés — soit environ 6 % de la superficie totale de l'île — au bénéfice de la communauté grecque était insuffisante. Il demande que l'étendue des terres accordées à chaque partie soit proportionnelle à l'importance des deux communautés. Or la communauté grecque représente quelque 80 % de la population, et les Turcs occupent actuellement près de 40 % de l'île.

Cependant, l'ethnarque a estimé que l'ouverture de ce dialogue trace « la voie vers une solution définitive, équitable et pacifique du problème ». Les deux interlocuteurs sont convenus de la nécessité de régler le problème de Chypre sur la base d'un accord global. On estime généralement à Nicosie que la solution ne peut être que celle d'une fédération capable de sauvegarder l'indépendance et l'unité de l'Etat chypriote et d'assurer à tous les habitants la liberté de circulation, d'élection de leur domicile, ainsi que le droit d'acquérir une propriété dans n'importe quelle région de l'île.

Le président Makarios a précisé à M. Denktash qu'il attachait une importance capitale à l'étendue du territoire qui sera contrôlé par chaque communauté, au règlement du problème des réfugiés et aux pouvoirs qui seront dévolus au gouvernement central. M. Denktash a indiqué que le problème des deux cent mille réfugiés pouvait être négocié et que le droit à la libre circulation des citoyens sur toute l'étendue du territoire était acceptable en tant que principe.

Selon une déclaration de M. Denktash, toutes ces questions figureront à l'ordre du jour des pourparlers entre les représentants des deux communautés. On considère maintenant comme certain que ces pourparlers intercommunautaires reprendront le mois prochain.

M. Waldheim, qui est attendu à Chypre le 12 février, présidera vraisemblablement à la reprise de ce nouveau cycle de négociations. Il semble qu'une réelle volonté d'aboutir existe dans les deux camps, mais de sérieuses divergences subsistent entre leurs thèses. « *Il nous reste une distance importante à franchir pour que nous puissions nous rejoindre* », a déclaré Mgr Makarios.

DIMITRI ANDREOU.

(Samedi 29 janvier.)

Un appel commun de tous les quotidiens madrilènes

(De notre envoyé spécial.)

Madrid. — Fait sans précédent en Espagne, un appel commun a été rédigé et signé par tous les quotidiens madrilènes. Le texte dit :

« *En ce moment de crise nationale, alors que des forces puissantes menacent l'essence même de l'Etat et s'efforcent d'usurper par la violence le mandat populaire en faveur de la démocratie et de la paix, la presse considère que c'est son devoir de lancer un appel à l'unité de tous sans exclusion. La terreur n'a pas d'idéologie. Démasquer ceux qui tentent de profiter de cette stratégie est le devoir des Espagnols. Les serviteurs de l'ordre et les autres citoyens sont victimes aujourd'hui d'une seule et même violence qui veut semer la discorde civile dans notre pays.*

» *Ceux qui ont mis en marche cette machination sont les ennemis de tous, ce sont les ennemis du peuple espagnol. Leur but est évident : empêcher que s'établissent les formules civiles de coexistence libre et ordonnée à laquelle les Espagnols ont droit. Face à ce défi, toutes les forces politiques et sociales doivent faire front commun, et, laissant de côté leurs divergences, proclamer leur décision de continuer jusqu'au bout le chemin vers la démocratie par des élections libres. Il est nécessaire que le gouvernement et le reste des forces politiques se mettent rapidement d'accord et qu'ils adoptent des mesures énergiques pour sauver la paix sans affecter les libertés publiques. Ce qui est en jeu, c'est l'existence ou la non-existence de la démocratie en Espagne et l'avenir de notre pays comme société pluraliste et libre.* »

Ce texte a été signé par les journaux madrilènes suivants : *ABC* (monarchiste conservateur), *Arriba* (phalangiste), *Diaro 16* (libéral de gauche), *El Alcazar* (porte-parole de la confédération des anciens combattants franquistes), *El Pais* (libéral indépendant), *Informaciones* (indépendant), *Pueblo* (organe des syndicats officiels), *Ya* (catholique libéral). Il a été également publié et adopté par tous les journaux de Barcelone, ainsi que par l'ensemble des journaux espagnols de province. — M. N.

(Lundi 31 janvier.)

Espagne

L'opposition démocratique insiste pour que l'action de la police soit mieux contrôlée

Madrid. — Le gouvernement espagnol s'est à nouveau réuni en début de semaine en session extraordinaire, sous la présidence de M. Suarez, pour faire le point sur la lutte contre le terrorisme. La journée du 31 janvier a été calme, à l'exception d'un attentat manqué contre un garde civil près de Valence. Mais personne ne semble croire que la trêve puisse durer bien longtemps.

De notre envoyé spécial

Les arrestations se poursuivent dans tout le pays, spécialement dans les rangs de l'extrême gauche. Cinquante militants de la FAI, la puissante centrale anarchiste, ont été appréhendés à Barcelone. On laisse entendre au ministère de l'intérieur que la police frappe avec une égale sévérité à droite comme à gauche. On ajoute que les listes des personnes détenues doivent être publiées incessamment. L'impression générale est que les formations réellement touchées jusqu'à présent se situent toutes à gauche du parti communiste.

Les dirigeants de ces groupes, qui sont, pour la plupart, membres de l'organisme de coordination de l'opposition démocratique, ont renouvelé leurs protestations. La fédération des partis socialistes (qui regroupe des formations socialistes régionales) a, de son côté, critiqué des actions de police « *en contradiction totale avec le comportement responsable, pendant la semaine tragique, de toutes les formations politiques et syndicales de l'opposition démocratique sans exception* ».

Certains dirigeants des partis de gauche parlent, encore à voix basse, d. « chasse aux sorcières ».

M. Joaquin Ruiz Gimenez, chef de la Gauche démocratique, le dit déjà, lui, à voix haute. Il souhaite que l'opposition se réunisse d'urgence pour prendre position sur cette question. « *Le gouvernement*, affirme-t-il, *doit contrôler la répression policière et ne pas prendre le risque de tromper l'opinion. Je suis instamment convaincu que les formations d'extrême gauche poursuivies n'ont rien à voir avec le terrorisme. Elles se sont prononcées contre la violence sans la moindre équivoque. M. Suarez a fait un magnifique discours le 29 janvier. Le gouvernement devrait maintenant montrer qu'il ne cède pas aux éventuelles pressions en accélérant le processus démocratique, en fixant une date aussi rapprochée que possible pour les élections générales...* »

Lors de la dernière rencontre entre M. Suarez et les délégués de l'opposition, le chef du gouvernement a admis le principe de la reconnaissance de tous les partis politiques, parti communiste compris, et il a annoncé la préparation d'une amnistie plus large. M. Ruiz Gimenez admet que les derniers événements ne facilitent, évidemment, pas la proclamation d'une véritable amnistie. Il a suggéré, cependant, qu'une date soit retenue pour étudier les dossiers de grâce. Comme la plupart des hommes politiques espagnols, M. Ruiz Gimenez croit aussi au « complot » contre la mise en place d'une démocratie en Espagne, sans pouvoir, pour autant, situer ses instigateurs. Comme les autres dirigeants de l'opposition, il reçoit des menaces de mort quotidiennes : « *Je suis souvent réveillé au milieu de la nuit. Mais il faut savoir accepter les risques...* », dit-il.

Le gouvernement a fait, le 31 janvier, deux gestes significatifs à l'intention des forces armées. D'une part, l'officier de marine qui avait interpellé l'avant-veille le général Gutierrez Mellado, premier vice-président du gouvernement, lors de la cérémonie à la mémoire des policiers tués, a été mis aux arrêts de rigueur en attendant une enquête plus objective. Il s'agit du capitaine de vaisseau Menedez Vives, sous-directeur de l'Ecole navale.

D'autre part, le roi a inspecté au cours de la journée des installations de la division blindée Brunete, cantonnée près de la capitale. C'est une unité d'élite équipée de chars lourds, d'hélicoptères d'intervention très modernes — l'un des fers de lance de l'armée espagnole. Sa force de frappe et sa localisation donnent évidemment à la division Brunete (ainsi appelée en souvenir de l'une des plus dures batailles de la guerre civile) un poids particulier. En outre, son commandant, le général Jaime Milans del Bosch, appartient au groupe des capitaines généraux « durs ».

Ce n'est donc peut-être pas simple coïncidence si le roi, en tenue de campagne et accompagné des chefs du haut état-major de l'armée, a rencontré sur le terrain le général Milans del Bosch, béret noir, moustache drue et visage rude de baroudeur. « *Je suis d'abord un soldat*, a dit Juan Carlos aux officiers de la division, *et je connais votre moral élevé...* »

La vague de terrorisme n'a pas arrêté l'activité politique dans le pays, même si certaines conférences et plusieurs congrès ont été annulés soit par leurs organisateurs, soit sur les conseils de la police.

Les démocrates-chrétiens qui n'ont pas collaboré avec le régime franquiste et sont regroupés dans les Equipes démocrates-chrétiennes de l'Etat espagnol (E.D.C.E.E.) ont tenu, eux, à maintenir leur rencontre, les 31 janvier et 1er février, avec les principaux dirigeants européens de la même tendance.

Les formations membres des Equipes sont : le parti populaire galicien, le parti nationaliste basque, l'Union démocratique du pays valencien, la Gauche démocratique, la Fédération populaire démocratique, l'Union démocratique de Catalogne et le parti populaire démocratique d'Andalousie. Les représentants de ces différentes formations n'ont pas manqué de critiquer « *l'Etat jacobin* » et le « *centralisme castillan* » au cours des premiers débats.

« *Cette rencontre avec l'Europe est importante*, dit M. Ruiz Gimenez. *D'abord parce que c'est une preuve de courage, dans les circonstances actuelles, d'avoir maintenu ce rendez-vous à Madrid. Ensuite parce que nous voulons qu'il soit bien clair aux yeux de tous que la démocratie chrétienne espagnole est ici et non pas dans les rangs de groupes néo-franquistes.* »

MARCEL NIEDERGANG.

(Mercredi 2 février.)

Italie

L'« industrie » de l'enlèvement devient une affaire d'État

Une jeune femme, âgée de vingt ans, Mme Vincenza Grilli, copropriétaire d'une peausserie à une cinquantaine de kilomètres de Bari, dans les Pouilles, a été enlevée lundi 31 janvier, dans son usine, par trois hommes masqués, qui ont pris contact peu après avec le siège de la société pour exiger une rançon. C'est la sixième personne enlevée en Italie depuis le début de l'année. Le gouvernement italien s'émeut du développement de l'insécurité et de la prolifération des enlèvements à travers la péninsule. Après avoir consacré une réunion ministérielle à la définition de moyens susceptibles de lutter contre la délinquance, M. Giulio Andreotti, président du conseil italien, avait participé, le 25 janvier dernier, à un débat à la Chambre des députés, au cours duquel il s'est déclaré favorable à un renforcement des peines frappant les auteurs d'enlèvements de mineurs.

De notre correspondant

Rome. — La liste des quarante-huit victimes de 1976 interdit *toute définition. Les trois régions* les plus atteintes — Lombardie, Latium et Calabre — sont on ne peut plus différentes. Dans une dizaine de cas, ce sont les épouses ou les enfants — l'un d'eux était âgé de seize mois — qui ont « payé » la fortune de la famille. Parfois au prix de leur *vie, comme cet otage sarde* tué parce que la rançon n'arrivait pas. Rien n'arrête les ravisseurs. Une riche Sicilienne a été arrachée de son lit d'hôpital par des bandits qui, à leur tour, allaient être retrouvés et exécutés quelques jours plus tard par « *des amis de la famille* ».

La plupart du temps toutefois les familles ne demandent qu'à verser la rançon, dont le montant dépend évidemment de la situation de la victime, mais se marchande ensuite, comme tout le reste en Italie. Les sommes payées varient de quelques dizaines à quelques centaines de *millions d'anciens francs*. Dans un cas sur cinq, les négociations traînent en *longueur* : dix personnes enlevées l'année dernière n'ont toujours pas été retrouvées.

La lutte contre le kidnapping avait soulevé un débat passionné au printemps 1976. Fallait-il bloquer les comptes en banque des familles, comme s'était permis de le faire à cinq reprises un magistrat de Milan ? On a parlé d'inconscience, de mise à mort d'innocents, et, *finalement*, malgré l'approbation du ministre de l'intérieur, cette mesure n'a pas été généralisée. Elle serait à l'origine pourtant de la baisse, l'an dernier, du nombre d'enlèvements, qui s'était élevé à soixante-deux en 1975 contre trente-huit en 1974 et dix-sept en 1973.

L'enlèvement est l'un des rares délits contre lesquels la police n'a pas besoin de donner des conseils de prudence. Les personnes les plus fortunées ont compris depuis longtemps qu'elles devaient se protéger : les plus riches au moyen de « gorilles », les autres par la possession d'une arme à *feu. Mais on n'est jamais assez* prévoyant car les auteurs de rapts peuvent viser, faute de mieux, des parents même éloignés de la victime choisie. On l'a vu en novembre 1975, à Turin, avec le kidnapping de la belle-mère de la fille de M. Agnelli, une simple employée du Bureau international du travail.

La peine de mort n'existe pas en Italie. Elle est liée à trop de mauvais souvenirs remontant au fascisme pour qu'on songe sérieusement à la rétablir. Mais les *autres sanctions ont été renforcées* par une loi du 14 octobre 1974. Le ministère public réclame et obtient généralement des peines de plus de vingt ans de prison. Encore faudrait-il arrêter les coupables. On a découvert les auteurs de seize enlèvements (un sur trois) en 1976.

Les Italiens sont convaincus que la meilleure mesure préventive *serait une sérieuse réforme* de l'Etat lui-même. Tant qu'il donnera cette image d'impuissance et d'anarchie, les bandits continueront sans doute à commettre en plein jour le plus lâche des forfaits.

ROBERT SOLÉ.

(Mercredi 2 février.)

AMÉRIQUES

Canada

M. Trudeau demande au Québec de faire un choix « clair, relativement rapide et définitif »

Montréal. — Ce n'est pas encore la guerre, mais la mobilisation ne saurait attendre. Telle est, en substance, la philosophie des propos tenus par le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, le vendredi 28 janvier, *devant la chambre de commerce* de Québec. Depuis l'élection du 15 novembre dernier au Québec, qui a placé à la tête de la province un parti indépendantiste, le parti québécois, M. Trudeau n'avait pas prononcé de véritable plaidoyer en faveur du fédéralisme. Au lendemain de ce scrutin, *et à quelques reprises par* la suite, il avait simplement défendu le *statu quo* et *réaffirmé de façon* assez rigide sa *foi* dans un Canada unitaire. Cette fois, il est passé à la contre-attaque.

Il l'a fait avec sérénité et courtoisie, à l'exception de quelques pointes acérées à l'adresse du premier ministre québécois, M. René Lévesque. Ce dernier s'exprime avec vigueur, dans une langue bousculée, où la syntaxe ne *trouve pas toujours* son compte, avec une sincérité toujours évidente qu'illustrent des images fortes et simples. M. Trudeau, tout aussi sincère, a gardé, lui, d'une formation universitaire le goût des concepts et des citations. Dans un discours d'un peu plus de trente minutes, prononcé devant quelque huit cents hommes d'affaires, il a successivement cité un proverbe portugais, le symbolisme du caractère *chinois signifiant « crise »*, Ernest Renan, Thémistocle, Gide, Malraux et *Shakespeare*.

Les différences de caractère des deux « premiers » dans la crise que traverse aujourd'hui le Canada sont d'une importance décisive. L'un, M. Trudeau, se situe, selon ses propres termes au niveau de « *l'histoire des peuples* », et embrasse l'ensemble de « *la nation canadienne* », biculturelle mais unie. M. Lévesque quant à lui, est l'homme d'un peuple, d'un vouloir-vivre collectif qui n'a pas encore trouvé une expression suffisante. Il ne prend guère de recul à l'égard des problèmes de la communauté qu'il représente ; il les vit avec une profonde sensibilité populaire qui lui vaut d'être extrêmement respecté et parfois même admiré dans l'ensemble du Canada.

De notre correspondant

La nature de ces deux chefs politiques explique sans doute que l'électorat québécois ait pu voter depuis six ans en proportion croissante pour le parti québécois indépendantiste au niveau provincial, cependant qu'il restait fidèle au parti libéral fédéraliste *au niveau national*.

Cette dualité, estime M. Trudeau, doit cesser un jour, et le plus tôt possible. Soulignant que le Canada avait eu une histoire heureuse et relativement peu d'occasions de se prouver à lui-même qu'il voulait exister en tant que nation, M. Trudeau s'est *réjoui de voir que la question « être ou ne pas être »* était cette *fois* inévitable. « *Choisir vraiment, prendre une voie et écarter les autres, cela présuppose la maturité et cela développe la maturité* », a dit M. Trudeau, « *ce qui n'est pas possible, c'est de rester constamment dans l'indécision.* » Et ce choix, a estimé le premier ministre du Canada, « *devrait être clair, relativement rapide et définitif* ». Aussi a-t-il pressé le gouvernement du *Québec* d'annoncer le plus vite possible la date du référendum sur l'indépendance que celui-ci s'est engagé à organiser.

Un défi électoral

Pour le premier ministre du Canada dans le « *procès* » qu'intente virtuellement le gouvernement du parti québécois au fédéralisme, « *la charge de la preuve incombe à ceux qui veulent détruire ce pays* ». Il leur faudra démontrer, a-t-il déclaré en substance, que leur solution est économiquement, culturellement, linguistiquement préférable à la *situation existante*. A son avis, tous les objectifs du parti québécois, *tels que M. Lévesque* les a présentés à New-York mardi, sont, à l'exception de *l'indépendance* elle-même, réalisables dans le cadre de la Constitution actuelle.

M. Trudeau a enchaîné sur un autre thème qui lui tient à cœur : « *Ce qui me paraît fondamental dans la Constitution*, a-t-il dit, *c'est le respect des droits de l'homme et de la femme, des droits humains. Et aussi le respect de l'aspect collectif de ces droits ; je pense à la langue, aux droits des régions d'exister. De tout le reste on peut faire abstraction.* »

Cette ouverture, sur le plan *constitutionnel*, a été très remarquée : elle pourrait permettre de reposer dans son ensemble le problème des structures fédérales et peut-être de parvenir ainsi à faire l'économie d'une sécession du Québec. Mais la refonte complète de la Constitution prendrait des années. Il est donc peu probable qu'elle *puisse aboutir* avant que n'ait lieu au Québec le référendum sur l'indépendance.

M. Trudeau n'a pas caché qu'il *mettait* sa carrière politique en jeu dans cette bataille. En prenant ses responsabilités, en demandant « *qu'on en finisse* », il place, pour la première fois depuis le 15 novembre, le parti québécois sur la défensive.

Le voyage de M. Lévesque à New-York n'a pas eu le succès *escompté. Après son discours* devant l'Economic Club, les valeurs de plusieurs entreprises ayant d'importants intérêts au Canada ont baissé à Wall Street. Les organismes américains qui déterminent la crédibilité des demandeurs d'emprunts ont décidé de réexaminer le cas du Québec. M. Lévesque s'est plaint qu'une « *cinquième colonne* » d'hommes d'affaires canadiens ait prévenu contre lui l'auditoire de l'Eco*nomic Club. C'est dans le même* style qu'il a expliqué la visite de M. Trudeau au *Québec, en affirmant* que celui-ci cherchait à retrouver dans cette province une popularité en baisse dans l'ensemble du pays. L'objectif du premier ministre fédéral est plus immédiat : il est venu donner le coup d'envoi de la campagne pour cinq élections partielles qui auront lieu au *Québec* au printemps et permettront de pourvoir des sièges de députés à la Chambre des communes d'Ottawa. M. Trudeau a affirmé qu'il considérerait ce scrutin « comme un mini-référendum ». Le parti québécois, qui n'a jamais brigué de mandats fédéraux, est mal placé pour le combattre sur ce terrain.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Lundi 31 janvier.)

Les Soviétiques ont semé dans leur camp les germes de la contestation

La campagne engagée par les moyens d'information tchécoslovaques contre les signataires de la *Charte 77* a franchi une nouvelle étape mercredi 26. La radio et la télévision ont engagé les contestataires à aller « construire le *socialisme à visage humain* dans les Etats capitalistes ».

A deux reprises les nouvelles autorités américaines ont montré l'intérêt qu'elles portaient aux contestataires de l'Europe de l'Est. Dans une déposition écrite devant le Congrès, rendue publique jeudi 27 janvier, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, a indiqué qu'il aborderait « résolument », avec Moscou, le problème du respect des droits de l'homme, et il a fait allusion à l'émigration des juifs. Puis, dans un communiqué, le département d'Etat a mis en garde les autorités soviétiques contre « toute tentative d'intimider » M. André Sakharov, « champion déclaré des droits de l'homme ».

La veille, M. Brown, porte-parole du département d'Etat, avait lu un autre communiqué, qui portait sur les mesures prises en Tchécoslovaquie contre les signataires de la Charte 77. Le texte disait : « Tous les signataires de l'acte final d'Helsinki se sont engagés à promouvoir, observer et respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous. Nous déplorons catégoriquement la violation de ces droits et de ces libertés partout où cela se produit. »

Vienne. — Les manifestations diverses de contestataires ces dernières semaines dans plusieurs pays d'Europe orientale suscitent des interrogations : est-on à la veille d'un nouveau « printemps » en Tchécoslovaquie, voire en Pologne ou en Allemagne de l'Est ? L'agitation constatée ici ou là est-elle le symptôme d'une crise générale du système ou bien la réaction, spécifique dans chaque cas, à des difficultés particulières et passagères que traverserait chacun des Etats ? Enfin, quelles répercussions auront ces tensions sur les relations Est-Ouest et la politique de détente ?

Reprenons la succession des faits. Juin 1976 : des grèves et émeutes ouvrières éclatent à Radom, Ursus et dans plusieurs autres villes polonaises à la suite de l'annonce d'une importante augmentation des prix des principaux produits de base bloqués depuis plus de cinq ans. Le gouvernement recule et annule les hausses. Quelques semaines plus tard, un comité de défense des ouvriers arrêtés et licenciés est fondé par quatorze intellectuels très connus. Déclaré illégal par les autorités, ce comité, qui entre-temps s'est élargi, n'en poursuit pas moins son activité jusqu'à aujourd'hui.

A la fin du mois d'octobre, Berlin-Est annonce un soudain remaniement de l'équipe dirigeante. Le chef du gouvernement, jugé trop laxiste, est limogé et remplacé par M. Willi Stoph, réputé plus ferme. Trois semaines plus tard, les autorités est-allemandes privent de sa citoyenneté le chanteur et poète Wolf Biermann, alors en tournée en République fédérale. Plusieurs dizaines d'intellectuels de la R.D.A. protestent contre cette mesure.

Au début de janvier, deux cent quarante-deux personnalités tchécoslovaques rendent public le manifeste appelé Charte 77 ; elles réclament le respect des droits civiques et politiques, l'exercice des libertés garanties par la Constitution, par l'Acte final d'Helsinki et par divers pactes internationaux que le gouvernement de Prague a ratifiés. Les services de sécurité déclenchent une série d'interpellations, de perquisitions, de mesures d'intimidation. Quatre personnes, dont l'écrivain Vaclav Havel, sont finalement inculpées. Mais, si l'on comprend bien, moins pour l'appui donné à Charte 77 qu'en raison de relations qualifiées d'illégales avec l'étranger. Les journaux de Prague s'en prennent vivement à la presse et à des diplomates occidentaux ainsi qu'à plusieurs hommes d'Etat sociaux-démocrates d'Europe de l'Ouest.

Comment expliquer les dernières mutations des sociétés est-européennes ? A première vue, on ne voit pas très bien quel rapport il peut y avoir entre les manifestants de Radom et d'Ursus et les défenseurs des droits civiques de Prague. Il s'agit pourtant dans l'un et l'autre cas, d'une protestation contre l'insuffisance ou l'absence de démocratie politique et sociale et contre l'arbitraire du pouvoir.

Trois facteurs importants doivent être spécialement pris en compte : la crise économique consécutive à l'augmentation du prix du pétrole, les conséquences de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, enfin, la conférence de Berlin des P.C. européens avec l'apparition de l'« eurocommunisme ».

On pourrait presque affirmer que les Soviétiques sont les premiers responsables de la « *déstabilisation* », certes toute relative, de leur zone d'influence. En décidant, en 1975, de réviser, non plus tous les cinq ans, mais tous les ans, le prix du pétrole et des autres matières premières qu'ils leur vendent, ils ont semé le germe de sérieuses difficultés dans les économies de plusieurs de leurs alliés du Comecon, en particulier la R.D.A., la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

Une mesure très favorable aux intérêts des Soviétiques est le plus souvent très défavorable à ceux de ses alliés. Corsetées dans des tabous idéologiques tels que le plein emploi (du reste parfois relatif, comme l'expérience le montre), cherchant maintenant à copier certains modèles de développement des pays capitalistes (*consommation, essor de la voiture individuelle*), les économies socialistes ont été durement touchées par la crise : à l'accroissement du déficit des balances commerciales se sont ajoutés l'endettement considérable vis-à-vis de l'Occident et des pressions inflationnistes internes de plus en plus vives.

Un peu partout, les gouvernements ont serré les écrous tandis que se ralentissaient les rythmes de développement, en dépit des appels plus pressants encore que d'habitude à l'accroissement de la productivité et à l'économie de matériel. L'exemple de la R.D.A. est particulièrement frappant : l'an dernier, le produit national n'a augmenté que de 3,7 % au lieu des 5,3 % prévus par le plan, et les objectifs fixés n'ont été atteints ni dans l'agriculture ni dans l'industrie. Au sujet du commerce extérieur, le communiqué officiel qui vient d'être publié à Berlin-Est reste vague pour ce qui est des chiffres, mais note d'une façon révélatrice : « *En raison des modifications des prix du Comecon, la R.D.A. a dû dépenser des sommes supplémentaires* » (à celles qui avaient été prévues).

En même temps, le gouvernement est-allemand a commencé à appliquer une réforme de la structure des salaires qui équivaut à un relèvement des normes. Cette affaire, engagée prudemment pour éviter de trop fortes résistances, aurait été l'un des sujets de divergences entre le nouveau et l'ancien chef du gouvernement, ce dernier craignant une réaction violente des travailleurs.

La crise a ainsi mis au jour, une fois de plus, mais cette fois à chaud, donc dans des conditions plus critiques, les rigidités du système, source d'inefficacités et de retards. Elle a aussi révélé combien était néfaste l'immobilisme des dirigeants qui, par crainte de bouleversements sociaux et politiques, refusent, depuis des années, à l'exception des Hongrois, les indispensables réformes économiques.

Les effets des conférences d'Helsinki et de Berlin n'ont pas donné moins de tablature aux régimes en place à l'est de l'Elbe. On peut s'en étonner dans la mesure où ce *sont eux qui se sont montrés* ces dernières années les plus chauds partisans de ces réunions. Mais *aveuglés peut-être par leur obsession du statu quo*, les dirigeants communistes ont apparemment sous-estimé, *comme d'ailleurs* nombre de diplomates occidentaux, la dynamique des idées lancées à l'occasion de la tenue de ces deux conférences.

Pour les peuples est-européens, Helsinki est devenu le symbole d'une détente qui loin de se cantonner aux cabinets feutrés des chancelleries ou aux relations des hommes d'affaires, doit nécessairement se refléter dans la vie quotidienne des individus. Le septième des dix principes « *fondamentaux* » inscrits en tête de l'Acte final d'Helsinki ne se contente pas d'indiquer que « *les Etats participants respectent les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de penser, de conscience, de religion ou de conviction (...).* » Il ajoute : « *Ils favorisent et encouragent l'exercice EFFECTIF* (souligné par nous) *des libertés et droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et autres qui découlent tous de la dignité inhérente à la personne humaine et qui sont essentiels à son épanouissement libre et intégral.* » Il précise enfin que « *les Etats participants reconnaissent et respectent la liberté de l'individu de PROFESSER ET PRATIQUER, SEUL OU EN COMMUN, UNE RELIGION OU UNE CONVICTION* (souligné par nous), *en agissant selon les impératifs de sa propre conscience* ».

La signataires de la *Charte 77* n'ont pas fait et ne réclament pas autre chose. D'où l'embarras compréhensible des autorités de Prague. Est-il d'autre part étonnant que ce soit dans les Etats est-européens où les libertés individuelles sont les moins grandes (Tchécoslovaquie, R.D.A., Roumanie) que l'Acte final d'Helsinki ait eu le plus d'écho dans la population ?

D'une autre façon, la conférence de Berlin des partis communistes a encouragé, elle aussi, la réflexion critique à l'Est. Pendant *près de deux ans*, les P.C. européens ont donné le spectacle de leurs profonds déchirements. Ces débats ont montré la vigueur du phénomène eurocommuniste. Il existe désormais au moins trois partis et non des moindres (italien, français et espagnol) qui sont en opposition plus ou moins franche avec Moscou. Si, après avoir perdu la Chine, les idéologues moscovites ne veulent pas perdre totalement demain les principales places fortes d'Europe occidentale, ils sont contraints de composer avec ces partis de la même façon qu'ils peuvent freiner la détente, mais non la remettre complètement en cause.

Les contestataires à l'Est peuvent donc aujourd'hui, du moins ceux qui se réclament du socialisme, se référer à MM. Berlinguer, Marchais ou Carrillo lorsqu'ils demandent l'élargissement des libertés politiques et sociales, et ils ne s'en privent pas. Réprimer durement ces mouvements reviendrait à montrer aux eurocommunistes le sort qu'on leur souhaite, cela ébranlerait l'unité déjà si fragile qui subsiste entre P.C. occidentaux et est-européens. Seul, M. Jivkov a, jusqu'à présent, osé condamner les hérétiques.

Ces préoccupations — désir de poursuivre la détente tout en évitant ses « excès », maintien du contact avec les P.C. occidentaux tout en se protégeant d'une contagion « *révisionniste* » — expliquent largement l'incertitude et les hésitations perceptibles aujourd'hui en Europe de l'Est. Combien de temps encore dureront-elles ? Combien de temps encore MM. Gierek et Husak se laisseront-ils dicter leur politique par des appareils ultra-conservateurs et soucieux avant tout de leur survie immédiate ?

Sans des reformes minimales, par exemple dans le domaine syndical ou dans celui de la presse, de nouvelles explosions sont à craindre, un jour ou l'autre, qui auront la vertu purgative de débloquer, pour un temps, le système. Pour le moment, spéculant sur l'échec prochain des gouvernants qui jouent une carte un peu plus libérale (par intelligence politique plus que par conviction, sans doute), les durs néo-staliniens attendent, patiemment, leur heure dans l'ombre.

MANUEL LUCBERT.

(Vendredi 28 janvier.)

Washington et les droits de l'homme

Le nouveau gouvernement américain a déjà, en une semaine, accompli deux gestes significatifs. Les avertissements publics et officiels que le département d'Etat a adressés coup sur coup cette *semaine, d'une part* à la Tchécoslovaquie pour la répression qui frappe les signataires de la Charte 77, d'autre part, à l'Union soviétique pour ce qui n'est encore qu'une menace de représailles contre l'académicien Sakharov, marquent un net changement par rapport à l'attitude observée jusqu'à présent par MM. Nixon, Ford et Kissinger. Certes, l'ancien secrétaire d'Etat s'est toujours défendu d'être indifférent à ces problèmes, mais il estimait gratuite et inefficace toute dénonciation publique et officielle de mesures relevant des affaires intérieures d'un pays, préférant, disait-il, l'action diplomatique discrète.

Il est vrai que le nouveau chef du département d'Etat se garde bien d'accompagner ses avertissements de menaces concrètes. L'acte final d'Helsinki n'est mentionné que dans celui qui vise la Tchécoslovaquie, et il n'est question ni dans l'une ni dans l'autre de ces déclarations de la conférence de Belgrade qui va faire le point, dans quelques mois, de deux années de « détente » européenne officielle. Pourtant, ces gestes ne peuvent pas rester sans effet sur les relations soviéto-américaines. *Les dirigeants* du Kremlin vont sans doute se fâcher devant ce qui doit leur paraître une « *grossière ingérence* » dans leurs affaires intérieures. Mais ils doivent bien aussi constater que *les concessions* faites à Helsinki, dans ce que l'on appelait alors la « troisième corbeille », pour faire aboutir un projet de conférence qui avait été leur principal cheval de bataille pendant près de dix ans les ont entraînés un peu plus loin qu'ils ne le pensaient. L'acte final de 1975 a galvanisé la contestation dans les pays de l'Est, entraînant du même coup les gouvernements occidentaux, durement *critiqués* pour leur « mollesse » par les dissidents émigrés à l'Ouest, à durcir le ton.

Le président américain trouvera évidemment bien d'autres occasions de distribuer des blâmes de ce genre un peu partout dans le monde. Les utilisera-t-il toutes ? Dans deux autres régions, des changements pourraient en découler pour la politique américaine : l'Amérique latine, où Washington exerce, c'est le moins qu'on puisse dire, une responsabilité infiniment plus grande qu'à l'égard de ce qui se passe à Moscou et où le général Pinochet *déjà, manifeste quelque nervosité* ; la Corée du Sud, ensuite, où les méthodes du président Park *valent été sévèrement* prises à partie pendant la campagne électorale, et où une réduction de la presence militaire americaine est envisagee.

La diplomatie des droits de l'homme doit également s'appliquer dans la sphère d'influence des Etats-Unis.

(Samedi 29 janvier.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

LUNDI 24 JANVIER

VARSOVIE. — *Le gouvernement polonais retire aux catholiques libéraux les moyens de financer leur presse.*

WASHINGTON. — *Dans sa première interview, M. Carter, le nouveau président des Etats-Unis, se déclare favorable à un arrêt « immédiat et total » des essais nucléaires.*

MARDI 25 JANVIER

BRASILIA. — *Plus d'un millier d'intellectuels brésiliens signent un manifeste contre la torture et le remettent aux autorités.*

MADRID. — *Dans la nuit de lundi à mardi, deux hommes armés de mitraillettes ouvrent le feu dans une étude d'avocats spécialisés dans la défense des syndicalistes de gauche. Trois avocats sont tués sur le coup, deux autres succomberont peu après. Le gouvernement et l'opposition démocratique lancent un appel commun au calme.*

RYAD. — *Fin du voyage de M. Giscard d'Estaing en Arabie Saoudite. Un accord, signé la veille, prévoit la livraison à la France, de 1977 à 1979, de 42 millions de tonnes de pétrole, soit 12 millions de tonnes de plus que les trois précédentes années.*

MERCREDI 26 JANVIER

PARIS. — *Dans une déclaration rendue publique après le conseil des ministres, M. Giscard d'Estaing s'engage personnellement dans la bataille pour la mairie de Paris, qui divise la majorité. Il constate que les élections municipales dans la capitale s'engagent dans des conditions qui ne sont pas « celles du pluralisme, mais de la discorde », et demande au premier ministre de prendre les contacts nécessaires pour que la majorité puisse aboutir à une solution d'union.*

— *On apprend que la hausse des prix n'a été que de 0,3 % en décembre. Ainsi, la France peut afficher, de justesse, une hausse annuelle inférieure à 10 % : entre décembre 1975 et décembre 1976, la hausse n'a été que de 9,9 %.*

LISBONNE. — *Nouveaux incidents séparatistes aux Açores. A la suite de la décision prise par le conseil des ministres portugais, le 20 janvier, de porter à 3,30 francs le prix de l'essence, des manifestants envahissent la résidence du ministre de la République en criant : « Dehors les Portugais, les Açores aux Açoriens ! »*

JEUDI 27 JANVIER

PARIS. — *M. Chirac fait porter à M. Barre une lettre dans laquelle il fait connaître qu'il se considère comme un « candidat d'union ».*

— *Après la grève, mercredi 26, des cheminots — qui a paralysé 70 % à 90 % du trafic ferroviaire selon les régions, — l'activité de nombreux services dans la fonction publique, les collectivités locales, les P.T.T. et Air France est considérablement réduite en raison de l'appel de tous les syndicats à une grève de vingt-quatre heures. Les organisations veulent ainsi s'opposer à la politique gouvernementale, qui ne prévoit que le maintien du pouvoir d'achat en 1977.*

NICOSIE. — *Rencontre entre Mgr Makarios, président de la République chypriote, et M. Rauf Denktash, chef de l'« Etat fédéré turc » de l'île, au camp de presse des Nations unies. L'ethnarque qualifie les entretiens de positifs et annonce la venue à Nicosie, le 12 février, de M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies.*

SALISBURY. — *Tous les sursis et les exemptions de service dont bénéficiaient les Rhodésiens âgés de vingt-cinq à trente-huit ans sont annulés. Les réservistes devront désormais effectuer deux périodes, de quarante-deux jours chacune, durant les six mois pendant lesquels ils seront mobilisables.*

STRASBOURG. — *Dix-sept pays membres du Conseil de l'Europe signent la convention européenne sur la répression du terrorisme. Seuls l'Irlande et Malte refusent d'y adhérer.*

TOKYO. — *Ouverture du procès de l'ancien premier ministre japonais, M. Tanaka, accusé de corruption dans l'affaire des pots-de-vin Lockeed.*

VATICAN. — *Dans une déclaration de la Congrégation romaine de la doctrine de la foi, l'Eglise réaffirme son opposition à l'ordination sacerdotale des femmes.*

VENDREDI 28 JANVIER

PARIS. — *Mme Jacqueline Nebout — candidate aux côtés de Jacques Chirac à Paris — quitte son poste de secrétaire général du parti radical.*

LUZAKA. — *Ouverture de la vingt-huitième session du comité de libération de l'O.U.A. dans la capitale de la Zambie, consacrée à la situation en Rhodésie.*

MADRID. — *Alors que le climat paraissait s'apaiser en Espagne, trois policiers sont tués par des inconnus dans la banlieue madrilène.*

Le lendemain, tous les journaux de Madrid et de Barcelone, y compris El Alcazar, *porte-parole de la confédération des anciens combattants franquistes, vont publier un éditorial commun appelant à l'« unité de tous » les Espagnols contre « la terreur » et pour « la démocratie » et « l'avenir du pays comme société pluraliste et libre ».*

WASHINGTON. — *Le directeur général du ministère chilien des affaires étrangères, en visite aux Etats-Unis, est prié de regagner son pays. Il avait été accusé, par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, d'avoir participé à la torture de prisonniers au Chili.*

STRASBOURG. — *M. Giscard d'Estaing inaugure le nouveau palais du Conseil de l'Europe.*

SAMEDI 29 JANVIER

PARIS. — *M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, est reçu à déjeuner par M. Giscard d'Estaing. Il quitte l'Europe, le soir même, pour Tokyo, dernière étape de son premier voyage officiel à l'étranger.*

LONDRES. — *L'IRA provisoire revendique la responsabilité des onze attentats à la bombe qui ont eu lieu, dans la nuit du 28 au 29 janvier, dans le centre de Londres.*

MOSCOU. — *L'agence Tass critique la prise de position du département d'Etat en faveur de M. Sakharov. Elle affirme que « la campagne antisoviétique sur l'observation des accords d'Helsinki en U.R.S.S. est préparée aux Etats-Unis à partir de centres spécialisés dans l'organisation d'actes de sabotage ». Le lendemain, le président Carter regrettera de n'avoir pas été suffisamment consulté avant la déclaration du porte-parole du département d'Etat bien que, dira-t-il, ce texte « reflète ma position ».*

ROME. — *La commission d'enquête parlementaire sur l'affaire des pots-de-vin versés par la société Lockheed absout M. Rumor, ancien président du conseil, mais demande l'inculpation de deux anciens ministres, MM. Tanassi et Gui.*

DIMANCHE 30 JANVIER

PARIS. — *Le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, informe le président Giscard d'Estaing que les époux Claustre viennent d'être libérés par les rebelles toubous.*

— *La France et l'Angola établissent des relations diplomatiques.*

LUNDI 31 JANVIER

PARIS. — *Une décision de non-lieu est notifiée à vingt et une des cinquante-six personnes inculpées d'« entreprise de démoralisation de l'armée » après l'ouverture d'une information judiciaire demandée en novembre 1975 par le ministre de la défense. Tous sont des militaires.*

— *Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (Centre Beaubourg) est inauguré par M. Giscard d'Estaing en présence de chefs d'Etats européens et africains.*

LA DIVULGATION DU « RAPPORT SECRET » DE KHROUCHTCHEV

Le P.C.F. hésite à réexaminer son propre passé

M. Georges Marchais a condamné sans ambiguïté, mardi 25 janvier, la politique menée par le gouvernement tchécoslovaque, évoquant à cette occasion les risques de résurgence du stalinisme. *Le P.C.F. ne se contente plus de* condamnations ponctuelles de tel ou tel fait : il commence à porter un jugement sur les mécanismes, à proposer à ses militants une vision globale des évolutions en cours dans les pays d'Europe de l'Est. Le progrès est sensible et important et traduit la profondeur du processus de réexamen qui est engagé au sein du mouvement communiste français. Un certain nombre de militants éprouvent d'ailleurs un désarroi réel devant ce changement d'éclairage radical. D'autant que, parallèlement, la direction de leur *formation* accepte de lever le voile sur certains aspects, encore marginaux, du passé du P.C.F. C'est ainsi que, vingt ans après, elle reconnaît que Maurice Thorez avait eu connaissance, sous le sceau du secret, du rapport de *Khrouchtchev dénonçant* les crimes de Staline.

Si, vis-à-vis des atteintes aux *libertés et à la démocratie* dans les pays d'Europe de l'Est, les communistes français ont perdu toute timidité, il n'en va pas encore de même avec leur propre histoire. Dans ce domaine, la direction du P.C.F. reste vigilante et ne progresse que pas à pas. Dans un rapport au comité central de son parti présenté en mai 1975 et largement consacré au stalinisme, M. Georges Marchais avait d'ailleurs expliqué qu'en ce domaine il ne faudrait pas « *sempiternellement montrer du doigt les seules pages noires de l'histoire glorieuse du socialisme* ».

Ce qui fait problème dans la démarche actuelle du P.C.F. et crée une sorte de dichotomie, c'est que, s'il accepte d'approfondir son analyse de la réalité des pays d'Europe de l'Est, il ne consent pas à s'intégrer comme élément actif dans l'univers communiste durant la période stalinienne. *L'attitude adoptée*, et illustrée notamment par l'intervention de M. Jean Kanapa lors du débat des « Dossiers de l'écran », consiste à cantonner le P.C.F. dans le rôle d'un spectateur abusé, alors qu'il fut aussi un partenaire actif.

L'exemple du rapport Khrouchtchev, présenté en février 1956, devant le *vingtième* congrès du parti communiste d'Union soviétique est, à cet égard, révélateur. M. Georges Marchais a expliqué aux journalistes qu'il avait conviés à déjeuner que ce document avait, à l'époque, été *communiqué par la délégation* du P.C.F., à Moscou mais que celle-ci, conformément au souhait des soviétiques, a gardé le secret. Il ajoute que les Italiens et les Chinois, qui étaient dans le même cas, ont adopté une attitude analogue. *(D'après les déclarations de* M. Santiago Carrillo, le parti communiste espagnol avait lui aussi été informé du contenu du rapport.) *Le secrétaire général* du parti communiste italien, Togliatti, en avait, pour sa part, référé à *son* bureau politique ainsi que l'a précisé M. Pajetta, membre de cette instance, dans une interview publié par *Politique - Hebdo*, daté 11 et 17 mars 1976. Les communistes italiens, avaient d'ailleurs et non sans débat houleux, cherché à tirer les conséquences de ce document, ce qui avait conduit leur secrétaire général à s'interroger publiquement sur la possibilité de l'existence d'une « dégénérescence » de la démocratie socialiste *en U.R.S.S.* Et M. Pajetta expliquait, dans la même interview, que Molotov faisait pression sur le P.C.I. pour qu'il désavoue Togliatti. Il ajoutait : « *Nous avons alors mesuré l'ampleur des réticences qui se manifestaient au sein du présidium du P.C.U.S.* »

Si le P.C.F. avait jusqu'à présent évité de faire la lumière sur cet épisode de son histoire, c'est que l'option de son secrétaire général de l'époque, Maurice Thorez, fut tout autre et qu'il parut jouer dès le départ. Molotov et les opposants à Khrouchtchev. Jean Pronteau, à l'époque membre du comité central du P.C.F., aujourd'hui membre du comité directeur du P.S., rapportait *dans le même numéro de Politique-Hebdo* qu'ayant eu connaissance en mars 1956 lors d'un voyage en Pologne, du texte du rapport Khrouchtchev, il avait interrogé à son retour Maurice Thorez. Celui-ci lui aurait répondu : « *Souviens-toi d'une chose : ce rapport n'existe pas. D'ailleurs, bientôt, il n'aura jamais existé. Nous ne devons pas en tenir compte.* »

Voilà pourquoi, pendant vingt ans, la direction du P.C.F. a nié avoir eu connaissance du texte. Dans un premier temps, Thorez était hostile à la politique de déstalinisation de Khrouchtchev, dans un deuxième temps, le P.C. n'a pas voulu mettre en cause son ancien secrétaire général. Il faut d'ailleurs reconnaître que des hommes comme MM. Georges Marchais et Roland Leroy sont particulièrement en porte-à-faux pour laisser s'ouvrir au sein de leur formation ce débat historique puisqu'ils ont dû leur promotion au sein de la direction du P.C.F. au dernier grand « procès stalinien » au sein du mouvement communiste français qui, en 1961, aboutit justement à l'élimination des éléments « pro-khrouchtchéviens » (notamment MM. Servin et Casanova).

THIERRY PFISTER.

(Vendredi 28 janvier.)

هكذا من الأصل

LA VISITE EN FRANCE DU VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN

M. Giscard d'Estaing a demandé aux États-Unis de restreindre leurs importations d'énergie

Les entretiens qu'a eus M. Mondale, samedi 29 janvier, à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing ont été jugés par le vice-président américain, au cours d'une conférence de presse, *« utiles et constructifs »*. Les mêmes adjectifs ont été employés du côté français. Des nuances — dont *l'avenir dira si elles* révèlent des divergences — apparaissent pourtant sur deux points le projet *de « sommet »* des grands pays industrialisés (du type Rambouillet et Porto-Rico) et les problèmes énergétiques.

1) *La préparation du « sommet »* a été, selon M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, au centre des entretiens. Les points délicats portent sur sa nature exacte et sa date par rapport au dialogue Nord-Sud.

Conçu par le président français comme essentiellement économique et monétaire, le « sommet » devrait, pour les Américains, aborder aussi les problèmes politiques. Cependant, fait-on valoir du côté *français, l'ordre du jour et* la composition d'un tel « sommet » sont intimement liés. Comment, pour *citer* un exemple hypothétique, pourrait-on discuter utilement de la prolifération nucléaire avec des pays non nucléaires ?

A l'origine, ces « sommets » avaient été imaginés (par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt en 1975) pour provoquer une *grande explication sur les responsabilités* dans la crise économique occidentale. Ils devaient réunir *les dirigeants des* seules grandes puissances industrielles à économie libérale, celles qui jouent dans le monde un rôle moteur. Dans cette optique, ils doivent garder un caractère limité, tant par leur ordre du jour que par leur composition. Si la France a suggéré que le nouveau « sommet » se tienne à Londres et non au Japon, comme le voudrait la rotation géographique, c'est pour éviter, après l'invitation du Canada à Porto-Rico, la tentation de l'élargir à l'Australie.

La question de la date reste ouverte, plus précisément celle de son enchaînement avec la conférence ministérielle qui doit enregistrer les premiers résultats du dialogue Nord-Sud. Rappelant que l'Arabie Saoudite a été, avec la France, l'initiatrice de ce dialogue, *M. Giscard d'Estaing* a *indiqué* que, pour le roi Khaled et lui-même, il est « *préférable* » de tenir *le « sommet » occidental avant la* réunion Nord-Sud. Nous ne devons pas diviser le monde entre riches *et pauvres* — argumente-t-on du côté français — mais procéder par ordre : il est logique qu'un Conseil européen arrête d'abord le point de vue des Neuf, puis que les pays industrialisés se réunissent, tandis que les pays en voie de développement définiront leur position dans leurs propres instances. Après quoi, les uns et les autres se retrouveront au sein de la conférence Nord-Sud.

2) *Le nouveau programme énergétique*, projeté par M. Carter, a fait l'objet d'un exposé de M. Mondale qui a été accueilli du côté français *« avec le plus grand intérêt ». Rappelant qu'un* département de l'énergie a été créé au sein de l'administration américaine, le vice-président a insisté sur la volonté de M. Carter d'accroître le stockage du pétrole, d'avoir une politique de conservation et de production de l'énergie *« à beaucoup plus long terme qu'aujourd'hui »*, et de renforcer la coopération internationale dans ce domaine M. Giscard d'Estaing a jugé nécessaire de préciser ses préoccupations dans une lettre au président Carter qu'il a confiée à M. Mondale.

On n'indique pas, du côté français, la substance de cette lettre, mais on peut l'imaginer en se reportant à l'intervention du président de la *République au Conseil* européen de La Haye. M. Giscard d'Estaing avait alors proposé *(vainement d'ailleurs) à ses partenaires* de fixer un plafond à leurs importations de pétrole et de *faire une démarche commune* auprès des Etats-Unis pour qu'ils en fassent autant. M. Giscard *d'Estaing estime que la plus* grande contribution que les Etats-Unis, grands producteurs et grands consommateurs de pétrole, puissent apporter à leur coopération avec l'Europe serait de produire plus de pétrole et d'en consommer moins. Est-ce le point de vue de M. Carter ? C'est, en substance, ce que lui demanderait M. Giscard d'Estaing.

Les autres questions abordées à l'Elysée semblent, d'après les propos du vice-président et de *M. Lecat, avoir fait l'objet d'une* large convergence de vues.

● *Relance économique.* — M. Mondale a exposé le plan de redressement économique de *M. Carter insistant sur son caractère* bénéfique pour l'ensemble du monde. « *Le dialogue* (avec l'Europe) *sur nos vues économiques la nécessité pour les économies* les *plus fortes de jouer un rôle stimulant, le besoin de coopérer pour traiter à la fois les problèmes du chômage et de l'inflation se déroule très bien* » a dit M. Mondale. Les « *économies les plus fortes* », dans l'esprit de M. Mondale, sont celles des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale et du Japon. Les propos du vice-président paraissent cependant quelque peu optimistes. Dans des déclarations à *l'hebdomadaire dominical Welt am Sonntag* M. Apel ministre des finances de l'Allemagne fédérale, exprime son opposition aux suggestions américaines, parce qu'elles seraient génératrices d'inflation.

● *Sécurité et stratégie.* — Selon *M. Mondale, la prise de position* de M. Carter pour une interdiction des armes atomiques et la suppression de *tout essai nucléaire* ne signifie pas que la stratégie américaine de dissuasion soit modifiée : « *Nous ne ferons rien qui aille à l'encontre de la sécurité européenne* », a-t-il dit. Il s'est aussi prononcé pour une intensification des négociations sur la « *rationalisation* » des armements alliés.

● *La non-prolifération nucléaire.* — *M. Mondale s'est félicité* de la décision française de ne plus exporter d'usines de retraitement du combustible nucléaire. Le contrat de vente d'une telle usine déjà conclu par la France avec le Pakistan a fait l'objet « *de discussions antérieures* » (entre Français et Américains), a dit le vice-président. M. Lecat a indiqué de son côté que cette affaire particulière n'avait pas été évoquée à l'Elysée.

Une démarche à Moscou

● *Les ventes d'armes.* — M. Mondale a suggéré de discuter de la réduction des ventes d'armes entre pays exportateurs. Il a, a-t-il dit, reçu « *une réponse chaleureuse* ». La course aux armements est ruineuse, surtout pour les pays les plus pauvres — a-t-il précisé en substance, — et M. Giscard d'Estaing « *en a été complètement d'accord* ». « *Les Etats-Unis sont malheureusement les plus grands marchands d'armes du monde* » a ajouté M. Mondale, *et il faudra bien que nous prenions notre part de la réduction.* » « *Bien entendu, nous devons aussi faire des démarches pressantes auprès de l'U.R.S.S. afin qu'elle ne se substitue pas à nous* », a encore dit M. Mondale. Sur ce point aussi, M. Giscard d'Estaing aurait donné son accord.

● *Le terrorisme international.* — « *Nous avons soulevé cette question d'un point de vue constructif* », a dit M. Mondale, ajoutant qu'elle préoccupait grandement les Etats-Unis. Il a *refusé* de répondre à une question sur Abou Daoud, indiquant seulement que le gouvernement français partageait les inquiétudes américaines.

● *Concorde.* — M. Giscard d'Estaing a *insisté* pour *que* Concorde puisse atterrir à New York. Il a souligné les graves conséquences qu'aurait un refus américain pour l'industrie aéronautique française et européenne. M. Mondale a dit qu'il transmettrait ces propos à M. Carter malgré que l'affaire relevait pour le moment des tribunaux.

Enfin M. Mondale a insisté sur *le bon accueil qu'il a reçu en* Europe et sur le désir du président Carter de développer la coopération politique internationale « *au plus haut niveau* ».

MAURICE DELARUE

(Mardi 1er février.)

Vers une réglementation internationale du commerce des armes ?

Au nom d'un pays qui assure, à lui seul, chaque année, la moitié du commerce mondial des armements, M. Mondale a proposé au chef de l'Etat français, pendant son séjour à Paris, de limiter les ventes de matériels militaires à l'exportation, au besoin en établissant des règles qu'observeraient tous les pays producteurs, y compris l'Union soviétique, après *concertation*.

Ce n'est pas la première *fois* que la conclusion de tels accords internationaux a été envisagée, sans doute de bonne foi, par les pays fournisseurs, dont les dirigeants se déclarent eux-mêmes effrayés par l'expansion de ce « commerce de la mort », comme l'ont baptisé ses adversaires. Dans le passé, déjà, certains avaient tenté d'instituer des limitations régionales de leurs envois d'armes, mais ces décisions unilatérales, *voire concertées entre deux ou* trois pays fournisseurs, d'embargo régional ou particulier à tel ou tel type d'armements *ont été assez* peu efficaces.

A la fin d'août 1976, à San-Francisco, M. Mondale, qui n'était alors que sénateur démocrate du Minnesota, avait sévèrement critiqué la politique de ventes d'armes de l'administration républicaine « *Les ventes d'armes à l'étranger*, avait-il précisé, *ne sont pas le moyen souhaitable pour équilibrer notre commerce extérieur et résoudre, localement, les problèmes de chômage.* »

Contrairement à une *idée largement* répandue qui prétend qu'un pays accroît son influence politique en distribuant des *matériels* militaires à l'étranger, M. Mondale avait expliqué, prenant l'exemple des récents conflits indo-pakistanais ou gréco-turc, qu'il ne suffit pas d'être un fournisseur d'armements pour contrôler indirectement une situation.

La prolifération des fournisseurs

Mais l'argumentation de M. Mondale ne peut pas longtemps s'inspirer de l'exemple de ce qui a déjà été obtenu par les puissances industrielles à l'encontre des risques de la prolifération nucléaire. Le nombre des pays fournisseurs en puissance, dans le domaine des armements classiques, est de beaucoup supérieur à celui des Etats qui ont réussi à dominer la *technologie nucléaire*. Et cette prolifération des vendeurs potentiels est, à elle seule, un sérieux handicap *dans une négociation destinée à* définir les systèmes de contrôle ou d'inspection nécessaires. Dès que les sources d'approvisionnement sont multiples, il existe de nombreux moyens de tourner les prohibitions légales ou les traités conclus en bonne et due forme.

Chaque gouvernement, en général, cherche à constituer sa propre industrie d'armement, pour expliquer, ensuite, à ses électeurs que les dépenses militaires nationales deviennent moins lourdes si l'on peut amortir le *prix* des matériels grâce à l'exportation. Dans le cas particulier des Etats-Unis, l'argumentation est plus subtile. *Les études ou* recherches militaires, y entend-on souvent dire, sont de plus en plus indispensables et coûteuses et, dans ces conditions, le contribuable américain tire profit d'une politique de ventes d'armes tous azimuts qui permet de réduire les coûts. En fait, le marché intérieur américain, représenté par les trois armes et leurs services, est suffisant pour amortir une large partie de la production, à lui seul. Et si les Etats-Unis *doivent conserver leur avance* technologique, ajoute-t-on encore parmi les partisans du « complexe *militaro-industriel* », *c'est pour* mieux assurer la direction d'une politique de l'avenir en la matière, à *savoir la nécessaire standardisation* des armes chez tous les alliés.

A l'Est, le raisonnement est quelque peu différent. Les préoccupations stratégiques l'emportent sur les intérêts strictement industriels.

Les services occidentaux de renseignements sont souvent intrigués par la présence massive de conseillers soviétiques dans les pays qui se ravitaillent en armes auprès de Moscou. Cet afflux de *techniciens dépasse souvent* les seuls besoins de l'encadrement requis pour assister le pays client. A ce jour, par exemple, des dizaines de milliers de conseillers soviétiques servent les cinq mille cinq cents avions modernes, de conception soviétique, vendus hors d'U.R.S.S.

Parfois, ces matériels sont simplement parqués dans certains territoires et constituent, apparemment, des stocks destinés à entrer rapidement en service avec l'arrivée, sur place, des personnels opérationnels. Ainsi, l'Union soviétique s'efforce de prendre en main la totalité de la responsabilité de la défense de son client. Elle constitue à cette fin un réservoir de matériels et de spécialistes entraînés, dans lequel l'état-major soviétique puisera, le cas échéant, pour soutenir une action depuis ce même territoire.

Autrement dit, les *motivations* et les pratiques des différents pays fournisseurs sont si variées et, *souvent*, si *bien dissimulées*, qu'elles encouragent — davantage qu'elles ne freinent — les accumulations de *moyens de destruction* dans les zones de tension ou d'instabilité.

Reste la pression des opinions publiques, du moins dans les Etats où elle peut se manifester en toute liberté. Il est symptomatique que le Congrès américain ait renforcé son contrôle, dans un sens restrictif, du commerce des armes par les Etats-Unis, en pleine affaire du Watergate. Il est désormais difficile à un président des Etats-Unis de vendre n'importe quel armement à n'importe quel client.

En France, la persistance de la crise économique mondiale, et la capacité, probablement conjoncturelle, de certains pays à se surarmer, *ont plaidé en faveur du* maintien d'un fort courant d'exportation. Les propositions de M. *Mondale sont l'occasion de* rappeler que M. Giscard d'Estaing avait promis, durant sa campagne de 1974, de moraliser le commerce des armes.

JACQUES ISNARD

(Mardi 1er février.)

M. Chirac maintient sa candidature à la mairie de Paris

Une « plaisanterie » qui s'est mal terminée

Lorsque mardi dernier 25 janvier, à Bourges, les journalistes avaient demandé à M. Barre ce qu'il ferait si le président de la République lui confiait dans l'affaire parisienne une mission de conciliation, il avait trouvé cette question « cocasse » et il avait jugé cette éventualité comme une « plaisanterie ». Or, le lendemain, au conseil des ministres, M. Giscard d'Estaing le chargeait de cette tâche... C'est dire combien les choses vont vite dans cette guerre de mouvement qu'est devenue la « bataille de Paris », combien les évolutions peuvent être surprenantes et aussi, parfois, combien les tactiques peuvent être improvisées. La journée du jeudi 27 janvier en a fourni une nouvelle illustration.

Vendredi en début d'après-midi le cabinet de M. Chirac annonçait qu'« étant données les confusions nées de l'exploitation partielle des lettres échangées par le premier ministre et M. Jacques Chirac celui-ci avait pris la décision de rendre publique cette correspondance ».

M. Raymond Barre avait envisagé, au cas où M. Chirac aurait renoncé à sa candidature, d'annoncer lui-*même* la *nouvelle* à la télévision pour exalter le geste de son prédécesseur se sacrifiant *sur* l'autel de la majorité unie. Dans l'hypothèse inverse il pensait désavouer par le même moyen « *l'entreprise délibérée de division* » du président du R.P.R. En définitive, c'est un simple communiqué que l'hôtel Matignon a fait publier. En indiquant que M. Chirac n'accepterait de se retirer que pour des « raisons graves et impérieuses » et en soulignant, par ailleurs, que son maintien compromet à la fois le bon fonctionnement des institutions et le succès du plan de redressement économique, M. Barre souligne implicitement que M. Chirac n'attache aucun caractère de gravité à ces raisons.

En revanche, il exalte l'esprit de sacrifice qui animait M. d'Ornano sans, toutefois, l'investir officiellement et formellement une nouvelle fois de la mission qu'il lui avait *confiée* le 12 novembre dernier. M. Barre estime-t-il que cette investiture lui demeure acquise malgré la tentative avortée que vient de faire M. Giscard d'Estaing ? *Le premier ministre se contente-t-il de dresser un constat de séparation de corps et de se résigner aux élections* primaires qui lui sont ainsi imposées ? Il se borne, en tout *cas*, à « *déplorer* » la *situation* ainsi créée. M. Barre a, en effet, le souci de ne pas engager d'un coup toute sa responsabilité de chef de la majorité dans un choix qu'en réalité il n'avait pas fait lui-même à l'origine.

S'il répugne un peu à « faire porter le chapeau » à M. Jacques Chirac, comme certains l'y poussent, c'est qu'il n'a aucun goût *à porter lui-même un autre chapeau* dont on pourrait vouloir le coiffer en l'obligeant à s'engager formellement pour l'un des candidats. Il est *vrai* que les lettres échangées entre MM. Barre et Chirac étaient toutes deux ornées de formules d'exquise courtoisie et d'estime personnelle et que leur contenu ne différait guère, en substance, des propos échangés par les deux hommes lors de leur entretien du 19 janvier.

Un dialogue de sourds

On en demeure cependant, pour le moment, à une sorte de dialogue de sourds, chacun accusant l'autre de violer le dogme de l'unité de la majorité et de dénaturer la notion de pluralisme.

C'est ce qu'a fait M. Jacques Chirac jeudi soir à France-Inter. Mais l'ancien premier ministre — qui, à cet égard, ne manque pas d'arguments — s'est employé à démontrer que ce n'était pas lui qui était l'« *agresseur* » mais qu'il était la victime d'un « *petit clan de gens, cinq ou six, qui passent leur temps à faire un bruit épouvantable* ». Toutefois, s'il a *rangé parmi eux M. Poniatowski*, il ne s'en est jamais pris à M. d'Ornano, ni à M. Barre, ni au président *de la République*. Mais il a refusé un à un les termes employés par M. Giscard d'Estaing dans sa déclaration au conseil des ministres pour contester sa candidature.

Affirmant que seules ses listes reflètent le pluralisme de la *majorité, M. Chirac veut mettre* en valeur son propre calme, sa sérénité et sa résolution en *puisant des arguments dans la* conférence de presse du chef de l'Etat du 17 janvier. Ne voulant *toujours pas envisager* de solution de compromis, il poursuit donc sa campagne, fait confiance aux électeurs et promet que les désistements du deuxième tour joueront normalement au sein de la majorité. Cependant, la fébrilité, voire la nervosité, n'est absente ni de l'un ni de l'autre camp.

Rue de Lille, où M. Chirac a *installé son P.C. opérationnel* alors que le Q.G. du R.P.R. est demeuré à la tour Montparnasse, *on se préoccupe de compléter les* listes, de mobiliser les militants, de préparer les thèmes de campagne. On s'indigne aussi *que* Mme Nebout, secrétaire général du parti radical se soit vu refuser *le 27 janvier l'entrée* du siège de son parti place de Valois s'étant ralliée à M. Chirac. On se félicite que M. Edgar Faure aille le 26 février soutenir M. Lafay dans un meeting au Palais des congrès de la porte Maillot. On dénonce telle émission de télévision jugée tendancieuse, on redoute les effets des *mass média*.

Rue de Varenne — en face de l'hôtel Matignon — où M. d'Ornano s'est transporté, mais aussi dans quelques palais nationaux, *on scrute les sondages, ceux qui* sont favorables, mais aussi certains qui, par arrondissements, le *sont moins. On suppute* l'intérêt que M. d'Ornano aurait à abandonner le dix-septième arrondissement pour le huitième ou même le seizième. Certains s'interrogent déjà sur le nom du futur... maire de Paris au cas où aucun accord n'interviendrait entre les conseillers élus sur l'une des deux vedettes d'aujourd'hui.

On analyse les résultats d'une enquête parvenue à l'Elysée et qui donnerait en nombre de sièges de conseillers les fourchettes suivantes : 46 à 48 à la gauche, 35 à 42 au R.P.R., 20 à 25 aux républicains indépendants.

Si *pour certains la situation est* de nouveau dans l'impasse, si pour d'autres le jeu est désormais clair, pour tous, huit jours après la décision de M. Chirac, l'élection de Paris a bien dépassé les limites d'une consultation municipale.

ANDRÉ PASSERON

(Samedi 29 janvier.)

Sombre bilan...

par RAYMOND BARRILLON

L'« affrontement fratricide » n'ayant pu être évité, l'ancien premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing et son actuel ministre de l'industrie et de la *recherche iront donc, l'un contre* l'autre, à la conquête de la mairie de Paris. Ils se préparent, dès maintenant, à cette sévère bataille de façons bien *différentes*.

M. d'Ornano, qui s'était donné les gants d'annoncer qu'il était « prêt à se retirer » (il savait bien, le matin, que la « synthèse » était impossible) s'est plu, dès le 27 janvier, à mettre en cause le passé gaulliste de la Vᵉ République en présentant les anciens abattoirs de La Villette comme « l'exemple même de ce qu'il ne fallait pas *faire* ». Ses *amis républicains* indépendants n'y vont pas non plus de main morte, qu'il s'agisse de M. Dominati, dénonçant l'« opération politique » du *député de la Corrèze, ou de* M. Bernard Lehideux, lui reprochant de « confondre agitation et action ».

Voilà quelques raisons supplémentaires pour M. Jacques Chirac, l'habile, de se présenter comme l'« *agressé* » *et pour* affirmer, après n'avoir jamais rien dissimulé de sa détermination, qu'il ne veut de mal à personne et n'est nullement un « *homme de discorde* ». Nul doute qu'il saura se montrer aussi subtil, aussi câlin et aussi enveloppant à Paris qu'il sait, *et depuis longtemps*, l'être à Ussel, à Eygurande et à Neuvic. Ah ! le gentil Corrézien que voilà !

M. Raymond Barre, lui, humilié *par un prédécesseur qui a* refusé d'aller le voir à l'hôtel Matignon, ne peut plus rien faire d'autre que de « déplorer ». N'ayant pu, le pauvre, imposer *son arbitrage dans l'affaire de* Paris, comment pourrait-il faire valoir son autorité prééminente lorsqu'il s'agira de préparer au printemps prochain, les « législatives » ? *Comment diable pourra-t-il* alors « prendre la tête de la campagne nationale », conformément aux instructions que lui avait données M. Giscard d'Estaing, *lors de sa* conférence de presse du 17 janvier ? Que vaut désormais l'étiquette de « majorité présidentielle » qu'il partage avec quatre *de ses ministres (MM. de Guiringaud*, Haby, Beullac et Mme Veil) et cinq de ses secrétaires d'Etat (M. Segard, Mme Saunier-Seïté, MM. Ligot, *Stoléru et Lenoir) puisqu'elle* avait été enterrée dès le 17 à l'Elysée avant de mourir, le 27, à l'hôtel Matignon ? Même si cette *notion* doit resurgir de ses cendres, par la force des choses, lors du second tour des « *municipales* » elle est dévalorisée. M. Barre ne conserve plus *que* sa « valeur économique », ce qui au demeurant n'est pas négligeable, et ne le sera pas du tout si la « conjoncture » est favorable dans un an.

Nouvelle maladresse, nouvelle déconvenue

M. Giscard d'Estaing, qui vient de commettre une nouvelle maladresse et de subir une *nouvelle* et grave *déconvenue* — fût-ce par personne interposée, — ne peut se dissimuler *l'importance capitale de la* consultation des 13 et 20 mars, bien plus « politiques » encore que ne le sont d'habitude les élections municipales.

M. Chirac ne sera pas le seul à examiner de très près les résultats des « *primaires* » dans les dix-huit secteurs de la capitale, mais aussi ceux qu'obtiendront *respectivement les « têtes* de liste » R.P.R., giscardiennes et centristes *dans les villes* de plus de trente mille habitants. Sans parler des autres. Si les *comparaisons sont aussi flatteuses* pour le Rassemblement qu'elles l'avaient été pour l'U.D.R. lors des cantonales de mars 1976 ou des élections *législatives partielles des 14 et 21 novembre* dernier, l'ancien premier ministre ne sera-t-il pas tenté d'imposer, cette fois, sa loi en *s'appuyant*, au Palais-Bourbon, sur le « groupe majoritaire de la majorité » ; ne pourra-t-il pas, en renversant le *gouvernement*, obtenir les élections législatives anticipées que son maître lui avait refusées l'été dernier ?

Voilà dès maintenant quelques sujets de réflexion pour un président de la République qui n'a pas à se réjouir du *bilan* des dernières manœuvres et opérations. Lui faudra-t-il se résigner demain à n'être plus que le « garant des institutions », se cantonner dans le rôle d'un arbitre *passif qui regarde* le *jeu* et compte les buts ? Ce serait une rupture fondamentale avec la conception gaullienne et pompidolienne *de l'arbitre actif* et animateur.

(Samedi 29 janvier.)

SPORTS

Sandro Munari (Lancia Stratos) remporte pour la troisième année consécutive le Rallye de Monte-Carlo

Monte-Carlo. — Sandro Munari (Lancia Stratos), qui a remporté, le vendredi 28 janvier, le Rallye de Monte-Carlo pour la troisième année consécutive, n'a connu qu'une petite alerte dans *la dernière nuit. Il a fallu changer* l'alternateur de sa Lancia Stratos (cinquième épreuve spéciale de l'épreuve complémentaire de classement), et, *faute de disposer de tout* l'éclairage nécessaire dans les quatrième et cinquième épreuves de vitesse, Sandro Munari *a perdu 2 min. 39 sec. Le classement de* Munari dans ces deux épreuves spéciales (21e et 31e) indiquait nettement que sa voiture était en difficulté. *Mais l'assistance* de Lancia a pu faire en sorte que le rallye s'achève dans de bonnes conditions.

C'est en définitive avec une avance de 2 min. 16 sec. sur Jean-Claude Andruet (Fiat 131 Abarth) que *Sandro Munari a gagné le* 45e Rallye de Monte-Carlo, et tout laisse à penser qu'il a dosé ses efforts à sa guise, comme le montrent *les résultats de certaines épreuves* spéciales. L'avantage en puissance de la Lancia Stratos a joué *tout* au long de l'épreuve, et il *est tout* à fait *logique* que Munari, avec cette voiture spécialement conçue pour les courses routières, n'ait pas connu d'inquiétude réelle. Sandro Munari a *donc* gagné pour la troisième année consécutive (1975, 1976 et 1977) sur une Stratos, et il a réussi, si l'on prend en compte son succès de 1972 avec une Lancia Fulvia, à égaler le nombre de victoires que détenait Trévoux, vainqueur en 1934, 1939, 1949 et 1951 - trois fois avec Hotchkiss, une fois avec Delahaye.

De notre envoyé spécial

La dernière nuit du rallye a surtout été marquée par l'abandon de *Pinto* (Lancia Stratos) dans la première épreuve spéciale (moteur cassé), par la sortie de route et l'élimination de Bachelli (Fiat 131 Abarth) dans la septième épreuve spéciale, et par l'incident plus original qui a provoqué *la mise hors course, dans* la deuxième épreuve spéciale, de Alen (Fiat 131 Abarth), deuxième du classement après le parcours commun. En panne d'éclairage Markku Alen a fait marche arrière dans le tronçon chronométré — *ce qui est naturellement* formellement interdit — pour revenir à son point d'assistance technique. Lorsqu'il voulut repartir, réparation effectuée, une voiture de commissaire lui a barré le passage. Alen, qui refusait d'abandonner, *comme* le veut *le* règlement à la suite d'une telle faute, a attendu que des spectateurs italiens lui ouvrent la route en enlevant la voiture officielle. La mise hors course a été bien entendu prononcée au contrôle suivant.

Pour le reste, l'épreuve complémentaire de classement a surtout valu par la chasse qu'a donnée Jean-Claude Andruet, le rescapé de l'équipe Fiat, à Munari. *Dans la journée de jeudi* les responsables de Lancia et de Fiat (Lancia appartient au groupe Fiat) avaient réussi, après bien des palabres semble-t-il, à définir une politique pour la *dernière nuit du rallye. Ils étaient* convenus en fin de compte que Alen et Andruet, co-équipiers chez Fiat, auraient leur liberté d'action, sous réserve de ne prendre aucun risque inutile. Fiat tenait avant tout à classer le *plus grand nombre de ses* 131 Abarth à l'arrivée, et, sur ce point, l'abandon de Bachelli et la mise hors course de Alen n'ont pas correspondu à l'attente du constructeur italien.

Succès sur toute la ligne

Il n'empêche que c'est un très bon résultat qu'a obtenu Jean-Claude Andruet avec une berline, très modifiée il est vrai, mais qui se présente sous la silhouette de la Fiat 131, c'est-à-dire beaucoup plus « civilisée » que ne l'est la Lancia Stratos, conçue unique*ment pour* la *compétition*. La petite guerre que se sont livrée Fiat-Italie et Fiat-France a, en fin de compte, tourné à l'avantage de Fiat-France, qui engage Jean-Claude Andruet. Fiat au demeurant peut être très satisfait du *résultat général du Rallye* de Monte-Carlo. Outre Munari et Andruet, les troisième et quatrième places sont revenues à des Seat 124 conduites par Ca*nellas et Zanini* — les Seat sont des Fiat construites sous licence en Espagne — et Christine Dacremont, sixième, a gagné la coupe des dames - sur Lancia Stratos.

Le Rallye de Monte-Carlo a été *baptisé, à juste titre, en 1977,* le rallye Fiat, et s'il se peut qu'il ne laisse pas le souvenir d'une course âprement disputée, il ne tenait qu'à la concurrence de faire en sorte qu'il en soit autrement. Gérard Swaton, un assureur marseillais, cinquième sur Porsche, a en tout cas démontré que les « amateurs » avaient encore un rôle à jouer dans l'épreuve. C'était *la* première fois que Swaton participait à ce qui est toujours considéré comme la *plus célèbre course routière* du monde.

FRANÇOIS JANIN.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(Vingtième journée)

*Villeurbanne b Challans	99-63
*Caen b Bagnolet	130-86
*S.F Evry et Berck	82-82
Le Mans b. *Clermont	91-87
*Nice b. Valenciennes	109-86
*Tours b C R O Lyon	94-88
Antibes b *Monaco	87-83
Orthez b *Tarare	85-81

Classement. — 1. Villeurbanne, 54 pts ; 2. Caen, 52 ; 3. Le Mans et Berck, 47 ; 5. Nice, 46 ; 6. Tours et Antibes, 44 ; 8. Orthez et Bagnolet, 42 ; 10. Monaco, 40 ; 11. Clermont et Challans, 36 ; 13. C.R.O Lyon, 32 ; 14. S.F Evry, 30 ; 15. Valenciennes 26 ; 16. Tarare, 22.

Escrime

CHALLENGE MARTINI

Quarts de finale. — Reichert (R.F.A.) b. Dabrowski (Pol.), 10-8 ; Somodi (Hongrie) b. Crahay (Bel.), 10-6 ; Hein (R.F.A.) b. Soumagne (Bel.), 10-3 ; Bach (R.F.A.) b. Safra (Fr.), 10-3.

Demi-finales. — Somodi b. Reichert, 10-8 ; Hein b. Bach, 10-7.

Finale. — Hein b. Somodi, 10-5.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(vingt-troisième journée)

Lyon ayant été battu à Lens (2 à 0), c'est avec une avance de *trois points que les Nantais occupent* la première place du classement. Bastia a renoué avec le succès à Valenciennes (2 à 1) et partage la *troisième place avec Lens* avant de recevoir, samedi prochain, son suivant immédiat, Paris-Saint-Germain, tenu en échec au Parc des Princes *par* Nîmes (0 à 0). La crise du Stade rennais, dernier du classement et à nouveau battu (4 à 0) à Nice, connaît un nouvel épisode avec la démission de son président, M. Roger Lemoux.

*Nantes b. Sochaux	2-1
*Lens b. Lyon	2-0
Bastia b. *Valenciennes	2-1
*Reims et Nancy	3-3
*Metz b Marseille	3-0
*Saint-Etienne b. Troyes	4-0
*Laval b Lille	1-0
*Paris-Saint-Germain et Nîmes	0-0
*Nice b Rennes	4-0
*Bordeaux b. Angers	4-1

Classement. — 1. Nantes, 33 pts ; 2. Lyon, 30 ; 3. Bastia et Lyon, 29 ; 5. Paris-Saint-Germain, 27 ; 6. Nancy et Nice, 26 ; 8. Saint-Etienne et Metz, 25 ; 10. Bordeaux, Reims et Laval, 23 ; 13. Nîmes, 21 ; 14. Angers et Marseille, 20 ; 16. Sochaux, 19 ; 17. Valenciennes et Troyes, 19 ; 19. *Lille, 13 ; 20. Rennes, 12.*

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(vingtième journée)

GROUPE A

*Angoulême b. Auxerre	3-1
Ajaccio b. *Fontainebleau	1-0
*Red Star et Paris F.-C.	2-2
*Tavaux b. Bourges	1-0
*Toulon et Cannes	0-0
*Gueugnon et Avignon	1-1
*Monaco et Béziers	1-1
*Martigues b. Toulouse	3-2
Arles b *Sète	3-1

Classement. — 1. Toulon, 28 pts ; 2. *Auxerre et Gueugnon*, 26 ; 4. *Monaco*, 24 ; 5. Avignon et Martigues, 23 ; 7. Angoulême, 22 ; 8. Béziers, 21 ; 9. Paris F.-C., Toulouse, Red Star, Cannes, Fontainebleau et Ajaccio, 19 ; 15. Arles, 18 ; 16. Tavaux, 13 ; 17. Bourges et Sète, 10.

GROUPE B

*Strasbourg b. Nœux	4-2
*Lucé et Rouen	1-1
*Dunkerque b Besançon	2-0
*Quimper et Amiens	1-1
Saint-Dié b *Lorient	1-0
Brest b *Hazebrouck	2-1
*Boulogne b Chaumont	2-0
*Châteauroux b. Tours	3-2
*Epinal b Caen	2-0

Classement. — 1. Strasbourg, 28 pts ; 2. Lucé, 25 ; 3. Besançon et Châteauroux, 24 ; 5. Rouen, 23 ; 6. Quimper, 22 ; 7. Tours, Brest et Chaumont, 20 ; 10. Boulogne, Lorient et Epinal, 19 ; 13. Dunkerque et Saint-Dié, 18 ; 15. Nœux et Amiens, 16 ; 17. Caen, 15 ; 18. Hazebrouck, 14.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR

POULE A

*Montferrand b. Auch	63-16
Perpignan b. *St. toulousain	19-15

Classement. — 1. Perpignan, 16 pts ; 2. Montferrand, 13 ; 3. Auch, 7 ; 4. Stade toulousain, 4.

POULE B

*Graulhet b. Grenoble	16-0
*Racing et Castres	20-20

Classement. — 1. Graulhet, 16 pts ; 2. Grenoble, 12 ; 3. Racing, 11 ; 4. Castres, 9.

POULE C

*Narbonne b Tarbes	60-0
*Mont-de-Marsan b. PUC	38-11

Classement. — 1. Narbonne, 16 pts ; 2. Tarbes et *Mont-de-Marsan*, 12 ; 4. PUC, 8.

POULE D

*Dax b Biarritz	30-25
*La Rochelle b Pau	26-7

Classement. — 1. Dax, 14 pts ; 2. Pau et Biarritz, 12 ; 4. La Rochelle, 10.

POULE E

*Agen b Vichy	28-10
*Romans b Montauban	33-13

Classement. — 1. Agen, 13 pts ; 2. Romans, 11 ; 3. Vichy et Montauban, 10.

POULE F

**Brive b La Voulte*	17-8

Classement. — 1. La Voulte, 12 pts ; 2. Brive, 11 ; 3. Angoulême, 10 ; 4. Bègles, 7.

POULE G

*Béziers b Bayonne	58-6
*Lourdes b Toulon	14-3

Classement. — 1. Béziers, 14 pts ; 2. Toulon et Lourdes, 12 ; 4. Bayonne, 10.

Ski

DESCENTE MESSIEURS A MORZINE - AVORIAZ

1. Russi (Suisse), 1 min. 45 sec. 57 ; 2. Walcher (Aut.), 1 min. 46 sec. 18 ; 3. Winkler (Aut.), 1 min. 46 sec. 18 ; 4. Klammer (Aut.), 1 min. 46 sec. 27 ; 5. Plank (It.), 1 min. 46 sec. 74 ; 6. Spiess (Aut.), 1 min. 47 sec. 53 ; 7. Josi (Suisse), 1 min. 47 sec. 61 ; 8. Ferstl (R.F.A.), 1 min. 47 sec. 66 ; 9. Corvi (It.), 1 min. 47 sec. 78 ; 10. Muller (Suisse), 1 min. 47 sec. 81.

SLALOM GÉANT DAMES A MEGÈVE

1. M. Kaserer (Aut.), 1 min. 34 sec. 87 ; 2. L.-M. Morerod (Suisse), 1 min. 34 sec. 89 ; 3. A.-M. Proell (Aut.), 1 min. 35 sec. 6 ; 4. V. Fleckenstein (E.-U.), 1 min. 35 sec. 40 ; 5. R. Sackl (Aut.), 1 min. 35 sec. 53 ; 6. Fabienne Serrat (Fr.), 1 min. 35 sec. 61 ; 7. A. Fischer (E.-U.), *1 min. 36 sec. 28 ; 8. B. Dorsey* (E.-U.), 1 min. 36 sec. 29 ; 9. L. Soelkner (Aut.), 1 min. 36 sec. 63 ; 10. B. Habersatter (Aut.), 1 min. 36 sec. 78.

RELIGION

L'Église réaffirme son opposition à l'ordination sacerdotale des femmes

Archaïsme ou fidélité ?

Un luxe de précautions a entouré la diffusion du document romain sur le refus d'admettre des femmes au sacerdoce. Outre *le texte proprement dit — une* brochure de dix-sept pages - signé des responsables de la Congrégation pour la doctrine de la foi, explicitement approuvé par Paul VI, qui en a ordonné la publication, le Saint-Siège a dif*fusé en même temps un résumé* substantiel accompagné d'un commentaire de dix-huit pages élaboré avec minutie, truffé de références scripturaires, historiques et théologiques. Ce commentaire est une aide précieuse pour *situer la déclaration et apprécier* la portée de ses arguments. Enfin Mgr Etchegaray a tenu à présenter lui-même le document aux catholiques de France en tant que président de la conférence épiscopale.

Pourquoi tant de soins ? De toute évidence, Rome n'a pas oublié le mauvais accueil réservé *l'an dernier au document sur* l'éthique sexuelle maladroitement parachuté à l'improviste et rédigé d'une manière abrupte et désuète. Elle a compris que la manière de donner vaut mieux que ce que l'on donne.

Entrent également en jeu des mobiles œcuméniques. L'Eglise orthodoxe mise à part, les autres confessions chrétiennes sont de plus en plus favorables à l'ordination des femmes, et Rome ne voudrait pas contribuer à détériorer les rapports avec ces Eglises. Elle ne passe donc pas sous silence leur point de vue et se garde de toute polémique. D'où le ton serein de la déclaration et une sorte de retenue dans l'exposé des motifs. La Congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office) n'avait guère habitué à cette prise en considération et à ce respect des positions non catholiques. Ils portent la marque de la réforme de la curie entreprise par Paul VI.

Pour toutes ces raisons, la déclaration sera vraisemblablement reçue d'une manière courtoise, *même par ceux qui ne seront* pas convaincus. *Rome*, d'ailleurs, se défend de toute misogynie et prend nettement ses distances par rapport aux théologiens qui, dans le passé, ont plus ou moins méprisé la femme, justifié sa soumission à l'homme et prêché l'inégalité des sexes. Elle affirme clairement la nécessité de travailler, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Eglise, à la promotion de la femme. Elle s'autorise à avancer que même si sa *position* peut être ressentie douloureusement, « *elle apparaîtra, à la longue, positive* » et de nature à aider à « *approfondir la mission respective de l'homme et de la femme* ».

Le document cite généreusement l'affirmation du cardinal Daniélou selon laquelle il n'existe « *aucune objection théologique fondamentale à l'éventualité de femmes prêtres* ».

Jésus-Christ, c'est un fait, n'a pas admis de femmes parmi ses apôtres, même pas sa mère, alors qu'il n'a pas hésité, sur bien d'autres points, à aller à l'encontre des habitudes de son temps. Saint Paul reconnaît lui-même que parmi les baptisés « *il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; ni esclave ni homme libre ; ni homme, ni femme* ». Pourtant il est clair que l'exégèse ne suffit pas à fonder l'attitude séculaire du catholicisme. C'est l'Eglise elle-même, lit-on, qui assure « *le discernement entre ce qui peut changer et ce qui doit demeurer immuable. Quand elle estime ne pouvoir accepter certains changements, c'est qu'elle se sait liée par la conduite du Christ. Son attitude, malgré les apparences, n'est pas alors de l'archaïsme, mais de la fidélité.* » Cette tranquille assurance ne sera pas du goût de tout le monde...

L'argumentation repose sur trois points : 1) le prêtre n'agit pas en son nom propre mais au nom du Christ ; 2) cela implique que le prêtre est « signe » du Christ ; 3) parce qu'il est ce signe, il doit être un homme comme le fut le Christ lui-même, nouvel Adam.

Le document insiste d'autre part sur le fait que le sacerdoce ministériel ne peut être revendiqué comme un droit même par les hommes. On ne saurait donc réduire, est-il précisé, la non-ordination des femmes à une « injustice ». Au reste, la différence sexuelle justifierait des différences de fonctions ecclésiastiques et une sorte de complémentarité. Toutefois, on ne saurait presser cette idée à l'époque où, *dans la société civile, des femmes* peuvent accéder, ou presque, à n'importe quelle profession.

Il va sans dire que le document romain s'appuie sur une certaine théologie de l'Eglise et sur une conception du sacerdoce. Si elle *se recoupe* plus *ou moins* avec celle de l'Eglise orthodoxe, il n'en va pas de même avec la communion anglicane et diverses Eglises protestantes. Cette manière de voir ne s'impose pas, elle n'engage pas la doctrine de la foi. Sans doute ne peut-on la réduire à une question disciplinaire ; il s'agirait plutôt d'une cohérence *discernée par une tradition*. Telle est la force et la faiblesse de la position exposée.

L'avenir laissera-t-il place à une autre manière de juger ? Certainement pas dans l'esprit des auteurs de la déclaration, mais l'histoire nous enseigne qu'il est toujours aventureux d'enfermer l'avenir.

Le problème des diaconesses

Dans l'immédiat, il est symptomatique que *Rome* ait voulu laisser ouvert le problème des diaconesses. Si le texte n'en souffle mot, le documentaire officiel précise que « *cette question doit être reprise de façon complète et sans idée préconçue* ». Rien n'interdit de supposer que Rome donnera un jour le feu vert. En effet, le diacre, à la différence du prêtre, n'a ni le pouvoir eucharistique ni celui d'absoudre.

D'autre part, le Saint-Siège devra, tôt ou tard, réexaminer la loi du célibat ecclésiastique. Paul VI a déjà admis l'éventualité d'*ordonner* des *hommes mariés* dans des cas exceptionnels, et le nombre des évêques ralliés à cette formule croît régulièrement.

Quant à l'ordination sacerdotale des femmes, il est un point sur lequel maint catholique pourrait se retrouver. Un changement de la discipline romaine provoquerait sans doute un afflux *de vocations féminines*, afflux qui permettrait de combler de nombreux vides dans les paroisses ou ailleurs. Mais l'Eglise y gagnerait-elle en profondeur ? A notre époque où la carte d'identité du prêtre est particulièrement floue, serait-il opportun que les effectifs du clergé soient par trop féminisés ?

N'est-il pas préférable d'attendre que se dessine un nouveau visage du prêtre et une remontée générale des vocations ? En aucun cas l'ordination des femmes ne devrait apparaître comme un remède à la crise actuelle. Ce serait en fausser le sens et la portée. De telles considérations pratiques sont rarement explicitées, mais elles sont loin d'être négligeables. En dépit des apparences, la théorie est beaucoup plus malléable que la stratégie, qui repose, elle, sur des réalités tangibles.

HENRI FESQUET.

(Samedi 29 janvier.)

هكذا من الأصل

La loi sur l'avortement à l'épreuve des réalités

Le 18 janvier 1975 paraissait au Journal officiel *la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) abrogeant la trop célèbre « loi de 1920 » que tous, y compris les plus farouches opposants à la libéralisation de l'avortement, tenaient pour inapplicable, au moins dans son aspect pénal.*

Deux ans après sa promulgation, peut-on estimer que la loi « provisoire » sur l'I.V.G. (prévue pour une durée limitée à cinq ans) est convenablement appliquée et qu'elle se révèle adaptée à l'épreuve des réalités ? Ou, à l'inverse, est-elle inadaptée ou encore a-t-elle été déviée dans un sens par un corps médical réticent ou dans un autre par un militantisme malthusien forcené ?

De nombreux témoignages nous parviennent régulièrement, et celui que nous publions ci-dessous est, à cet égard, significatif : il fait apparaître que, dans bien des cas, il est encore loin d'être aisé pour une femme « en détresse » (terme contenu dans la loi) de demander et d'obtenir un avortement dans de bonnes conditions matérielles et psychologiques.

Cependant un certain nombre de gynécologues et d'obstétriciens qui ont accepté de pratiquer sans enthousiasme des I.V.G. s'interrogent sur le bien-fondé des termes mêmes de cette loi, sur ses lacunes, son inadaptation ou son laxisme.

C'est ainsi que sous le titre « Conséquence d'une loi. Avortement an II », le docteur J.-H. Soutoul, professeur titulaire de clinique gynécologique et obstétricale de la faculté de médecine de Tours, vient de publier aux éditions de la Table ronde (1), en collaboration avec d'autres professeurs de gynécologie et obstétrique, un ouvrage très critique dédié à « la femme enfin responsable et libérée de ses faux libérateurs et aux médecins et aux gynécologues silencieux mais conscients de leur responsabilité et des imperfections d'une loi à l'essai ».

Préfacé par le docteur Dagroua-Weill-Hallé qui dénonce *« le dernier gadget de la libéralisation de la femme en France : l'avortement sans risques et dans la joie »*, le livre du professeur Soutoul entend révéler *« ce que pensent des centaines de gynécologues et des milliers de médecins, en prenant à témoin l'opinion publique aveuglée volontairement par un voile pudique ou sectaire »*.

Les auteurs y démontrent que *« le nombre d'avortements légaux effectués en 1975 et au premier semestre 1976 dépasse considérablement les chiffres officiels avancés par la presse et la radio-télévision ; la loi libérant l'avortement n'est pas appliquée dans des conditions satisfaisantes par la plupart des centres officiels actuellement mis en place à Paris et en province. Ses insuffisances tendent à la répétition des avortements et à l'abandon de toute prévention contraceptive.*

La loi est tournée et bafouée de plus en plus souvent, si bien que, paradoxalement, l'avortement lucratif a repris ses droits et utilise abusivement le remboursement des organismes sociaux pourtant refusé d'après la loi pour les avortemenets sans justification médicale. »

En conséquence, les auteurs proposent que soient décidés à bref délai des *« rectificatifs légaux »* pour éviter à la France de connaître des *« effets désastreux »*.

Après avoir estimé à plus d'un million le nombre d'avortements pratiqués en France depuis la nouvelle loi (2) et jugé son application du point de vue des femmes et des médecins, le docteur Soutoul compare les aspects positifs et négatifs de la loi. Positif : la diminution des recours à l'avortement criminel clandestin ou « sauvage » et la réduction des voyages à l'étranger. Négatif : les incidences sur la santé publique (risque de stérilité, de prématurité, séquelles psychologiques, *perturbation de la vie sexuelle*) ; les effets démographiques de la loi (participation à la dénatalité).

Estimant *« plus politique que sociale »* la loi actuelle, le docteur Soutoul fait des propositions concrètes d'aménagement.

» 1) L'application stricte de la loi du 17 janvier 1975 ;

» 2) L'ajustement de la loi par création de quelques freins supplémentaires non prévus dans le texte initial ;

» 3) L'information régulière du pays sur les réalités démographiques et des femmes françaises sur les répercutions physiques et psychologiques de l'avortement ;

» 4) La définition d'une politique libérale et constructive devant les problèmes de la grossesse et de la naissance ; le soutien de la troisième grossesse et du troisième enfant ; le soutien et la revalorisation de la femme célibataire ; la protection de la maternité normale et de la grossesse à risques ; l'aide importante aux couples stériles ; le barrage à la stérilisation volontaire pour convenances personnelles.

» 5) La prévention de l'avortement : par un enseignement objectif de la sexualité ; par le développement de l'information sur la contraception au niveau de l'étudiant, du médecin généraliste et de toutes les femmes françaises en général. »

Il paraît bien difficile de suivre sur tous les points le docteur Soutoul et ses collaborateurs qui, en toute bonne foi on peut l'espérer, sont par moments moralisateurs et culpabilisants à l'excès On est surpris, par exemple, de lire dans le *Kaléidoscope de la détresse* les cas considérés comme « injustifiés » par les auteurs et dont certains paraîtraient à d'autres fort justifiés, on est aussi un peu étonné de leur grande indulgence, malgré de réelles critiques, en faveur des médecins fanatiques *« pour le respect absolu de la vie »* alors qu'ils vilipendent sans la moindre clémence les « commandos » du MLAC, les *« militants »* du Planning familial international et autres *« faux libéralistes »*.

En revanche, il est rassurant de lire que l'avortement ne peut en aucun cas être considéré comme un bon moyen de contraception, qu'il convient de mieux contrôler les déclarations et les actes d'I.V.G., de traquer les nouveaux clandestins, qui sont des médecins cette fois, mais le plus souvent non spécialisés en gynécologie et qui trouvent là une filière des plus lucratives ; enfin, qu'il convient d'informer.

Sans doute la *« loi Simone Veil »*, élaborée et votée rapidement, est-elle loin d'être parfaite, et bien des arguments avancés dans ce livre méritent-ils qu'on y prête une grande attention, mais, comme le faisait remarquer récemment l'entourage du ministre de la santé, *« lorsqu'une loi est critiquée parce que, pour les uns, elle est appliquée de façon trop restrictive et, pour les autres, trop permissive, n'est-elle pas le reflet de ce que souhaite finalement le plus grand nombre ? »*

On peut cependant admettre avec le docteur Soutoul qu'il convient d'informer plus et toujours, d'aider socialement plus largement les femmes qui procréent, enfin de soutenir davantage la mère célibataire et de revaloriser la *femme enceinte en général, qui* de nos jours a des sentiments très ambivalents à l'égard de ses vocations de femme libérée, de mère, de travailleur. Alors peut-être, les attitudes du plus grand nombre pourraient-elles se trouver modifiées.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(Jeudi 20 janvier.)

(1) *Conséquences d'une loi - Avortement an II*, par le professeur J.-H. Soutoul, de la faculté de médecine de Tours (La Table ronde, éditeur, 280 p., 42 F).

(2) *La querelle des chiffres*, qui, jusqu'à présent, portait sur les avortements clandestins, se reporte *actuellement sur les avortements* légaux. Les insuffisances des déclarations actuelles ne permettent pas *d'avancer de chiffres fiables*. Officiellement, 64 780 avortements ont été recensés au premier semestre de *1976 :* le chiffre réel serait nettement plus élevé. Les

7 300 interruptions de grossesse à l'Assistance publique de Paris en 1976

Dans un état comparatif des interruptions volontaires de grossesse (I.V.G.) pratiquées dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris en 1976, il apparaît que :

- **13 346 femmes se sont présentées pour une consultation pré-I.V.G., mais que 7 316 interventions seulement ont été finalement réalisées (entre 500 et 780 interventions par mois) avec un « sommet » de 742 en mars ;**
- **1 397 interruptions ont été pratiquées sans anesthésie, et 5 919 sous anesthésie générale ;**
- **2 759 femmes ayant formulé une demande présentaient une grossesse de plus de dix semaines ;**
- **3 769 femmes seulement sont revenues en consultation à l'hôpital après l'intervention.**
- **Sur le total des 7 316 avortements, 227 ont été effectués pour raison « thérapeutique », 198 pour fausse couche, et 140 incidents ont été relevés.**

Avec une moyenne hebdomadaire de 140 avortements par semaine, ces *chiffres établis pour* l'année 1976 sont en légère augmentation par rapport à ceux (114 en *moyenne par semaine*) portant sur la période de douze mois (1er avril 1975 - 1er avril 1976), publiés par M. Pierre Bonamour, inspecteur général de l'Assistance publique de Paris, qui avait eu la responsabilité de promouvoir dans les hôpitaux de l'A.P. les structures nécessaires à l'application de la loi (1). Ces chiffres sont encore loin de l'estimation des « besoins » évalués par l'étude préalable à l'installation de ces unités de trente à cent avortements par jour.

« L'effort dissuasif »

M. Bonamour précisait dans son rapport que, depuis leur création en mars 1975, les quinze unités légères — deux à quatre lits — intégrées soit dans les services de gynécologie-obstétrique, soit fonctionnant de manière autonome, ont effectué 5 950 avortements, dont 5 206 avec anesthésie générale, par la *méthode traditionnelle d'aspiration suivie d'un curetage*, quel que soit l'âge de la patiente, et 744 sans anesthésie pour des grossesses de moins de sept semaines.

Les patientes ont été hospitalisées pendant quelques heures pour les interventions sans anesthésie générale (20 %), et pendant vingt à vingt-quatre heures (40 %) ou *quarante* à quarante-huit heures (40 %) lorsqu'une anesthésie était nécessaire.

L'étude précisait encore qu'une grande importance a été accordée, dans la plupart des unités, aux deux consultations médicales *précédant* l'intervention, et à la mise en œuvre de « l'effort dissuasif » ; que le nombre des interventions demandées dans les hôpitaux de l'A.P. est légèrement supérieur à celui des opérations finalement prises en charge ; que peu d'hôpitaux, d'ailleurs, sont *équipés* pour répondre à toutes les demandes, mais que, chaque fois qu'une demande formulée dans les conditions correspondant à la loi n'avait pu être satisfaite, la patiente avait été *orientée* vers une autre institution pouvant la prendre en charge.

(Jeudi 20 janvier.)

(1) Revue *l'Hôpital à Paris*, n° 34, juillet-août 1976.

Témoignage

Les vraies causes des retards

S'IL est exact que la plupart des femmes se font avorter entre la huitième et la dixième semaine, les causes énumérées : *« crainte des femmes »*, *« négligence »*, *« hésitation »*, n'entrent que pour un faible pourcentage dans les causes d'avortements *tardifs*.

La véritable raison — que les *statistiques* du ministère de la santé se gardent bien de faire apparaître — est la volonté délibérée des hôpitaux de mettre la femme dans l'impossibilité d'avorter en faisant reculer le plus possible l'opération et en divulguant *de fausses informations*.

Pour mieux me faire comprendre, je vais vous raconter ma propre histoire. J'ai appris le 2 juillet dernier que j'étais enceinte de trois semaines. Le lendemain, je me précipite à l'hôpital de Créteil, dans le Val-de-Marne, car *« on ne prend pas de rendez-vous par téléphone »*. Je me rends donc sur place pour prendre les trois rendez-vous obligatoires : un avec le médecin, un avec l'assistante sociale, un avec le psychologue. On *m'annonce* que le premier rendez-vous n'aura lieu que le 19 juillet. Affolée, je demande que les trois rendez-vous soient groupés afin de ne pas perdre trop de temps. On me rassure avec un sourire forcé en me *disant que je suis largement* dans les temps, que je n'ai pas à m'inquiéter, etc. Enfin, sur mon insistance, la secrétaire accepte de mettre le rendez-vous avec l'assistante sociale le même jour.

Le 19 juillet au matin, je vois donc le médecin. *Je passe sur* l'accueil méprisant qui m'est *réservé et sur toutes* les humiliations dont je fais l'objet. Arrive le moment de paraître sur le banc des accusées face à l'assistante sociale — car c'est bien de cela dont il s'agit : un véritable procès où l'on essaie de culpabiliser au *maximum la femme qui veut* avorter. Là, j'expose ma *situation* : j'ai vingt-huit ans, je suis secrétaire en chômage depuis juin 1975, je vis seule dans une chambre meublée (12 mètres carrés sans aucun confort), j'ai toujours désiré un enfant, mais ma situation financière actuelle m'interdit de satisfaire ce désir.

On prend note et on me fera connaître la décision *« plus tard »*. Alors là ! J'explose : on m'a déjà fait perdre assez de temps comme ça ; *les semaines défilent* à une allure inquiétante et personne ne veut me dire franchement si l'intervention se fera ou non. A bout de nerfs, je demande à l'assistante sociale si c'est la même chose pour tout le monde, si toutes ces personnes *qui attendent* anxieusement avec moi seront rassurées sur leur sort. Elle m'avoue que sur quinze femmes qui se présentent par jour deux seulement sont *prises* en charge, et qu'en ce qui me concerne ma situation, bien que n'étant pas *mirobolante*, n'est cependant pas désespérée (*quelle* femme n'est pas désespérée quand elle attend un enfant qu'elle ne peut élever faute de moyens financiers ?) ; bref, que mon dossier passera en commission, mais, d'après elle, je n'avais aucune chance d'être retenue. Pourquoi ne me l'a-t-on pas fait savoir plus tôt alors ? Elle murmure : *« Nous n'avons pas le droit de le dire. »*

L'attitude de cet hôpital est claire : elle suit en droite ligne la politique nataliste du gouvernement : *retarder le plus possible* l'intervention jusqu'au point de non-retour.

Ces messieurs oublient une chose, c'est que lorsqu'une femme a décidé d'avorter elle le fera coûte que coûte, quitte à risquer sa vie, *surtout lorsque ce sont des* préoccupations financières qui la poussent dans ce sens. Dans ce cas *« on n'a pas le choix »*.

Lorsque l'on est informé, on n'est plus sensible à ces manœuvres et on les démonte à temps. On va ailleurs. En clinique, c'est plus cher, mais on est prise tout de suite, *à condition de ne pas avoir* trop dépassé les huit semaines — délai limite pour la méthode Karman (par aspiration). Sinon, il reste l'étranger, quand on a de l'argent, ou bien on s'avorte toute seule et on arrive en triste état à l'hôpital.

Alors, où sont ici la *« crainte »*, la *« négligence »*, *l'« hésitation »* des femmes ? Pour ma part, je m'en tire avec une dépression nerveuse, car j'ai dû avoir une intervention avec anesthésie générale, ce qui est très traumatisant, et qui aurait pu être évité si j'avais *su tout de suite la vérité* au sujet de l'hôpital de Créteil.

Qui attaquer ? *Le* service gynéco-obstétrique de Créteil ? Inutile, ils n'ont commis aucune faute au regard de la loi. La clinique qui m'a acceptée ? Non, puisqu'elle l'a fait plus ou moins clandestinement (et qui, par ailleurs, tout s'est bien passé), en me demandant de payer d'avance *et en espèces : et ce, vous* l'avez deviné comme moi, pour deux raisons : la première, c'est que c'est toujours cela en moins à déclarer au fisc, et la deuxième, c'est qu'en cas de complication on ne m'a jamais vue. Alors, où est la *libéralisation de l'avortement* ? Où sont les *services* éclairés du ministère de la santé qui sont censés accueillir les femmes enceintes et leur prodiguer un secours *« socio-psychologique »* ?

Le fait que la Sécurité sociale ne rembourse pas les avortements *donne libre cours aux avorteurs* avides d'argent, puisque aucun contrôle ne peut les atteindre.

Pour nous les femmes, c'est toujours la clandestinité, avec tout ce que cela comporte.

Si la volonté du gouvernement est réellement de libéraliser l'avortement, alors que tous les *hôpitaux et cliniques soient* réellement soumis à un contrôle, et que ceux qui se refusent à pratiquer des avortements — et ils sont libres de le faire — soient remplacés, pour ce type d'intervention, par une équipe préparée à les pratiquer non seulement *sur* le plan médical, mais également *sur le plan psychologique, afin* que l'on supprime cette humiliation, ce mépris qui *« enfonce encore plus »* la femme qui a tant besoin de chaleur humaine et de compréhension dans ces moments-là !

ANNICK MOUTAILLIER.

(Jeudi 20 janvier.)

L'INAUGURATION DE LA CENTRALE D'ODEILLO

Une première mondiale de l'énergie solaire

En l'absence de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, et de M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, *qui accompagnait le président de la République en* Arabie Saoudite, c'est M. Robert Chabbal, directeur du Centre national de la recherche scientifique qui a inauguré le mardi 25 janvier la centrale solaire d'Odeillo. Première installation à fournir de l'électricité d'origine solaire au réseau d'Electricité de France, cette centrale expérimentale doit ouvrir la voie à des installations plus importantes qui feront peut-être du Soleil, au *début de l'an 2000, la source d'énergie abondante, non polluante* et peu coûteuse que chacun souhaite.

Couplée au réseau le 19 *octobre* dernier, la centrale solaire d'Odeillo (Pyrénées-Orientales) fait entrer le Soleil, aux côtés du charbon, du pétrole, du gaz, de l'uranium, de l'eau des fleuves et de celle des marées, au club des sources d'énergie de l'E.D.F. Entrée modeste : la centrale d'Odeillo a une puissance de 64 kilowatts, c'est peu quand on la compare aux 900 mégawatts (900 000 kilowatts) de la centrale *nucléaire de Fessenheim*.

Mais il faut un commencement à tout, et cet énorme écart est naturel puisque d'un côté il s'agit d'une installation industrielle, et de l'autre d'une réalisation expérimentale ; sa construction fut décidée il y a deux ans (*le Monde du 26 février 1975*), pour étudier les techniques de conversion en électricité de l'énergie solaire : les considérations de puissances, de rendement et de coût étaient secondaires. Une comparaison plus raisonnable serait à faire entre la puissance d'Odeillo et *celle de la* première *installation* nucléaire à fournir de l'électricité. Il s'agissait du réacteur G-1 de Marcoule, d'une puissance de 3 mégawatts, qui fournit sa première *électricité en* 1957.

La centrale d'Odeillo est, en fait, une « retombée » du four solaire qui y fut construit en 1969. Cette installation est essentiellement *formée de nombreux miroirs* qui concentrent le rayonnement du Soleil. Car c'est là le paradoxe de cette énergie. Très abondante, elle est très diluée, et, si l'on veut disposer de *puissances* importantes, il faut recueillir le rayonnement solaire sur de grandes superficies : une surface de un mètre carré, perpendiculaire au Soleil, reçoit environ un kilowatt, dont une faible part seulement est convertible en électricité. *Le rendement de la centrale* d'Odeillo n'est que de 8 %.

Un jeu de miroirs étant déjà en place à Odeillo, construire une centrale solaire *n'était* pas un investissement trop important, compatible avec les moyens limités actuellement accordés aux recherches sur les énergies nouvelles. Le C.N.R.S. avait établi un *« programme interdisciplinaire de recherche sur le développement de l'énergie solaire » (PIRDES)*, que *M. Robert Chabbal* dirigeait avant de devenir, l'été dernier, directeur général du C.N.R.S. C'est dans le cadre de ce programme que fut *construite* la centrale d'Odeillo.

Depuis, des programmes plus ambitieux ont été décidés. Le projet THEM, proposé par le C.N.R.S., en accord avec l'E.D.F., et avec la participation de plusieurs industries privées, prévoit la construction d'une centrale de 25 *mégawatts, qui pourrait* être mise en service en *1979* ou en 1980. Elle sera, bien évidemment, construite dans le sud de la France, mais le site exact n'est pas encore choisi.

Il s'agira, comme pour Odeillo, d'une centrale « à tour » (*le Monde daté 7-8 mars 1976*), où un jeu de miroirs concentre les rayons du soleil sur une chaudière placée en haut d'une tour. Notre correspondant à Perpignan nous signale qu'à Odeillo cette chaudière porte à 335 °C un fluide organique, le gilotherm, qui est ensuite stocké dans un réservoir de 30 mètres cubes. La chaleur dégagée sert alors à vaporiser de l'eau, et la vapeur, sous la pression de 25 bars, actionne un turbo-*alternateur. Les chercheurs* espèrent réaliser un jour des centrales à conversion directe, où des cellules photosensibles en silicium seraient assemblées sur de très grandes surfaces et transformeraient directement le rayonnement solaire en électricité. Déjà *utilisé* pour l'alimentation en électricité des satellites, ce système est actuellement beaucoup trop coûteux pour que son industrialisation soit envisageable. — M. A.

(Jeudi 27 janvier.)

SEMAINE DU 24 AU 28 JANVIER 1977

Une baisse «politique»

En démontrant l'apparente futilité des efforts déployés par le gouvernement pour resserrer les rangs d'une majorité profondément divisée, la décision de M. Chirac de maintenir sa candidature à la mairie de Paris a jeté la confusion à la Bourse. Un véritable climat de psychose pré-électorale a régné cette semaine sous les colonnes du palais Brongniart et le marché, *repris par ses vieux démons*, a négligé les indications pourtant très favorables fournies par le baromètre de l'économie, pour donner libre cours à ses craintes politiques. De ce fait, les cours ont sensiblement baissé.

Malgré un contexte politique déjà assez trouble, la semaine n'avait pourtant pas mal commencé. Lundi, premier jour du nouveau mois boursier, un très vif redressement s'était même opéré. Mais, dès le lendemain, le mouvement donnait des signes d'essoufflement et la tendance redevenait assez irrégulière. Mercredi, l'effritement reprenait, un effritement, cependant, qui procédait encore d'un attentisme prudent, à quelques heures de la publication des derniers indicateurs de l'économie. Las! Jeudi, malgré les nouvelles très réconfortantes venues de ce côté, l'attitude intransigeante de l'ancien premier ministre rompait définitivement le charme et une assez forte rechute se produisait. A la veille du week-end, l'aide discrète mais efficace des «gendarmes» (Caisse des dépôts et autres), conjuguée à quelques rachats de découvert, limitaient néanmoins les dégâts au minimum. Par rapport à leurs plus hauts niveaux de la semaine, les divers indices n'en ont pas moins fléchi de 2 % et d'un vendredi à l'autre de près de 1 %, ce qui porte la baisse des valeurs françaises à près de 6 % en moyenne depuis le 1er janvier.

Sans ce nouveau et malheureux incident, tout au contraire aurait dû porter la Bourse à se réjouir : la vive décélération des prix en décembre, plus rapide encore que prévu; la forte réduction du déficit commercial le même mois; les résultats plutôt rassurants des dernières enquêtes menées sur la marche des entreprises, la poursuite de la baisse des taux d'intérêt, et le sensible raffermissement du franc.

Mais décidément, le spectacle répété de leurs déchirements donné sur la place publique par les principaux dirigeants de la majorité met les nerfs des opérateurs à fleur de peau. A un mois et demi des élections municipales, dont la Bourse appréhende déjà, par anticipation, les résultats, il était inévitable que l'accentuation des divisions entre les deux grandes formations politiques crée un profond malaise autour de la corbeille. Le feuilleton politique est loin d'être clos. De nouvelles zones de turbulences sont de ce fait à redouter, à moins que l'image de l'homme fort, capable de vaincre, ne s'impose à un marché sur le fond assez «chiraquiste». Pour l'heure, la baisse n'a pas encore pris sa véritable dimension, tant la maigreur des échanges a été grande. Mais, sans élément de réconfort, elle pourrait rapidement la trouver.

ANDRÉ DESSOT.

La remontée du dollar et du franc s'accentue

Le mouvement de bascule amorcé sur le marché des changes depuis le début de l'année avec la remontée du DOLLAR, du FRANC et des monnaies faibles par rapport aux monnaies fortes, s'est accentué cette semaine, avec une note particulière pour le FRANC, qui poursuit son redressement.

Dès le lundi, le DOLLAR faisait prime partout, notamment à Francfort, où il débordait rapidement le cours de 2,40 DM pour frôler 2,43 DM le lendemain et atteindre 2,4330 DM mercredi : jeudi et vendredi matin, une petite réaction se *faisait sentir*, avec un retour à 2,42 DM, mais, vendredi après-midi, l'annonce, à New-York, d'une réduction sensible du déficit de la balance commerciale américaine en décembre, ramené à 554 millions de dollars contre 906 millions de dollars en novembre, stimulait à nouveau la monnaie américaine, qui retrouvait le niveau de 2,43 DM à Francfort.

De cette bonne santé, le FRANC a bénéficié à nouveau, mais cette fois-ci des facteurs strictement français sont venus conforter son redressement : hausse de 0,3 % des prix en décembre, réduction du déficit de la balance commerciale, atténuation du pessimisme ambiant, et ceci, en dépit des affrontements au sein de la majorité présidentielle. Le jeu des termes de règlement (leads and lags), si néfaste au franc l'an dernier, commence à lui être favorable, les importateurs se couvrant moins vite et les exportateurs n'ayant plus intérêt à retarder le rapatriement du produit de leurs ventes. Tous ces facteurs conjugués ont permis à notre monnaie de s'apprécier à nouveau, le DEUTSCHEMARK revenant de 2,07 F à 2,05 F (et même 2,045 F, mercredi), tandis que le FRANC SUISSE glissait à 1,97 F contre 1,99 F environ. Comme le FRANC accompagnait le DOLLAR dans sa hausse, le cours de ce dernier a évolué entre 4,96 F et 4,998 F, pour terminer à 4,98 F environ. Il convient de noter qu'à l'approche du seuil des 5 F, la Banque de France a vendu du DOLLAR pour freiner sa hausse, comme elle en avait acheté il y a quelques semaines à 4,93 F pour freiner sa baisse.

De son côté, la Banque d'Angleterre est intervenue vigoureusement tous les jours pour empêcher la LIVRE de dépasser le cours de 1,72 dollar, niveau qu'elle estime satisfaisant pour la compétitivité *des exportations britanniques*. Ses achats ont atteint 50 à 100 millions de dollars quotidiennement, *davantage le jour où un emprunt* de 1,5 milliard d'EURODOLLARS fut annoncé, et s'élèvent dit-on, à *plus de 1 milliard* de dollars depuis le début de l'année.

Même la LIRE, ce Petit Poucet de la Communauté monétaire européenne, s'est redressée, suivant le DOLLAR, le FRANC et la LIVRE dans leur remontée par rapport aux monnaies du «serpent» et au FRANC SUISSE, et ceci, malgré une nouvelle baisse de 0,50 % de la surtaxe sur les importations.

Quant au DEUTSCHEMARK, c'est le grand perdant de cette partie : manifestement, il fait moins recette, d'autant que la quasi-rupture entre le gouvernement et les syndicats fait craindre une vague de revendications.

Sur le marché de l'or à Londres, le cours de l'once a poussé une pointe à 133,50 dollars dans l'attente des résultats de la sixième adjudication du Fonds monétaire, qui s'est finalement effectuée à un prix unique de 133,26 dollars par once contre 137 dollars le 8 décembre. Déçus par ces résultats, les opérateurs ont laissé glisser les cours à 131,30 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	1,7150	8,5278	4,3059	4,1485	63,6779	4,3406	1512,63
	—	1,7150	8,5304	4,2900	4,1160	63,2835	4,3106	1512,63
New-York	1,7150	—	20,1106	39,8009	41,3393	2,6932	39,5100	0,1133
	1,7150	—	20,1045	39,9760	41,6666	2,7100	39,7851	0,1133
Paris	8,5278	4,9725	—	197,91	205,56	13,3921	196,46	5,6377
	8,5304	4,9740	—	198,81	207,25	13,4796	197,89	5,6394
Zurich	4,3059	2,5125	50,5279	—	103,8632	6,7667	99,2690	2,8486
	4,2900	2,5015	50,2915	—	104,2291	6,7791	99,5225	2,8361
Francfort	4,1485	2,4190	48,6475	96,2786	—	6,5149	95,5748	2,7426
	4,1160	2,4000	48,2509	95,9124	—	6,5040	95,4843	2,7210
Bruxelles	63,6779	37,1300	7,4670	14,7781	15,3493	—	14,6700	4,2097
	63,2635	36,9000	7,4185	14,7511	15,3750	—	14,6807	4,1836
Amsterdam	4,3406	2,5310	50,8999	100,7363	104,6300	6,8165	—	2,8696
	4,3106	2,5135	50,5327	100,4797	104,7291	6,8116	—	2,8497
Milan	1512,63	882,00	177,37	351,04	364,61	23,7543	348,47	—
	1512,63	882,00	177,32	352,58	367,50	23,9024	350,90	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

ARTS ET SPECTACLES

L'inauguration du Centre Georges-Pompidou

Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou a été inauguré lundi 31 janvier, à 21 heures, par le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, en présence de Mme Georges Pompidou, de M. Raymond Barre, premier ministre, et de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

Trois mille personnes, venues du monde entier, avaient été invitées à cette inauguration. Parmi les personnalités étrangères, le roi et la reine des Belges, le grand-duc et la grande-duchesse de Luxembourg; la princesse Grace de Monaco ; M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, et son épouse; M. Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire; le général Mobutu, président du Zaïre, et son épouse.

Premier du genre à être construit dans le monde, coûteux à construire et à faire fonctionner, le Centre est l'occasion d'un débat d'idées en France, à travers la presse et au sein des partis (principalement le P.S. et le P.C.) sur la place de la culture contemporaine dans la société, son prix, son public, sa centralisation ou sa décentralisation. Sur l'architecture contemporaine du fer, aussi, implantée dans un quartier de Paris dont le destin commence à changer.

A l'échelle du siècle

par ANDRÉ FERMIGIER

Le 5 janvier 1875, le maréchal Mac-Mahon inaugurait, en présence du roi d'Espagne et du lord-maire de Londres, le nouvel Opéra de Paris. Ce 31 janvier 1977, le président de la République inaugure, en présence de plusieurs souverains et chefs d'Etat, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

Si l'on rapproche ces deux événements, en négligeant d'autres du *même ordre qui furent moins significatifs* (les «palais» des expositions de 1900 à 1937), c'est qu'ils apparaissent à un siècle de distance comme les jalons essentiels de *l'histoire architecturale, culturelle et* sociale du Paris moderne et contemporain, peut-être de la France elle-même.

Pivot d'une immense opération d'urbanisme et correspondant à un besoin précis, l'édifice de Garnier était né de la «fête impériale», de l'épicurisme d'une société qui ne c o n c e v a i t l'expérience *artistique qu'en termes de cérémonie*, de plaisir et de symboles de puissance. Conçu lui aussi en termes de prestige, austère et résolument technique, socialement ambigu, le Centre Pompidou accumule des fonctions moins clairement définies, mais plus ambitieuses et riches de possibilités diverses se confortant l'une l'autre. Violemment attaqué dans son principe et dès son origine, il apparaît aujourd'hui comme le champ clos du débat sur la culture. Sera-t-il une institution de plus ou un véritable lieu de création, un moyen de réduire ce que l'on nomme pudiquement les inégalités culturelles ? Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il a *été réalisé avec une générosité qui* paraîtra à certains choquante dans le contexte économique actuel, mais qui peut être demain payante. Qu'il est l'édifice le plus important et moderne, au *meilleur sens du terme, qui* ait été construit à Paris depuis le siècle dernier, et qu'il marquera son époque comme avait marqué la sienne le chef-d'œuvre de Charles Garnier. *Sur ce point, le pari fait le* 25 décembre 1969, lorsque fut décidée sa création, a été gagné.

Deux mots d'histoire, où le hasard intervient plus que la nécessité. Sur *les 2 hectares libérés par la destruc*tion de l'îlot insalubre Beaubourg, on pensait depuis longtemps à construire une grande bibliothèque destinée à désengorger la Nationale et à pallier l'insuffisance notoire des équipements parisiens en matière de lecture publique. Le projet était dès 1967 programmé dans ses détails, chiffré, et l'on avait même commencé à en envisager les solutions architecturales. *C'est alors qu'intervint le* président de la République Georges Pompidou. Il n'*aimait pas* le Musée d'art moderne, il s'intéressait à l'art contemporain. Il voulait redonner à *Paris son lustre culturel et attacher son nom à l'un de ces grands éta*blissements qui, depuis le dix-septième siècle, ont scandé son histoire.

Il décida donc que serait construit à Beaubourg, au centre de la ville, le nouveau musée d'art moderne, d'abord prévu à Nanterre, où il est bien évident qu'il n'avait que faire. *Comme il n'était pas question de renoncer* à la bibliothèque, il décida encore de faire à la fois la bibliothèque et le musée, auxquels s'ajoutèrent bientôt un institut de recherches musicales et la tête chercheuse du vénérable Musée des arts décoratifs, le Centre de création industrielle. *D'où un programme extrême*ment chargé, celui d'une sorte de Panthéon culturel, de «Mecque de l'intelligence», pour parler comme Hugo, le projet rappelant curieusement *celui que la Seconde Répu*blique avait envisagé pour le Louvre, qui devait abriter à la fois les collections publiques, la nouvelle bibliothèque nationale et les locaux des *expositions industrielles*.

Beaubourg fit l'objet d'un concours international, jugé par un jury international, lequel prima le projet Piano-Rogers-Franchini à l'unanimité *moins une voix. Il n'est pas inutile* de le rappeler, d'autant que le choix d'architectes étrangers provoqua bien des rancœurs qui expliquent une partie des attaques dont l'édifice est *aujourd'hui l'objet*. Le *projet* Piano-Rogers-Franchini fut un peu l'œuf de Colomb et un membre du jury me confia un jour que, s'il n'avait pas été retenu, aucun ne l'aurait été. *Au lieu de disperser les éléments du* programme en une sorte d'Acropole étrangère à la ville, ce qui est un peu le cas du Lincoln Center à New-York, l'équipe italo-anglaise propo*sait de les rassembler en un seul* volume ouvert, pariant après sur la dynamique réciproque des activités (qui a consulté un livre ira peut-être ensuite voir un tableau ou un spectacle), réservant devant la façade de *l'édifice une* place, un carrefour, un vaste élément de liaison avec l'ensemble du quartier. Et l'on peut ajouter que réunir trois ou quatre édifices en un seul représente une *économie évidente sur le plan* du fonctionnement comme de la construction.

Par sa franchise, sa brutalité même, et grâce à la qualité des espaces *de dégagement, l'intégration* du Centre à un voisinage pourtant fragile paraît une réussite remarquable. *Alors que la Maison de la radio pâtit* d'un environnement assez morne, le quartier, sa trame, ses activités et ses façades contribuent à animer le Centre, et le Centre lui-même a per*mis la réhabilitation* du quartier, naguère un des plus pourris de Paris (sans Beaubourg, il aurait été détruit). Pour peu que l'on conserve les façades de la rue Rambuteau, et que *l'on peigne en couleurs mieux* étudiées les pignons avoisinants, dans l'ensemble l'opération pourra être considérée comme une réussite, surtout si on la compare à ce qui a été *fait ailleurs, Italie ou front* de Seine. Qu'elle ait causé de nombreux désagréments aux riverains, cela est évident et cela était inévitable (Beaubourg ou non, on aurait construit et *la moitié des Parisiens vivent en per*manence avec un marteau-piqueur sous leurs fenêtres). Que l'opération soit socialement injuste (toutes le sont, *celle-ci peut-être un peu moins qu'une autre*), *cela doit être* dit, mais Beaubourg n'y est pour rien puisque, là où on a construit le Centre, il n'y avait rien.

Le prix de trois Concorde

Et l'édifice lui-même ? Même si l'expression est démodée, même si *Beaubourg est «le dernier exemple muséologique de l'imagination du capitalisme dans sa phase ultime»*, comme l'écrivait une journaliste américaine (Annette Michelson, *Art Forum*, avril 1975), *il n'y a aucune rai*son de ne pas parler de chef-d'œuvre à son propos : un chef-d'œuvre qui sauve l'honneur et est à l'échelle du siècle. Que l'on regarde l'édifice *ou que l'on y pénètre (on ne peut* juger d'un édifice qu'après y être entré), il est bien difficile, si l'on est sans passion, de ne pas être saisi par la force et la rigueur des *ensembles, la beauté, la convenance* des espaces intérieurs, et je doute qu'aucun musée au monde dispose de surfaces aussi stimulantes et propices que celles qui ont été con*senties au département des arts* plastiques, où il faudra d'ailleurs revoir l'accrochage.

Beaubourg fera crier ? Tant mieux. Ceux qui crient aujourd'hui le plus *fort auraient mieux fait de consacrer* leur énergie pulmonaire à la tour de la Halle aux vins, à Maine-Montparnasse, au centre Morland, j'en passe et des meilleures, et, en matière d'architecture (celui de tous les arts qui bouge le plus lentement), ce qui est authentiquement créateur suscite toujours l'opprobre et le scandale. La tour Eiffel fit s'arracher de *rage* mainte lavallière et, lorsque fut inauguré le Théâtre des Champs-Elysées, certains des esprits les plus distingués du temps déclarèrent que cette chose-là était mastoc, munichoise et, pour tout dire, boche. Un seul reproche : la couleur. Agressive, inutilement décorative, elle *fournit de trop faciles arguments aux* adversaires de l'édifice.

L'argent ? Les folies Beaubourg ? La Villette ? Les comptes fantastiques ? Les horribles phynances ? *Regardons-y de près. Selon les esti*mations officielles, Beaubourg a coûté 900 millions : 900 millions, c'est un peu moins que le budget de la préfecture de police pour 1977 (services d'incendie compris). Chaque Concorde revient à 350 millions environ et il aura fallu 1,6 milliard *pour mener à bien la première tran*che de Roissy. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles s'élèveront en 1977 à 130 millions : un peu moins que ce qu'a coûté à l'Etat la desserte de la Corse l'année dernière : un peu moins que le budget de l'Opéra (143 millions) : beaucoup moins *que le déficit* annuel d'Air France (354 millions en 1975) et de la S.N.C.F. (1,3 milliard). Alors ? Pour une fois que la culture n'est pas la dernière roue du carrosse et l'orpheline du temple ! De toute manière : ou bien l'on arrêtait l'entreprise alors qu'il en était encore temps (en 1974 *par exemple*) *ou bien, puisqu'on l'a* continuée, on lui donne les chances de sa réussite. Si Beaubourg était à refaire, on ne le referait pas. Mais on n'a de choix aujourd'hui qu'entre l'argent et la catastrophe, La Villette, en effet, la carcasse désaffectée, l'aqueduc de Maintenon. Le vin est tiré, il faut le boire.

L'affreux leadership

Un mot encore : l'argent de Beaubourg, disent certains, aurait été mieux employé en faveur du patri*moine ou de la décentralisation artis*tique. *Peut-être, mais il est fort pro*bable que, si l'on avait renoncé au projet, ni le patrimoine ni les équipes décentralisées n'auraient reçu *un centime de plus*.

Un autre : les responsables du Centre attendent 10 000 visiteurs par jour, ce qui n'est pas déraisonnable et correspond à peu près aux entrées du Louvre. Mais, une fois la curiosité passée et en dehors des mois de surchauffe touristique, viendront-ils ces *précieux* 10 000 visiteurs, *promis*, comme tous les publics, à la bouderie et à la retraite ? Les activités du Centre *sont si diversifiées* que l'on peut espérer une irrigation permanente, mais il faudra inventer sans cesse, et il n'est peut-être pas de très bon augure d'avoir placé Beaubourg, «*par un choix déterminé et* symbolique» (le président Robert Bordaz, conférence des Ambassadeurs, 18 janvier), sous le signe de Marcel Duchamp, mythe un peu gonflé et usé, père spirituel de tant de fruits secs et prophète de la mort de l'art. Ce que l'on peut craindre d'ailleurs, c'est moins le vide que le trop-plein, l'assaut du parisianisme. *Voilà ce dont il faudra se garder* : le snobisme, la mode, les colloques ineptes, les grippes intellectuelles, comme dit Marguerite Yourcenar, qui saisissent régulièrement notre élite pensante. Entre la coterie et le grand public, l'équilibre ne sera pas facile à trouver.

L'avant-dernier mot : Beaubourg, qui se présente surtout aujourd'hui comme une énorme banque d'informations, peut-il être aussi un *lieu de création ? Le temps de ces énormes* machines n'est-il pas révolu ? Comment associer les artistes à l'entreprise autrement que par le fait du prince, qui c h o i s i t par un geste *nécessairement subjectif ceux qui lui* paraissent dignes d'entrer dans le temple ? Certes la rhétorique de la marginalité peut être aussi déplaisante que celle de l'art institutionna*lisé et du pontificat culturel. Mais* on ne peut nier que le Centre Pompidou risque d'accentuer cette fatalité de la centralisation qui est inscrite dans notre histoire et dont la fécondité n'est *plus aujourd'hui évidente*.

Le dernier : la *réussite de Beaubourg dépend, en grande partie*, de l'opinion internationale. Les premières réactions sont assez curieuses, si l'on en juge par les deux articles d'Anthony Burgess et Hilton Kramer *récemment publiés dans le New York Times Magazine* (23 janvier). Passons sur l'article d'Anthony Burgess, pour l e q u e l les principaux intérêts des Français semblent être le beaujolais, *les croissants, Jerry Lewis, les grè*ves, la haute cuisine et «un western à la télé» (en français dans le texte), le tout d'ailleurs très gentiment dit. La réaction de Hilton Kra*mer surprend davantage (ou moins)* lorsqu'il écrit que «le Centre Pompidou représente de la part du gouvernement et des cercles artistiques *français un effort majeur pour retrou*ver une position de leadership mondial», effort dont l'échec ne ferait que renforcer la position américaine. Quand en finira-t-on avec cette absurde querelle et ce mot affreux de leadership ? La vérité est ailleurs : si Beaubourg était né au début du siècle, dans les années 20 ou, en*core, en 1945, quel catalyseur* il aurait pu être ! Aujourd'hui ? Le plus grand p r o b l è m e auquel sera confronté le Centre Pompidou est celui de la crise, du déclin de toute la culture de l'Occident, des deux côtés de l'Atlantique.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Mardi 1er février.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1595

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■		■		
II				■					
III									
IV	■						■		
V								■	
VI			■						
VII	■					■			■
VIII						■		■	
IX		■							
X					■		■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Entouré de bois, il en a par-dessus la tête ! ; Son disque a connu un certain succès. — II. Endroit où plus d'un chef a été brutalement séparé de son corps: Volatile. — III. Est toujours bon à quelque chose. — IV. Loin des yeux, près du cœur ; Note. — V. Après. — VI. Titre abrégé ; Pris par le vainqueur. — VII. Titre étranger ; Se suivent en courant. — VIII. Courant. — IX. Prendra certaines précautions. — X. Se succèdent au cours d'une longue existence ; Prend son temps. — XI. Simples ; Intéresse tout autant le pêcheur que le limier.

VERTICALEMENT

1. Chez le Père Goriot ; Vient d'être ; Est ennemi de la presse. — 2. Familiers à ceux qui sont habitués à faire bonnes figures ; Evoque d'affreux tourments (épelé). — 3. Provoquent des troubles de la circulation ; Se trouvent fort bien en des affaires qui n'ont pas été faites pour elles. — 4. Nanties d'un certain bagage. — 5. Sans réserve. — 6. Ont conservé leur caractère sauvage ; Préfixe. — 7. Termine six jours sur sept ; Euphorbe. — 8. Eventuellement mieux apprécié ou définitivement rejeté ; Demi-tour ; chef étranger. — 9. Soutiens d'une perche ; Se fraie souvent un chemin parmi les épis.

Solution du problème n° 1594

Horizontalement

I. Pureté ; Li. — II. En ; Bon. — III. Pincée ; Un. — IV. Itérative. — V. Ne ; Icônes. — VI. Reines. — VII. Fard. — VIII. Têt ; Entes. — IX. Brassière. — X. Mit ; Eson. — XI. Retour ; St.

Verticalement

1. Pépins ; Tb. — 2. Unité ; Ferme. — 3. Ne ; Ratait. — 4. Encrier ; Sto. — 5. Eacides. — 6. Eton ; Nier. — 7. Inertes. — 8. Louves ; Eros. — 9. Innés ; Usent.

GUY BROUTY.

Direct. : Jacques Fauvet
Impr. du «Monde» 5, r. des Italiens, Paris
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 4[illegible]

هكذا من الأصل

A PROPOS DU FESTIVAL D'AVORIAZ

Le cinéma est fantastique alors le cinéma fantastique...

C'EST une déjà vieille histoire. Les vampires du Midi-Minuit ont été évincés par le cinéma érotique. Le fantastique, le fantastique entre guillemets, est devenu une affaire sérieuse, il a perdu sa clientèle d'occasion, les *amateurs de frissons troubles,* pour s'adresser à tout le monde, sur large écran, dans les grands circuits de distribution, avec des effets sonores coûteux (du genre « sensurround »).

Face à la télévision qui sécurise avec ses héros de série — *ceux-ci reviennent toujours indemnes,* chaque jeudi, fidèles à leurs rendez-vous, en treize épisodes de cinquante-deux minutes, car treize et ses multiples sont les chiffres d'or du petit écran, — il est devenu, le cinéma fantastique, un des derniers lieux du spectaculaire, *de l'inattendu, de l'interdit,* de la fiction hors série. Hollywood l'a compris : « la Tour infernale », « l'Exorciste », « les Dents de la mer », investissent les territoires *de la peur devant des salles* combles. La chapelle d'autrefois est devenue cathédrale.

Et pourtant, les fanatiques de naguère se retrouvent une fois l'an, entre soi, à Avoriaz. Ils goûtent, cinq jours de suite, à la cuvée du millésime, avec le sentiment, ren*forcé par la géographie, de ne pas* appartenir au commun de la cinéphilie. Comme si un tel Festival avait pu exister au temps des salles minables sur les Grands Boulevards ; *avant que l'industrie ne s'empare* de cet artisanat dont les chefs-d'œuvre étaient signés Hammer ; avant que cet artisanat ne soit devenu lui-même une branche de l'industrie.

Pareille transformation s'exprime dans le marché du cinéma par la nécessité d'une promotion, le genre était autrefois semi-clandestin, et c'est çà, Avoriaz, un trem*plin : un échange d'images de* marque entre des films et une station de sports d'hiver qui, chacun, *veulent attirer le nombre, en jouant sur la carte de la différence.* Entre guillemets, la différence. Comme le fantastique.

Pourquoi ces guillemets ? Le *fantastique est ici entendu comme* un genre alors qu'il est le propre du cinéma, si on parle du fantastique au sens fort. Cet art, le cinéma, qui mieux que tout autre (mieux même que la chanson), transmet au plus large public des représentations, stéréotypes ou transgressions, par où passent des désirs, des peurs, des identifications. Oui, il y a du fantastique sans guillemets partout : dans le rideau que Scarlett O'Hara arrache *pour s'en faire une robe* (« Autant en emporte le vent »), dans la réplique « Pierrot, non Ferdinand » de « Pierrot le fou », dans la complainte de l'ouvrière « du gris qu'on prend dans ses doigts et qu'on roule » (« Coup pour coup »), et même dans le grand retour à *l'ordre final, baptisé « happy end »,* qui ponctue la plupart des films conventionnels, dont le principe, ces films fussent-ils des comédies, repose sur la peur que « ça » ne *marche pas et que la hiérarchie* des choses et des sentiments ne soit remise en cause.

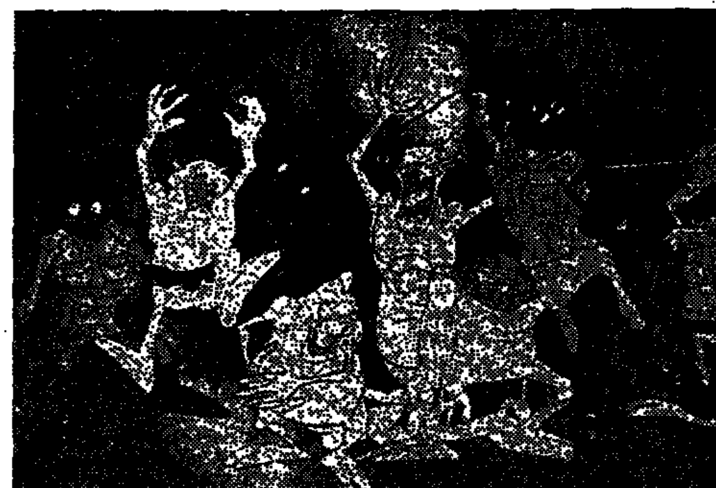
Il y a aussi du fantastique dans la manière dont les visages sont éclairés, et comment se projettent les ombres, et comment sont enregistrées les voix (le « naturel » du son « direct », ou le « vrai » théâtral des dialogues post-synchroni*sés), et comment s'enchaînent les séquences, dans les faux raccords* du cinéma de Jean-Luc Godard, et aussi (bien que cela paraisse anti*nomique) dans le rapport de cause* à effet, porte qui s'ouvre, salon où l'on pénètre, à quoi le spectateur reconnaît que son *imagination* est projetée dans un univers vraisemblable.

Le fantastique du cinéma, c'est qu'un créateur offre, à l'attente créée par la porte qui s'ouvre, une réponse désirée : le spectacle du *salon. Le cinéma fantastique, au contraire, désigne l'anomalie.* Au désir est substitué le premier degré de la crainte. *Ici,* l'attente n'est plus diffuse, le rêve se fait à l'état de veille : chaque spectateur sait que derrière la porte de la salle de bains — le personnage appuie *sur la poignée dans une tension* entretenue — il y a un million de vers géants, prêts à dévorer.

Cette scène est dans « Squirm », une des réussites d'Avoriaz 1977, si on crée une catégorie pour les films à effets spéciaux. Dans ces films-là, la nature est représentée *comme une entité métaphysique* et se manifeste comme l'instrument d'une revanche possible (de qui ?) sur les conquêtes de l'humanité ; *elle envahit tout, ou dénonce les méfaits de la technologie. Les vers* de « Squirm » ravagent une bourgade de l'Amérique silencieuse condamnée à l'enfer écologique, on le sait aussitôt que l'on fait la connaissance de l'échantillonnage de déchets humains — shérif amoral, et population névrosée — que le réalisateur met en scène. On *retrouve l'appétit du lucre* — il transforme coqs, vers et rats en *monstres géants,* — *dans « la Nourriture des dieux » : heureusement, un intrépide footballeur américain* intervient. C'est le désir du profit encore qui dérègle la mécanique de « Future World » — Disneyland de luxe, déjà vu dans un premier épisode: « Westworld » — où les puis*sants de ce monde vont s'offrir de* l'illusion en quatre dimensions parmi les robots ; ceux-ci incarnent des héros du Moyen Age ou de Rome, sinon de la conquête de l'espace (la conquête de l'espace « comme si on y était » est aussi l'argument du film soviétique pour *enfants « la Grande Randonnée cosmique »,* mais, là, la transgression proposée aux héros se situe du côté de la chute de volontarisme). Dans « Futur World », la me*nace,* sous l'instigation d'un savant — il n'est pas un savant fou, simplement très ambitieux, — réside *du côté de la perfection du simulacre* : ce ne sont pas les vrais « grands » qui repartent du complexe de loisirs d'Argos mais leurs doubles robotisés. On ne sait plus qui nous gouverne. Heureusement que les héros positifs, deux journalistes, vont démonter la machina*tion, Woodward et Bernstein d'un* Watergate allégorique.

Dans ces trois films, à partir d'une idée hors du quotidien, le postulat est développé par surenchères successives : de plus en plus de vers, de plus en plus de rats, *de plus en plus de robots.* La surdimension est également ce qui donne un caractère fantastique au « *Bus en folie* », primé par le jury des enfants, qui ont préféré l'humour mécanique de cette course-poursuite caricaturale à la poésie un peu simplette du classique japo*nais « Godzilla », cette fois af*fronté aux « *Monstres mécaniques* ».

A l'inverse, le fantastique connaît une dimension en creux, *intériorisée, dans des films comme* « Alice ou la dernière fugue », de Claude Chabrol, « los Niños » de l'Espagnol Narcisco Ibanez Serrador, *Prix de la critique*, ou « Carrie », de Brian de Palma, lauréat indiscutable d'un Festival dont il a *déjà remporté* le Grand *Prix il y a deux ans avec* « Phantom of the Paradise ».



Il s'agit chaque fois de la mise en acte d'une névrose où le spectateur peut s'identifier, psychologiquement. Alice se heurte, dans une demeure sans issue, à *des êtres dont la force « surnaturelle » consiste à ne pas répondre* aux questions (fantasme individuel ou projection d'une réalité sociale ?) ; « *los Niños* », ce sont *les enfants d'une île qui prennent* le pouvoir, *sans s'expliquer,* et ils en exterminent les adultes (les *adultes n'ont-ils pas une manière aussi inargumentée d'inscrire les* petits *dans des normes collectives ?)* ; « Carrie » est la jeune fille dont la puberté tardive dérègle l'existence, car sa mère hystérico*catholique y voit le signe du mal* (le pouvoir de Carrie — merveilleuse Sissy Spassek — se manifeste par des dons de télékinésie, scènes assez extraordinaires où elle commande aux choses d'exécuter ses revanches contre une collectivité qui l'exclut, parce qu'elle est « dif*férente* »).

« Carrie », comme « Alice » ou « los Niños », est un film où cependant la fantaisie est bridée par une étrange préoccupation de vraisemblance psychologique : Alice parcourt un dernier rêve dans l'instant d'un accident de voiture ; les *héros britanniques de « los Niños »* ont une bonne raison de craindre les enfants, ils attendent un petit que l'homme ne désire pas ; Carrie présente, *c'est bien la fille de sa mère, les mêmes caractères* hystériques que toutes les sorcières depuis Michelet. Cette réversibilité du fantasme, à prendre comme *tel* avec tous les garde-fous positivistes de notre culture, ou à accepter comme figuration d'un surnaturel para-religieux fournit, d'autre part, *l'argument de « God told me to »,* Prix spécial du jury, et de « For the Devil a Daughter ». Ici le Mal, qu'il vienne des Enfers ou sous forme d'extra-terrestres, emprunte les simulacres de la religion, et le spectaculaire réside dans le détournement — culturellement inacceptable *pour les judéo-chrétiens* que nous sommes — du rituel.

En revanche, la caricature des danses hassidiques dans les « Sorciers de la guerre », dessin animé de Ralph Bakshi (« Fritz the Cat »), a été un des sourires du Festival. *Ici aussi s'affrontent* les forces du Bien, incarnées par une sorte de Prof' (1), vieilli, il se nomme Avatar, et celles du *Mal,* les armées de Loup Noir, référentiellement hitlériennes : le maniement plein d'humour des stéréotypes de la bande dessinée, et des grandes *images culturelles du cinéma* (« Alexandre Nevski » en particulier) font de ces « Sorciers » un petit chef-d'œuvre pour cinéphiles au sens large. L'invention, partout présente, du réalisateur consiste à trouver une manière déroutante d'amener des situations, des gags, infiniments connus. *Mais peut-être est-ce* là le contraire du fantastique entre guillemets. Admettre que ce que nous *redoutons* appartient aussi à des terres déjà explorées.

MARTIN EVEN.

(Jeudi 27 janvier.)

(1) Un des sept nains du dessin animé de Walt Disney.

Musique

L'Opéra - Studio retrouve sa chance

Après la pluie, le beau temps. *Les perspectives si sombres il y a un an pour l'Opéra-Studio de* Paris se sont éclaircies à l'occasion d'un changement de mi*nistère. Comme en matière économique,* il n'est pas interdit en matière culturelle de changer de cap.

En l'occurrence, il s'agit d'un retour au bon sens : l'ancien secrétaire d'Etat *à la culture,* M. Michel Guy, s'était prononcé dès sa nomination, et avant même tout spectacle, contre l'existence de l'Opéra-Studio ; ne pouvant en *obtenir la suppression, il l'avait* laissé péricliter avec de maigres crédits, contre lesquels avait protesté le conseil d'administration de la R.T.L.N., puis avait décidé de *l'expédier à Lyon,* dans un immeuble où rien n'était préparé pour le recevoir...

Dès son arrivée rue de Valois, Mme Françoise Giroud reprenait le dossier et s'appliquait, avec M. Jean Salusse, président du conseil d'administration de la R.T.L.N., et *M. Jean Maheu,* directeur de la musique au secrétariat d'Etat, à donner une nouvelle chance *à l'Opéra-Studio,* dont elle reconnaissait l'urgente nécessité *pour l'avenir* de l'art lyrique en France.

La crise du chant français est en effet un beau sujet de gémissements dans les milieux officiels de la culture.

Mais cela n'est certes pas en engageant la crème des artistes internationaux à l'Opéra de Paris, et même en province, que l'on *résoudra le problème,* si l'on néglige de soutenir l'unique organisme de formation d'Etat existant en France qui, *depuis trois ans, n'a* jamais pu fonctionner dans des conditions normales. L'Angleterre, la Suède, les Etats-Unis, qui ont su monter des « mécanismes de production » de *chanteurs* ces dernières années, nous montrent l'exemple.

Le secrétariat d'Etat *à la culture* a donc élaboré un nouveau cahier des charges pour l'Opéra-Studio avec l'administrateur actuel, Louis Erlo, dont le mandat va *être renouvelé pour deux ans à* compter du 1[er] janvier. Au cours de sa conférence de presse du 13 janvier, Mme Françoise Giroud a très précisément redéfini la mis*sion assignée à cet organisme :*

« Il va repartir sur des bases qui, cette fois, sont claires. Sa *mission* est de former de jeunes chanteurs à l'art lyrique : c'est une *école d'art lyrique appliqué. Il ne s'agit plus — ou il ne s'agit pas, car cela n'a jamais* été très clair — de former des metteurs en scène, des chefs d'orchestre, des décorateurs. (...) L'Opéra-Studio aura pré*cisément les moyens matériels de le faire. Cela signifie qu'il pourra* monter dans l'année deux spec*tacles où les chanteurs se produiront et cela veut dire qu'il aura* les professeurs nécessaires.

» Louis Erlo le dirigera. Je considère que les conditions n'ont pas été bonnes pour ce qu'il a fait depuis quelques années, et qu'il est *nécessaire qu'il puisse montrer maintenant s'il est bien l'homme* capable de diriger cette école. Je le crois et les chances lui en seront données. (...) *Il ne s'agit pas de refaire l'Opéra-Comique.* L'Opéra-Studio travaillera salle Favart parce que la salle est là. Mais c'est une institution en soi qui pourrait aussi *bien se trouver ailleurs.* »

Le conseil d'administration de *la Réunion des théâtres lyriques* nationaux, qui se réunit ce mardi 25 janvier, peut donc approuver en toute quiétude le budget de l'Opéra-Studio enfin remis sur ses rails. Ce budget, qui *n'avait cessé de baisser* (6,7 millions de francs en 1974 ; 5,1 en 1975 ; 4,8 en 1976), *bondit cette fois à 8,9 millions de francs (+ 85 %),* grâce à une augmentation de la subvention de l'Etat qui atteindra 8 millions et à des recettes propres qui se monteront à 860 000 francs, grâce aux deux spectacles autorisés.

Entière satisfaction

Le cahier des charges prévoit des « relations permanentes de concertation » avec le Conservatoire national supérieur et les *conservatoires de province, des* « *contacts fréquents* » avec les organismes de diffusion lyrique et avec l'administrateur de l'Opéra, afin « *que les stagiaires puissent disposer* d'un droit d'accès aux répétitions et bénéficier des conseils des meilleurs chanteurs interna*tionaux de passage », ce qui est* effectivement fort souhaitable. Louis Erlo aura auprès de lui un directeur musical *(Michel Corboz* peut-être), des professeurs de chant et autres disciplines fondamentales, et un « conseil d'orientation consultatif » composé de six à dix personnalités *qualifiées.*

Louis Erlo a ainsi obtenu entière *satisfaction* sur le fond. On lui avait demandé instamment (et à Lyon surtout) de choisir entre l'Opéra-Studio et *l'Opéra de Lyon* qu'il dirige aussi ; le choix était *actuellement* impossible entre un théâtre dont il a fait une des meilleures scènes françaises (et qui a encore *besoin de son autorité),* et une école d'art lyrique qu'il a créée de toutes pièces, mais qu'on l'a empêché de mener à bien.

On voulait lui retirer l'administration de la salle Favart pour les « spectacles de garage » de tels opéras et opérettes; il a refusé d'administrer l'Opéra-Studio dans ce lieu sans avoir la pleine maîtrise de la programmation et de l'organisation de l'ex-Opéra-Comique (1). *Le secrétariat d'Etat à la culture* a eu la sagesse de le suivre sur ce point. En revanche, il était judi*cieux d'adjoindre* à Louis Erlo un directeur musical (qu'il réclamait) et un comité consultatif qui aidera l'Opéra-Studio à sortir de l'isole*ment officiel où il se trouvait* : certaines difficultés et certaines erreurs passées ne devraient plus *se reproduire de ce fait.*

Il reste à Louis Erlo à faire la preuve qu'avec les moyens néces*saires il est capable de mener à* bien toutes ces tâches. On notera que le bilan des trois sombres années de l'Opéra-Studio n'est pas négatif. Outre le grand succès remporté par « la Flûte enchantée » (trente-huit représentations en 1974-1975), le remarquable travail *musical accompli sur les « Madrigaux » de Monteverdi (malgré une* présentation scénique déplorable qui justifie la décision de renoncer à la formation des metteurs en *scène dans ce cadre),* et la création de « Young Libertad » de Claude Prey à Lyon, les stagiaires n'ont *pas perdu leur temps : sur les* dix-sept jeunes gens retenus entre le 1[er] septembre 1973 et le *1[er] janvier 1975,* et qui ont effectué au moins le stage normal de deux ans, treize ont obtenu des engagements substantiels pendant leurs études, et dix se sont vu *proposer des postes stables* dans des opéras de province (Lyon, Bordeaux, Toulouse), à *Radio-France et au Groupe vocal de France.*

Précisons qu'en trois ans, trois cent seize candidats avaient été auditionnés et que vingt-neuf stagiaires avaient été retenus. La raréfaction des candidats de valeur dans les mois passés tenait à l'incertitude quant à l'avenir de *l'Opéra-Studio,* et *surtout à l'annonce* de son déplacement à Lyon. La prise en charge franche et sans arrière-pensée de notre Ecole supérieure d'application de l'art lyrique par le secrétariat d'Etat à la culture devrait lui assurer main*tenant* le recrutement et le rayon*nement qu'elle mérite.*

JACQUES LONCHAMPT.

(Mercredi 26 janvier.)

(1) Le problème d'une seconde scène lyrique à Paris reste entier. Mais il dépasse de beaucoup, nous semble-t-il, celui de la salle Favart. C'est d'un nouveau théâtre de deux mille cinq cents places que Paris a besoin.

LETTRES

AU GÉNIE PRÈS !

« Histoire littérature », de Gérard Delfau et Anne Roche
« Parti pris », de Philippe Garcin

LA pensée maîtresse autour de laquelle les sciences humaines se remettent en cause depuis vingt ans, non sans barouf, se ramène à cette probabilité : savoirs et théories ne tombent pas du ciel, ni des lambris de la Sorbonne, mais montent des tréfonds sociaux, *comme tout* autre événement. Les batailles pour les concepts de plus-value ou de libido relèvent autant de l'histoire que celle de Marignan (1515). Foucault, un des premiers, s'est voulu l'archéologue de ce que les vieux manuels, au titre du pittoresque, appelaient le « mouvement des idées ». Chatelet s'y emploie pour la philosophie, d'autres pour d'autres disciplines.

La critique littéraire en tant que branche universitaire a échappé jusqu'ici à cette remise en perspective. On se contentait de lui coller des étiquettes, comme Linné aux feuilles de choux. *Histoire littérature* fait mieux que combler cette lacune. En suivant pas à pas les efforts d'un siècle et demi pour expliquer *rationnellement* les chefs-d'œuvre, Gérard Delfau et Anne Roche ont cerné à la perfection le mystère sur lequel ces efforts n'ont cessé de buter et de rebondir : si c'est le milieu qui engendre l'écrivain, comment *Pierre Corneille diffère-t-il* de Thomas ? Pourquoi Homère nous bouleverse-t-il encore ? D'où vient que la science littéraire, puisqu'elle se veut telle, risque de n'être jamais exacte qu'*au génie près ?*

LA dialectique entre l'envie de réduire l'inspiration à l'air du temps et le constat qu'elle s'y refuse s'amorce dès Taine et Flaubert. Parce qu'il a lu dans Hegel que toute création appartient à une époque et à un peuple, le premier décrète qu'il ne suffit plus de peindre, comme Sainte-Beuve, mais qu'il faut « comprendre » : à quoi le second oppose l' « œuvre en soi » et répond (dans une lettre de 1869 à George Sand) : « *Quand donc sera-t-on artiste, rien qu'artiste ?* »

L'approche socio-historique du fait littéraire n'en est pourtant qu'à ses débuts. C'est seulement vers 1890 qu'elle va se détourner à la fois de la critique du goût illustrée par Faguet et du scientisme de Taine, pour s'orienter vers la théorie de l'œuvre-reflet élaborée par Plekhanov.

Ce qui ne signifie pas qu'elle s'inspire déjà du marxisme. Une tradition toujours vivace porte les intellectuels français à ne subir les influences qu'à retardement, en invoquant leur antériorité. Nos littéraires de la fin du *siècle peuvent remonter, par-delà le* positivisme, jusqu'à Mme de Staël ou Helvetius, qui faisaient déjà dépendre *œuvres et goûts de* l'état social. Volontiers matérialistes pour ce qui est de l'histoire, ils restent idéalistes en matière artistique. Marx les y aide en s'avouant perplexe devant la pérennité des arts grecs, et Plekhanov en insistant à l'excès sur la sociologie du « contenu »

Tandis que la critique socialiste de l'époque reste dans l'ensemble puriste et moralisante, Blum compris, seul Jaurès, sans doute parce qu'il a lu Marx dans le texte et qu'il mêle la pratique politique à la réflexion esthétique, pressent à la fois les interactions entre création et société, telles que les décrira Gramsci, et les risques lointains de l'embrigadement jdanoviste.

MAIS c'est Lanson, autre intellectuel engagé, on l'oublie trop — « *On est pour ou contre le socialisme, voilà la grande affaire !* », écrit ce dreyfusard collaborateur de *l'Humanité*, — qui rompt décisivement avec le dix-neuvième siècle et marque le juste partage entre l'investigation historique, à mener avec les rigueurs du genre, et la singularité du processus créatif, à laisser aux « littéraires purs », comme on dit.

En quoi il annonce à la fois la méthode des annales et des mentalités, la primauté du texte scientifiquement établi sur l'ancienne obsession des sources biographiques, la sociologie des échanges entre le livre et le public, la spécificité de l'écriture, l'irrationnel du plaisir ; bref, du même coup, Febvre, Mandrou, Escarpit et Barthes.

Dans la foulée de Lanson, et en partie contre lui, on notera les avancées de Péguy et de Proust, que leur méfiance envers le déterminisme amène à anticiper, pour l'un sur la notion de révolution *culturelle*, et pour l'autre sur celle d'inconscient.

Mais ces pressentiments se paieront d'un lourd *sommeil après la Grande* Guerre. Alors que la création romanesque survit avec brio à l'hécatombe, *la théorie critique s'étiole sous la houlette* de Thibaudet, en qui Benda voit méchamment l'homologue intellectuel *de Debussy. Autour des bouillonnantes* années 30, tout se passe ailleurs, à

Par
Bertrand Poirot-Delpech

Francfort (Adorno, bientôt Marcuse), à *Prague (Jakobson)*, chez les formalistes de Moscou, à l'insu d'une France plus provinciale que jamais.

MEME Freud, qui essaime partout en Europe, rencontre à Paris l'opposition conjuguée des milieux médicaux et universitaires, une fois de plus convaincus d'avoir précédé le mouvement, avec Charcot, ou de pouvoir, Descartes oblige, en faire l'économie.

Aux résistances institutionnelles s'ajoute celle des écrivains de tous bords. Les populistes redoutent une réhabilitation camouflée de la psychologie, et de l' « *oisiveté vicieuse* » qu'ils condamnaient chez Proust. La N.R.F. de Gide regarde l'inconscient comme une découverte exotique à laquelle on fût arrivé sans la psychanalyse. Ceux des surréalistes qui ne la rejettent pas, avec les communistes, comme une invention idéaliste, excluent la sublimation et la critique en tant que telle.

Au total, le freudisme n'inspire, avant guerre en France, *que le Baudelaire* de Laforgue et le *Poe* de Marie Bonaparte.

Le marxisme ne pénètre pas mieux. Les écrits de son fondateur sur l'art ne sont pas traduits avant 1936. Les rares écrivains ouvriers refusent fièrement la thèse du prolétaire sans passé culturel, et *l'Humanité* d'Aragon et Nizan préfère aux diktats du *Proletkult* les critères nuancés de la bourgeoisie, sinon son public.

Quant aux apports d'Adorno, de Bejamin ou de Reich sur la façon dont l'idéologie imprègne l'individu, et des formalistes sur l'analyse littéraire proprement dite, il faudra attendre l'après-guerre pour qu'ils soient reconnus, avec l'outrance propre aux néophytes tardifs.

SUR le foisonnement qui s'en est suivi, *Histoire littérature* déçoit un peu. Du seul point de vue pédagogique, il manque au moins une mention du célèbre colloque de Cerisy sur la « nouvelle critique » (1966, Coll. 10-18), et une récapitulation des tendances actuelles : les freudiens — Baudoin, Mauron, Marthe Robert, Fernandez, — les lacaniens, les thématiques — de Bachelard à Butor, — les post-formalistes et les structuralistes, presque ignorés. On chercherait en vain un simple paragraphe sur l'invasion de l'enseignement, des revues, des romans et de la grande presse par les recherches linguistiques et leur vocabulaire. Historiens et marxistes, les auteurs ne se cachent pas de privilégier ce qui les touche de plus près.

Mais ils se montrent alors inégalables, par exemple, sur les rapports des œuvres avec une certaine vision du monde (Goldmann après Lukacs), avec l'idéologie (Althusser après Gramsci) ou toute production sociale (Macherey). Et leurs préférences excluent le sectarisme : l'approche marxiste ne leur paraît « indépassable », selon le mot de Sartre, que dans la mesure où elle ressuscite la lutte de Marx contre Hegel, et où elle prend en compte, à ses frontières, des tentatives aussi variées que la suppression, amorcée à l'université, entre producteurs et consommateurs de textes, les intuitions de Valéry, le freudo-marxisme du *Flaubert* de Sartre, et autres aventures marginales ou déviantes.

La critique, c'est la conclusion prometteuse de leur précieux panorama, *se situera de plus en plus à la croisée* de plusieurs disciplines ou utopies, sans en exclure aucune.

LE regard acéré de Philippe Garcin — l'ancien directeur des PUF, mort accidentellement en 1973 — devra y avoir sa place.

Les réflexions réunies dans *Parti pris* ne relèvent qu'en apparence de l'ancienne critique stylistique. Tout en cherchant à cerner le contenu conceptuel de moralistes réputés froids — Fontenelle, Rivarol, Diderot, Joubert, Paulhan, — et tout en maniant, à leur image, une prose drue, sans à-peu-près ni tremblement, Philippe Garcin préfère aux significations patentes celles qui s'échappent, comme en une fraude exquise, du *chant* de l'écriture.

Ce classique presque guindé n'a de cesse d'exalter non seulement la « musique » chère à Barrès, mais ce qui menace l'ordre, la clarté, et sa propre sécurité de lecteur : les insubordinations, les commotions, les heurts d'images et de mots inattendus ou impropres, tout ce qui, en créant du hasard, modifie notre perception, et dérange nos routines. Le « *miroitement en dessous* » dont parlait Mallarmé, et dont l'audace, dirait-on, donne chaud aux joues...

Encore une façon d'apprécier et d'expliquer le mystère littéraire : comme la transgression exhibitionniste d'un tabou amoureux. Et l'hypothèse, reprise par les plus modernes, ne date pas d'hier : « *Qui sait*, se demandait déjà Giordano Bruno en 1584, *si la vraie béatitude ne consiste pas dans les exactes copulations ou oppositions des membres du discours ?* »

(Vendredi 28 janvier.)

★ **HISTOIRE LITTERATURE**, de Gérard Delfau et Anne Roche, collection « Pierres vives », Le Seuil, 318 pages, 65 F.

★ **PARTI PRIS**, de Philippe Garcin, Payot, 244 pages, 50 F.

UNE LANGUE NON ÉCRITE

Quel avenir pour le créole ?

Sur le thème de « L'état présent des études créoles », un colloque organisé par l'*AUPELF* a réuni récemment, à Nice, des spécialistes venus de terres créolophones (Haïti, Antilles, Jamaïque, dans l'océan Indien, Guyane), mais aussi, en grand nombre, des Etats-Unis, du Canada, d'Allemagne, etc.

Le fait créole (il s'agissait ici du créole « à base lexicale » française, le plus important en extension géographique et numérique) pose au linguiste, mais aussi au sociologue, à l'enseignant et aux Etats de sérieux problèmes.

La genèse de la « langue » créole récente est mal éclaircie. Elle s'est élaborée au XVII[e] siècle dans les comptoirs de traite des Noirs, à partir d'un sabir de marins et de négriers, s'est rapidement structurée et normalisée et n'a plus guère évolué depuis le XVIII[e] siècle.

Cette diffusion quasi instantanée du créole, devenu de très bonne heure la langue nouvelle et unique des déportés, s'explique par les conditions mêmes de la déportation. Pour prévenir toute tentative de révolte, les négriers séparaient systématiquement les hommes enlevés aux tribus et privés de leurs chefs, avant de les regrouper dans les comptoirs de *traite* en « lots » hétérogènes.

Entreprise facile, compte tenu de *la situation linguistique des zones* de razzia : le nombre et la diversité des langues de l'Afrique noire sont *telles, aujourd'hui encore, que la* communication est difficile ou impossible d'une zone tribale à une autre. Les Noirs regroupés dans les comptoirs n'avaient donc pas d'autre ressource que d'utiliser entre eux la « lingua franca » des trafiquants.

Si pauvre qu'il ait été, ce premier « créole » français n'avait pas de concurrent possible. Dans la mesure très réduite où l'usage d'une langue africaine avait pu survivre à la déportation, il a été réservé, en Haïti par exemple, au maintien de pratiques religieuses.

Les traits essentiels du créole (prononciation, lexique, grammaire) sont les mêmes en Haïti, aux Antilles, dans l'océan Indien. Il y a bien des dialectes ou des parlers créoles assez distincts (trois en Haïti), mais il s'agit d'une même langue.

Une langue, et non un patois, qui ne doit rien, dans sa syntaxe ni dans son vocabulaire, aux langues africaines, même si des traits phonétiques communs à tous les parlers créoles ont très probablement une origine négro-africaine.

Le français est historiquement la langue mère de ce créole (comme le portugais l'est du « criollo » ou l'anglais du « Jamaica-talk »). Mais celui-ci a conquis et conservé sa spécificité : il est tout autant une langue à l'égard du français que le sont le portugais ou le catalan à l'égard de l'espagnol.

Aujourd'hui encore, pour les créophones unilingues qui constituent les neuf-dixièmes de la population d'Haïti, le français est bien, *dans la pratique quotidienne, une langue étrangère*, même s'il est la langue officielle de l'Etat haïtien.

Dans les Antilles françaises, où le nombre de créolophones unilingues diminue sans cesse (il est *négligeable à la Martinique et* n'atteint pas 20 % à la Guadeloupe), l'écart linguistique tend *également à se réduire*, à la fois parce que le français occupe des domaines d'emploi jusqu'ici réservés *au créole et parce qu'une langue* mixte (créole francisé ou français créolisé) se substitue peu à peu au créole authentique.

Le créole est essentiellement une langue non écrite et non officiellement enseignée. Pour l'écrire, on peut envisager deux systèmes. L'un, « étymologique », mettrait l'accent sur sa parenté avec le français ; l'autre serait strictement phonétique.

L'écart entre la langue mère (le français) et la langue fille (le créole) ne serait pas modifié pour *autant, pas plus que l'écart* entre le latin et le français n'a été modifié par la substitution, à la fin du Moyen Age, d'une écriture « étymologique » du second à l'écriture « phonétique » de l'ancien français.

Mais la perception de cet écart serait, elle, très différente, beaucoup plus vive dans le cas de l'écriture phonétique. Il n'est donc pas étonnant que le choix d'un système graphique de transcription du créole apparaisse aux intellectuels créolophones comme l'enjeu d'une bataille importante. En fait, *le problème se trouve résolu par* l'impossibilité d'écrire le créole autrement que dans un système phonétique.

Les différentes écritures déjà adoptées (en Haïti) ou proposées (pour les autres communautés créoles) ne diffèrent que par un souci plus ou moins grand de rendre exactement la langue parlée.

C'est le sort de celle-ci, face à la pression du *français, qui* reste en question, et par conséquent l'avenir même du créole.

Bien qu'il soit la langue maternelle de la quasi-totalité des populations haïtienne, antillaise ou *guyanaise et qu'il reste de loin* la langue la plus parlée dans les îles, le créole y est senti généra*lement comme un patois, qu'on a* honte d'utiliser.

La langue de la mère et celle de la misère

Il est à la fois la langue de la mère et celle de la misère. L'abandonner pour le français, c'est trahir la mère, mais c'est aussi se donner une chance de sortir de la misère. Le créole est la langue qu'ignore le maître métropolitain, et qui permet de se moquer de lui ; mais aussi, la langue qui annonce et dénonce l'esclavage.

D'où une *double* et *contradictoire revendication*. Une nouvelle intelligentsia créole, qui refuse de s'assujettir à la culture française comme l'avaient toujours fait (et souvent avec enthousiasme) ses aînés, réclame une promotion du *créole qui en ferait à terme une* langue honorée, utilisée, l'expression de l'identité culturelle et de *l'indépendance des îles*.

Mais dans le même temps, les familles du peuple, et *d'abord* les plus pauvres, *réclament pour leurs* enfants cette scolarisation accélérée en français qui paraît leur *garantir le pain d'aujourd'hui, et* peut-être un bon emploi demain.

Cette contradiction, si décevante *pour les militants de l'identité culturelle* et politique, est banale. On la retrouve au Québec (se battre pour le français, mais faire apprendre l'anglais à ses enfants), en Afrique noire (le ouolof ou l'*éwé*, bien sûr, mais d'abord le français), etc.

Ici comme là, elle est le signe d'une contradiction plus profonde entre la nécessité sentie du développement (ou du moins d'un développement à l'occidentale) et *l'aspiration à une indépendance* véritable et totale. Le sous-développement des îles créolophones est *confusément rapporté à un sous-développement linguistique* qui l'expliquerait. Signe de la richesse, l'usage du français est désiré comme une anticipation de l'aisance.

Peut-on suggérer que le même processus de dévalorisation de sa langue maternelle au profit d'une langue étrangère dominante explique, toutes choses égales *d'ailleurs, le prestige de l'anglais* (ou du franglais, « créole » de l'Hexagone) en Europe et en *France ?*

On peut imaginer ou espérer que les communautés créolophones *trouveront, dans la prise de conscience* de leur identité culturelle et dans la revendication de leur *indépendance, les moyens de se* donner un véritable statut linguistique.

Pour l'heure, il ne s'agit encore que d'une généreuse utopie. Dans la situation actuelle des sociétés occidentales (ou dominées par l'Occident), il paraît exister pour toute langue, et par conséquent pour le *créole, un seuil en deçà duquel* le recul, quantitatif et qualitatif, est inéluctable.

Ce recul est moins une *affaire* de nombre que de capacité à suivre par ses propres moyens la masse croissante de l'information. Comme toutes les langues qui ont, *sans qu'il y ait de leur faute* évidemment, « manqué le train » de la révolution industrielle, le créole ne possède cette capacité qu'à un très *faible* degré.

Il ne peut guère se développer qu'en se francisant, donc en s'af*faiblissant*. Cette francisation du créole est déjà sensible dans l'océan Indien. Le créole des Antilles l'évitera difficilement.

Reste le problème majeur de l'alphabétisation des populations créolophones, et en premier lieu *des Haïtiens. L'idéal raisonnable* serait ici une éducation bilingue, qui éviterait à l'enfant le trauma*tisme du passage brutal de la langue* maternelle à la langue scolaire et serait très probablement *bénéfique à l'acquisition du français* lui-même.

Il est difficile d'envisager pour le créole un avenir plus glorieux, et peu probable que même une volonté collective durable, à supposer qu'elle se manifeste un jour, puisse arrêter (et encore moins inverser au profit du créole) ce qui paraît bien être une tendance présente de l'histoire.

On peut du moins espérer et vouloir que cette langue si particulière, si profondément vécue, conserve longtemps encore son authenticité : celle de l'âme créole elle-même.

JACQUES CELLARD.

(Mercredi 26 janvier.)

★ Association des universités entièrement ou partiellement de langue française. Bureau européen : 173, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

Un Comité international des études créoles a été constitué à l'issue du colloque de Nice.

ZANBA È LAPIN KA PWAN PWASON

(Conte de la Guadeloupe)

An tan lontan, tè tini dè zanmi. Yonn sété Conpè Lapin è lot la sété Conpè Zanba.

On jou, Conpè Zanba pa tè dife pou i tè limé chabon a-y. Alo, i voyé timoun a-y aca Lapin mandé-y tibwin dife. Timoun la alé, i fwapé è i rantré. Lè i rantré, i touvé Conpè Lapin ka fwi pwason. Alo i di :

— Conpè, ka ou ka fwi la, on ?

Lapin réponn con sa sé on pwason i soti kyinn adan létan a Conpè Louwa. Timoun la di :

— Ban gouté an timoso.

Lè timoun la gouté pwason la, i di :

— Manmans ! Sa bon minn !

(Traduction)

ZAMBA ET LAPIN PÊCHENT DU POISSON

Autrefois, il y avait deux amis, l'un s'appelait Compère Lapin et l'autre Compère Zamba. Un jour, Compère Zamba n'avait pas de feu pour allumer son charbon. Alors il envoya son fils chez Lapin lui demander du feu. L'enfant frappa chez Compère Lapin et entra. A l'intérieur, il trouva Lapin occupé à faire frire du poisson. Alors il lui dit :

— Que fais-tu donc frire là ?

Lapin lui répondit que c'était des poissons qu'il venait de pêcher dans l'étang de Compère le Roi. L'enfant dit :

— Fais m'en goûter un morceau.

Lorsqu'il eut mangé le poisson, l'enfant dit :

— Maman ! C'est vraiment bon !

(Extrait de *Lectures bilingues graduées, créole-français*, Ageco éditeur.)

Vient de paraître

Romans français

MYRIAM ANISSIMOV : *Rue de nuit*. — L'auteur, qui a obtenu le grand prix du disque de l'Académie Charles Cros pour son enregistrement des chansons et poèmes d'Albertine Sarrazin, a déjà publié deux romans : *Comment va Rachel ?* et *la Resquise*. La condition juive et une mise en procès kafkaïenne composent le climat de ce troisième roman. (Julliard, 195 p., 35 F.)

Récit

SUZANNE PROU : *le Rapide Paris-Vintimille*. — Un court récit de voyage du prix Théophraste-Renaudot 1973, auteur de *la Petite Boutique*, paru aux mêmes éditions dans la collection : « En direct ». (Mercure de France, 100 p., 28 F.)

Histoire littéraire

JEAN-JACQUES BROCHIER : *l'Aventure des surréalistes* (1914-1940). — Un essai sur cette explosion littéraire qui succéda au mouvement « dada » et se prolonge aujourd'hui dans ses *implications politiques et poétiques*. Par le rédacteur en chef du *Magazine littéraire*. (Stock, coll. « Les grands auteurs », 330 p., 42 F.)

Sciences humaines

LOUIS DUMONT : *Homo Æqualis*. — Après son étude classique sur la société des castes (*Homo hierarchicus*), l'auteur entreprend dans le même esprit une analyse des sociétés égalitaires, en commençant par la « genèse et l'épanouissement de l'idéologie économique », d'Adam Smith à Marx. (Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 280 p., 57 F.)

ALFRED SAUVY : *Eléments de démographie*. — Avec la collaboration d'Elisabeth Brown et Alain Lefebvre. Une analyse des causes et conséquences des phénomènes démographiques. Quelques vues sur leur histoire, leurs doctrines et leur politique et une étude des problèmes actuels de population. (P.U.F., coll. « Thémis - Sciences sociales », 390 p., 59 F.)

Histoire

GEORGES WORMSER : *le Septennat de Poincaré*. — Le président de la République de la « Grande Guerre », vu et jugé par un témoin qui était chef du cabinet de Georges Clemenceau, alors président du conseil. Des *souvenirs et des archives inédites*. (Fayard, 263 p., 39 F.)

JOAN GARCES : *Allende et l'expérience chilienne*. — Du plan I.T.T. - C.I.A. - Frei de 1970 au coup d'Etat de 1973, l'historique d'une tentative malheureuse de passage au socialisme par les voies démocratiques, dans un pays d'Amérique latine que ses institutions, ses traditions semblaient mettre à l'abri d'un putsch militaire. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 290 p., 76 F.)

هكذا من الأصل